

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

## DE LYON.

---

*Année 1857.*

( NOUVELLE SÉRIE. )

TOME QUATRIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue St-Pierre, 20.

1857.

# TRIBU

DES

## VÉSICANTS.

---

CARACTÈRES. *Tête* non prolongée en devant en forme de museau ; habituellement inclinée ; le plus souvent obtriangulaire ou presque obcordiforme ; séparée du prothorax par une sorte de cou. *Antennes* insérées à découvert , ordinairement un peu avant le milieu du côté interne des yeux , quelquefois même un peu plus avant que ces organes ; de formes variées. *Yeux* généralement ovales oblongs , situés sur les côtés de la tête , d'une manière obliquement longitudinale : plus ou moins sensiblement échancrés à leur côté interne , chez la plupart. *Palpes maxillaires* à dernier article non en forme de coute ou de hache. *Prothorax* latéralement sans rebords ; à côtés repliés en dessous ; à base notablement plus étroite que celle des élytres : celles-ci flexibles. *Hanches antérieures* allongées , contiguës ou à peu près , non séparées par un prosternum. *Hanches intermédiaires* ordinairement longitudinales et presque parallèles. *Ventre* de six ou sept arceaux apparents. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles ; les postérieurs , de quatre. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches , dont la supérieure plus forte , parfois dentée.

Ces insectes , par la réunion des caractères que nous venons d'indiquer , se distinguent aisément de tous les autres Hétéromères. La plupart jouissent d'une vertu épispastique plus ou moins énergique : de là le nom de VÉSICANTS donné à ces Coléoptères par M. Duméril.

## ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Malgré l'affinité naturelle qu'ont entre eux les êtres composant cette Tribu, les pièces de leur corps offrent dans leur figure ou leur développement des modifications plus ou moins sensibles, qui diversifient leurs formes extérieures.

La *tête*, rarement verticale, ordinairement inclinée, affecte le plus souvent la forme d'une sorte de triangle souvent arrondi à ses angles postérieurs, tantôt plus ou moins allongé, comme chez les Némognathes, tantôt tronqué en devant, soit presque équilatéral, soit plus court et se rapprochant de la forme orbiculaire, comme chez divers Meloés. Elle est toujours séparée du prothorax par une sorte de cou très-distinct.

Le *labre*, très-visible, lié à l'épistome, varie de configuration plus que dans la plupart des Tribus précédentes. Ordinairement plus large que long, plus ou moins échancré dans le milieu de son bord antérieur, arrondi à ses angles de devant et rétréci en arrière, il se rapproche de la forme d'un cœur tronqué, comme on le voit chez la plupart des Meloés. D'autres fois, comme dans les Zonites, il est à peu près aussi long que large, entier, et arrondi à son bord antérieur. Chez les Cérocumes, par une disposition anormale, il se montre allongé en espèce de fer de lance, et fendu longitudinalement. Sa consistance varie depuis l'état presque membraneux, jusqu'à la dureté de la corne.

Les *mandibules*, généralement cornées, mais quelquefois en partie seulement coriaces, comme dans les Cérocumes, sont tantôt peu saillantes au delà du labre, dans l'état de repos, tantôt s'allongent davantage, comme on le voit chez les Némognathes. Par suite de cet allongement, elles sont très-peu arquées chez celles-ci; chez les Sitaris, au contraire, elles se courbent presque à angle droit à leur extrémité. Tronquées ou subbifides chez plusieurs, elles sont le plus souvent terminées en pointe simple. Mais elles présentent à leur tranche interne diverses entailles ou dentelures, et souvent cette tranche est munie d'une expansion membraneuse plus ou moins étendue.

Les *mâchoires* varient dans leur consistance et dans leur forme. Parfois elles se rapprochent de la faiblesse des membranes; d'autres fois, comme chez les Mylabres et les Meloés, elles rappellent la dureté de la

corne. Elles se composent de deux lobes. Souvent ceux-ci sont à peu près égaux ; d'autres fois , comme chez les Sitaris et surtout chez les Cérocotes, l'interne est beaucoup plus court : dans ce cas , l'extérieur s'est plus ou moins allongé , parfois jusqu'à se montrer linéaire. Ces lobes sont généralement frangés , ciliés ou soyeux ; tantôt d'une manière presque uniforme ; quelquefois les poils se prolongent en angle aigu à l'angle antérieur du lobe externe.

Les *palpes maxillaires*, en général notablement plus grands que les labiaux , quelquefois à peine plus longs que ceux-ci , sont toujours composés de quatre articles : le premier , plus ou moins court : le deuxième plus grand que le troisième : le dernier, le plus souvent d'une longueur à peu près égale au deuxième. Ils sont plus ou moins comprimés et paraissent presque filiformes dans le plus grand nombre. Leur dernier article, rarement oblong , est obconique ou presque de même grosseur , avec l'extrémité tronquée ou subarrondie. Quelquefois , comme les Cérocotes ♂ en offrent l'exemple, les deuxième et troisième articles unis et renflés constituent une sorte d'ovoïde , ordinairement sillonné ou creusé en gouttière en dessous , pour recevoir le dernier article , dans les mouvements de flexion de celui-ci.

La *languette* membraneuse ou coriace affecte ordinairement la forme d'un cœur tronqué en arrière et plus ou moins court ; d'autres fois son diamètre longitudinal surpasse le transversal.

Les *palpes labiaux*, habituellement comprimés, sont composés de trois articles , se rapprochant souvent de la forme de ceux des maxillaires ; d'autres fois , le dernier de ceux-ci est brièvement ovale ou suborbiculaire , comme on le voit chez la plupart des Meloés.

Le *menton* , coriace ou corné , se présente avec des configurations diverses. Quelquefois il est en losange ; d'autres fois il se montre obtriangulaire avec le bord antérieur arqué ; le plus souvent il est tronqué en avant et en arrière et élargi sur les côtés. Quand il est , dans ce cas , beaucoup plus large que long, ses bords latéraux sont ordinairement anguleusement dilatés ; quand sa longueur égale sa largeur ou s'en rapproche, il est plus gracieusement et plus faiblement élargi en ligne courbe vers le milieu de ses côtés.

Les *joues* ont en général un développement très-médiocre ; souvent cependant elles échancrent les yeux d'une manière plus ou moins sensible.

L'*épistome*, toujours distinct, le plus souvent arqué en arrière à son bord postérieur , forme chez la plupart des Meloés un angle très-ouvert , que reproduit la suture frontale.

Le *front*, généralement large, est peu ou médiocrement convexe souvent il présente une raie longitudinale médiane plus ou moins raccourcie.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, d'une manière obliquement longitudinale, sont ovalaires ou allongés, souvent échancrés vers le milieu de leur bord interne. Chez tous ces Hétéromères, ils sont séparés du bord postérieur de la tête par un espace plus ou moins notable, et les joues qui constituent cet espace, vont souvent en élargissant la tête d'avant en arrière.

Les *antennes* sont insérées à découvert, soit vers le milieu du bord interne des yeux ou un peu plus avant, soit un peu au devant de ces organes, comme on le voit chez les Cérocumes. Habituellement de onze articles, elles sont réduites à neuf chez les Hyclées et quelques autres. Quelle diversité n'offrent-elles pas dans leur forme, leur longueur, les proportions relatives ou la conformation de leurs articles? Courtes chez les Hyclées, elles s'allongent davantage chez les Zonites. Plus grosses dans leur milieu chez les Proscarabés, elles se montrent filiformes chez les Zonites ou rétrécies vers leur sommet chez les Némognathes. Elles vont au contraire en grossissant un peu chez les Cantharides, ou se terminent en massue chez les Mylabres et les Hyclées. Leurs articles intermédiaires plus longs que larges chez les Sténories, sont au contraire plus ou moins courts chez divers Meloés; cylindriques chez les Epicautes et les Zonites, ils sont obconiques chez les Mylabres et quelques autres. Chez divers Meloés les quatre à six premiers affectent cette dernière forme et les quatre suivants se montrent presque granulaires ou moniliformes. Le dernier, ordinairement le plus caractéristique, est filiforme chez les Sténories; ovoïde, chez les Cantharides; graduellement rétréci, chez les Epicautes; en massue, chez les Mylabres, les Hyclées et quelques autres; quelquefois il est échancré, comme chez le *Meloé de mai*; d'autres fois il semble composé de deux articles soudés, ou même, comme chez les Hyclées, il paraît formé de la réunion de trois articles intimement unis. Chez les Cérocumes, il varie de forme suivant le sexe et les différentes espèces. Chez divers Proscarabés ♂, quelques-uns des articles intermédiaires se modifient dans leur figure et se lient les uns aux autres d'une manière anguleuse. Chez les ♂ des Cérocumes, par une singularité plus grande, la plupart des articles se transforment en sorte de cornets irréguliers, ou s'allongent et se contournent de la manière la plus fantastique et la plus singulière.

Le *prothorax*, toujours séparé de la tête par une sorte de cou dis-

inct, est tantôt un peu plus étroit que celle-ci, dans son diamètre transversal le plus grand, tantôt il est un peu plus large qu'elle. Quelquefois rétréci d'avant en arrière, il est d'autres fois presque d'égale largeur ou graduellement élargi vers le milieu. Sans rebord latéralement, il se replie en dessous sur les côtés. Ordinairement il est tronqué ou arqué en avant, et tronqué ou échancré à la base. Chez quelques Meloés, son bord postérieur est sensiblement moins élevé que le dos. Tantôt, comme chez les Mylabres, il est presque cylindrique, tantôt comme chez divers Meloés il est à peu près plan en dessus. Assez souvent il est rayé d'une ligne longitudinale médiane; quelquefois il est creusé de fossettes. Chez les Meloés, en général, il est séparé de l'abdomen par un intervalle laissant à découvert le *scutum* du mésothorax.

L'*écusson*, indistinct ou à peu près chez les Meloés, est très-apparent dans les autres genres. Il est habituellement plus développé chez les derniers Vésicants que chez les Mylabriens. Sa forme, souvent triangulaire, se rapproche parfois du demi-cercle ou passe au parallélogramme même plus large que long.

Les *élytres*, exceptionnellement plus courtes que l'abdomen, chez la plupart des Meloés, se prolongent ordinairement jusqu'à l'extrémité de cette partie du corps. Chez les Méloïdiens, elles se recouvrent un peu à la base et sont ensuite déhiscentes, en se repliant latéralement en dessous, pour embrasser les côtés de l'abdomen. Chez les autres Vésicants, elles se joignent simplement à la suture, soit sur toute leur longueur ou à peu près, soit seulement près de leur base, comme les Sitaris en montrent l'exemple. En général elles offrent une flexibilité remarquable. Leur surface est tantôt presque plane, tantôt convexe; glabre ou pubescente; quelquefois presque unie, d'autres fois couverte de rugosités ou de petites bosselures obtuses, séparées par des sillons tortueux. Souvent elles sont en partie arrondies à leur extrémité du côté externe, quelquefois, comme chez les Sitaris et les Sténorées, elles forment une courbe rentrante. Leur repli est généralement réduit à une tranche.

Les *ailes* manquent aux Méloïdiens; chez les autres, elles existent toujours, soit voilées par les étuis, soit visibles, entre les élytres déhiscentes des Sitaris.

Le *dos de l'abdomen* est exceptionnellement en majeure partie à découvert chez les Méloïdiens. Les arceaux dont il se compose offrent, chez la plupart de ces insectes, une aire d'une consistance plus solide, d'une nature cornée, occupant la partie médiane de

chaque demi-segment. Ces aires, par leur présence ou leur absence, par leur grandeur variable suivant les arceaux et suivant les espèces, peuvent contribuer à faire reconnaître celles-ci.

Le *dessous du corps* offre moins de diversité que dans beaucoup d'autres Tribus.

Le *prosternum* et le *mésosternum* ont peu de développement et ne séparent pas les hanches.

Les *postépisternums* ou *épisternums du postpectus* sont habituellement rétrécis d'avant en arrière et allongés. Chez les Méloïdiens, dont les élytres embrassent les côtés du postpectus, ils sont au moins en grande partie voilés par ces organes.

Le *ventre* offre de cinq à sept arceaux visibles.

Les *pieds* sont en général grêles et allongés; quelquefois plus robustes, chez divers Méloïdiens.

Les *hanches antérieures*, allongées et ordinairement obconiques, sont contiguës ou à peu près, inclinées et toujours apparentes.

Les *hanches intermédiaires* sont parallèlement appliquées sur le corps.

Les *hanches postérieures* sont un peu obliquement transverses, chez le plus grand nombre. Chez les Méloïdiens, où leur jeu serait gêné par les élytres enserrant une partie des côtés de l'abdomen, elles sont moins développées et obliquement longitudinales.

Les *cuisse*s sont ordinairement comprimées.

Les *jambes* varient un peu dans leur grandeur relative. Quelquefois plus courtes que les tarsi, elles en excèdent d'autres fois la longueur. Parfois elles sont arquées d'une manière sensible. Chez les ♂ des Cérocumes, elles présentent des conformations bizarres, qui varient suivant les espèces.

Les *éperons*, généralement au nombre de deux, sont réduits à un seul aux jambes antérieures des Cantharides ♂. Aux autres tibias ils sont toujours doubles; ils offrent le plus souvent, aux pieds postérieurs, une inégalité frappante: tandis que l'interne est rétréci en pointe, l'externe ordinairement épais, cylindrique ou d'égale grosseur, se montre tronqué, taillé en biseau, ou en forme de cornet à son extrémité.

Les *tarsi*, ordinairement grêles, ont chez tous nos Vésicants de France, leurs articles entiers; chez les espèces terrestres, comme les Meloés, ils sont souvent munis en dessous de poils spinosules; chez les autres, ils sont simplement soyeux ou peu garnis de poils. Les antérieurs se montrent parfois dilatés chez les ♂, comme les Cérocumes en offrent l'exemple.

Les *ongles* offrent toujours chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches, dont la supérieure, plus forte, est parfois dentelée comme on le voit chez les Zonites.

## VIE ÉVOLUTIVE.

Quoique depuis longtemps on connaisse quelques détails sur la première phase de l'existence de nos Vésicants, leur vie évolutive offre encore beaucoup de mystères à éclaircir. Nous allons essayer ici, en y ajoutant nos remarques particulières, d'esquisser à grands traits le résumé des observations des auteurs qui, depuis Goedart, Frisch et de Géer, jusqu'à Newport, le plus instructif de tous, se sont occupés de ces petits animaux.

Quand le moment de la ponte est arrivé, quelques femelles, comme celles des Meloés et des Cantharides, choisissent dans le sol un lieu convenable, y creusent avec leurs pattes une cavité destinée à recevoir leurs œufs, et recouvrent ensuite de terre le trésor qu'elles y ont enfoui. D'autres, comme celles des Sitaris, collent ordinairement ces graines vivantes près de l'ouverture des retraites qui cachèrent leur berceau, c'est-à-dire dans les trous pratiqués par des Anthophores ou autres Mellifères, dans des bancs d'argile ou dans nos murs de pisé.

Les œufs, suivant les espèces, sont ovalaires ou allongés et parfois alors un peu rétrécis vers l'une de leurs extrémités. Ils sont déposés en tas, et souvent en plusieurs pontes, à quelques jours d'intervalle les unes des autres. Quelques femelles en portent jusqu'à plus de quatre mille. La Providence a donné à ces petits animaux une fécondité remarquable et qui était nécessaire, car un grand nombre des larves de ces insectes sont destinées, après leur naissance, à courir de tristes hasards, et à périr de misère et de faim.

De ces œufs sortent, de deux à six semaines après, suivant la température et d'autres causes, des larves presque pédiculiformes <sup>(1)</sup>, hexapodes, au corps allongé, presque parallèle chez les unes, ovale oblong ou subelliptique chez les autres, formé de douze anneaux apparents, non compris la tête. Celle-ci est ornée de deux antennes composées

---

<sup>(1)</sup> Ces larves, comme nous le verrons plus tard, ont été considérées par plusieurs auteurs comme étant des sortes d'Aptères de la Tribu des Parasites.

de quatre ou cinq articles, dont le dernier au moins est sétiforme ; pourvue d'yeux situés sur ses côtés ; munie d'un labre ; de mandibules cornées ou subcornées ; de mâchoires à un lobe, portant chacune un palpe conique de trois articles, et d'une lèvre, servant d'appui à deux palpes de deux articles. Chacun des trois segments thoraciques porte en dessous une paire de pieds. L'abdomen, chez les larves des Meloés et des Cantharides, est terminé par des soies dont le nombre et les proportions varient ; chez celles des Sitaris, il est armé de deux petits crochets recourbés ; chez les premières il offre en dessous, à son extrémité, un ou deux mamelons en partie rétractiles, servant à fixer le corps ou à le faire progresser. Les pieds sont un peu déjetés en dehors, presque à la manière de ceux des Reptiles, et sont terminés par un seul ongle chez les uns, par trois crochets chez les autres <sup>(1)</sup>.

---

(1) Outre Goedart, Frisch, de Geer, Loschge, Braudt, Erichson, Ratzeburg, Westwood, Newport, etc., qui ont décrit ou figuré des larves sorties sous leurs yeux d'œufs pondus par des Meloés, des Cantharides et des Sitaris, dont nous aurons à citer les travaux, divers autres auteurs ont mentionné ou figuré quelques-unes de ces larves pédiculi-formes, trouvées sur diverses espèces d'Hyménoptères mellifères ou de Diptères, dont les larves parasites dévorent celles des insectes précédents. Voyez Frisch, *Pou trouvée sur une Apiaire* (Beschreib. t. 8. p. 34. pl. XVI). — Linné, *Pediculus apis* (Syst. Natur. 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 1020. 46). et tous les auteurs, comme Fabricius qui ont parlé du même hexapode. — Kirby, *Pediculus melittae* (Monog. apum, Ipswich, 1802, t. 2. p. 168. pl. 14. n° 11, fig. 10 ; fig. 11. antennes ; fig. 12. pattes et ongles). — Walckenaer, Mémoires pour servir à l'Histoire des Abeilles solitaires qui composent le genre Halicte. Paris, 1827, in-8°. p. 85 et suiv. (*Pediculus melittae*) pl. fig. 1. f. — L. Dufour, Description d'un nouveau genre d'insectes de l'Ordre des Parasites (*Triungulinus andrenetorum* (in Annales des Sciences natur. t. 13, 1828, p. 62-66 pl. 9. B fig. 1, insecte ; fig. 3, antennes ; fig. 4. pattes et ongles). — Doubleday (sous le pseudonyme de Delta) Remarks on various Insects (in Entomol. Magaz. t. 2. 1853, p. 433 et 434).

Mais ces larves, par les différences qu'elles présentent, sous le rapport de la couleur, sous celui du nombre ou des proportions des soies terminales, appartiennent ou à diverses espèces de Meloés, ou quelques-unes à des genres voisins. Suivant Newport et M. Frédéric Smith, les larves qu'on trouve sur les *Andrenètes* particulièrement sur l'*Andrena fusca*, sont toujours noires, et sont vraisemblablement le *Pediculus melittae* de Kirby ; celles au contraire qui s'attachent au corps des *Volucelles*, dont les larves vivent en parasites dans le nid des Bourdons, et celles qu'on trouve sur les Nomades et qui se développent aux dépens de la postérité de ces Apiaires ou de divers autres, sont jaunes. M. de Siebold en a trouvé de noires sur les *Andrena ovina* et *Hylaeus ser-zinctus* et d'un jaune orangé sur les *Bombus terrestris*, *Anthophora leporina*, *Megilla pi-*

Avant de naître, ces larves étaient enveloppées non-seulement de la coquille de l'œuf et de la membrane sous-jacente, mais encore d'un autre légument. Les unes, comme celles des Meloés, se dépouillent de ce dernier, dans l'œuf même ; les autres, comme celles des Sitaris, après être sorties de leur prison.

Après leur arrivée au jour, ces larves restent réunies, dans un état d'immobilité, pendant un espace de temps très-variable. Ainsi, celles des Sitaris, écloses vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, demeurent abritées jusqu'au retour du printemps, et sans prendre de nourriture, sous la peau dont elles se sont dépouillées. Celles, au contraire, qui naissent dans les beaux mois de l'année, attendent peu de jours avant de se livrer à une vie active.

Moins heureuses que la plupart des larves des autres Coléoptères, elles ne trouvent pas à leur portée la nourriture qui leur est nécessaire. Destinées à vivre aux dépens de la postérité de divers Hyménoptères, elles sont obligées de se mettre en quête, pour se procurer les aliments dont elles ont besoin. Elles se séparent alors, pour aller, chacune de son côté, vers les lieux où les pousse leur instinct. Les unes errent sur les murs ou sur les terrains à pic qui les virent naître, et dans lesquels les Anthophores et les Osmies commencent à préparer le berceau de leurs descendants. Les autres parcourent le sol pour y découvrir les nids creusés par divers Mellifères, ou grimpent sur les fleurs pour y attendre certaines espèces d'Apiaires, ou de Syrphies parasites d'autres insectes de la même Tribu, et pour s'attacher à ces courtisans des plantes, au moment où ils viendront s'abreuver dans leur corolle. La Providence a armé les larves de ces Vésicants d'ongles à trois crochets, pour leur permettre de s'accrocher avec force aux corps de leurs victimes. On voit parfois ces êtres pédiculiformes, cramponnés sur les ailes ou sur le dos des Mellifères et des Syrphies, mais principalement fixés dans les diverses jointures, où ils semblent puiser une nourriture parasite.

---

*lipex*, *Andrena thoracica*, *Nomada ovata*, (Entomol. Zeit. t. 2. 1841. p. 133) MM. CHR. DREWSSEN et G. SCHIOEDT ont trouvé des larves de nos Vésicants sur des Hyménoptères de tribus ou familles diverses : *Allantus colon*, *Selandria serva*, *Ulylotoma pigana* ; *Odynerus parietum*, *Andrena Clarkella*, *Episyron rufipes*, *Chelostoma florissomne*, *Prosopis annulata*, *Panurgus lobatus*, *Nomada Goodemiana*, *lineola*, *flava*. *Anthidium manicatum*, *Megachile centuncularis*, *Stelis phaeoptera*, *Epeolus variegatus*, *Macropis labiata* (voy. Verzeichn. der Deutschen Arten der Gattung. *Bombus* und *Psithyrus*, in KROYER'S Naturhist. Zeitschrift 1838 II. 2. p. 103-126 — LES VON OKEN, 1841 5<sup>e</sup> cah. p. 350).

Leur principal but, toutefois, en s'attachant à ces hexapodes ailés, et amis des fleurs, est de se faire porter par eux dans les retraites destinées à cacher leur postérité, à laquelle elles doivent être funestes. Le peu de temps que ces larves mettent à parvenir à leur second état, les lieux obscurs dans lesquels elles se dérobent à nos recherches, et par suite les difficultés de les suivre dans les diverses phases de leur vie évolutive, n'apas encore permis de constater tout ce qui intéresse leur histoire ; mais la forme de leurs mandibules d'abord aiguës et plus tard obtuses, semble indiquer qu'après avoir dévoré la larve de l'Apiaire dont elles sont parasites, elles se nourrissent de la pâtée préparée pour celle-ci.

Quoi qu'il en soit, ces larves changent plusieurs fois de peau, et subissent de notables modifications dans leurs formes ; celles dont les tarses étaient armés de trois crochets, perdent les deux latéraux, qui leur sont désormais inutiles.

Les Nymphes observées sont, comme celles des autres Coléoptères, des espèces de momies présentant, voilées par leur enveloppe, les diverses parties du corps. Les antennes et l'extrémité de l'abdomen ont perdu leurs appendices sétiformes. Les premières, ainsi que les parties de la bouche et les pattes, sont, au moins chez quelques-unes, celles des Meloés, par exemple, représentées par des points ou tubercules saillants.

La durée des moments d'immobilité et de sommeil dans lesquels le jeune animal doit rester plongé jusqu'à sa résurrection, varie suivant les époques où a lieu la seconde métamorphose. Quand elle s'opère en automne, l'insecte demeure dans le même état jusqu'au retour des zéphirs ; quand elle se passe dans la belle saison, il lui faut souvent dix ou quinze jours à peine, pour revêtir la forme qu'il doit conserver jusqu'à la mort.

#### GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Arrivés au terme de leur vie évolutive, et dégagés des sortes de bandelettes dont leur corps était enveloppé durant leur sommeil, nos Vésicants sont loin d'avoir les mêmes penchants.

Enchaînés à la terre par leur défaut d'ailes, les Meloés semblent traîner sur le sol leur corps alourdi. Le matin et vers midi, dans les beaux jours du printemps, on les voit fréquemment dans les champs et les prés visitant les renoncules, les léontodons et autres plantes

dont ils font leur nourriture. Plusieurs paraissent aimer à réchauffer au soleil leur dos rembruni, et sensibles à l'absence de cet astre, se montrer moins volontiers ou se cacher, quand ses rayons sont voilés par des nuages.

Les Sitaris et les Epicautes, quoique pourvus d'ailes, semblent à peu près en dédaigner l'usage. Les premiers se montrent souvent immobiles à l'entrée des trous pratiqués dans les murs ou dans les bancs argileux, par diverses Mellifères; d'autres fois ils errent sur ces murs, paraissant uniquement préoccupés du soin d'assurer la perpétuité de leur race. Les seconds se rencontrent soit courant à terre, dans les terrains secs ou arides, soit arrêtés au pied des végétaux dont ils dévorent le feuillage.

Les Cantharides, au contraire, ont une vie aérienne. Dans les mois de mai à juillet, surtout dans ces jours où l'air attiédi et inondé de lumière, prête un charme particulier à la fraîche verdure des prés et des bois, on les voit comme un essaim bourdonnant, faire reluire au soleil leur cuirasse d'or, en voltigeant autour des frênes, des troènes ou des lilas, leurs arbres favoris. Ces végétaux sont parfois si chargés de ces insectes, qu'en peu de temps ils se voient dépouillés par eux de leur printannière parure.

Les autres Vésicants, plus volages et plus recherchés dans leurs goûts, passent la plus grande partie de la dernière phase de leur existence sur les fleurs. Toutes n'ont pas le privilège de les attirer ou de recevoir leur visite; les Ombellifères et les Synanthérées sont presque seules les objets de leur affection particulière. Plusieurs de ces insectes semblent nuire aux organes floraux de ces végétaux; d'autres, comme les Cérocumes, recueillent plus particulièrement, à l'aide de leurs mâchoires allongées et soyeuses, les sucres emmiellés sécrétés par les nectaires. La plupart paraissent trouver tant de délices dans la coupe des fleurs, ou y plonger leur tête si profondément, qu'ils se laissent facilement surprendre par la main qui cherche à les saisir.

Quand ils se trouvent captifs entre nos doigts, la plupart de ces insectes se bornent à incliner la tête et à replier les pattes de manière à simuler l'état de mort. Quelques autres, comme les Meloés, laissent suinter de leurs articulations un liquide onctueux et jaunâtre, qui semble être un moyen de défense destiné à les préserver de la voracité de divers animaux.

La couleur de nos Vésicants est en général en harmonie avec leur genre de vie. Ainsi, les Meloés et les Sitaris dont l'existence est principalement terrestre, ont presque tous une livrée sombre ou peu ap-

parente. Là, c'est le noir ou le brun ; ailleurs, c'est le bleu ou le violet foncé, quelquefois nuancé des teintes métalliques du cuivre, que présente leur enveloppe légumentaire. Les espèces ayant des destinées moins humbles étalent une robe plus propre à flatter la vue. Souvent le jaune ou ses diverses nuances sont alors appelées à orner le fond de leurs étuis ; d'autres fois ces tendres couleurs constituent sur les élytres de jais des bandes transversales, onduleuses ou dentées, ou des dessins fantastiques ou gracieux. La cuirasse de quelques autres Vésicants emprunte sa richesse au vert métallique ; tantôt, comme chez les Cérocumes, la vivacité de ses teintes est tempérée par un léger duvet ; tantôt, comme chez notre Cantharide, elle reçoit d'un vernis d'or sa parure et son éclat.

L'époque de l'apparition de ces insectes varie suivant les espèces. Quelques Meloés, comme le Proscarabé, se montrent au soleil de mars, dès que la Primevère commence à étaler sa corolle citron dans nos prés reverdissants ; d'autres espèces ne tardent pas à suivre ; et lorsque les fleurs viennent en plus grand nombre prêter leurs grâces à nos champs, elles trouvent dans la plupart des espèces de cette Tribu des courtisans empressés. Chaque mois voit apparaître de nouveaux anneaux de cette chaîne vivante, qui se continue sans interruption depuis le retour des zéphirs, jusqu'au moment où le Colchique d'automne vient déployer son péricoranthé améthyste et annoncer la décroissance plus rapide des jours.

Les diverses zones de notre pays ont, comme les beaux mois de l'année, leurs espèces particulières. Quelques unes, en petit nombre, semblent se plaire indifféremment dans la plupart de nos provinces ; d'autres, plus nombreuses, recherchent ces parties plus chaudes de notre territoire, où les feux du soleil exercent sur la végétation une action plus vivifiante.

La plupart de ces insectes jouissent d'une faculté particulière <sup>(1)</sup> celle de produire sur la peau la formation de vésicules remplies d'un

(1) Cette propriété, suivant MM. Bretonneau (Annales des sc. nat. t. 13, 1828, p. 73-83). et Leclerc, paraît spéciale aux insectes de cette Tribu \*. Elle réside en général aussi chez nos Méloïdiens et Mylabriens, mais à un moindre degré que chez les Cantharides. Suivant M. Farines (Note sur quelques insectes vésicants, Journal de pharmacie, t. 15, (1829, p. 266-267), cette vertu varie suivant les espèces, suivant le degré de température de l'air, et parfois suivant les sexes.

\* Suivant M. Farines le *Myodes subdilectus* (Tribu des Longicorides) serait aussi légèrement épispastique.

liquide séreux (1). La science médicale utilise souvent avec bonheur cette vertu inflammatoire et attractive pour rétablir notre santé altérée (2).

(1) Thouvenel (Mémoire médical et chimique sur les substances animales médicamenteuses ou réputées telles. *Bordeaux*, 1779 in 4°) et Henri Beaupoil (Recherches médico-chimiques sur les Cantharides, *Paris*, au XI, in 8°). essayèrent les premiers l'analyse chimique des Cantharides. Quelques années plus tard, en 1810, M. Pierre Robiquet (Voyez Annales de chimie, t. 76, 1810, p. 302 et suiv. — BRANDES's Archiv. t. 3. p. 28) dans un travail plus complet, a découvert la *cantharidine* ou principe essentiel de la vertu épispastique de ces insectes ; elle consiste en une matière blanche cristallisable, insoluble dans l'eau quand elle est pure, soluble dans l'alcool chaud et dans les huiles grasses. Elle se trouve associée : 1° à une huile verte ; 2° à une matière noire ; 3° à une matière jaune, non vésicante ; 4° à un principe huileux, volatil et vésicant. La volatilité de la *cantharidine* (*Journal de pharmacie*, t. 14. 1828, p. 363). doit engager les personnes qui touchent les Cantharides, surtout les ouvriers chargés de pulvériser ces Coléoptères desséchés, à prendre des précautions. On a vu des inflammations violentes survenir aux organes de la vue qui avaient été exposés à ce principe volatil.

La cantharidine réside principalement dans les parties molles du thorax et de l'abdomen (*Notes sur les Cantharides*, lues à l'Académie de médecine par M. Farines (Voyez *Journal de pharmacie* t. 12, 1828, p. 577-581. — Voyez aussi THOMSDORFF, *Journal de pharm.* t. 14. 2. p. 220, et Zier, in BRANDES's archiv. des Apothekerver. t. 23. p. 26.)

On obtient la *cantharidine*, en traitant l'extrait aqueux des Cantharides par l'alcool bouillant. Ce dernier se charge alors de la cantharidine et de la matière jaune ; puis en traitant par l'alcool froid, qui s'empare de la matière jaune, la cantharidine reste à nu.

(2) Hippocrate et les anciens médecins faisaient prendre à l'intérieur trois ou quatre Cantharides après leur avoir ôté la tête, les pieds et les élytres. Aretaeus de Cappadoce paraît les avoir, le premier, employées en qualité d'épispastiques (voy. ARETAEI Cappadocis, de curatione acutorum et diuturnorum morborum lib. iv. *Oxonæ* 1723 in fol. p. 130).

Voyez sur l'usage des Vésicants :

TERRILLO (D) de Vesicantium recto usu ac utilitalibus *Venetis* 1607 in 4°.

CEYER (J. D.) Tractatus physico-medicus de Cantharidibus. *Lipsiæ* 1687 in 4°.

HOFMANN (F) de vesicatoriorum praestanti in medicinâ usu *Halae* 1727 in 4°.

LINNÉ (C.) *Meloe vesicatorius*. Dissert. resp. Lenaens. *Upsaliæ* 1762 in 4° — C. Linnæi. Amœnit. acad. t. 6. p. 132-137.

JAEGER (C. F) de Cantharibus eorumque actione et usu. Dissert. resp. Kaiser. *Tubingæ* 1769 in 4°.

FORSTEN (R.) *Dissertatio medica, Cantharidum Historiam naturalem, chemicam et medicam continens*. *Lugd. Batav.* 1775 in 4°.

SCHLECHTLEUTNER (M.) de viribus et usu Cantharidum. *Viennæ*, 1783, in 8, etc.

Les Coléoptères de cette Tribu méritent donc de nous intéresser à plus d'un titre. Le jeune ami de la Nature ne saurait rester insensible aux formes gracieuses, aux couleurs vives ou agréables d'un grand nombre de ces petits animaux. L'Entomologiste, plus versé dans l'étude des œuvres de la création, celui surtout qui aime à découvrir les voies souvent mystérieuses par lesquelles la Providence sait arriver à ses fins, ne peut suivre les habitudes si singulières de ces créatures dans le jeune âge, sans admirer les moyens variés à l'aide desquels Dieu sait maintenir la sage répartition des espèces vivantes sur le globe. Enfin le malade qui trouve dans les propriétés de ces insectes le soulagement ou la fin de ses maux ; tous ceux qui doivent aux vertus de ces Coléoptères la conservation des parents ou amis, objets de leur tendresse ou de leurs affections, se sentent portés à élever vers le Tout-Puissant leurs pensées de reconnaissance et d'amour, et à lui rendre grâces de ses bienfaits.

#### HISTORIQUE.

Il nous reste à jeter un coup-d'œil sur les modifications subies par la classification de ces insectes, depuis le Législateur des sciences naturelles jusqu'à nos jours.

1758. Linné, soit dans la dixième, soit dans la dernière édition de son *Systema Naturæ*, renferma, dans son genre *Meloe*, les insectes de nos Tribus des VÉSICANTS et des COLLIGÈRES, décrits dans ses ouvrages.

1761. L'auteur de l'*Histoire abrégée des insectes*, Geoffroy, conserva le nom de *Meloe* à ceux de ces Coléoptères qui manquent d'ailes, et dont les étuis déhiscent ne couvrent qu'une partie de l'abdomen ; il créa le genre *Cerocoma*, dont les espèces présentent, chez le ♂, des antennes si singulières et si anormales ; et il rendit le nom de *Cantharis* (déjà appliqué par Linné à d'autres insectes désignés plus tard, par de Géer, sous le nom de *Telephorus*), à quelques autres, dont la *Cantharide vésicatoire* devint le type. Le genre *Cantharis* de Geoffroy fut divisé en deux familles, dont la première seule comprend des insectes appartenant à nos VÉSICANTS : les autres, composés généralement des *Cantharis* à prothorax cylindrique du Pliné du Nord, se rapportent à nos ANGUSTIPENNES.

1771. Forster, dans sa *Centurie d'espèces nouvelles d'insectes* (1) trans-

---

(1) *Novae Species insectorum Centuria 1. Londini 1771 in-8.*

porta parmi les *Necydalis* de Linné, l'une des espèces de nos VÉSICANTS, que Geoffroy, avec beaucoup plus de raison, avait colloquée dans son genre *Cantharis*.

1775. Cet exemple de Forster fut suivi par Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*. Dans cet ouvrage, l'auteur danois, morcela encore davantage le genre linnéen *Meloe*. Il conserva, sous ce nom, les espèces ayant les caractères tracés par l'entomologiste de Paris; adopta le genre *Cerocoma* de ce dernier; transforma en *Lytta* les insectes analogues à la première espèce des *Cantharis* du même auteur; créa les genres *Mylabris*, *Apalus* et *Zonitis*, composés d'insectes se rapportant à notre Tribu des VÉSICANTS, et celui de *Notoxus*, rentrant dans notre précédente Tribu.

1775. Dans le même temps, de Géer, dans le tome 4 de ses *Mémoires* <sup>(1)</sup>, comprenait sous le nom de *Cantharis*, correspondant à celui de *Meloe* de Linné, nos VÉSICANTS connus de lui, à part une espèce rejetée parmi les Pyrochres <sup>(2)</sup>.

1781. Schrank, au contraire, dans son *Enumeratio* <sup>(3)</sup>, appliqua le nom de *Meloe* aux espèces comprises dans les genres *Lytta*, *Mylabris* et *Notoxus*, de Fabricius, et donna le nom générique de *Proscarabæus* à celles que le professeur danois, à l'exemple de Geoffroy, avait enfermées dans son genre *Meloe*.

Mais Schrank ne trouva pas d'imitateurs. Les écrivains postérieurs à l'apparition de son ouvrage, jusque vers la fin du dix-huitième siècle, suivirent en général la marche de Fabricius ou de Geoffroy, à part un petit nombre qui n'osèrent s'écarter de celle de Linné.

1789. Olivier, en adoptant, dans le tome 4 de l'*Encyclopédie méthodique*, le genre *Apale* de Fabricius, y comprit les espèces de *Zonitis* du même auteur, dont il donna la description.

1796. Latreille, dans son précis des *Caractères génériques des Insectes*, c'est-à-dire dans son premier essai de classification, fit entrer ceux qui nous occupent dans sa neuvième division, renfermant des Coléoptères ayant cinq articles aux tarses antérieurs et intermédiaires et quatre aux postérieurs; les antennes insérées à découvert,

(1) Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, Stockholm, 1732-1778 7 vol. in 4.

(2) L'*Apalus bimaculatus*.

(3) Enumeratio Insectorum Austriae indigenorum. Augustae Vindelicorum. 1781, in-8. fig.

soit filiformes ou sétacées, à derniers articles aussi longs ou presque aussi longs que les autres, soit moniliformes, à dernier article renflé, avec une pointe oblique. Les genres *Zonitis* et *Cerocoma* firent partie de la onzième famille : les genres *Apale*, *Cantharide*, *Meloe* et *Mylabre* composèrent la treizième.

1798. Schrank, dans sa *Fauna boica*, entraîné par l'exemple des autres écrivains, abandonna le nom générique de *Proscarabæus* pour celui de *Meloe*, et rendit à son *Meloe vesicatorius* la dénomination générique de *Lytta*, introduite par Fabricius.

Jusqu'alors les Coléoptères avaient été principalement répartis en sections, soit d'après la forme de leurs antennes, à l'instar de Linné et de Fabricius, soit en raison du nombre apparent des articles de leurs tarses, à l'imitation de Geoffroy, de De Géer et Olivier. Latreille seul, dans son essai encore assez imparfait, avait tenté de les partager en familles. Mais l'essor était donné, et l'on ne pouvait manquer de faire désormais pour les animaux ce qui avait été pratiqué avec bonheur pour les végétaux.

1800. M. C. Duméril, en publiant les *Leçons d'anatomie comparée* de Georges Cuvier, y joignit des tableaux de classification. Le huitième de ceux-ci comprit celle des Insectes. Il partagea les Coléoptères ayant cinq articles aux quatre tarses antérieurs et quatre à ceux de derrière en deux familles : celle des *Lucifuges*, à élytres dures, et celle des *Vésicants* à élytres molles. Les Articulés qui nous occupent firent nécessairement partie de ces derniers, conjointement avec d'autres, qui depuis ont servi à constituer d'autres familles.

Dans son *Exposition d'une méthode naturelle pour la classification des Insectes*, présentée peu de temps après à la Société philomatique, les Coléoptères ayant un article de moins aux tarses postérieurs qu'aux autres, furent répartis en trois familles, comme nous l'avons dit précédemment (1). Nos VÉSICANTS entrèrent dans celle des EPISPASTIQUES.

1804. Latreille, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, avait partagé (2) les Coléoptères dont les tarses de devant et ceux du milieu ont cinq articles, et les postérieurs quatre, en deux tribus : les OBSCURS et les VERSICOLORS. Ces derniers furent divisés en quatre familles, dont la seconde, ou celle des *Cantharidies*, correspond à notre Tribu des VÉSICANTS. Le célèbre entomologiste de Brives avait

(1) Voy. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (LATIGÈNES) p. 3.

(2) Voy. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (LATIGÈNES) p. 4.

ainsi, le premier, saisi les liens intimes qui unissent ces insectes, et signalé l'un des caractères servant à les faire reconnaître entre les Coléoptères voisins, celui d'avoir les crochets des tarses bifides ou fendus longitudinalement. Dans cet ouvrage, le savant écrivain établissait deux nouvelles coupes : celle d'*OEnas*, dont les espèces sont étrangères à la France, et celle de *Sitaris*, ayant pour type une espèce comprise par Geoffroy dans son genre *Cantharis* et colloquée par Forster et par Fabricius avec les insectes qui composent notre Tribu des ANGUSTIPENNES.

Latreille partagea ses CANTHARIDIÉS en deux sections :

1<sup>o</sup> Antennes moniliformes.

(Genres *Mylabris*, *Cerocoma*, *Meloe*, *OEnas*.)

2<sup>o</sup> Antennes à articles cylindriques ou cylindro-coniques.

(*G. Cantharis*, *Sitaris*, *Zonitis*, auquel il réunissait le *G. Apale*, dont le type lui était inconnu).

Il n'apporta aucune modification à ce travail dans son *Genera* (1807).

1806. M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, appliqua des noms aux principales sections établies parmi les Coléoptères, par Geoffroy. Celle des HÉTÉROMÉRÉS (appelés plus tard HÉTÉROMÈRES par Latreille), fut partagée en cinq familles dont nous avons précédemment donné le tableau (1). Celle des EPISPASTIQUES comprit non seulement nos VÉSICANTS, mais nos COLLIGÈRES et quelques autres Coléoptères étrangers à ces deux Tribus. Elle fut divisée de la manière suivante (2) :

#### GENRES.

α. Antennes en masse.

β. Articles au nombre de neuf. Corps métallique

*Cerocomae.*

ββ. Articles au nombre de onze. Corps non métallique

*Mylabre.*

αα. Antennes non en masse.

γ. Antennes moniliformes.

δ. A. Articles très-réguliers.

ε. Corselet cornu.

*Notoxe.*

εε. Corselet simple.

*Anthice.*

δδ. Antennes à articles irréguliers.

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (LATIGÈNES) p. 5.

(2) Zool. analyt. p. 213.

- ζ. Coudées au milieu ; pas d'ailes. *Meloe.*  
 ζ. Le dernier plus long.  
 η. Corselet large. *Dasyte.*  
 ηη. Corselet étroit. *Lagrie.*  
 γγ. Antennes en fil.  
 θ. Aussi longues que la moitié du corps.  
 ι. A deux articles courts. *Cantharide.*  
 u. A article égaux. *Zonite.*  
 θθ. Aussi longues que le tiers du corps. *Apale.*

M. Duméril avait laissé le genre *Sitaris* avec ses ANGUSTIPENNES ou STÉNOPTÈRES.

1807. Illiger, dans le t. 6, p. 333, de son *Magazin* <sup>(1)</sup>, séparait des *Zonitis* quelques espèces sous le nom générique de *Nemognatha*.

1809. Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, changea peu de choses aux dispositions de sa famille des *Cantharidies*, au moins en ce qui regardait les espèces européennes ; il adopta le genre *Nemognatha* d'Illiger, et celui d'*Apalus* de Fabricius, auquel il réunit ses *Sitaris*. Voici le tableau donné par ce savant :

α Antennes en massue ou grossissant très-sensiblement vers l'extrémité.

(G. *Cerocomia*, *Mytabris*.)

αα Antennes de la même grosseur ou plus menues à l'extrémité.

β. Antennes de la longueur du corselet au plus, composées d'articles courts, plus globuleux que cylindriques ou qu'obconiques.

γ. Elytres couvrant tout l'abdomen, en carré long et à suture droite (G. *OEnas*.)

γγ. Elytres ne couvrant qu'une partie de l'abdomen, courtes, ovales, divergentes à la suture ; (point d'ailes ; abdomen très-grand et mou ; antennes souvent irrégulières dans les mâles). (G. *Meloe*.)

ββ. Antennes plus longues que le corselet, formées d'articles cylindriques ou obconiques. (G. *Cantharis*, *Zonitis*, *Nemognatha*, *Apalus*.)

1810. Gyllenhal, avons-nous dit précédemment <sup>(2)</sup>, avait suivi à peu de chose près l'exemple de M. Duméril, pour établir les limites de sa famille des MÉLOÏDES, c'est-à-dire qu'il y avait admis les insectes de notre Tribu des COLLIGÈRES, et une partie de ceux qui constituent celle des LATIPENNES.

(1) *Magazin fuer Insektenkunde*, 1802-1807, 6 vol. in-8.

(2) *Hist. nat. des Coléopt.* (BARBIPALPES) p. 13.

1812. Delamarek, dans l'extrait de son *Cours de Zoologie* <sup>(1)</sup>, avait partagé les Hétéromères en deux sections principales :

1° Crochets des tarses entiers ou simples (TÉNÉBRIONITES).

2° Crochets des tarses bidentés ou unidentés (CANTHARIDIENS).

Ces derniers furent eux-mêmes divisés en deux groupes :

1° Antennes en scie ou pectinées.

(*G. Mordelle, Rhipiphore, Pyrochlore.*)

2° Antennes non en scie, ni pectinées.

(*G. Notoxe, Cistèle, Cerocome, Apale, Mylabre, Cantharide, Meloe.*)

1815. Leach, dans la première partie du t. 9 de l'Encyclopédie d'Edimbourg, publiée par Brewster, partagea la cinquième tribù des HÉTÉROMÈRES ou celle des CANTHARIDÉES, en trois familles :

1<sup>e</sup> *Cérocomatides*. Antennes en massue, ou graduellement plus épaisses vers l'extrémité.

GENRES.

α. Antennes très-irrégulières chez le ♂. Elytres horizontales.

*Cerocoma.*

αα. Antennes terminées par une massue arquée. Elytres infléchies.

*Mylabris.*

2<sup>e</sup> *Méloïdes*. Antennes à peu près d'égale grosseur, aussi longues ou plus longues que le prothorax, composées d'articles globuleux ou obconiques.

β. Elytres couvrant tout l'abdomen, à suture droite.

*Oënas.*

ββ. Elytres couvrant seulement une partie de l'abdomen.

*Meloe.*

3<sup>e</sup> *Cantharides*. Antennes composées d'articles cylindriques ou obconiques, plus longues que le prothorax.

γ. Elytres allongées, parallèles, couvrant tout l'abdomen.

δ. Antennes à premier article plus long que le quatrième ; le deuxième court.

*Cantharis.*

δδ. Antennes à premier article de même longueur que le troisième : le deuxième un peu plus court.

ε. Mâchoires ni allongées, ni filiformes et courbées.

*Zonitis.*

εε. Mâchoires allongées, filiformes et courbées.

*Nemognatha.*

γγ. Elytres brusquement rétrécies vers l'extrémité.

*Apalus.*

---

(1) Extrait du cours de Zoologie du Muséum d'Histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres, Paris, 1812 in-8.

1817. Latreille retouchait, dans le t. 3 du *Règne Animal* par Cuvier, sa classification précédente des Coléoptères Hétéromères. Le genre *Apale*, dont il ne connaissait pas l'espèce, fut placé sur les indications de De Géer, dans la première division de sa famille des TRACHÉLIDES, à côté des *Pyrochres*.

La cinquième division de la même famille, correspondant à son ancienne famille des CANTHARIDIES, caractérisée par les crochets des tarses profondément divisés ou doubles et sans dentelures en dessous <sup>(1)</sup>, fut peu modifiée. L'illustre auteur y créa le genre *Hyclee*, indiqué plus tard dans le Catalogue du comte Dejean sous le nom de *Dices* <sup>(2)</sup>, et il y introduisit celui de *Nemognatha*, créé par Illiger. Il divisa ces insectes de la manière suivante :

## GENRES.

- α. Antennes plus grosses vers le bout ou en massue.
- β. Régulières dans les deux sexes.
  - γ. De onze articles. *Mylabris*.
  - γγ. De neuf articles. *Hycleus*.
  - ββ. Irrégulières chez le ♂. *Cerocoma*.
- αα. Antennes de même grosseur ou amincies vers le bout.
  - δ. Antennes grainées.
    - ε. Coudées, plus longues que la tête, et terminées par une tige en fuseau ou cylindrique, composée des neuf derniers articles. *OEnas*.
    - εε. Droites et sans coudée remarquable <sup>(3)</sup> de la longueur au moins de la tête et du corselet. Point d'ailes. *Meloe*.
  - δδ. Antennes droites, en forme de fil, de la longueur au moins de la tête et du corselet. Des ailes.

Ces derniers, compris sous le nom de *Cantharis*, furent partagés en quatre sous-genres :

- ζ. Etuis non fortement rétrécis en pointe.
- η. Antennes notablement plus courtes que le corps, à deuxième article court. Palpes maxillaires plus gros à leur extrémité. *Cantharis*.

<sup>(1)</sup> Latreille n'avait pas observé que les crochets des tarses de quelques-uns, ceux des *Zonitis*, par exemple, ont l'une de leurs branches dentelée ou pectinée.

<sup>(2)</sup> *Caval*, (1821) p. 74.

<sup>(3)</sup> Caractère inexact pour les ♂ de diverses espèces de *Meloe*.

- xx. Antennes aussi longues que le corps, à deuxième article aussi long que la moitié du suivant. Palpes maxillaires filiformes.
0. Mâchoires non longuement prolongées. *Zonitis.*
66. Mâchoires des ♂ très-prolongées, filiformes et courbées en dessous. *Nemognatha.*
- xx. Etais fortement rétrécis en pointe vers leur extrémité. *Sitaris.*

1817. Dans la même année, de Lamarek, dans le t. 4 de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, où il s'éloignait peu du travail de Latreille, partageait ainsi sa division des TRACHÉLITES :

- α. Crochets des tarses simples ou sans dentelures (les *Polytypiens*). (G. *Notoxe*, *Scaptie*, *Pyrochre*, *Rhipiphore*, *Mordelle*, *Anaspe*, *Apale*.)
- αα. Crochets des tarses doubles ou profondément divisés et sans dentelures en dessous (les *Cantharidiens*). (G. *Mytabre*, *Cérocome*, *Oënas*, *Meloe*, *Cantharide*, *Zonite*.)

1819. Latreille, dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, partagea sa famille des TRACHÉLIDES en cinq tribus : 1<sup>o</sup> *Pyrochroïdes*; 2<sup>o</sup> *Mordellones*; 3<sup>o</sup> *Anthicides*; 4<sup>o</sup> *Horiales* <sup>(1)</sup>; 5<sup>o</sup> *Cantharidies*. Ayant alors eu l'occasion de voir en nature le type du genre *Apale*, il éloigna cette coupe de la tribu des *Pyrochroïdes*, pour la faire rentrer dans celle des *Cantharidies* <sup>(2)</sup>.

1825. Dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, Latreille élaborait de nouveau <sup>(3)</sup> sa classification des HÉTÉROMÈRES. Sa quatrième famille ou celle des *Trachélides* s'enrichit de la tribu des *Lagriaires*; placés auparavant parmi les *Sténélytres*, près des *Mélandryes*. Les *Trachélides* se trouvèrent donc composés de six tribus, au lieu de cinq, savoir : *Lagriaires*, *Pyrochroïdes*, *Mordellones*, *Anthicides*, *Horiales*, *Cantharidies*. Cette dernière s'accrut nominativement du genre *Lydus*, proposé par Mégerle et déjà indiqué dans le Catalogue du comte Dejean <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Insectes exotiques.

<sup>(2)</sup> 1819, M. Duméril, dans le t. 15 du *Dictionnaire des sciences naturelles*, ne changea rien à la classification de sa famille des *Epispastiques*, telle qu'il l'avait donnée dans sa *Zoologie analytique*.

<sup>(3)</sup> Voy. Hist. nat. des Coléopt. (LATIGÈNES) p. 9.

<sup>(4)</sup> Catal. (1821) p. 75; et deux autres genres formés à l'aide d'insectes exotiques; *Decatoma* (DEJEAN) et *Gnathium*, KIRBY.

1829. Dans la deuxième édition du *Règne animal*, il ne fit plus mention du genre *Lydus*, et il apporta quelques modifications aux caractères génériques de ses CANTHARIDIES ou VÉSICANTS :

- α. Palpes maxillaires et antennes très-irréguliers chez les ♂ : les antennes de neuf articles (♂ ♀), dont le dernier très-grand, en forme de tête ovoïde. *Cerocoma.*
- αα. Palpes maxillaires réguliers (♂ ♀). Antennes communément de onze articles, ou en massue quand elles ont un ou deux articles de moins.
- β. Antennes régulières et grenues, jamais guère plus longues que la moitié du corps.
- γ. Deux ou trois articles des antennes réunis, dans les ♀ au moins, en massue épaisse et ovoïde. *Hycleus.*
- γγ. Antennes en massue, de onze articles distincts. *Mytabris.*
- γγγ. Antennes presque de même grosseur partout. *OEnas.*
- ββ. Antennes de onze articles, presque de même grosseur partout, ou plus menues vers leur extrémité, et souvent beaucoup plus longues que la tête et le corselet.
- δ. Point d'ailes; étuis ovales ou triangulaires, se croisant dans une portion de leur côté interne, ne recouvrant que partiellement l'abdomen. *Meloe.*
- δδ. Des ailes. Elytres de conformation ordinaire.
- ε. Elytres non rétrécies.
- ζ. Deuxième article des antennes beaucoup plus court que le suivant. Dernier article des palpes maxillaires sensiblement plus gros. *Cantharis.*
- ζζ. Deuxième article des antennes égal à la moitié du suivant. Palpes maxillaires filiformes.
- η. Lobe terminal des mâchoires du ♂ non prolongé en une sorte de filet, long, soyeux et courbé. *Zonitis* <sup>(1)</sup>.
- ηη. Lobe terminal des mâchoires des ♂ terminé par une sorte de filet long, soyeux et courbé. *Nemognatha.*
- εε. Elytres brusquement rétrécies, laissant à découvert une portion des ailes. *Sitaris.*

---

(1) Il y joignait le *G. Apale*.

1832. Stephens, dans ses *Illustrations*, partagea la famille des CANTHARIDÉES de Leach de la manière suivante :

- α. Flytres généralement plus courtes que l'abdomen, largement déhiscentes à leur partie postérieure. Ailes nulles.  
β. Antennes plus grosses dans le milieu. *Proscarabaeus*\*
- ββ. Antennes filiformes ou plus grosses vers l'extrémité. *Meloe*.
- αα. Elytres allongées, linéaires, à suture droite. Ailes amples.  
γγ. Palpes maxillaires à dernier article subovale. *Cantharis*.
- γγ. Palpes maxillaires à dernier article sécuriforme. *Sybaris*.

1839. Dans son *Manuel*, il ajoute à cette famille le *G. Sitaris*, placé auparavant dans celle des OEDÉMÉRIDES.

1840. M. de Castelnau, dans le tome 2 de son *Histoire naturelle des insectes Coléoptères*, divisa les TRACHÉLIDES de Latreille en trois tribus ; la troisième, ou celle des EPISPASTIQUES, correspondant aux CANTHARIDIES de l'entomologiste de Brives, fut partagée en trois groupes :

1<sup>o</sup> *Mylabrites*. Antennes en massue ou grossissant d'une manière invisible, mais très-notable vers leur extrémité. Mâchoires ordinaires. (*G. Cerocoma*, *Hycleus*, *Mylabris*, *Lydus*).

2<sup>o</sup> *Cantharidites*. Antennes filiformes ou plus grêles vers leur extrémité. Mâchoires ordinaires.

(*G. Aenas*, *Cantharis*, *Lytta*, *Zonitis*, (*Zonitis* et *Apalus*), *Meloe*, *Sitaris*).

3<sup>o</sup> *Nemognathites*. Antennes non renflées vers l'extrémité. Mâchoires se prolongeant en deux longs fils. (*G. Nemognatha*).

1845. M. E. Blanchard, dans le tome 2 de son *Histoire des insectes*, parlagea ainsi que suit, sa famille des *Cantharidides*.

#### GENRES.

1<sup>er</sup> groupe. *Mélœites*. Antennes moniliformes. Corps dépourvu d'ailes sous les élytres.

*Meloe*.

2<sup>e</sup> groupe. *Mylabrites*. Antennes renflées vers l'extrémité. Corps pourvu d'ailes.

1. Antennes de neuf articles : le deuxième offrant dans les ♂ une grande expansion foliacée.

*Cerocoma*.

2. Antennes renflées en bouton à l'extrémité, de onze articles : les deux, trois ou quatre derniers quelquefois soudés ensemble.

*Mylabris*.

3. Antennes longues, de onze articles, grossissant un peu vers l'extrémité.

*Lydus*.

3<sup>e</sup> groupe. *Cantharidites*. Antennes un peu grenues, sans renflement sensible vers l'extrémité.

- |                                                                                                                              |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Antennes très-courtes, en forme de fuseau.                                                                                | <i>Stas.</i>      |
| 2. Antennes longues, un peu épaissies vers l'extrémité.                                                                      | <i>Cantharis.</i> |
| 3. Antennes longues, amincies vers l'extrémité. Palpes maxillaires à dernier article plus gros que les précédents.           | <i>Lytta.</i>     |
| 4. Antennes longues, grêles, filiformes. Palpes à dernier article cylindrique.                                               | <i>Zonitis.</i>   |
| 5. Antennes aussi longues que le corps, à articles allongés et aplatis. Elytres un peu atténuées à la base et à l'extrémité. | <i>Apalus.</i>    |
| 6. Antennes filiformes. Elytres très-rétrécies vers l'extrémité.                                                             | <i>Sitaris.</i>   |

4<sup>e</sup> groupe. Mâchoires prolongées en deux longs appendices filiformes.

- |                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| 1. Antennes filiformes. | <i>Nemognatha.</i> |
|-------------------------|--------------------|

1845. M. L. Redtenbacher, dans son travail sur les *Genres de la Faune des insectes d'Allemagne, rangés d'après une méthode analytique*, divisa de la manière suivante sa famille des CANTHARIDES.

- |                                                                                                                           | GENRES,           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| α. Crochets des tarses offrant chacun la plus grosse de leurs branches pectinée.                                          |                   |
| β. Antennes sétacées, à articles arrondis.                                                                                | <i>Zonitis.</i>   |
| ββ. Antennes sétacées, à articles faiblement déprimés, et faiblement élargis vers leur extrémité.                         | <i>Apalus.</i>    |
| αα. Crochets des tarses offrant chacun leurs deux branches simples.                                                       |                   |
| γ. Sans ailes. Elytres à suture arquée.                                                                                   | <i>Meloe.</i>     |
| γγ. Ailes. Elytres à suture droite.                                                                                       |                   |
| δ. Antennes en massue ou entièrement irrégulières.                                                                        |                   |
| ε. Antennes de onze articles, pareillement conformées dans les deux sexes.                                                | <i>Mylabris.</i>  |
| εε. Antennes de neuf articles, en massue, avec le dernier article très-grand (♂), entièrement irrégulières chez la ♀ (1). | <i>Cerocomia.</i> |

---

(1) M. L. Redtenbacher, sans doute par une faute d'impression, donne ici à la ♀ le caractère particulier au ♂.

δδ. Antennes passablement épaisses, filiformes, rarement courtes et plus grêles vers l'extrémité. Labre échancré.

ζ. Antennes filiformes ou sensiblement épaissies vers l'extrémité.

*Cantharis.*

ζζ. Antennes plus courtes, plus grêles vers l'extrémité.

*Epicauta.*

1849. Le même auteur, en publiant sa *Faune d'Autriche*, n'apporta d'autre changement à cette disposition que de supprimer le genre *Apale*.

1849. La même année, en énumérant les Coléoptères reçus d'un voyage de M. Handschuh, dans le midi de l'Espagne, M. de Motschoulsky indiqua dans les Vésicants trois divisions fondées sur les différentes formes des antennes, savoir : OBÉSICORNES (*Mylabris*, *Dices*) ; LOBATICORNES (*Meloe*) ; GRACILICORNES (*Zonitis*, etc.).

Enfin M. J. Leconte, dans son Synopsis des Méloïdes des États-Unis <sup>(1)</sup>, a divisé de la manière suivante les genres des Vésicants, en nous bornant à faire entrer dans ce tableau ceux qui appartiennent à notre pays.

A. Ongles non dentelés.

β Elytres courtes, imbriquées ; ongles fendus.

*Meloe.*

ββ. Elytres entières, non sou lées ; ongles fendus.

*Lytta.*

AA. Ongles dentelés, munis d'un appendice.

γ. Mâchoires allongées.

*Nemognatha.*

γγ. Mâchoires courtes.

δ. Appendice des ongles filiforme. Antennes filiformes.

*Zonitis.*

Il nous resterait à indiquer ici les divers entomologistes qui se sont occupés des insectes de cette Tribu, ceux surtout qui ont contribué aux progrès de la science, en augmentant par leurs découvertes le nombre des espèces, si leurs noms et leurs travaux ne devaient pas se retrouver dans la partie synonymique.

Cependant cette Révision serait incomplète, si nous ne mentionnions ici les travaux spéciaux entrepris sur les Coléoptères qui nous occupent.

(1) Synopsis of the *Meloides* of the United States (in Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia t. 6. (1854) p. 328. — Voyez aussi : CH. H. BOHEMAN, Berättelse om framstegen i Insekternas etc., Natural historia, 1853-1854, p. 97.

1793. Meyer <sup>(1)</sup> essaya, le premier, de donner une Monographie du genre *Meloe*.

1810. Leach <sup>(2)</sup>, dans un Mémoire lu le 10 juin 1810, à la Société Linnéenne de Londres, mais publié seulement trois ans plus tard, fit connaître les espèces britanniques du même genre, et deux autres exotiques. Dans ce travail il rendit non-seulement service à la science, soit par des descriptions faites avec plus de soin, soit par des aperçus nouveaux; mais encore en rétablissant la synonymie erronée de quelques-uns de ces Hétéromères.

1813. Quelques années plus tard, il perfectionna cet essai, en y ajoutant de nouvelles observations <sup>(3)</sup> et la description de six autres espèces exotiques.

1812. Tauscher <sup>(4)</sup>, l'année précédente, avait donné l'Enumération et la Description des insectes de la famille des *Cantharidies*, observés par lui en Russie.

1813. Bilberg, s'attachant d'une manière particulière aux *Mylabres*, fit paraître sur ces Coléoptères <sup>(5)</sup> une Monographie, utile encore de nos jours, pour la connaissance de ces petits animaux.

1827. J.-B. Fischer, dans une Dissertation inaugurale, reproduisit la Description des espèces connues de la majeure partie des genres des Vésicants <sup>(6)</sup> et donna le caractère de quelques-unes inédites.

1829. Le docteur Frédéric Gebler publia, dans le Recueil des travaux de la Société des Naturalistes de Moscou, un Mémoire sur les

(1) Frid. Alb. Ant. Meyer, Tentamen Monographiae Generis *Meloes*. Göttingae, 1793, in-8 (52 pages).

(2) An Essay on the British Species of the Genus *Meloe*, with Descriptions of two exotic Species, By William Elford Leach. (in the Transactions of the Linnean Society of London, t. XI, 1<sup>re</sup> part. (1813) p. 33-48 et 2 planches, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> du volume).

(3) Further Observations on the Genus *Meloe*, with Descriptions of Six Exotic Species. By William Elford Leach (in Transact. etc., t. XI, 2<sup>e</sup> part., 1813, p. 242-231 et une planche, la 18<sup>e</sup> du volume).

(4) Enumeratio et Descriptio Insectorum e familia *Cantharidiarum*, quæ in Russiâ observavit A. M. Tauscher (in Mémoires de la Société imper. des Natur. de Moscou, t. 3 (1812) in-4° p. 129-144, et 2 pl. (les n<sup>os</sup> 10 et 11 du volume).

(5) Monographia *Mylabridum*, auctore Gustav. Johan. Bilberg. Holmiae (1813 in-8° (74 pages non compris l'Index, et 7 planches col.).

(6) Tentamen conspectus *Cantharidiarum*. Dissert. inaugur. quam subjecit Joan. Baptist. Fischer. Monachii 1827 in-4° (26 pages.)

*Mylabrides* de la Sibérie occidentale, qui peut être consulté avec fruit, pour quelques-unes de nos espèces de France <sup>(1)</sup>.

1830-1833. MM. Brandt et Ratzeburg <sup>(2)</sup> comprirent un certain nombre de nos Vésicants dans leur beau travail de Médecine zoologique, et joignirent à des descriptions et à des figures soignées, des détails savants sur leur histoire et leur anatomie.

1832. En même temps qu'il élaborait l'ouvrage précédent, M. Brandt <sup>(3)</sup> s'associait à Erichson pour donner conjointement avec ce dernier, une Monographie des Meloés, la plus complète et la plus soignée qui eût encore paru.

1837. Enfin M. Chevrolat, dans la Revue de M. Silbermann, fit paraître sur les *Mylabrides* <sup>(4)</sup> de Barbarie, un travail riche de descriptions d'espèces nouvelles, travail dans lequel figurent des Vésicants qui sont propres à notre pays aussi bien qu'au sol africain.

Les Insectes de cette Tribu ont exercé le scalpel de divers anatomistes. Outre les ouvrages généraux d'anatomie comparée, tels que celui de Cuvier <sup>(5)</sup>, et les beaux Mémoires de M. Léon Dufour <sup>(6)</sup>, Andouin <sup>(7)</sup>,

(1) Des *Mylabrides* de la Sibérie occidentale et des confins de la Tartarie, par le Dr Frédéric Gebler (*in* Nouveaux Mémoires de la Société imp. des Naturalistes de Moscou t. 1. (le 7<sup>e</sup> de la collect.), 1829, p. 145-171).

(2) Medizinische Zoologie, oder getreue Darstellung und Beschreibung der Thiere die in Arzneimittellehre in Betracht kommen, in systematischer Folge herausgegeben, von Dr J. F. Brandt und Dr J. T. C. Ratzeburg. Berlin 2 vol. in-4<sup>o</sup> fig. (1<sup>er</sup> vol. 1829, 23 planches; 2<sup>e</sup> vol. 1833, 36 planches (les 1<sup>ère</sup> et 29<sup>me</sup> en deux planches, plus une planche supplémentaire au t. 1<sup>er</sup>; total 59 planches).

(3) Monographia generis *Meloes*, auctoribus Dr. J. F. Brandt et W. F. Erichson, cum tabula picta. (Présenté à l'académie des Curieux de la Nature, le 23 août 1833 — *in* Nova Acta physico-medica Academiae caesareae Leopoldino-Carolinae Naturae Curiosorum, t. 16 1<sup>e</sup> partie (6<sup>e</sup> tome de la 2<sup>me</sup> décade). *Vratislaviae et Bonnae* 1832 in-4<sup>o</sup> p. 101-142 et 1 pl. (la 8<sup>e</sup> du volume). — Il y en a eu des tirés à part. (p. 1-42 et 1 pl.)

(4) Descriptions de *Mylabrides* de Barbarie, par M. Auguste Chevrolat (*in* Revue Entomologique publiée par Gust. Silbermann. *Strasbourg*, in-8. (t. 5 (1837), pag. 266-279).

(5) Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiées par MM. C. Duméril et Duvernoy. Paris 1800-1805, 5 vol. in-8.

(6) Voy. Annales des Sc. natur. t. 3. (1824), p. 486-487 et pl. 31. — t. 5. (1825), p. 277. — t. 6. (1825), p. 130 et pl. 8. — t. 8. (1826), pl. 19, 23, 27, 33, 36 à 40 et pl. 21 bis.

(7) Prodrôme d'une Hist. nat. chimique, pharm. et médic. des Cantharides. Thèse

M. Brandt (1), conjointement avec ses collaborateurs, MM. Ratzeburg et Erichson, et divers autres auteurs ont donné sur plusieurs de ces insectes des détails anatomiques précieux à consulter pour connaître l'organisation interne de ces petits animaux.

Ces insectes peuvent être partagés en trois familles :

Familles.

|         |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Elytres | ne se recouvrant pas à la suture, mais aussi longuement prolongées, ou à peu près que l'abdomen ; n'embrassant pas les côtés de celui-ci. Ailes existantes. | se croisant un peu à la suture après l'écusson, déhiscentes ensuite ; repliées en dessous latéralement, sur environ la première moitié de leur longueur, généralement plus courtes que l'abdomen. Ailes nulles. Corps oblong ou allongé ; mou ; ordinairement de couleur obscure. | MELOIDIENS.    |
|         |                                                                                                                                                             | Antennes terminées en massue, à dernier article le plus long et notablement plus gros que les autres. Tête plus longue depuis les vertex jusqu'à la base des antennes, que depuis ce point jusqu'à sa partie antérieure. Elytres non en courbe rentrante, à leur côté externe.    | MYLABRIENS.    |
|         |                                                                                                                                                             | Antennes subfiliformes, soit grossissant progressivement à peine, soit graduellement plus minces vers l'extrémité ; à articles trois à onze plus longs que larges.                                                                                                                | CANTHARIDIENS. |

Paris, Didot jeune, 1826 in-8. — Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Cantharides. (in Annales des Sc. nat. t. 9, (1826). p. 51 à 58, pl. 42 et 43.

(1) Monographia generis Meloes (in Act. acad. Natur. Curios. t. 16 part. 1. p. 106 et suiv.) — Medicinische Zoologie, t. 2. Berlin 1833 in-8.

Voyez encore :

RANDHOR, Abhandl. über die Verdauungswerkzeuge der Insekten, (publié par la Société des Natur. de Halle) Leipzig, 1811, gr. in-4<sup>o</sup> (30 pl.).

MECKEL (Joh-Friedr.) Beiträge z. vergleich. Anatomie. Leipzig 1808-12. 2 vol. gr. in 8.

HEUSINGER's (Johan. Chr. C. Friedr.) Zeitschrift f. organ. Phys. Eisenach, 1827-28, 3 vol. gr. in-8. (47 pl.)

SIEBOLD. (Ch. Theod.) et STANNIUS, Lehrb. der vergl. Anatomie Berlin, 1845. trad. par MM. A. SPRING et TH. LACORDAIRE Paris 1849 2 vol. in-24.

## PREMIERE FAMILLE.

**MELOÏDIENS.**

**CARACTÈRES.** *Elytres* se croisant un peu à la suture après l'écusson, déhiscentes ensuite; repliées en dessous, latéralement, sur environ la première moitié de leur longueur; généralement plus courtes que l'abdomen. *Ailes* nulles. *Corps* oblong ou allongé; mou; ordinairement de couleur obscure.

Ces insectes peuvent être réduit au genre suivant :

Genre *Meloe*, MELOÉ; Linné (1).

(*Mel*, miel; *oleum*, huile (2).)

**CARACTÈRES.** *Antennes* insérées vers le bord antéro-interne des yeux, un peu en arrière de la suture frontale; courtes ou médiocres; de onze articles; de formes variables, souvent presque de même grosseur ou rétrécies vers l'extrémité (3), quelquefois plus grosses vers celle-ci (4), d'autres fois renflées dans le milieu, et anguleuses chez les ♂ (5); à premier article renflé, obconique ou ovale; le deuxième court: le troisième généralement plus grand que le suivant: les quatrième à dixième tantôt moins longs que larges (6), tantôt plus longs que larges (7): le dernier généralement ovale oblong et rétréci en

(1) LINNÉ, Syst. Natur. 10<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 419. — *Id.* 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 679.

(2) Parce qu'ils laissent fluer de leurs articulations un liquide oléagineux, soit comme mielleux, soit de la couleur du miel (à *melleo pinguique sudore affatim extillante*, MOURET, Insector. Theatr. Londini 1654, in-fol. p. 162.). OLIVIER, avec moins de raison, fait provenir le mot *Meloé* du grec μέλας, noir, parce que la plupart des espèces ont une couleur noire ou obscure (Voy. OLIV. Encycl. myth. t. 7. p. 647, et Entomol. t. 2. n<sup>o</sup> 45. p. 1.).

(3) *M. cicatricosus*, *purpurascens*, *rugosus*, etc.

(4) *M. brevicollis*.

(5) *M. proscarabæus*.

(6) *M. brevicollis*.

(7) *M. scabrosus*, *pygmæus*.

pointe à son extrémité, rarement échancré <sup>(1)</sup>. *Suture frontale* le plus souvent en angle, quelquefois seulement en arc dirigé en arrière. *Epistome* transversal. *Labre* généralement élargi d'arrière en avant, arrondi à ses angles antérieurs, habituellement échancré en devant. *Mandibules* cornées, épaisses, arquées, tronquées ou souvent presque bifides à l'extrémité et entaillées près de celle-ci. *Mâchoires* à deux lobes à peu près égaux, garnis de poils et comme frangés: l'interne, presque carré: l'externe, biarticulé, arqué sur le précédent. *Palpes maxillaires* de quatre articles comprimés: le premier court: le deuxième obconique, plus long que le troisième: celui-ci faiblement rétréci vers sa base: le quatrième presque d'égale grosseur, obtusément anguleux ou arrondi à son extrémité, parfois presque tronqué. *Menton* élargi d'arrière en avant, tronqué en devant avec les angles arrondis. *Lèvre* presque obcordiforme. *Palpes labiaux* courts; de trois articles: le dernier épais, comprimé, brièvement ovalaire ou suborbiculaire. *Prothorax* ordinairement un peu plus étroit que la tête; presque plan sur le dos; à côtés infléchis en dessous. *Elytres* généralement plus courtes que l'abdomen, quelquefois cependant le recouvrant en entier. *Pieds* assez allongés; plus ou moins robustes. *Trochanters postérieurs* à peine égaux au quart de la longueur des cuisses auxquelles ils servent d'attaches. *Cuisses* et *tibias* comprimés: ceux-ci munis chacun de deux éperons: l'externe des tibias postérieurs, épais, de grosseur égale, arqué ou tronqué et taillé en biseau à son extrémité. *Tarses* garnis en dessous de poils spinosules; à plantule assez courte et piligère. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets divisé longitudinalement en deux branches simples. *Abdomen* composé en dessus de sept arceaux plus ou moins apparents, munis ordinairement chacun dans leur milieu d'une *aire* ou partie cornée: ces aires généralement plus larges d'avant en arrière, couvrant la totalité ou la presque totalité des deux derniers arceaux; formé en dessous, c'est-à-dire sur le ventre, de six ou sept arceaux apparents.

A ces caractères généraux on peut ajouter: premiers articles des antennes marqués de points piligères: les autres brièvement pubescents. *Epistome* corné et marqué de points piligères en arrière, glabre et submembraneux en avant. *Labre* submembraneux à la base, corné et marqué de points piligères sur le reste de sa surface, cilié en devant. *Elytres* souvent rugueuses, ou coriacées, c'est-à-dire offrant

---

(1) *M. majalis*.

l'aspect de la surface d'une écorce. Cuisses et tibias marqués de points piligères.

Les insectes de ce genre, confondus probablement en une seule espèce par la plupart des anciens naturalistes, étaient appelés Ἀνθρακίθαρρος <sup>(1)</sup>, par les Grecs : de là, les noms de *Anticantharus* <sup>(2)</sup>, *Proscarabæus* <sup>(3)</sup> et *Cantharellus* <sup>(4)</sup> en latin, et de *Proscarabé* <sup>(5)</sup> ou de *Faux-scarabé* <sup>(6)</sup>, en français, parce qu'ils ne sont qu'à moitié Coléoptères : leurs élytres ne couvrant qu'une partie de l'abdomen. Sous ce rapport, comme l'ont observé quelques-uns, ils se rapprochent des Staphylinus et des Forficules, nommés par Derham Ἡρμιόλεσπτεροι <sup>(7)</sup>.

Les insectes de ce genre étaient aussi appelés Ἐλαικάνθαρος <sup>(8)</sup>, d'où sont venus les noms de *Oleocantharus* <sup>(9)</sup>, *Cantharus unctuosus* <sup>(10)</sup>, *Cantharis unctuosa* <sup>(11)</sup>, *pinguiculus* <sup>(12)</sup> en latin, et de *Scarabé onctueux* <sup>(13)</sup>, ou de *Scarabé onctueux des maréchaux*, en français, en raison du fluide onctueux qu'ils font couler de diverses articulations <sup>(14)</sup>.

L'apparition, au printemps, de l'une des espèces les plus communes, a fait donner, principalement en Allemagne, soit à celle-ci, soit à toutes celles du même genre, le nom de *Scarabæus majalis*, *l'er de mai* ou *Scarabé de mai* <sup>(15)</sup>.

(1) VOY. MOUFET, Theatr. Insector. Londini, 1634, in-fol. p. 162.

(2) CHARLET, Exercitat. de different. et nomin. Anim. Oxonii, 1677 in-4<sup>o</sup>, p. 46. — GEOFFROY, Mat. medic. (part. zoolog. par Arnault de Nobleville et Salerne) 1756-57, in-12, t. 6. p. 554-557.

(3) MOUFET, loc. cit.

(4) SCHROEDER, Pharmacop. med. chym. Lugduni, 1665, in-4, lib. V. de Insect. p. 740.

(5) GEOFFROY, Hist. abr. des Ins. Paris 1762, p. 577.

(6) En allemand : *Afterkaefer* (J. C. FUESSLIN, Verzeichniss, Zurich, 1775, in-4<sup>o</sup> p. 20) et *Zwitterkaefer* (SULTZER, Abgek. Geschich. de Insekt. Winterthur, 1776, in-4<sup>o</sup>, p. 65).

(7) DERHAM, Théol. phys. trad. de l'angl. Strusbourg, 1769, in-8<sup>o</sup>, p. 514.

(8) MOUFET, loc. cit., p. 162.

(9) LESSER, Théol., p. 235. — *Id.*, trad. f. par Lyonnet, Paris, 1845, t. 1. p. 197.

(10) SCHROEDER, Pharmac., loc. cit., p. 740.

(11) SCHWENKFELD, Theriotr. siles., p. 554.

(12) AGRICOLA, (voy. Moullet, loc. cit.) — JONSTON, Hist. Ins. p. 74.

(13) VALMONT DE BOMARE, Dict. d'Hist. nat., Paris, 1768, in-4<sup>o</sup>, t. 4, p. 148. — VITET, Médecine vétérinaire, Lyon, 1771, t. 3, p. 350.

(14) On les nomme : en allemand, *Schmaltzkaefer* ; en anglais, *the Oil-Beetle* ; en danois, *Olin-Biller* et *Oliebiller*.

(15) En allemand : *Maywurm* (FUESSLY, Verzeich, Zurich, in-4<sup>o</sup>, p. 20) ; *Meywurm*

Paracelse<sup>(1)</sup> paraît leur avoir donné, le premier, le nom de *Melloes*<sup>(2)</sup> ou *Meloës*<sup>(3)</sup>, sanctionné par Linné, et adopté par tous les entomologistes, depuis ce législateur des sciences naturelles.

Attachés au sol par leur défaut d'ailes, d'une taille généralement assez remarquable pour des Coléoptères, d'une démarche lente et paresseuse, surtout quand l'abdomen est chargé d'œufs, ces insectes, dont quelques espèces sont communes, ont depuis longtemps attiré l'attention des Naturalistes.

Malgré les occasions fréquentes de rencontrer ces animaux, l'histoire des Meloës est restée pendant longtemps en partie inconnue.

Goedart<sup>(4)</sup> le premier fut témoin de la ponte des femelles de ces insectes et vit naître, des œufs, les larves qui en sortirent; mais il ne put parvenir à les élever. Frisch<sup>(5)</sup>, De Géer<sup>(6)</sup> et divers autres Naturalistes ne furent pas plus heureux<sup>(7)</sup>.

(J. H. SULZER, Kennz. d. Insekt, Zurich, 1761, p. 92, no 26); *Majenwurm* (FRISCH, Beschreib, Berlin, in-4<sup>o</sup>, VI<sup>e</sup> part., 1727, p. 14); *Mayling* (GOEZE, Entom. Beytr., t. 1, p. 692); *Maykaefer* (P. L. S. MUELLER, C. LINN., Voll. Natursyst., Nurnberg, t. 5, 1<sup>e</sup> part., 1774, p. 378); *Maywurmkaefer* (SCHAEFFER, Abbild. und Beschreib. Regensburg, 1778, in 4<sup>o</sup>, p. 5). En hollandais: *Meyworm*; en russe: *Mastianska*.

Ils ont aussi été appelés: *Wiesenkaefer* (Scarabé des prés), *Grasskaefer* (Scarabé des gazons), et *Feldkaefer* (Scarabé des champs), parce qu'ils se trouvent dans les prés ou les champs.

(1) PARACELSE (Philippe-Aureole-Theophraste) célèbre médecin et alchimiste; né en 1493, à Einsiedeln, dans le canton de Schwitz, mort à Saltzbourg le 24 sept. 1541.

(2) PARACELSE, de Morbo ex tartar. oriend. in Opera, Geneva, 1658, in-fol., t. 1; p. 447.

(3) PARACELSE, de Vit. lung. chap. XI. de Syron. in Opera, Geneva, 1658, t. 2, p. 61.

(4) GOEDART, Métamorph. nat. ou Hist. d. Ins. (trad. fr.). Amsterdam, 1700, t. 2, exper. 42, p. 180-187, pl. 42.

(5) FRISCH, Beschreib. von allerl. Insekt. in Teutschl. Berlin, pet. in-4<sup>o</sup>, VI<sup>e</sup> part. (1727) p. 14, pl. vi.

(6) DE GÉER, Mém. pour servir à l'Hist. des Ins. Stockholm, in-4<sup>o</sup>, t. 5 (1775) p. 8-12, pl. 1, fig. 5, paquet d'œufs; fig. 6, œuf; fig. 7, larve.

(7) Vers la fin de mars 1836, je plaçai deux paires du *M. cicatricosus* dans un grand bocal, rempli de terre et exposé sur ma fenêtre à l'air extérieur. Le 6 avril, l'une des femelles se creusa dans la terre un trou dans lequel elle était presque entièrement cachée, et y déposa un assez gros paquet d'œufs qu'elle recouvrit de terre, après avoir terminé sa ponte. De ces œufs, d'un jaune citron ou orangé, et agglutinés ensemble, sortirent, le 2 mai suivant, de petites larves hexapodes semblables à celles

Malgré les récits des Entomologistes précités, malgré l'autorité de De Géer, cet observateur si exact, beaucoup de Naturalistes ; même parmi les plus renommés, hésitèrent pendant longtemps encore à considérer ces petits Hexapodes comme étant la larve des insectes de ce genre<sup>(1)</sup>. Ils paraissaient les mêmes que ces sortes d'Aptères pédiculiformes observés par Frisch, Réaumur, Linné et plusieurs autres sur le corps de divers Mellifères, et il était difficile de comprendre comment des larves devant produire des Coléoptères de la taille des Meloés, pouvaient vivre en parasites sur les Hyménoptères précités.

Ces sortes d'Aptères, d'ailleurs, se rencontrent toujours de la même petitesse. De Géer avait remarqué qu'ils ne prennent point d'accroissement sur les insectes ailés qu'ils semblaient sucer, et qu'à la mort de ceux-ci ils abandonnaient leur corps<sup>(2)</sup>.

Peut-être, Frisch<sup>(3)</sup>, en avançant que les larves des Meloés vivent dans le sein de la terre aux dépens des racines des végétaux ; Linné<sup>(4)</sup> et Meyer<sup>(5)</sup>, en disant qu'elles mangent les feuilles des plantes,

décrites par Newport. Je reconnus facilement en elles ces sortes d'Aptères pédiculiformes qu'on trouve parfois sur les ailes de divers Hyménoptères et même de Diptères. Depuis assez longtemps je les soupçonnais d'avoir une existence parasite ; mais le temps et l'occasion m'avaient manqué pour poursuivre mes recherches à ce sujet. Quand ces petites larves vinrent au jour, je disposai sur ma fenêtrée une caisse remplie de terre recouverte de gazon parmi lequel se trouvait une plante de Léontodon en fleur. Je plaçai mes jeunes larves sur ce champ de verdure, elles se mirent aussitôt à grimper sur les herbes et à en redescendre, dans un mouvement continu. Une Syrphie (*Eristale*) étant venue se poser sur la fleur de Léontodon, une de ces larves s'attacha à ce Diptère et fut emportée par lui. Les autres, après quelques jours d'inutiles recherches et de continuelles inquiétudes, finirent par se disperser ou par périr.

(<sup>1</sup>) Voy. Kirby, *Monogr. Apum Angl.* l. c. — Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. 10, p. 384 et suiv. — *Id.* *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, t. 20 (1818), article Meloé, p. 109 et suiv. — Walckenaer, *Mém. pour servir à l'hist. des Abeilles solit.*, l. c. — Leach, *An essay etc., in Transact. of the Linn. Societ.*, t. XI, 1813, p. 30. — Nitzsch, *Die Familien und Gattungen der Thier-Insekten (insecta epizoica) in GERMANY's Magaz. der Entomol.*, t. 3, 1818, p. 263. — *Id.* *Darstellung der Familien und Gattungen der Thier Insekten*, p. 5. — L. Dufour, *Ann. des Sc. nat.*, t. 13, 1828, p. 62. — Westwood, *Introdect. to the mod. Classific. of Insects*, t. 1, p. 302.

(<sup>2</sup>) De Géer, *Mém.*, tom. 3 (1775) p. 11 et 12. (Newport, cependant, a cru remarquer que ces larves croissaient un peu).

(<sup>3</sup>) Frisch, *Beschreib.* 6<sup>e</sup> part. (1727) n° 6, p. 15.

(<sup>4</sup>) Linné, *System. Natur*, 12<sup>e</sup> édit., p. 679.

(<sup>5</sup>) Meyer, *Tentam. monogr. gen. Meloes*, p. 11.

comme l'insecte parfait ; Geoffroy (1), en déclarant qu'elles se cachent dans la terre ; Walckenaer (2), en publiant qu'elles vivent dans le gazon, ont-ils contribué à entretenir les doutes ou l'incrédulité, au sujet des observations de Goedart et des deux autres Entomologistes précités.

Cependant, MM. Le Peletier et Serville, ayant isolé plusieurs femelles de Meloés et obtenu, de leurs œufs, des larves semblables à celles décrites par de Geer, il ne fut plus permis de douter qu'elles n'étaient celles des insectes de ce genre, et Latreille (3) commença alors à soupçonner qu'elles pouvaient vivre en parasites dans le nid de quelques Mellifères.

Enfin feu Newport (4), de regrettable mémoire, dans deux Mémoires insérés dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres (5), a résolu la question. Voici l'extrait de son beau travail, fruit de quinze années de recherches.

Quand une femelle de Meloé éprouve le besoin de se délivrer des œufs dont elle est chargée, à l'aide de ses pattes antérieures elle creuse la terre, tandis qu'avec les autres elle se débarrasse des déblais. Elle pratique ainsi un trou d'une profondeur quelquefois de deux pouces, de manière à y cacher tout son corps jusqu'à la tête. Il lui faut souvent à peine une demi-heure pour exécuter ce travail. Elle choisit ordinairement un terrain sec et exposé au soleil. Quand la cavité est pratiquée, elle se retourne plusieurs fois, soit pour consolider cette niche, soit pour l'agrandir et pour rendre plus commode le séjour qu'elle y doit faire. Pendant ce temps, elle y dépose un paquet plus ou moins considérable d'œufs, qu'elle recouvre de terre (6) avec

(1) GEOFFROY, Hist. abr. t. 1, p. 377. « La larve, dit-il, ressemble beaucoup à l'insecte parfait. Elle est de même couleur, grosse, lourde, n'ayant que la tête écaillée, et tout le reste du corps mou. » Cet auteur avait visiblement pris pour la larve d'un Meloé, celle de la *Timarcha tenebricosa*.

(2) WALCKENAER, Faun. paris., t. 1, p. 267.

(3) LATREILLE, in Regn. anim. de Cuvier, 2<sup>e</sup> édit. (1829) t. 4, p. 65 et 66.

(4) George Newport, né à Cantorbery (*Canterbury*) ville du comté de Kent, le 14 février 1803, mort à Londres le 7 avril 1854. Ce savant, qui m'honorait de ses bontés, a bien voulu me répéter verbalement, en 1849, ses diverses observations, et me donner l'une des chrysalides du *Meloe cicatricosus* qu'il avait obtenues.

(5) T. XX p. 297 et p. 321.

(6) Suivant Newport, les femelles qui ont vécu dans l'isolement ne prennent pas le même soin des œufs inféconds qu'elles confient au sol ; elles laissent béante l'ouverture du trou dans lequel elles les ont déposés.

soin, quand sa ponte est terminée. Elle se sert pour cette opération de ses griffes, en marchant à reculons. Après s'être ainsi débarrassée, son abdomen, auparavant si volumineux, se trouve réduit de moitié. Elle se remet bientôt à manger avec avidité, soit pour réparer ses forces un peu épuisées, soit pour se préparer à d'autres pontes. Le chiffre de celles-ci varie de deux à quatre, qui se succèdent à des intervalles irréguliers, pendant une à trois semaines. La quantité des œufs déposés va en diminuant à chaque ponte. Leur nombre est souvent de plus de trois à quatre mille <sup>(1)</sup>. La Providence a donné à ces animaux une fécondité merveilleuse pour assurer la perpétuité de l'espèce, en dépit du nombre considérable des larves destinées à périr, faute de pouvoir trouver la nourriture qui leur convient.

Les œufs des Meloés ont la forme ovulaire allongée, ou plutôt celle d'un cylindre arrondi à ses extrémités <sup>(2)</sup>. Ils ont généralement la coquille translucide, flexible et délicate. Ces œufs sont communément d'un jaune citron ou orangé; ils sont déposés réunis en un paquet <sup>(3)</sup>, agglutinés par leurs parties latérales, avec l'une des extrémités dirigée vers l'ouverture du trou dans lequel ils se trouvent placés.

Au bout de trois à six semaines, suivant l'élévation de la température et diverses autres circonstances, de chacun de ces œufs sort une jeune larve. Vers l'époque de l'apparition de celle-ci, la coquille de l'œuf semble s'amincir et se déprimer vers la partie abdominale du jeune animal, et s'élargir vers la partie antérieure; elle se fend longitudinalement depuis le milieu des segments du thorax jusqu'à la tête; et la jeune larve, après des efforts répétés, fait successivement sortir son corselet et une partie de sa tête, puis tout le reste de son corps. Pendant ce travail, elle se débarrasse non-seulement de la coquille et de la membrane sous-jacente, mais d'une autre pellicule qui semble analogue au tégument dont se dépouillent les jeunes Myriapodes, quelques jours après leur naissance.

Cette larve, au sortir de l'œuf, est à peine longue d'une ligne <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Goedart en compta 2006 dans une première ponte, mais il supposa qu'il y en avait environ 3000. Dans une seconde ponte il en compta 900, mais il s'y en trouvait, suivant lui, bien davantage en réalité.

<sup>(2)</sup> Friesen, Besch., t. 6, pl. n. 6, fig. 1. — De Géer, Mém., t. 5, pl. 1, fig. 6. — Newport, Transac., t. XX, loc. cit., pl. 14, fig. 5.

<sup>(3)</sup> Goedart, Métam., t. 2, pl. 42. — De Géer, l. c., pl. 1, fig. 5.

<sup>(4)</sup> Voyez: Goedart, Métamorphoses naturelles ou Histoire des Insectes, édit. d'Amst-

En voici la description :

*Larve* hexapode ; au corps allongé, presque parallèle, ordinairement jaune <sup>(1)</sup>, avec les yeux noirs ; composé de treize segments <sup>(2)</sup>, comprenant la tête, trois anneaux thoraciques et neuf abdominaux. *Tête* tantôt courte et arrondie, tantôt presque en triangle à côtés curvilignes ; déprimée ; offrant sur sa surface une ligne médiane, naissant du milieu de la partie postérieure et bifurquée en devant. *Labre* entier ; parfois cilié en devant. *Mandibules* un peu saillantes, arquées, terminées en pointe simple. *Mâchoires* à un lobe, cilié à son côté interne. *Palpes maxillaires* de trois articles : le dernier subcylindrique. *Lèvre* étroite. *Palpes labiaux* de deux articles. *Antennes* de cinq articles : le basilaire, plus gros, semi-globuleux : le deuxième

*terdam*, 1700, t. 2, p. 180, expér. 42, pl. fig. 42. — LISTER, Johannes Goedartius, de Insectis in methodum tractatis, Lond., 1685, p. 292, fig. 120, a. — FRISCH, Beschreib. von allerley Insecten in Teutsch-Land, Berlin, in-4°, t. 6, (1727) n° VI, p. 14, pl. 6, fig. 2 et 3. — DE GÉER, Mém., t. 5, 1775, p. 8-12, pl. 1, fig. 7, larve, 8. ongles, et les divers écrivains qui ont reproduit la description de cet auteur. (FABRICIUS, Gener., p. 79. — OLIVIER, Encycl. méth., t. 7, 1792, p. 647. — *Id*, Entomologie, t. 3, 1793, n° 43, p. 2. — *Id*, Nouv. Dict. d'Hist. nat., t. 14, 1803, p. 286. — DE TICNY, Hist. nat. des insectes, Paris, an X, t. 7, p. 109. — WALKERNAER, Faun. parisienne, Paris, an XI, t. 1, p. 267. — LATREILLE, Hist. nat., t. 10, p. 380 et suiv. — *Id*, Regn. anim. par Cuvier, t. 3, 1817, p. 319. — *Id*, Nouv. Dict. d'Hist. nat., t. 18, p. 109 et suiv. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. natur., t. 30, 1824, p. 16. — GUÉRIN, Dict. class. d'Hist. nat., t. 10, 1826, p. 349. etc. — BRANDT et ERICHSON, Monogr. gener. Meloë, in Nova Acta Academ. Natur. Curiosor., t. 17, (le 6<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> décade) 1832, p. 109. — BRANDT et RATZBURG, Medizinische Zoologie, t. 2, 1835, p. 105 pl. 17, fig. 19, 20, et 21, détails. — C. TH. DE SIEBOLD, Ueber die Larven der Meloiden, in Entomol. Zeitung, herausg. v. d. Vereine zu Stettin, t. 2, 1844, p. 130. — NEWPORT, On the Natural History, Anatomy and Development of the Oil Beetle, *Meloë* etc., in the Transact. of the Linn. Societ. of London, t. 20, 1<sup>re</sup> part., p. 309 et suiv., pl. 14, fig. 3, 4 et 5, et fig. 7 à 14, détails.

(<sup>1</sup>) Les larves obtenues par Frisch, du *M. variegatus* ; par De Géer, de son *Cantharis proscarabæus* (*M. violaceus*) ; par Newport, des *M. proscarabæus*, *violaceus* et *cicatricosus* ; par nous, de cette dernière espèce ; par de Siebold, du *M. proscarabæus*, étaient toutes d'un jaune pâle ou d'une teinte rapprochée, au moins dans les premiers jours de leur naissance.

(<sup>2</sup>) Suivant Newport, le corps de ces larves serait composé de 14 segments ; mais le 11<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> de l'abdomen n'est pas apparent.

allongé, subcylindrique ou un peu élargi d'arrière en avant : les deux derniers sétiformes : ces deux derniers , souvent peu distinctement séparés : ces antennes pourvues de poils vers l'extrémité du deuxième et souvent du troisième article. *Yeux* noirs, arrondis, situés sur les côtés de la tête. *Tronc* presque égal en longueur à l'abdomen ; composé de trois segments, dont le premier est un peu plus grand que les autres. *Abdomen* garni de poils fins et courts ; un peu renflé dans son milieu, rétréci ensuite à partir de ce point ; composé de neuf segments , et d'un dixième souvent indistinct ou peu distinct : le neuvième terminé par quatre soies ou filets dont les deux externes plus courts , et pourvu en dessous d'un ou de deux <sup>(1)</sup> mamelons rétractiles, servant à la progression. *Pieds* assez allongés ; composés de quatre pièces : la cuisse renflée ; tarse armé de trois crochets, dont l'intermédiaire, plus long, terminé en fer de lance.

Après la sortie de l'œuf, ces larves restent ordinairement immobiles pendant quelques jours, surtout si la température est peu élevée ; puis elles montrent une vivacité et une activité étonnante. Elles courent çà et là, cherchant sans doute les trous cylindriques au fond desquels divers Apiaires cachent leur nid dans le sol, ou elles grimpent sur les végétaux <sup>(2)</sup>, pour y attendre ceux de ces Hyménoptères <sup>(3)</sup> qui viendront s'y poser, afin de s'attacher à eux, et se faire emporter dans les retraites souterraines, où elles cacheront l'espoir de la perpétuité de leur espèce.

Il est étonnant de voir avec quelle promptitude ces jeunes larves s'accrochent au corps des Mellifères qui se posent à leur portée, et avec quelle ténacité elles s'y cramponnent. Elles adhèrent principalement entre la tête et le corselet, et entre celui-ci et l'abdomen, et

(1) Suivant De Géer (loc. cit. p. 9), le neuvième anneau abdominal est pourvu d'un seul mamelon paraissant garni d'une matière visqueuse. Les larves que j'ai observées m'ont offert, comme à Newport, deux mamelons et plutôt garnis d'une membrane inoperculeuse que chargés de viscosité.

(2) Les jeunes larves que j'obtins en 1836, des œufs du *M. cicatricosus*, après avoir été placées sur du gazon déposé sur l'une des fenêtres de mon appartement, ne faisaient que monter et redescendre avec inquiétude, sur les plantes qui composaient cette prairie en miniature.

(3) Ces larves, d'un jaune orangé, ont été trouvées, comme nous l'avons dit, par M. De Siebold sur les *Bombus terrestris*, *Anthophora leporina*, *Megilla pilipes*, *Andrena thoracica*, *Nomada ovata*. Les noirs sur l'*Andrena orina* et *Hylæus 6-rinctus*. Voyez Entomol. Zeitung. heransg. v. de Vereine zu Stettin, 1841. p. 157.

quelquefois vers les articulations des pattes. On ne peut douter qu'elles ne fassent endurer des souffrances plus ou moins vives aux malheureux insectes qui leur servent de victimes, car de G  er a vu l'un de ceux-ci employer ses pattes et faire des efforts r  p  t  s, mais inutiles, pour se d  livrer de ces h  tes insupportables.

Le petit nombre de semaines que mettent les larves des Melo  s    arriver    l'  tat de nymphe, n'a pas permis    Newport de suivre leur d  veloppement progressif, et surtout d'observer les modifications graduelles qu'elles subissent dans leurs formes. Toutefois apr  s avoir, pendant nombre d'ann  es, cherch   en vain des larves d'un   tat interm  diaire entre celles sortant de l'  uf et celles qui sont parvenues    leur grosseur, il finit par d  couvrir dans des nids de l'*Anthophora retusa*, des larves de Col  opt  res, mais diff  rant tellement de celles des Melo  s, au sortir de l'  uf, que sa premi  re pens  e fut de les consid  rer comme se rapportant    des insectes d'un autre genre.

En les examinant avec plus d'attention, diverses particularit  s lui offrirent la preuve qu'elles devaient   tre des larves de Melo  s. Elles   taient courtes, grosses, d'un blanc jaun  tre, avec les organes buccaux bruns. La configuration de la t  te, celle des antennes, celle surtout du deuxi  me article   largi vers son extr  mit  , offraient une grande ressemblance avec la configuration des m  mes parties chez les jeunes larves de ces V  sicants. Les mandibules, cependant,   taient plus courtes, plus obtuses, et rappelaient davantage celles d'un insecte vivant de mati  res v  g  tales. Les soies caudales existaient encore, mais raccourcies; on voyait qu'elles   taient destin  es    dispara  tre; les pieds   taient presque nuls, et les crochets r  duits    un seul. D'autre part, la forme g  n  rale du corps de ces larves se rapprochait beaucoup de celle des Melo  s parvenus    toute leur croissance. Le thorax se montrait arrondi en avant. On ne voyait point de division bien marqu  e entre le corselet et l'abdomen, tous les anneaux ayant presque la m  me forme.

La larve des Melo  s change plusieurs fois de peau. Les t  guments dont elle se d  pouille restent attach  s    l'extr  mit   de son corps. En les ramollissant, en les   tendant, on peut juger que cette larve   tait plus active dans les p  riodes pr  c  dentes de son existence. Mais en se rapprochant de l'  tat de nymphe, son corps subit des modifications qui suffisent pour r  v  ler un changement dans son genre de vie. Jeune, ses mandibules   taient aigu  s pour d  chirer le corps de la larve dont elle est parasite; plus tard ces m  mes organes se sont raccourcis et sont devenus obtus, pour broyer la p  t   mielleuse qui

était destinée à cette larve, et dont elle doit désormais se nourrir jusqu'à la fin de son existence vermiforme.

La Nymphe a le corps glabre, ovalaire, un peu courbé en dehors, composé de treize anneaux <sup>(1)</sup>, aminci et presque tranchant sur les côtés de l'abdomen, en dehors des stigmates. Les organes buccaux, les antennes et les pattes sont réduits à de petits tubercules. Outre les neuf stigmates ordinaires, situés : le premier, entre le premier et le deuxième segment thoracique, et les autres sur les huit premiers anneaux de l'abdomen, il semble en exister un autre très-petit sur la troisième partie du thorax. Cette nymphe paraît rester à peine quinze jours avant de passer à sa forme parfaite.

Parvenus à leur dernier état, ces insectes ont le corps lourd, la démarche paresseuse. Leur défaut d'ailes les enchaîne à la terre. En général, ils s'éloignent peu des lieux qui cachèrent leur jeune âge. Leur nourriture consiste en végétaux herbacés, et plusieurs de ces animaux paraissent en affectionner particulièrement certaines espèces. Ordinairement ils saisissent et retiennent à l'aide de leurs pattes antérieures les feuilles ou autres parties des plantes qu'ils broutent. De temps à autre, ils suspendent un instant leur repas, pour caresser avec leurs pattes leurs antennes ou leurs organes de la mastication. Le poids de leur corps leur permet difficilement de grimper sur les tiges trop faibles ou trop élevées.

Les Meloés habitent principalement les lieux secs, les terrains sablonneux ou peu compacts, fréquentés par des Mellifères fouisseurs. On les trouve plus abondamment au printemps et en automne. Ils se montrent plus volontiers dans les belles journées.

Quand on les saisit, ils font sortir de diverses articulations, particulièrement du genou, un liquide jaune, onctueux, transparent, dont l'organe sécréteur est peu connu. Dieu, sans doute, leur a donné ce moyen de défense, contre le bec avide de divers oiseaux capables, sans cela, de les dévorer. Ils semblent être, suivant l'opinion de Latreille <sup>(2)</sup>,

(1) Nous n'avons pu apercevoir le dixième anneau abdominal que lui prête Newport. Cette nymphe ne nous a pas paru non plus ensevelie dans la peau de la nymphe, comme l'a dit ce savant.

(2) LATREILLE, Mémoire sur un insecte que les anciens réputaient fort venimeux et qu'ils nommaient *Bupreste*. (Annales du Muséum d'Hist. nat., t. 19, 1812, p. 129). — C. Plinii Secundi, Hist. natur., lib. XXXVII, Parisiis, Lemaire, 1829, t. 8, p. 559. — Hist. nat. de Pline, Paris, Panckoucke, 1835, t. 17, p. 383.

les Buprestes <sup>(1)</sup> des anciens, insectes qui faisaient enfler le corps des grands herbivores qui les avalaient.

Depuis longtemps les médecins avaient reconnu aux Meloés des propriétés analogues aux Cantharides <sup>(2)</sup>; les chimistes modernes, en confirmant ces observations, ont remarqué que la vertu épispastique de ces petits animaux varie suivant les espèces <sup>(3)</sup>. Plusieurs de celles-ci sont encore utilisées dans l'art pharmaceutique des vétérinaires <sup>(4)</sup>.

Pendant quelque temps, dans le siècle dernier, on avait cru trouver dans quelques-uns de ces Coléoptères un spécifique contre la rage <sup>(5)</sup>. Malheureusement, l'expérience n'est pas venue réaliser de si douces espérances.

(1) Galien, dans le onzième livre de son traité: *De simplicium medicamentorum facultatibus. Venetis*, t. 4, 1623, in-fol., p. 82, dit: Sic Buprestis quoque reponere expedit. Sunt autem, et ipsæ animalis quoddam genus Cantharidibus tum specie, tum viribus adsimile.

Cet insecte est nommé *Buprestis* et *Bupristes* par Ardoïno ou Arduino, médecin, né à Pesaro vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, (voyez Sante de Ardoïnis, *Opus de venenis. Basilæ*, 1572, in-fol., p. 236, cap. 10); *Vulpestris*, *Bulpresta* et *Bustrepis* par Végèce, (voy. Publ. Vegetii *Malomedicina*, *Basilæ*, 1574, in-4°, p. 126 et 170).

En accusant ces insectes de faire enfler les animaux domestiques qui les avalaient, les anciens avaient-ils attribué à ces Coléoptères les accidents auxquels sont sujets nos Ruminants, principalement nos bœufs, lorsqu'ils ont mangé des trèfles humides de rosée?

(2) Galien, l. c., p. 82.

(3) Voy. Farines, *Journal de pharmacie* t. 13, p. 266-267.

(4) Voy. VITET, *Médecine vétérinaire*, *Lyon*, 1771, t. 3, p. 331, etc.

(5) Voy. Degner (Jean Hartmann) médecin, né en 1637 à Schweinfurt, mort le 6 novembre 1733. De *Scarabæorum majalium in morsu canis rabidi effectu specifico, salutari* (*in Acta physico-medica Acad. Natur. curiosor, Norimbergæ*, 1712, t. 6, in-4°, Obs. 92, p. 325-327).

Bekanntmachung des specifiquen Mittels wider den tollen Hundbiss, welche S. Königl. Majestät zum allgemeinen Besten vom Besitzer erkaufen, untersuchen, und dessen Gebrauch in verkommenden Fällen den medicinischen Collegien und in gesammten Publico empfehlen lassen, durch höchstderoselben Obercollegium Medicum. *Berlin*, 1777.

Schreiben ueher das von dem Obercollegio Medico in Berlin bekannt gemachte Huelfsmittel vider den tollen Hundbiss, von H. D. EHRENFRIED, nebst Beantwortung desselben von H. D. DEUNE, *in Hannov. Magaz.*, 1777, cah. 67.

D. J. G. SCHAEFFEN's Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmskaefers, als eines zweerlässigen Huelfsmittels wider den tollen Hundbiss. *Regensburg*, 1778, petit in-4°, et

A. Antennes offrant les articles 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> plus gros. Prothorax plus long ou presque aussi long que large. (*S. G. Proscarabæus*, STEPHENS).

α. Tête et prothorax marqués de points plus ou moins gros et assez serrés. Troisième article des antennes notablement plus grand que le quatrième : les sixième et septième, disposés d'une manière anguleuse, chez le ♂.

β. Tête non creusée d'une fossette longitudinale, près du bord interne de chaque œil.

1. **M. proscarabæus**, LINNÉ. D'un noir plus ou moins bleu ou violet, parfois d'un bleu violet ou noir. Tête et prothorax marqués de points plus ou moins gros et rapprochés, aussi serrés, au moins sur les côtés du prothorax, que sur la tête : celle-ci sans fossette longitudinale près du bord interne des yeux. Prothorax un peu moins long que large ; arqué en avant ; offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes sa plus grande largeur ; puis rétréci ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux six septièmes, et plus sensiblement ensuite ; souvent sans dépression transversale au devant de la base. Elytres plus ou moins rugueuses et coriacées.

♂. Antennes plus longues ; à troisième, quatrième et cinquième articles graduellement plus larges : le quatrième moins long que le troisième, plus long que large : le cinquième sensiblement plus élargi, à peine aussi long qu'il est large à l'extrémité : les sixième et septième, déprimés, beaucoup plus larges que longs : le sixième inséré à la partie postéro-supérieure du cinquième, un peu voûté : le septième, plus sensiblement voûté, incliné, articulé à angle ouvert ou presque

Unterricht gegen den tollen Hundbiss und dessen Folgen, von den Physicis in Frankfurt am Mayn. 1780.

FAITZE, Geschichte des Hundswuth, sammts Beobachtungen ueber die Wirkungen der *Meloe*. Wien. 1781.

D. JAEGER, Medicinische Anweisung wegen der tollen Hundswuth. Stuttgart und Tubingen, 1782.

SCHWARTZ, De Hydrophobia ejusdem specifico *Meloe majali* et *proscarabæo*. Halæ, 1783, in-4°.

UNGNAU (C. S.), der Maywurm, als Mittel wider den tollen Hundsbiss. Zullichau, 1783, in-8°.

DEHNE, Versuch einer vollständigen Abhandlung von dem Maywurme, und dessen Anwendung in den Wuth und Wassercheu. Leipzig, 1788, 2. t. 9. in-8°, etc., etc.

à angle droit avec le sixième : le huitième, inséré sur le dos du septième, vers les deux tiers de la longueur de celui-ci ; les cinquième, sixième et septième, disposés presque en demi-cercle, au-dessus du niveau des autres. Dernier arceau du ventre sensiblement échancré en arc à son extrémité.

♀. Antennes plus médiocres ; troisième article, obconique, de moitié environ plus long que le suivant : celui-ci presque d'égale grosseur, avec les angles émoussés, un peu plus long que large : le cinquième à peu près égal en longueur au quatrième, mais plus sensiblement élargi vers l'extrémité : les sixième et septième faiblement plus gros que le cinquième : le sixième un peu plus élargi vers l'extrémité : le septième, en ovale tronqué à ses deux extrémités, un peu déprimé : les cinquième, sixième et septième disposés presque en ligne droite : le huitième inséré bout à bout avec le septième : les huitième à dixième presque moniliformes : le onzième, à peu près aussi long que les deux précédents réunis, en ligne droite à son côté interne, en ligne un peu arquée à l'externe, rétréci en pointe à l'extrémité. Dernier arceau du ventre obtusément arqué en arrière.

*Meloe proscarabæus*, LINN. Syst. Natur., 10<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 419. 1. — *Id.*, 12<sup>e</sup> édit., p. 679. 1. — *Id.*, Faun. succ., p. 227, 825. — PODA, Ins. mus. græc., p. 47. 1? — SCOPOL., Ent. carn., p. 59. 184? — O. F. MULLER, Faun. Fridr., p. 22. 216? — *Id.*, Zool. Dan. Prodr., p. 96. 1079? — PONTOPP., Naturg. p. 211. 1. — BECKMANN, Car. Linn. Syst. Natur., p. 145. 1? — P. L. S. MULLER, C. LINN. Natur. t. 5, 1<sup>e</sup> part., p. 379. 1. pl. 8, fig. 4? — GOEZE, Entom. Beytr., p. 693. 1. — SCHAEFF. Abbild. n. Beschf. d. Mayenwurm, p. 6, pl. fig. 1. — BARBET, Gener., p. 87. — HERBST, Arch., p. 145. 1. — FOURCR., Entom. paris. t. 1, p. 176. 1. — RAZOUM. Hist. nat. du Jorat, t. 1. p. 170. 89. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 397. 1? — GUEL, C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2017, 1? — OLIV. Eneycl. méth. t. 7. p. 650. 1. — *Id.* Entom. t. 3. n° 45. p. 3. 1. pl. 1. fig. a à f, détails. — CUV. Tabl. élém. p. 541. — CEDERH. Faun. ingr. Prodr. p. 116, 535? — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 636. 836. — PAYK. Faun. succ. t. 5 p. 360. 1. var. β. — MARSH. Ent. brit. t. 1. p. 481. 1. — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 267. 1. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 110. — BLUMENB. Handb. 8<sup>e</sup> édit. p. 341. 1. — *Id.* trad. fr. (1803) t. 1. p. 421. 1. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 432. 1. — LEACH, Essay on the gen. *Meloe*, in the Transact. of the Linn. Soc. of Lond t. XI 1<sup>e</sup> part. p. 46. 7. pl. 7. fig. 6 et 7. — *Id.* Furth. Observ. etc., loc. cit. p. 244. 11 et p. 250. 11. — GUER. Dict. class. d'Hist. nat. t. 10. p. 530. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 50. p. 16. 1 pl. 8° cal. pl. 12. fig. 5 (♀)? — ZETTERST. Faun. succ. p. 272. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 158. 1. — CORTIS, Brit. Entom. t. 6. n° 279. 2. — MULS. Lettr. t. 2. p. 299. 1. — BRANDT et RATZEB. Darstell. Abbild. t. 2. p. 113. pl. XVI. fig. 4. (♂) et 5 (♀). — BRANDT et ERICH. Monogr. gen. *Meloes*, in Act. Acad. Curios. Natur.

- t. 16. 1<sup>re</sup> part. p. 113. 1. — SABLÉ. Ins. fenn. p. 425. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278, 1? — L. DUF. Excurs. Entom. p. 72. 438. — KÜST. Kaef. Europ. 3. 50. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 618.
- Cantharis proscarabæus*, (var. noire), DE GEER, Men. t. 5, p. 3. 1. pl. 1. fig. 1? insecte ♀; fig. 2. antenne de la ♀; fig. 3. ongles; fig. 4. antenne du ♂; fig. 5 et 6. œufs; fig. 7. larve, fig. 8. ongles de la larve. — *Id.* Uchers. t. 5. p. 257. — RETZ. Gener. p. 152. 809.
- Meloe primus*, SCHAEFFER, Icon. pl. III. t. 3. fig. 5. ♀? — PANZ. Enumer. p. 4. 5
- Meloe punctata*, FABR. Syst. Entom. t. 1. 2. p. 518. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 587. 6. (Voy. Illig. Magaz. t. 4. p. 169. 6.) — PANZ. Faun. germ. 10. 16. (♀); — *Id.* Entom. germ. p. 351. 4. — *Id.* Index, p. 208. 9.
- Meloe atrata*, MEYER, Tentam. p. 15. 2.
- Meloe Brunsvicensis*, MEYER, Tentam. p. 25. 7.
- Meloe cyanella*, (ZIEGLER) (DEJEAN), Catal. (1821) p. 75. — GEBLER V. LEDEBOUR's, Reise, p. 140. 2. Voy. Bulet. de la S. d. Nat. de Mosc. 1841. p. 597.
- Meloe rufipennis*, MANNERHEIM, in HUMMEL, Essais entom. p. 21. 15.
- Meloe proscarabæus*. (auquel il rattache son *M. cyanellus*, du Catal. précédent) (DEJEAN) Catal. (1835) p. 220. — *Id.* (1837) p. 242.

Var. *α*. *Elytres à peine plus courtes que l'abdomen.*

- Meloe tecta*, PANZ. Faun. germ. 10 14. (♂) — *Id.* Entom. germ. p. 351. 5. — MEYER Tentam. p. 12. 4. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 388. 5. — *Id.* Gener. t. 2. p. 218.
- Meloe proscarabæus*, PANZ. Krit. Revis. p. 140.
- Meloe tectus*, LEACH. An. Essay etc., in the Trans. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI, 1<sup>re</sup> part. p. 47-8. pl. 7. fig. 8 et 9. — *Id.* p. 244. 15 et p. 250. 15.

Long. 0,0142 à 0,0450 (5 à 20 l.) Larg. 0,0056 à 0,0067 (1 2/3 à 3 l.) à la base des élytres; 0,0072 à 0,0135 (3 1/4 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* peu luisant. *Tête* ordinairement noire ou d'un noir bleuâtre ou violâtre; marquée de points assez gros et rapprochés, habituellement imponctuée et parfois creusée d'une fossette, sur un petit espace du milieu du front; glabre; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, et prolongée à peine au delà du niveau du bord postérieur des yeux; habituellement marquée d'un sillon plus ou moins obsolète sur le milieu de la partie postérieurement déclive du vertex; non creusée d'une fossette longitudinale au côté interne des yeux, mais souvent notée d'une dépression ou fossette transverse, après la suture frontale, de chaque côté de la ligne médiane. *Epistome* et *labre* de même couleur; en partie garnis de points piligères, plus petits sur le labre: celui-ci échancré environ jusqu'au quart de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière.

*Antennes* prolongées environ jusqu'au quart (♂) ou à la moitié (♀) des élytres ; violettes, avec les quatre derniers ou souvent seulement le dernier d'un noir cendré : les cinq (♂) ou sept (♀) premiers articles garnis de poils : les derniers presque glabres ou brièvement pubescents : le troisième, obconique, de moitié plus long que large, plus grand que le quatrième : les cinquième à septième plus larges, le sixième surtout : les huitième à dixième moniliformes ou submoniliformes : le dernier, le plus long, rétréci dans sa seconde moitié. *Cou* marqué de points assez petits et pilifères. *Prothorax* à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; arqué en devant jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, avec la partie médiaire ou correspondant au cou sensiblement échancrée en arc ; anguleux et subarrondi vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; rétréci ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux six septièmes, et plus sensiblement de là jusqu'à l'extrémité ; entaillé ordinairement en angle très-ouvert et en général peu profond à la base ; rayé, au devant de celle-ci, d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord très-étroit : ce bord faiblement convexe dans le sens vertical et convexement déclive seulement vers les angles ; parfois faiblement déprimé, mais plus densément ponctué au devant du rebord basilaire ; plus ou moins planiuscule ou faiblement convexe en dessus ; ordinairement noir, ou d'un noir violâtre ou bleuâtre ; glabre ; marqué de points au moins aussi gros que ceux de la tête, aussi serrés que ceux-ci sur les côtés, ordinairement moins rapprochés près de la ligne médiane ; rayé d'une ligne ou d'un sillon médian le plus souvent marqué seulement depuis la moitié de la longueur ou un peu moins, jusqu'aux cinq sixièmes, souvent élargi sur sa partie postérieure ; offrant parfois, vers la moitié de sa longueur, une fossette ou les traces d'une fossette entre la ligne médiane et chaque bord latéral ; partie infléchie plus luisante, violette ou d'un bleu violet, plus parcimonieusement ponctué. *Scutum du mésothorax* finement ponctué et peu pubescent. *Elytres* à fossette humérale courte et médiocrement profonde, offrant ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes externes de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche assez prononcée près de l'épaule, mais bientôt après arrondie ou convexement déclive ; glabres ; rugueuses ou coriacées, d'un noir moins bleuâtre ou violâtre en dessus que sur leur partie infléchie. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque sur les côtés, chargé d'aires d'un noir

bleuâtre luisant, occupant la majeure partie médiane de la largeur des premiers arceaux, la totalité du dernier et la presque totalité de l'avant-dernier : ces aires, marquées de petits points, garnies sur les derniers arceaux de poils fins et peu apparents. *Dessous du corps* d'un bleu violet ou d'un bleu noir sur la poitrine, noir ou d'un noir violâtre ou bleuâtre sur le ventre ; rugueux sur ce dernier et marqué de points donnant chacun naissance à un poil fin et couché. *Pieds* robustes, ordinairement d'un bleu violet parfois empourpré, luisants, ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂ ♀) ; garnis de brosses en dessous. *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* peu saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver, au printemps, dans toutes les parties de la France. Suivant Linné elle ronge les feuilles des renoncules, etc.

Oss. Elle offre de nombreuses variations, sous le rapport :

1<sup>o</sup> *De la taille*.

2<sup>o</sup> *De la couleur*. Ordinairement d'un noir bleuâtre ou violâtre, elle montre d'autres fois des teintes moins sombres, principalement sur les parties infléchies du prothorax et sur les pieds, et d'une manière moins vive ou plus obscure sur la tête et sur le prothorax.

3<sup>o</sup> *De la ponctuation*. Chez les exemplaires conformes aux types décrits par Brandt et Erichson, la tête et le prothorax sont couverts de points profonds et rapprochés ou même en partie contigus ; chez d'autres, ces points sont sensiblement moins enfoncés, et par suite plus petits et moins rapprochés. Ordinairement un petit espace du milieu du front reste imponctué, et le disque du prothorax montre les points moins rapprochés. Plus rarement, sur le dos de ce segment prothoracique, existent des espaces assez grands, imponctuels. Ceux qui séparent les points, sont tantôt lisses, tantôt légèrement rugueux.

4<sup>o</sup> *De la tête*. Elle est parfois sans dépressions sensibles sur le front ; d'autres fois, elle montre après chaque bourrelet, situé vers la partie postérieure de la base des antennes, une fossette transverse plus ou moins marquée : mais ces fossettes ne sont jamais longitudinales, comme chez le *M. violaceus*. Le milieu de la partie postérieurement déclive du vertex offre le plus souvent les traces d'un sillon ; chez d'autres individus, ce sillon se montre oblitéré.

5<sup>o</sup> *Du prothorax*. La plus grande largeur de ce segment se trouve d'une manière un peu variable du tiers aux deux cinquièmes de la longueur ; mais ce diamètre transversal égale au moins le longitudinal, et ce caractère est un des traits les plus caractéristiques de cette

espèce. A partir du point où il offre sa plus grande largeur, le prothorax se rétrécit en ligne un peu courbe jusqu'aux cinq sixièmes, où il est plus brusquement rétréci, pour se montrer sinué ou parallèle à l'extrémité de ses bords latéraux. Sa base est entaillée en angle très-ouvert d'une manière variablement profonde. Parfois elle se trouve au niveau du reste du dos; souvent au devant de la ligne transversale qui lui forme un très-léger rebord, se montre une sorte de sillon transversal, généralement moins prononcé que chez le *M. violaceus*, et habituellement interrompu d'une manière plus ou moins sensible dans son milieu. Cette dépression sulciforme est souvent obsolète ou rudimentaire, et paraît, en général, plus prononcée chez les ♀ que chez les ♂. Souvent le prothorax n'offre pas de traces d'un sillon sur la ligne médiane; chez divers individus, au contraire, la seconde moitié de cette ligne se déprime de manière à constituer un sillon plus ou moins apparent, prolongé jusqu'au sillon antibasilaire, quelquefois en s'élargissant d'avant en arrière; rarement ce sillon offre, sur la moitié antérieure, des traces de son existence.

6° *Des élytres*. Les rugosités des élytres sont en général en harmonie avec la ponctuation plus ou moins forte du prothorax; mais on trouve toutes les transitions dans leurs différences extrêmes.

Beaucoup d'auteurs ont sans doute confondu le *M. proscarabæus* avec le *violaceus*; nous avons indiqué par un point d'interrogation les descriptions qui offrent le plus d'ambiguïté ou qui paraissent s'appliquer dubitativement à l'un ou à l'autre de ces insectes.

La synonymie de l'espèce qui nous occupe reste donc difficile à établir. Les savants auteurs de la Monographie du genre *Meloe*, Brandt et Erichson, ont rendu service à la science en indiquant, d'après des types certains, la synonymie de divers auteurs. Grâce à leurs recherches, on sait aujourd'hui que les *M. punctata* <sup>(1)</sup> et *tecta* <sup>(2)</sup> PANZER; *rugipennis* <sup>(3)</sup> MANNERHEIM; *taurica* et *cyanella* <sup>(4)</sup> DEJEAN, doivent être rapportés au *proscarabæus*. Mais nous ne saurions admettre avec eux que le *Meloe* inscrit sous ce nom dans les écrits de Fabricius, doive être identique avec l'espèce dont il est ici question. Selon nous, cette

<sup>(1)</sup> PANZER, Faun. germ. 10, 16. — *Id.* Entom. germ. p. 351. 4.

<sup>(2)</sup> PANZER, Faun. germ. 10, 14 (♂). — *Id.* Ent. germ. p. 351. 5. L'auteur avait déjà reconnu lui-même (Krit. Revis. p. 140) que son *M. tecta*, était une simple variation du *proscarabæus*.

<sup>(3)</sup> HUMMEL, Essais. Entom. p. 21. 15.

<sup>(4)</sup> DEJEAN, Catal. (1821) p. 75.

espèce doit être synonyme du *M. violaceus* de Marsham. L'opinion, conforme à la nôtre, d'Illiger, de ce savant critique, qui avait examiné avec soin la collection du professeur de Kiel, nous semble d'un grand poids dans la question.

D'autres entomologistes, entr'autres feu le comte Dejean, ont multiplié les espèces aux dépens du *M. proscarabæus*. Ce savant, qui a tant contribué à répandre le goût de l'histoire des insectes, avait déjà supprimé le *M. cyanellus*, dans son Catalogue de 1833, pour la réunir à son *proscarabæus*.

Son *M. gallicus* <sup>(1)</sup> nous semble encore, comme à Brandt et Erichson, devoir être rapporté à la même espèce. Il en a les caractères les plus saillants, celui d'avoir le prothorax aussi développé en largeur qu'en longueur, et rétréci en ligne un peu courbe depuis le tiers environ de sa longueur jusque près de l'extrémité; mais il est ordinairement d'une taille un peu moins avantageuse; sa tête et son prothorax sont d'un bleu ou bleu violet obscur, marqués de points moins gros et moins rapprochés, et ses élytres sont moins rugueuses.

Quant au *M. cyaneus* (DEJ.), rapporté avec doute au *M. proscarabæus*, par Brandt et Erichson, peut-être doit-il en être séparé spécifiquement. Il pourrait être caractérisé ainsi :

2. **M. cyaneus.** D'un violet ou bleu violet plus ou moins foncé ou noirâtre, parfois irisé de cuivreux ou de cuivreux violet sur la tête et sur le prothorax; marqué sur ces parties de points en général médiocres et médiocrement rapprochés; imponctué sur le milieu du front; sans fossette longitudinale près des yeux. Prothorax au moins aussi long que large; arqué en avant, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, puis rétréci en ligne presque droite; en ligne faiblement arquée ou entaillée à la base. Elytres rugueuses ou coriaccées.

♂ et ♀, à peu près comme chez l'espèce précédente.

*Meloe cyanea*, (DEJEAN) Catal. (1821) p. 75.

*Meloe cyaneus*, (DEJ.) Catal. (1835) p. 20. — *Id.* (1837) p. 242.

Long. 0,0100 à 0,0225 (4 1/2 à 10 l.) Larg. 0,0055 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres, 0,0056 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

---

<sup>(1)</sup> *Meloe gallica*, (DEJEAN) Catal. (1821) p. 75. *Meloe gallicus*, (DEJEAN) Catal. (1835) p. 220. — *Id.* 1837, p. 242.

Cette espèce habite, comme la précédente, la plupart des parties de la France.

Obs. Elle est d'une taille généralement plus petite; d'une couleur ordinairement d'un bleu foncé et violâtre ou d'un bleu violet, quelquefois d'un violet empourpré ou irisé de cuivreux sur la tête et sur le prothorax, d'un bleu violet sur les élytres. Elle est marquée sur les deux premières parties du corps de points un peu plus petits ou à peine aussi gros que chez la plupart des exemplaires du *proscarabæus*, et moins rugueuses sur les élytres. Le prothorax semble un peu plus long que large; tantôt il est presque en ligne droite, ou à peine rétréci vers l'extrémité de ses côtés, à partir du point où il offre son diamètre transversal le plus grand; tantôt il offre, comme l'espèce précédente, une sinuosité ou rétrécissement plus sensible près des angles postérieurs; il est souvent presque en ligne droite, ou faiblement entaillée dans le milieu de son bord postérieur. Ce bord est ordinairement tranchant, tantôt rayé au devant de lui d'une ligne légère, tantôt n'en offrant pas de traces; il s'incline plus faiblement presque en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; il est à peu de chose près aussi élevé dans son milieu que le reste de la surface. La ligne médiane présente parfois après le milieu de sa longueur une dépression longitudinale plus ou moins sensible, qui d'autres fois n'est pas apparente.

33. Tête creusée d'une fossette longitudinale, près du bord interne de chaque œil.

**3. M. violaceus; MARSHAM.** *D'un bleu noir ou violet. Tête et prothorax marqués de points médiocres et médiocrement rapprochés: la tête creusée d'une fossette longitudinale près du bord interne de chaque œil. Prothorax d'un cinquième plus long que large; arqué en devant, offrant vers son tiers sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite; creusé d'un sillon transversal au devant de la base. Elytres peu fortement rugueuses ou coriacées.*

♂. Antennes plus longues; à quatrième, cinquième et sixième articles graduellement plus larges: le dixième, moins long que le troisième, plus long que large, ainsi que le cinquième: les sixième et septième déprimés, beaucoup plus larges que longs: le sixième, inséré à la partie postéro-supérieure du cinquième, un peu voûté: le septième plus sensiblement voûté, incliné, articulé presque à angle droit avec le sixième: le huitième, inséré sur le dos du septième, vers

les deux tiers de sa longueur: les cinquième, sixième et septième, disposés presque en demi-cercle au dessus du niveau des autres articles. Dernier arceau du ventre sensiblement échancré en arc à son extrémité.

♀. Antennes plus médiocres: troisième à septième articles, obconiques, plus longs que larges: le quatrième, le moins long, parfois faiblement plus long que large, souvent moins large que le troisième: les cinquième à septième, les plus larges, surtout le sixième: les sixième et septième, à peine déprimés: les cinquième, sixième et septième, disposés en ligne presque droite: le huitième, inséré bout à bout avec le septième. Dernier arceau du ventre obtusément arqué en arrière.

*Cantharis proscarabaeus*, DE GEER, Mem. t. 5. p. 3. 1? — KETZ. Gener. p. 132. 809?

*Meloe proscarabaeus*, SULTZ. Kennzeich. p. 92. pl. 7. fig. 54. : fig. c. antenne du ♂. — FABR. Syst. Entom. p. 259. 1? *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 327. 1? — *Id.* Mant. t. 1. p. 215. 1? *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 517. 1? — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 587. 1? — SCHAEFF. Abbild. pl. fig. 3? — GOEZE, Beytr. t. 1. p. 694. 1. var. — ROSSI, Faun. etr. t. 1. p. 387. 590. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 289. 590. — FISCHER, Naturg. v. Livl. p. 287. 384? — MEYER, Gemein. nat. d. gift. Inseckt. p. 12. n° 1. pl. 1. — *Id.* Tentam. Monogr. gener. *Meloës*, p. 11. 1. — *Id.* Zoolog. Anna. t. 1. p. 192. — PANZ. Faun. germ. 10. 12. — *Id.* Entom. germ. p. 350. 1. — *Id.* Index, p. 208. 1. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 561. var. a. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 387. 1. — *Id.* Gener. t. 2. p. 217. — GOLDFUSS, Handb. p. 334.

*Meloe similis*, MARSH. Ent. brit. 1. p. 482. 3.

Var.  $\alpha$ . *Elytres couvrant l'abdomen*.

*Meloe aprilina*, MEYER, Tentam. p. 21. 5?

*Meloe violaceus*, MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 482. 2. (Voy. ILLIG. Mag. t. 4 p. 167. 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 483. 2. — LEACH, in the Transact. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI, 1<sup>re</sup> part. p. 45. 6. pl. 7. fig. 3, 4 et 5. — *Id.* p. 244. 12 et p. 230. 12. — SAMOUELLE, the entom. Usef. 369. pl. 4. fig. 7. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 273. 2. — *Id.* Ins. lapp. p. 158. 2. — CURTIS, Brit. Entom. t. 6. 279. 1. — BRANDT et RATZEB. Darstell. u. Beschr. 2<sup>e</sup> part. p. 112. pl. 14. fig. 7. — BRANDT et ERICH. Monogr. gener. *Meloës*, in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1 part. p. 116. 2. — *Id.* tiré à part, p. 16. 2. — SAHLB. Insect. fenn. p. 436. 2. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 618. — KÜSTER, Kaeft. Europ. 9. 63.

*Proscarabaeus violaceus*, STEPH. Illustr. t. 5. p. 65. 1. — *Id.* Man. p. 334. 2623.

Long. 0,0112 à 0,0405 (5 à 18 l.) Larg. 0,0043 à 0,0067 (2 à 3 l.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0123 (3 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Annales de la Société Linnéenne.

17

*Corps luisant. Tête* d'un violet bleuâtre, d'un violet foncé, plus rarement d'un noir violet ou violâtre; marquée de points médiocres et en général médiocrement rapprochés; ordinairement imponctuée sur le milieu du front; glabre; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, à peine prolongée au delà de la région imponctuée qu'elle traverse, c'est-à-dire dépassant à peine le niveau du bord postérieur des yeux; ordinairement marquée d'un sillon plus ou moins apparent au milieu de la partie postérieurement déclive du vertex; creusée d'une fossette longitudinale près du bord interne de chaque œil, naissant après le bourrelet situé vers la naissance de chaque antenne. *Epistome* et *labre* de la couleur de la tête; en partie marqués de points piligères: ces points, plus petits sur le labre: celui-ci échancré jusqu'au tiers environ de sa longueur. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième ou au quart (♀) ou presque jusqu'à la moitié (♂) des élytres; violettes, avec le dernier et plus rarement les quatre derniers articles, d'un brun noir grisâtre ou cendré: les cinq (♂) ou les sept (♀) premiers articles garnis de poils assez courts: les derniers, presque glabres ou brièvement pubescents: le troisième, obconique, de moitié plus long que large, en général visiblement plus grand que le suivant: les cinquième à septième plus larges, surtout le sixième: les huitième à dixième moniliformes ou submoniliformes: le onzième, le plus grand, à peu près aussi grand que les deux précédents réunis. *Cou* marqué de points assez petits; presque glabre. *Prothorax* d'un cinquième plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand; arqué en avant jusqu'au tiers de sa longueur, avec la partie médiaire tronquée ou faiblement échancrée en arc derrière le cou; anguleux et subarrondi sur les côtés au tiers de sa longueur, et offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite jusque près des angles postérieurs; légèrement sinué près de ceux-ci à l'extrémité du sillon antébasilaire; entaillé en angle très-ouvert et peu profond, à la base; rayé au devant de celle-ci d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord très-étroit, un peu moins élevé, même dans son milieu, que le dos: ce rebord faiblement convexe dans le sens vertical, convexement déclive seulement vers les angles; creusé, au devant de son étroit rebord basilaire, d'un sillon transversal assez large et toujours prononcé; plus ou moins faiblement convexe sur le dos; d'un violet, ou violet bleu, ou d'un noir bleu ou violet; glabre; marqué, comme la tête, de points médiocres ou assez petits et médiocrement rapprochés: ces points, ordinairement peu nombreux de chaque côté de la ligne

médiane, vers la moitié ou un peu plus de sa longueur; ordinairement noté d'une fossette, d'un sillon ou d'une ligne, parfois même d'une simple cicatrice, depuis la moitié ou un peu plus, jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la ligne médiane; partie infléchie, d'un violet plus prononcé, plus luisante, plus parcimonieusement ponctuée. *Scutum du mésothorax* ordinairement en angle dirigé en arrière et plus relevé à son extrémité. *Elytres* à fossettes humérales assez courtes et médiocrement profondes, offrant ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre leur point le plus prolongé en arrière, vers le dixième de la longueur de chaque élytre; montrant entre le dos et la partie infléchie une tranche presque uniformément subarrondie ou convexement déclive depuis l'angle huméral jusqu'à leur extrémité; violettes, d'un violet noir ou d'un noir violet; glabres; assez finement ou peu grossièrement rugueuses. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque sur les côtés; orné d'aires cornées d'un bleu violet ou d'un noir bleu ou violet; luisant, garnies de poils couchés, peu épais, peu apparents: ces aires couvrant plus du tiers ou de la moitié médiaire des premiers arceaux, subtransversales ou transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* violet ou d'un noir bleu, violet ou violâtre plus luisant; ruguleusement ponctué sur le ventre, et garni de poils assez fins et couchés. *Pieds* assez robustes; ruguleusement ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂♀); garnis de brosses en dessous. *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* saillante et piligère.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Obs. Le *M. violaceus* se distingue des autres espèces ayant comme lui les articles 5 à 7 plus gros et anguleusement disposés chez le ♂, par sa tête et son prothorax marqués de points médiocres et assez petits, et médiocrement serrés; par sa tête ordinairement im-ponctuée et parfois marquée d'une fossette, sur le milieu du front; creusée au-dessus du bourrelet, c'est-à-dire après le bourrelet situé vers la base de chaque antenne, près du côté interne de chaque œil, d'une fossette longitudinale assez prononcée; par son prothorax d'un cinquième plus long que large, creusé au-devant de la base d'un sillon transversal très-marqué, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, rétréci en ligne à peu près droite depuis ce point jusqu'aux angles postérieurs, ou du moins jusqu'à la courte sinuosité correspondant à l'extrémité du sillon anti-basilaire, souvent marqué d'une dépression ou

petite fossette un peu après la moitié de sa ligne médiane, et peu ponctué de chaque côté de cette fossette ou de l'espace qui la représente; par ses élytres moins grossièrement ou plus finement rugueuses ou coriaccées.

La longueur du prothorax, le sillon anti-basilaire de celui-ci, ses côtés rétrécis en ligne droite, et principalement les fossettes voisines des yeux, paraissent être les signes les plus caractéristiques, les plus frappants et les plus constants.

*α.* Tête et prothorax presque lisses, parcimonieusement pointillés. Troisième article des antennes ordinairement à peine aussi long ou plus long que le quatrième : les sixième et septième régulièrement disposés (♂ ♀).

**4. *M. autumnalis*; OLIVIER.** *D'un bleu, de nuances diverses; lisse, nitidule et parcimonieusement ponctué sur la tête et sur le prothorax : ce dernier, à peine plus long que large; arrondi en avant jusqu'au quart, subparallèle ensuite; planiuscule; échancré à la base; creusé au devant de celle-ci d'un sillon transversal raccourci à ses extrémités; rayé d'un sillon longitudinal médiaire, moins léger dans sa seconde moitié. Elytres pointillées, marquées de points peu rapprochés. parfois ruguleuses.*

♂ Antennes plus longues : troisième à septième articles des antennes graduellement plus comprimés; les troisième à cinquième graduellement plus élargis d'arrière en avant; le troisième souvent plus court ou à peine aussi long que le quatrième; le cinquième à peine aussi long que large; les sixième et septième arrondis sur les côtés, au moins aussi larges que le cinquième, moins longs que larges; les huitième à onzième beaucoup plus étroits, submoniliformes; le dixième et surtout le huitième, un peu plus courts que le neuvième : le onzième, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Tarses* plus sensiblement propres à former ventouse, en dessous. Dernier arceau du ventre tronqué, avec les angles avancés, paraissant par-là sensiblement échancré.

♀. Antennes plus courtes : troisième et quatrième articles des antennes obconiques, peu sensiblement déprimés : les cinquième et sixième, faiblement déprimés : le sixième au moins aussi long que large, sensiblement plus large que le quatrième : les sixième et septième plus larges que longs, subarrondis sur les côtés : le septième, plus sensiblement déprimé que les précédents : les huitième à dixième

proportionnellement moins étroits, submoniliformes : le dixième, et surtout le huitième, un peu plus courts que le neuvième : le onzième proportionnellement plus court. *Tarses* plus soyeux en dessous. Dernier arceau du ventre un peu arqué en arrière.

*Meloe punctatus*, MARRS, Entom. brit. p. 485. 6.

*Meloe autumnalis*, OLIV. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 650. 4. — *Id.* Entom. t. 3. n° 45, p. 7. 4. pl. 1. fig. 2, a, b, (♂). — TIGNEY, Hist. nat. t. 7. p. 112. — LATR. Hist. nat. t. 10 p. 387. 3. — DUMÉRIE, Dict. des sc. nat. t. 30. p. 16. 3. — MELS. Lettr. t. 2. p. 299. 3. — BRANDT et ERICH. Monogr. gen. *Meloes*, in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1<sup>re</sup> part. p. 120. 5. pl. 8. fig. 1. (♂). — *Id.* Tiré à part, p. 20. 5. pl. 8, fig. 1. (♂). — CURTIS, Brit. Entomol. t. 6. 279. 4. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 618. — KÜSTER, Kaef. Europ. 27. 92.

*Meloe glabratus*, LEACH, in the Transact. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI, 1<sup>re</sup> part. p. 45. pl. 7. fig. 1 et 2. — *Id.* p. 244. 15. et p. 251. 15.

*Proscarabæus autumnalis*, STEPHENS, Illustr. t. 5. p. 67. 5. — *Id.* Man. p. 338. 2629.

Long. 0,0090 à 0,0157 (4 à 7 l.) Larg. 0 0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres ; 0,0056 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps d'un bleu verdâtre ou d'un bleu de nuances diverses, luisant ou presque brillant sur la tête et le prothorax. Tête glabre ; lisse ; marquée de points assez petits et clairsemés ; rayée d'une ligne longitudinale naissant de la suture frontale, à peine prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux : cette ligne, parfois terminée dans ce point par une fossette plus ou moins légère ; marquée d'un sillon ou de deux lignes contiguës à la partie postérieurement décline du vertex. *Epistome* et *labre* en partie marqués de points piligères : le labre brun ou brun noir, échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des élytres ; droites ou presque droites (♂♀) ; violettes, avec les quatre derniers articles bruns ou d'un brun violâtre ; subcomprimées et plus larges du quatrième au septième article ; le troisième, obconique, de moitié plus long que large : les quatrième et cinquième, au moins aussi grands, graduellement plus ovalaires ; les sixième et septième presque orbiculaires, un peu rapprochés de la forme carrée : les huitième, neuvième et dixième plus étroits, submoniliformes : le onzième, le plus grand, rétréci dans son tiers postérieur ou un peu plus. *Cou* court. *Prothorax* au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; fortement arqué ou presque en demi-cercle à son bord antérieur jusqu'au quart de sa

longueur, subparallèle ensuite ; émoussé aux angles postérieurs ; échancré en arc ou entaillé en angle très-ouvert, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit, peu apparent et s'inclinant vers les angles ; presque plan en dessus ; creusé au devant de la base d'un sillon transversal à peine prolongé jusqu'aux angles et un peu élargi dans son milieu, qui le fait paraître largement rebordé à sa partie postérieure ; souvent plus ou moins sensiblement déprimé après le bord antérieur jusqu'à l'extrémité arquée de ce bord, de manière à le faire paraître faiblement rebordé ; rayé d'un sillon longitudinal médian naissant un peu après le bord antérieur et prolongé jusqu'au sillon transversal anti-basilaire, plus léger sur la première moitié que sur la seconde : ce sillon formant parfois, à sa rencontre avec le sillon anti-basilaire, une dépression triangulaire ; parcimonieusement ponctué, comme la tête, surtout près de la ligne médiane : partie repliée presque imponctuée. *Tergum du mésothorax* densément pointillé. *Elytres* souvent d'un bleu plus foncé que le prothorax ; moins luisantes ; assez densément pointillées ; marquées de points assez gros, peu ou médiocrement profonds, et ordinairement peu rapprochés, quelquefois plus nombreux, confluent et rendant les élytres faiblement mais visiblement rugueuses. *Dos de l'abdomen* noir sur les côtés ; chargé d'aires subcornées d'un bleu foncé ou d'un bleu verdâtre foncé, couvrant presque toute la largeur même des premiers arceaux, ruguleuses, marquées de points petits, clairsemés, superficiels et parfois peu apparents. *Dessous du corps* d'un bleu foncé sur la poitrine, d'un noir bleuâtre sur le ventre, marqué sur celui-ci de rides longitudinales et de points donnant chacun naissance à un poil noir, court et couché. *Pieds* d'un bleu de nuances diverses ; médiocrement robustes, peu ponctué, et garnis de poils fins. *Tarses* simples (♂♀) ; garnis en dessous d'une brosse raide. *Plantule* courte et peu poilue.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve principalement en automne dans les prairies ; mais elle se montre souvent dès le mois de juin ou de juillet.

OBS. Elle se distingue des autres espèces ayant les articles cinq à sept des antennes plus gros, et constituant le genre *Proscarabaeus* de Stephens, par ses antennes droites ou non anguleuses dans les deux sexes ; par le troisième article de ces organes à peine aussi long ou à peine plus long que le quatrième ; par sa tête et son prothorax lisses et parcimonieusement ponctué ; par son prothorax presque carré, c'est-à-dire à peine plus long que large, plus régulièrement arrondi en devant, creusé au devant de la base d'un sillon transverse non ou à

peine prolongé jusqu'aux angles postérieurs ; par les arceaux du dos de l'abdomen chargés d'aires subcornées couvrant presque toute leur largeur.

Elle varie dans les nuances de sa couleur qui est ordinairement d'un bleu verdâtre en dessus, mais parfois plus foncée sur les élytres et surtout sur l'abdomen. Le prothorax est soit échancré en arc à la base, soit seulement entaillé sur une partie de celle-ci ; sa ligne médiane est parfois peu distincte en devant. Les élytres sont tantôt à peine ruguleuses et marquées de points médiocres, espacés et parfois assez faibles ; d'autres fois elles sont coriacées et notées de points assez gros, rapprochés et plus ou moins profonds.

- AA. Antennes peu ou point sensiblement plus grosses dans le milieu (*S. G. Meloe*),  
 γ. Dernier article des antennes échancré.

5. **M. majalis**; LINNÉ. *Noir; peu luisant. Tête marquée de points inégaux, assez petits, peu serrés; ordinairement rayée sur sa partie postérieure d'une ligne longitudinale médiane, à suture frontale arquée en arrière. Labre peu échancré. Antennes subdentées ou dentées au côté interne; échancrées ou bifides à l'extrémité. Prothorax presque en carré un peu plus large que long; à angles émoussés et un peu relevés, échancré à la base et muni d'un rebord très-étroit presque aussi élevé dans son milieu que le dos; marqué de points peu serrés. Elytres à rides longitudinales et marquées de points assez petits. Premiers arceaux du dos de l'abdomen ornés le plus souvent d'une bordure orangée.*

♂ Antennes moins courtes; à angle antéro-inférieur ou interne des articles 5 à 10, ou parfois 3 à 10, dilaté d'avant en arrière, et en forme de dent plus ou moins prononcée à son extrémité. Tête proportionnellement un peu plus grosse. Avant-dernier et dernier arceaux du ventre échancrés. Pieds plus robustes.

♀ Antennes plus courtes. Angle antéro-inférieur ou interne des articles 5 à 10 faiblement en forme de dent. Tête proportionnellement moins grosse. Avant-dernier article du ventre peu ou point échancré : le dernier, un peu arqué en arrière, légèrement déprimé dans le milieu de son bord postérieur.

*Meloe majalis*, LINN. Syst. Nat. 10<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 419. 2. — *Id.* 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 679. 2. — MÜLLER, Faun. Friedr. p. 22. 215. — PONTOPPE Naturg. p. 211. 2. pl. 16? — BECKMANN, C. LINN. Syst. Nat. p. 143. 2. — P. L. S. MÜLLER, C. LINN.

Natursyst. t. 5. 1. part. p. 380. 2. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 398.  
 2. — FISCHER, Naturg. v. Livel. p. 288. 385. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 168. —  
 LEACH, An essay etc. in the Transact. of. the Linn. Soc. t. 11. 1<sup>e</sup> part. p. 38. pl.  
 6. fig. 3, 4 et p. 243. 7. — LATR. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2<sup>e</sup> édit. t. 20 (1818)  
 p. 115. — GUERIN, Dict. Class. d'hist. nat. t. 10 (1826) p. 350. — BRANDT et  
 RATZER. Darstell. und Besch. t. 2. p. 106. pl. 16, fig. 1 et 1-2. antenne. —  
 BRANDT et ERICHs. Monogr. Gen. *Meloes*, in act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1<sup>e</sup> part.  
 p. 139. 24. — *Id.*, tiré à part, p. 38. 24. — WALTl, Reise. etc. et Revue  
 Ent. de SILBERM. t. 4. p. 146. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278. 3. —  
 KÜSTER, Kaef. Europ. 3. 53. — LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 397. 1035.  
*Meloe laevigata*, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 587. 2. (suiv. le type). — LATR.  
 Hist. nat. t. 10. p. 389. 4.

Var.  $\alpha$ . Anneaux de l'abdomen sans bordure orangée.

*Meloe laevigata*, OLIV. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 630. 4? — *Id.* Entom. t. 3.  
 n° 45. p. 6. 3? (mais non la figure). — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278. 2.  
 — LUCAS, Explor. de l'Alg. p. 397. 1034.

Var.  $\beta$ . Elytres prolongées aussi longuement que l'abdomen. Anneaux  
 de l'abdomen avec ou sans bordure orangée.

Long. 0,0112 à 0,0495 (5 à 22 l.) Larg. 0,0028 à 0,0056 (1 1/4 à 2 1/2 l.) à la base  
 des élytres; 0,0056 à 0,0135 (2 1/2 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps noir; peu luisant. Tête peu densément pointillée ou assez  
 finement ponctuée, ordinairement parsemée de points inégaux, moins  
 petits; à peu près glabre; subconvexe sur le front, généralement rayée  
 d'une ligne longitudinale médiane, naissant du bord postérieur du  
 vertex où elle est plus profonde, et à peine avancée jusqu'au niveau  
 du bord postérieur des yeux. Suture frontale en arc dirigé en arrière  
 ou à peine anguleux. Epistome et labre en partie ponctués et poilus: le  
 labre, faiblement ou à peine échancré. Antennes prolongées environ  
 jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax (♀) ou souvent jusqu'aux  
 angles postérieurs de celui-ci, ou même un peu plus (♂); subcom-  
 primées; subfiliformes; dentées (♂) ou subdentées (♀) à leur angle  
 antéro-interne, du cinquième au dixième article, quelquefois  
 seulement aux cinquième, septième et neuvième articles: les cinq  
 premiers, surtout les premier et deuxième, poilus au côté interne:  
 les autres presque glabres: le premier, arqué: le deuxième très-  
 court: le troisième, le plus grand, une fois au moins plus long  
 qu'il est large: le quatrième et moins sensiblement le cinquième, d'un  
 quart environ plus longs que larges: les sixième à dixième graduel-

lement un peu plus courts : le onzième, d'un quart ou de moitié plus long que le précédent, échancré, entaillé ou bifide à son extrémité avec la pointe externe moins grêle et plus longue que l'interne. *Cou* ponctué ; peu poilu. *Prothorax* d'un cinquième ou d'un quart environ plus large qu'il est long ; échancré derrière le cou, au milieu de son bord antérieur, et peu ou point arqué depuis les côtés du cou jusqu'aux angles antérieurs qui sont un peu émoussés, légèrement relevés, et situés vers le quart ou les deux septièmes de sa longueur ; offrant vers ce point sa plus grande largeur ; assez faiblement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont aussi émoussés ; échancré en arc assez faible ou entaillé en angle très-ouvert à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne le faisant paraître muni à la base d'un rebord étroit, à peine aussi élevé ou un peu moins élevé que le dos dans son milieu, et qui s'incline en se rapprochant des angles postérieurs ; faiblement planiuscule en dessus, souvent longitudinalement déprimé près des bords et alors légèrement relevé sur les côtés, surtout aux angles antérieurs ou postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, ordinairement oblitérée en arrière et plus brièvement en avant, quelquefois visible presque sur toute sa longueur ; marqué de points assez petits et peu serrés, parfois inégaux ; d'un noir peu luisant : partie repliée en dessous moins ponctuée que la supérieure, à peine arquée sur les côtés des hanches, avec les angles arrondis. *Elytres* à fossettes humérales courtes et peu profondes ; offrant entre le dos et la partie inclinée une tranche subarrondie ou convexement déclive, même depuis les épaules ; d'un noir peu luisant ; marquées de rides faibles ou assez faibles, disposées dans le sens de la longueur, et parsemées de points assez petits. *Dos de l'abdomen* noir, avec le bord postérieur des arceaux, à l'exception des deux derniers, ordinairement orné d'une bordure orangée, égale au cinquième ou au sixième de la longueur de chacun de ces arceaux et souvent raccourcie à ses extrémités ; muni d'aires subcornées, ruguleuses, parsemées de petits points : ces aires, couvrant environ la moitié médiaire sur les premiers arceaux et à peu près toute la largeur sur les deux derniers. *Dessous du corps* un peu luisant : ventre imponctué et ridé longitudinalement à la base des arceaux, postérieurement ponctué et chargé d'aires subcornées presque transversales. *Pieds* noirs ; plus robustes chez le ♂ que chez la ♀ ; marqués de points assez rapprochés et piligères. *Tarses* simples (♂ ♀) ; garnis en dessous de poils spinosules : le premier des intermédiaires, à peu près aussi long que les trois

suivants : le premier des postérieurs, plus long que les deux suivants réunis, plus grand que le dernier. *Ongles* bruns ou fauves : *Plantule* obtusément arrondie, peu poilue.

Cette espèce se trouve dans la plupart de nos provinces méridionales.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par ses antennes entaillées à l'extrémité du dernier article, dentées à la plupart des autres ; par la suture frontale arquée en arrière, c'est-à-dire peu ou point anguleuse ; par son labre à peine ou faiblement échancré ; et ordinairement par la bordure orangée des arceaux de l'abdomen.

Quelquefois cette bordure s'obscurcit ou paraît même, chez les insectes morts, n'avoir jamais existé dans l'état de vie. L'exemplaire décrit par Olivier, sous le nom *M. lœvigata*, si toutefois cet insecte se rapporte bien à cette espèce, paraît avoir été dans ce cas. La figure donnée par ce savant représente les antennes plus grosses dans le milieu et anguleuses, comme chez les ♂ des premières espèces du sous-genre *Proscarabaeus* ; peut-être l'insecte décrit par le naturaliste français manquait-il d'antennes, et le dessinateur lui aura-t-il donné celles d'un *Proscarabaeus*. Quant au *M. lœvigata* de Fabricius, qui existe encore au Muséum de Copenhague, et qui a passé sous nos yeux, il offre distinctement la bordure orangée des arceaux du dos de l'abdomen, et il est conséquemment semblable au type linnéen.

Le *M. majalis* offre diverses variations.

La tête et le prothorax sont tantôt marqués de points uniformément petits et peu rapprochés ; d'autres fois ils offrent en outre des points moins petits et la ponctuation est alors plus serrée. Les antennes, toujours plus sensiblement dentées chez les ♂ que chez les ♀, offrent, même chez les premiers, ce caractère variablement prononcé. Quelquefois, dès le troisième article l'angle antéro-interne forme une dent aiguë ; plus ordinairement cet angle ne s'avance d'une manière bien sensible qu'à partir du cinquième article ; chez quelques individus, les cinquième, septième, neuvième et onzième articles sont seuls visiblement dentés ; chez d'autres, les dents sont à peine saillantes. Le prothorax commence ordinairement à montrer la disposition qu'il aura d'une manière plus prononcée chez le *M. cicatricosus*, c'est-à-dire à montrer ses angles antérieurs un peu relevés, mais plus émoussés que chez l'espèce précitée. Souvent le prothorax présente près de ses bords latéraux une dépression ou un très-léger sillon longitudinal, ordinairement

raccourci en se rapprochant de sa base, qui rend plus sensible le relèvement des angles postérieurs; mais souvent cette dépression n'est pas apparente. Les élytres parfois ne montrent pas d'une manière distincte les points parsemés sur les rides. La bordure orangée du bord postérieur des arceaux de l'abdomen, n'occupe souvent que la moitié médiane ou un peu plus des dits arceaux; d'autres fois elle s'étend sur toute leur largeur; quelquefois elle est peu apparente ou même complètement indistincte.

Quelques individus, d'une taille généralement plus petite, ont les élytres aussi longuement prolongées que l'abdomen, comme dans le *M. tecta* de Panzer; mais de tels exemplaires qui sembleraient, par leur ponctuation ordinairement plus inégale et moins fine, par l'absence de bordure orangée aux arceaux de l'abdomen, et par quelques autres signes inconstants, constituer une espèce particulière (*M. fissicornis*), ne semblent être qu'une variation singulière de *M. majalis*.

γγ. Dernier article des antennes non échancré.

δ. Elytres parées à leur côté interne d'une bordure d'un roux testacé.

**6. *M. limbatus*; FABRICIUS.** D'un noir mat. Tête à peine pointillée. Antennes subfiliformes, un peu plus grêles dans leur seconde moitié; à articles septième à dixième submoniliformes. Cou, bord antérieur du prothorax et scutum du mésothorax hérissés de poils d'un flave ou blond testacé. Prothorax en carré plus large que long; échancré en arc à la base; plan en dessus, lisse et paraissant impointillé. Elytres à peu près lisses, ornées à leur côté interne d'une bordure assez étroite d'un roux testacé.

♂ Tous les tarses garnis en dessous de poils flaves spongieux. Dernier arceau de l'abdomen échancré.

♀ Tarses dépourvus en dessous de poils flaves spongieux. Dernier arceau de l'abdomen entier.

*Meloe hungarus*, SCHRANK, Beytr. z. Naturg. p. 71. 19.

*Proscarabæus hungarus*, SCHRANK, Enum. p. 226. 425.

*Meloe limbata*, FAUR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 548. 4. (Voy. ILLIG. Magaz. t. 4. p. 168).

— LATR. Hist. nat. t. 10. p. 383. 5. — GERMAR, Faun. Ins. Europ. 10. 8. —

BRANDT et RATZBURG, Darstell. n. Beschreib. t. 2. p. 109. pl. 16. fig. 10. —

BRANDT et ERICH. in Act. Acad. Natur. Curios. t. XVI. 1<sup>re</sup> part. p. 134. 19. — *Id.*,

lire à part, p. 34. 19. — KUSTER, Kaef. Europ. 3. 52.

Long. 0,0202 à 0,472 (9 à 21 l.) Larg. 0,0058 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) à la base des élytres; 0,0078 à 0,0137 (3 1/2 à 7 l.) vers le milieu des élytres.

*Corps mat. Tête* noire ; marquée de quelques points près de la suture frontale , lisse et à peine pointillée sur le reste ; rayée d'une ligne longitudinale médiane , naissant de la suture frontale , moins longuement prolongée que le niveau du bord postérieur des yeux. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs , marqués de points piligères : le dernier , assez faiblement échancré. *Antennes* prolongées à peine jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur des élytres ; noires ; marquées de points piligères sur les cinq premiers articles , brièvement pubescentes sur les autres : à premier article obconique , le plus long des dix premiers : le deuxième court : le troisième à peine plus grand que le suivant , à peine plus long que large : le cinquième aussi large que long : les sixième à dixième moniliformes ou subglobuleux : le onzième , le plus grand de tous , à peu près aussi grand que les deux précédents réunis , rétréci à partir de la moitié ou du tiers postérieur. *Cou* finement ponctué ; hérissé de poils d'un roux testacé. *Prothorax* en carré d'un cinquième environ plus large que long ; tronqué en devant , et cilié à son bord antérieur de longs poils blonds ou d'un flave testacé ; ordinairement émoussé ou subarrondi aux angles , mais quelquefois offrant ceux de devant peu émoussés ; parallèle sur les côtés ; échancré en arc à la base , et rayé à celle-ci d'une ligne transversale , la faisant paraître munie d'un rebord très-étroit , un peu moins élevé que le dos dans son milieu ; plan en dessus ; d'un noir mat ; lisse et paraissant impointillé , mais superficiellement et densément pointillé quand il est vu à la loupe ; parfois marqué , surtout près des bords , de quelques petits points ; rayé d'une ligne longitudinale médiane légère , ordinairement indistincte sur le tiers ou la moitié antérieure. *Scutum du mésothorax* hérissé de poils blonds ou d'un flave testacé. *Elytres* à fossettes humérales courtes et médiocrement profondes , offrant ordinairement vers les deux tiers ou trois cinquièmes de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière , vers le dixième ou douzième de leur longueur ; médiocrement convexes ; déhiscentes à partir des deux cinquièmes ou presque de la moitié de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une arête convexe ou non

tranchante ; glabres ; à peu près lisses ; d'un noir peu ou point luisant , avec leur bord interne orné d'une bordure d'un roux testacé , assez étroite , prolongée jusque vers l'extrémité de leur bord extérieur. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat , avec le bord des stigmates testacé ; chargé d'aires cornées , mi-luisantes , ruguleuses , garnies de poils très-courts , couchés et peu épais : ces aires semi-circulaires sur les premiers arceaux et couvrant sur les trois premiers à peine le tiers de la largeur du demi-segment, graduellement plus larges sur les autres, transversales ou presque transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* d'un noir un peu luisant ; ruguleux sur le ventre et garni de poils noirs, couchés , fins et peu épais. *Pieds* noirs ; plus densément garnis de poils , surtout sur les jambes. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé. *Plantule* saillante , garnie de poils , ordinairement ou souvent réunis en deux faisceaux imitant deux gros poils.

Cette espèce a été prise en Alsace par M. le capitaine Tous-saint ; j'ai vu dans la belle collection de M. Foudras un exemplaire de cette provenance.

Obs. Le *M. limbatus* se distingue de toutes les espèces précédentes , et même de toutes les autres espèces de France , par ses élytres lisses, bordées de roux testacé à leur côté externe et à leur partie postérieure , jusqu'à l'extrémité de leur côté externe ; par le bord antérieur de son prothorax et le scutum du mésothorax garnis de poils blonds.

Près de cette espèce, viennent se ranger les deux suivantes qui sont étrangères à notre pays.

**M. uralensis; PALLAS.** *D'un noir mat. Tête et prothorax presque lisses ; pointillés. Suture frontale faiblement arquée en arrière. Antennes filiformes ; à articles troisième à dixième plus longs que larges. Cou garni de poils flavescents. Prothorax presque en carré de deux tiers plus large que long ; arrondi aux angles de devant et moins sensiblement aux postérieurs ; échancré en arc à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit non prolongé jusqu'aux angles ; presque plan ; à peine rayé d'une ligne médiane. Elytres rugulosules ; relevées sur les côtés en rebord canéiforme. Dos de l'abdomen orné d'aires presque transversales.*

♂ Tarses antérieurs garnis sous les quatre premiers articles

de brosses flavescences : le premier article et moins sensiblement le second, faiblement dilatés. Dernier arceau du ventre échancré.

♀ Tarses grêles : les antérieurs dépourvus en dessous de brosses flavescences. Dernier arceau du ventre tronqué.

*Meloe uralensis*, PALLAS, Reise, t. 2. app. p. 722. 56. — *Id.* Trad. fr. (par Gauthier de la Peyronie, Paris, 6 vol. in-4°) t. 2. app. p. 539. — *Id.* Icones, p. 76. 2. pl. E, fig. 2. — LEACH, An Essay etc. in Transact. of the Linn. Soc. t. XI, p. 247. 5. pl. 18 fig. 2. — BRANDT et ERICHSON, Monogr. Gen. *Meloes*, in Act. Acad. Nat. curios. t. XVI. 1<sup>re</sup> part. p. 136. 21. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 618.

*Meloe punctatus*, MEYER, Tentam. Monogr. gen. *Meloes*, p. 28. 9.

Long. 0,0069 à 0,0180 (3 à 81.) Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 21.) à la base des élytres ; 0,0045 à 0,0090 (2 à 41.) vers le milieu de l'abdomen.

PATRIE : La Hongrie, etc.

Obs. Le front n'offre pas habituellement de ligne longitudinale médiane distincte. Les élytres sont proportionnellement longues pour l'ordinaire, souvent prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; leurs fossettes humérales sont presque nulles.

**M. corallifer** ; GERMAR. Noir. Tête et prothorax peu luisants, rugueusement ponctués : la tête rayée d'une ligne médiane, ordinairement prolongée depuis sa partie postérieure jusqu'à la suture frontale : celle-ci anguleuse. Antennes filiformes, à articles troisième à dixième plus longs que larges. Prothorax une fois plus large que long, orné de chaque côté de deux tubercules d'un rouge écarlate ; échancré en arc à la base ; rayé d'une ligne médiane. Elytres d'un noir mat ; à fines rides longitudinales.

♂ Tarses antérieurs un peu dilatés et garnis en dessous de brosses flavescences. Dernier arceau du ventre échancré.

♀ Tarses sans brosses flavescences en dessous. Dernier arceau du ventre entier.

*Meloe corallifera* (HOFFMANNSEGG) in GERMAR's Magaz. d. Entom. t. 3. p. 259 22. — *Id.* Faun. Ins. Europ. 10. 7.

*Meloe corallifer*, BRANDT et RATZEB, Darstell. u. Beschreib. t. 2. p. 110. pl. 16. fig. 9 et antenne séparée. — BRANDT et ERICHSON, Monogr. in Act. Acad. Nat. Curios. t. 16, 1<sup>re</sup> part. p. 138. 23 et tiré à part. p. 38. 23.

Long. 0,0112 à 0,0292 (5 à 131.) Larg. 0,0045 à 0,0067 (2 à 31.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/21.) vers le milieu de l'abdomen.

PATRIE : l'Espagne, le Portugal.

OBS. Les aires du dos de l'abdomen couvrent plus de la moitié de la largeur, même sur les premiers arceaux.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes les autres par les tubercules écarlates des côtés de son prothorax.

♂♂. Elytres non parées à leur côté interne d'une bordure d'un roux testacé.

1. Angles antérieurs du prothorax prononcés et relevés. Elytres coriacées.

7. **M. cicatricosus**; LEACH. Tête et prothorax noirs ou d'un noir bleuâtre; fortement ponctués: le prothorax notablement plus large que long; à angles de devant prononcés et relevés; rétréci en ligne droite d'avant en arrière; échancré en arc et muni d'un rebord très-étroit et presque aussi élevé dans son milieu que le dos, à sa base; presque plan; rayé d'une ligne médiane. Elytres d'un bleu noirâtre; chargées de tubercules obtus, séparés par des sillons tortueux finement ridés. Antennes à articles quatrième à dixième à peine aussi longs ou à peine plus longs que larges.

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Dernier arceau du ventre échancré en arc.

♀ Antennes non prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Dernier arceau du ventre peu ou point échancré.

*Meloe radtato-punctatus*? LATR. Hist. nat. t. 10. p. 391. 9.

*Meloe cicatricosus*, LEACH, An essay etc. in Transact. of the Linn. Soc. t. 11. 1<sup>re</sup> part. (1813) p. 39. 2. pl. 6. fig. 5. 6 — *Id.* p. 243. 1. et p. 244. — CURTIS, Brit. Entomol. t. 6. n° 279. 6. — BRANDT et ERICHSON. Monogr. gen. *Meloes*, in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1<sup>re</sup> part. p. 130 14. — *Id.*, tiré à part, p. 30. 14. — STERN. Illustr. t. 5. p. 63. 3. — *Id.* Man. p. 335. 2632. — KUSTER, Kaef. Europ. 27. 94. — L. REDTENB. Faun. Aust. p. 619.

*Meloe reticulata* (ZIEGLER) (DEJEAN) Catal. (1821) p. 75.

Long. 0,0135 à 0,0360 (6 à 161.) Larg. 0,0050 à 0,0070 (2 1/4 à 3 1/81.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0135 (3 à 61.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps peu luisant. Tête noire ou d'un noir obscurément bleuâtre; couverte de gros points, séparés par des intervalles inégale

ment étroits et pointillés : ces points donnant chacun naissance à un poil court, couché et peu apparent ; rayé d'une ligne longitudinale médiane naissant de la suture frontale, prolongée en arrière jusques un peu après le milieu du bord postérieur des yeux. *Epistome* et *labre* de la couleur de la tête : hérissés de poils noirs : le labre faiblement échancré en arc en avant, et marqué de points moins gros que ceux de l'épistome. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; submoniliformes, à peu près d'égale grosseur ; noires ou d'un noir bleu ; garnies de poils sur les six à huit premiers articles, brièvement pubescentes sur les autres ; à premier article renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart environ plus long que large : les quatrième à septième presque égaux, un peu moins longs ou à peine aussi longs que larges : les neuvième et dixième un peu moins courts : le onzième, le plus grand, moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe depuis sa moitié jusqu'à l'extrémité, plus arqué au côté externe qu'à l'interne. *Cou* ponctué ; pubescent. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; arqué en avant, avec le milieu de son bord antérieur échancré ; à angles de devant saillants et un peu relevés, situés, en raison de l'arcuité du bord antérieur, vers le tiers ou un peu moins de sa longueur ; rétréci ensuite assez sensiblement en ligne droite, jusqu'aux angles postérieurs qui sont subarrondis ; arqué, ou entaillé à la base en angle très-ouvert ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit, ordinairement à peu près aussi élevé dans son milieu que le dos, et s'inclinant vers les angles postérieurs ; rayé au devant de ce rebord d'une ligne étroite ; presque plan en dessus ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ordinairement indistincte sur le tiers antérieur, mais prolongée jusqu'à l'étroit rebord basilaire ou presque jusqu'à lui ; parfois noté d'une fossette plus ou moins légère de chaque côté de cette ligne ; noir ou d'un noir bleuâtre ; marqué de points au moins aussi gros ou un peu plus forts que ceux de la tête, mais souvent un peu moins serrés, et donnant, la plupart, naissance à un poil presque indistinct : partie infléchie moins profondément ponctuée ; sensiblement rebordée entre les hanches et l'angle postérieur : intervalle compris entre le prothorax et les élytres, rugueusement ponctué, garni de poils courts et peu serrés. *Elytres* à fossette humérale courte ou médiocre, offrant en dehors du milieu de la largeur de chaque étui, son

point le plus prolongé en arrière; médiocrement convexes; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête assez prononcée, plus obtuse et plus arrondie dans la seconde; glabres; d'un bleu foncé ou d'un bleu noirâtre; rugueuses ou coriaccées, comme chargées de points obtusément tuberculeux, offrant à leur base des rides fines, irradiées et prolongées dans les rayons tortueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat, chargé sur chaque segment d'une aire subcornée ruguleuse et garnie de poils courts et peu serrés: ces aires presque semi-circulaires et un peu moins larges ou à peine plus larges que la moitié médiane de la largeur sur les quatre premiers arceaux, transversales ou presque transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* luisant; noir; ruguleusement marqué de points assez petits, et donnant chacun naissance à un poil court, fin et couché. *Pieds* noirs ou d'un noir bleuâtre; robustes; ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart de nos provinces de France.

**Obs.** Elle se distingue facilement des espèces du sous-genre *Proscarabaeus*, par ses antennes de même grosseur et par la largeur de son prothorax; du *M. majalis*, par la forme des articles de ses antennes, surtout par le dernier qui est entier; du *M. limbatus*, par son prothorax fortement ponctué et ses élytres coriaccées, par son cou et son scutum du métathorax non garnis de poils flaves; de toutes les suivantes, par les angles antérieurs de son prothorax, saillants, prononcés et légèrement relevés. Elle s'éloigne d'ailleurs des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur; du *tuccius*, par sa tête et son prothorax non marqués de points varioliques; des derniers, par les aires subcornées du dos de l'abdomen plus grandes et par les caractères tirés du rebord basilaire et des angles postérieurs.

Le prothorax ordinairement sans fossettes entre la ligne médiane et chaque bord latéral, en montre quelquefois qui sont plus ou moins marquées.

εε. Angles antérieurs du prothorax émoussés ou arrondis et non relevés.

ζ. Ventre paré de bandes d'un rouge jaune.

**8. *M. coriarius*; BRANDT et ERICHSON.** *D'un noir un peu luisant, en dessus. Tête et prothorax fortement ponctués et souvent rugueusement.*

*Annales de la Société Linnéenne.*

*Antennes submoniliformes, à articles moins longs ou à peine aussi longs que larges. Prothorax plus large que long; subarrondi aux angles de devant; échancré à sa base et muni d'un rebord étroit à peu près aussi élevé dans son milieu que le dos; presque plan. Elytres chargées de tubercules obtus, séparés par des sillons tortueux finement ridés. Deuxième et troisième et parfois deuxième à cinquième arceaux du ventre ornés sur leur milieu d'une bande d'un rouge jaune.*

♂. Cinquième et sixième articles des antennes un peu plus renflés, surtout le sixième. Dernier arceau du ventre entaillé.

♀. Cinquième et sixième articles des antennes à peine plus gros que les voisins. Dernier arceau du ventre entier.

*Meloe reticulatus*, BRANDT et RATZBURG, Darstell. u. Beschreib. t. 2. p. 108. 3. pl. 16. fig. 1 et 2 (sous le nom de *M. cicatricosus*) fig. 42 antennes. — L. REDTERR. Faun. austr. p. 619

*Meloe coriarius* (*Hoffmannsegg*), BRANDT et ERICHSON, Monogr. gener. *Meloes*, in Acta Acad. Natur. Curiosor. t. XVI, 2<sup>e</sup> part. p. 134. 13. — *Id.*, tiré à part. p. 31. 45. — KÜSTER, Kaef. Europ. 3. 51.

*Meloe rufiventris*, GERMAR, Faun. Insect. Europ. 13. 6. (*Meloe Hoffmannseggii*, à la table du même ouvrage, à la fin de la quatrième centurie.)

Long. 0,0123 à 0,0247 (6 à 12 l.) Larg. 0,0043 à 0,0036 (2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* d'un noir un peu luisant. *Tête* noire; fortement et souvent rugueusement ponctuée: ces points donnant en partie naissance à un poil court, noir et peu apparent; rayée d'une ligne longitudinale médiane naissant de la suture frontale et prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux ou un peu plus. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs; hérissés de poils noirs: le labre à peine échancré. *Antennes* à peine prolongées au delà des angles du prothorax; submoniliformes, légèrement plus grosses dans le milieu; garnies de poils sur les quatre premiers articles, brièvement pubescentes en général sur les autres; noires, avec les derniers articles souvent moins obscurs: les troisième à huitième presque égaux, un peu moins longs que larges: les cinquième et sixième un peu plus renflés; les neuvième et dixième aussi longs que larges: le onzième de moitié au moins plus long que le précédent, arqué à son côté externe, en ligne droite à l'interne, rétréci à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* ponctué; brièvement et parcimonieusement pubescent. *Prothorax* échancré derrière le cou, arrondi aux angles de devant.

c'est-à-dire élargi en ligne courbe à son bord antérieur depuis les côtés du cou jusqu'au tiers ou deux cinquièmes de sa longueur, où il offre sa plus grande largeur ; rétréci ensuite d'une manière sinuée ; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long ; assez fortement échancré ou entaillé à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord étroit, aussi élevé dans son milieu que le dos ; planiuscule en dessus ; profondément et rugueusement ponctué ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, souvent affaiblie en devant et ordinairement plus profonde postérieurement ; noté entre cette ligne et chacun des bords latéraux d'une fossette longitudinale ou d'un sillon raccourci à ses extrémités, et plus ou moins prononcé ; d'un noir luisant. *Elytres* à fossettes humérales médiocres, offrant en dehors de la moitié de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière ; médiocrement convexes ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête très-obtuse près de la base, subarrondie ou convenablement déclive postérieurement ; glabres ; noires ; chargées de tubercules obtus et luisants, offrant à leur base des rides fines et irradiées dans les sillons tortueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* noir ; chargé d'aires presque transversales, ruguleuses, glabres ou à peu près. *Dessous du corps* noir, ruguleusement ponctué et garni de poils courts, clairsemés et peu apparents sur le ventre : celui-ci paré sur la moitié antérieure des deuxième et troisième et souvent des deuxième à cinquième arceaux d'une bande d'un rouge jaune, occupant plus de la moitié médiane de leur largeur. *Pieds* assez robustes ; noirs, parfois d'un noir violâtre ; garnis de points piligères. Premier article des tarsi intermédiaires à peine aussi long que les deux suivants réunis : le premier des postérieurs aussi long que les deux suivants pris ensemble. *Ongles* fauves. *Plantule* peu saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver quelquefois dans les parties du nord-est de la France. Elle est indiquée dans le catalogue de M. de Marseul comme habitant notre pays.

*Obs.* Elle se distingue facilement de toutes les autres espèces par les bandes d'un rouge jaune dont son ventre est paré. Quelquefois cependant ces bandes colorées disparaissent après la mort. Mais même dans ce cas, elle s'éloigne du *M. majalis* par le dernier article de ses antennes non entaillé ; du *limbatus*, par ses élytres chargées de tubercules obtus et non bordées de roux testacé ; du *cicatricosus*, par son prothorax arrondi et non relevé à ses angles antérieurs, marqué de fossettes, par sa couleur ; des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur ; de toutes

les suivantes par le rebord de la base de son prothorax aussi élevé dans son milieu que le dos du même segment.

♂. Ventre non paré de bandes d'un rouge jaune.

n. Corps en partie d'un vert métallique. Bord postérieur du prothorax aussi élevé que le milieu de son dos.

9. *M. variegatus*; DONOVAN. Varié de vert, de cuivreux et de violet. Tête et prothorax marqués de gros points, séparés par une sorte de réseau étroit: le prothorax de moitié plus large que long; arrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs; échancré à la base; relevé en rebord épais, sur la moitié médiane de celle-ci et sur la partie antérieure des côtés; rayé d'une ligne médiane, approfondie en fossette au devant du rebord basilaire; plan sur le disque. Elytres d'un vert métallique foncé, rugueuses, à tubercules ou points saillants confluent, irradiés de fines rides, prolongées dans les sillons sinueux existants entre ces points.

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc, avec les angles antéro-externes avancés et un peu relevés.

♀. Dernier arceau de l'abdomen entaillé dans son milieu et arqué en devant de chaque côté de cette entaille.

FRISCH, Abhandl. t. 6. n° 6. p. 14. pl. 6. fig. 4.

SCHAEFFER, Icones t. 3. fig. 6. (*Meloe secundus*). — Id. Abbild. u. Beschreib. p. 6 pl. fig. 2.

*Meloe majalis*, FABR. Syst. entom. p. 239. 2. — Id. Spec. Ins. t. 1. p. 327. 2. — Id. Mant. Ins. t. 1. p. 215. 2. — Id. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 518. 2. — Id. Syst. Eleuth. t. 2. p. 588. 3. — GORZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 694. 2. — SCHAEFFER, Abbild. und Beschreib. d. Mayenwurmkäuf. p. 6. pl. fig. 2. — HERBST, in FUESSLY's Arch. cab. 5. p. 144. 2. — GMELL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2017. 2. — PANZER, Faun. Germ. 10. 13. — Id., Ent. Germ. p. 350. 2. — Id. Index, p. 208. 2. — HOPPE, Enum. Ins. p. 68. 2? — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 636. 837. — CUVIER, Tabl. élém. p. 511. — FALLÉN, Observ. entom. p. 15. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 111. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 390. 6. pl. 90. fig. 6. — Id. Gen. t. 2. p. 218. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 454. 2. — DUMERIL, Dict. des Sc. nat. t. 32. p. 50. 2. — MULS. Lettr. t. 2. p. 299. 2.

*Meloe mayalis*, OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 650. 2. — Id. Entom. t. 3. n° 45. p. 6. 2. pl. 2. fig. 4. G. — Id. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 14. p. 286.

*Meloe variegatus*, DONOV. Brit. Ins. pl. 67. — MARTYN, Engl. Entom. pl. 39. fig. 1. — LEACH, An essay, in the Transact. of the Linn. Soc. t. 11. 1<sup>re</sup> part. p. 57. pl. 6. fig. 1, et 2. — Id. p. 243. 2 et 244. 2. — LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2<sup>e</sup> édit. t. 20.

- (1818) p. 112. — BRANDT et RATZEB. Darstell. und Besch. part. 2<sup>e</sup> p. 107. 2. pl. 16 fig. 6. — CURTIS, Brit. Ins. t. 6. n<sup>o</sup> 279. 7. — BRANDT et ERICHS. Monogr. gen. *Meloes* in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1<sup>e</sup> part. p. 128. 13. — *Id.*, tiré à part, p. 18. 13. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 69. 4. — *Id.* Man. p. 335. 2635. — KÜSTER, Kaef. Europ. 17. 94. — L. REDTENS. Faun. Austr. p. 618.
- Meloe scabrosus* MARSH. Ent. brit. t. 1. p. 483. 5. — STEPH. Catal. 354. 2516. — VOY. ILLIG. Mag. t. 4. p. 168. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 484. 3.
- Meloe proscarabæus*, var. 1. WALCKEN. Faun. paris. t. 1. p. 267.
- Meloe scabrosa*, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278. 5.

Long. 0,0112 à 0,0313 (5 à 141.) larg. 0,0056 à 0,0067 (2 1/2 à 31.) à la base de élytres ; 0,0078 à 0,0125 (3 1/2 à 61.) vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* luisant. *Tête* d'un vert métallique, irisé de cuivreux et de violet, surtout sur les côtés des tempes et vers la suture frontale, parfois toute de cette couleur ; glabre et couverte de gros points séparés par des intervalles étroits constituant une sorte de réseau ; rayée d'une ligne longitudinale naissant du milieu de la suture frontale à peine prolongée, en s'affaiblissant, au delà du niveau du bord postérieur des yeux. *Epistome* de même couleur ; ponctué presque aussi fortement et garni de poils. *Labre* d'un noir violacé ; poilu ; assez profondément échancré. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax (♀) ou un peu plus (♂) ; d'un cuivreux violacé et garnies de poils à leur côté interne ou inférieur, sur les cinq à sept premiers articles, d'un brun noir ou violâtre et brièvement pubescentes sur les autres ; à premier article renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart ou d'un tiers plus long que large : les quatrième à huitième à peu près égaux, moins longs que larges : les neuvième et dixième à peine moins courts ou un peu plus longs : le onzième, le plus grand de tous, rétréci en pointe, à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité. *Cou* court ; finement ponctué et hérissé de poils courts d'un fauve testacé. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; presque tronqué ou à peine arqué en avant ; faiblement et parfois sensiblement échancré derrière le cou ; étroitement rebordé derrière le cou, sans rebord et convexement déclive sur les côtés du bord antérieur ; arrondi ou subarrondi aux angles de devant, émoussé ou subarrondi ou obtusément épointé aux postérieurs ; assez faiblement rétréci en ligne droite d'avant en arrière sur les côtés ; échancré en arc ou entaillé en angle ouvert, à la base ; presque plan en dessus ; rayé sur la ligne médiane d'un sillon non avancé jusqu'au bord antérieur, géné-

ralement faible ou léger jusqu'à la moitié, graduellement élargi et approfondi ensuite jusqu'au rebord basilaire ; muni dans le milieu de sa base d'un rebord épais, à peu près aussi élevé que le dos, et s'effaçant généralement avant les angles postérieurs ; peu sensiblement relevé en rebord épais dans le milieu de son bord antérieur, relevé sur les côtés en rebord épais, plus saillant près des angles de devant, graduellement affaibli postérieurement, paraissant souvent, par la saillie de ce rebord, creusé d'une fossette sur les côtés de celui-ci depuis le septième ou sixième de la longueur souvent jusque vers la moitié ou plus, mais en s'affaiblissant vers celle-ci : cette fossette située vers les trois quarts de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord latéral ; marqué, comme la tête, de gros points rapprochés ; glabre ; d'un vert métallique, irisé de cuivreux ou de violet, surtout près des bords latéraux ; ordinairement violet ou d'un violet cuivreux sur le repli, et presque sans rebord depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur. *Scutum du mésothorax* à peine pubescent ; finement ponctué ; vert ou cuivreux. *Elytres* à fossettes humérales profondes, offrant ordinairement vers le milieu de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière vers le huitième de leur longueur ; médiocrement convexes ; déhiscents ordinairement à partir du tiers ou moins de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête graduellement un peu plus obtuse, depuis l'épaule jusque vers leur extrémité ; glabres ; d'un vert métallique ; rugueuses, comme chargées de tubercules irréguliers, confluent, offrant à leur base des rides très fines irradiées et prolongées dans les sillons sinueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir violâtre ; chargé d'aires en ovale transverse, égales environ au tiers de la largeur sur les premiers arceaux, à peu près transversales sur les deux derniers : ces aires vertes ou d'un vert bleuâtre en devant, d'un cuivreux parfois violacé ou midoré postérieurement. *Dessous du corps* très luisant ; violet ou d'un violet pourpré, quelquefois verdâtre ou d'un verdâtre violacé sur le ventre : ce dernier marqué de points moins petits et donnant chacun naissance à un poil fin et couché. *Pieds* garnis de poils semblables ; violets ou d'un violet empourpré. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé.

Cette espèce habite diverses parties de la France, principalement les régions froides ou tempérées.

**Obs.** Elle s'éloigne de toutes les espèces précédentes par sa couleur ; du *majalis*, par le dernier article de ses antennes non échancré ; du *cicatricosus*, par les angles antérieurs de son prothorax subarrondis ; du

*coriarius*, par le dessous de son ventre unicolore ; du *limbatus*, par ses élytres sans bordure d'un rouge testacé.

10. **M. purpurascens** ; GERMAR. Varié de vert, de cuivreux et de violet. Tête et prothorax marqués de gros points, séparés par une sorte de réseau étroit : le prothorax de moitié plus long que large ; arrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs ; entaillé à la base ; relevé en rebord épais sur la cavité médiane au moins de celle-ci, et sur les côtés ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon triangulairement élargi vers le rebord basilaire ; marqué entre ce sillon et les bords latéraux d'une fossette arrondie et profonde, suivie d'une plus faible dépression longitudinale. Elytres rugueuses, à tubercules obtus, lisses, cuivreux, isolés par des sillons sinueux, verts, garnis de fines rides.

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc, avec les angles antéro-externes avancés.

♀. Dernier arceau de l'abdomen entaillé dans son milieu, et arqué en avant de chaque côté de cette entaille.

*Meloe purpurascens*, GERMAR, Faun. Insect. Europ. 16. 12.

*Meloe sandous*, GENÉ in Memor. della r. Acad. de Torino, t. 39. (1836) p. 193. 38. pl. 1. fig. 29. — *Id.* tiré à part, fasc. 1<sup>re</sup> p. 38. pl. 1. fig. 29.

*Meloe aenea*, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278. 4. — Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie p. 397. 1036. pl. 33, fig. 1.

Long. 0,0135 à 0,0237 (6 à 15 l.) Larg. 0,0048 à 0,0067 (21/8 à 5 l.) à la base des élytres, 0,0056 à 0,0157 (2 1/2 à 7 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps luisant. Tête ordinairement d'un vert métallique, avec les côtés des tempes violets ou mi-dorés ; glabre et couverte de points inégalement gros et serrés, séparés par des intervalles constituant une sorte de réseau : ces points plus faibles près de la suture frontale ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, plus profonde près de la suture frontale vers laquelle elle prend naissance, souvent à peine prolongée jusqu'au bord postérieur des yeux ; ordinairement marquée d'un sillon à la partie postérieure du vertex. Epistome vert ou vert violacé ; poilu et moins fortement ponctué que le reste de la tête. Labre d'un noir violâtre ; marqué de points piligères assez petits. Suture frontale en angle dirigé en arrière. Antennes prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax (♂) ou souvent à peine au delà de la moitié de celui-ci (♀) ; d'un violet cuivreux, avec les derniers articles noirs ou d'un noir violacé ; garnies de poils moins

nombreux du premier au sixième article, brièvement pubescentes sur les quatre ou cinq derniers ; à premier article renflé : le deuxième très court : le troisième de moitié plus long qu'il est large : les quatre suivants à peu près égaux, moins longs que larges : les huitième à dixième à peine moins courts, surtout chez la ♀ : le onzième, le plus grand de tous, rétréci à partir du tiers ou des deux cinquièmes jusqu'à l'extrémité. *Cou* assez finement ponctué et hérissé de poils d'un fauve testacé. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; tronqué en avant ; légèrement échancré et étroitement rebordé derrière le cou, sans rebord et convexement déclive sur les côtés du bord antérieur ; ordinairement arrondi , rarement subarrondi ou émoussé aux angles de devant, le plus souvent seulement émoussé ou obtusément épointé, quelquefois subarrondi aux angles postérieurs ; faiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; entaillé à la base en angle ouvert ; inégalement presque plan en dessus ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon nul ou très-faible en devant, graduellement plus large et plus profond jusque près de la base ; muni dans le milieu de celle-ci , à l'extrémité du sillon, d'un rebord assez épais, à peu près aussi élevé que le dos et s'effaçant souvent avant les angles postérieurs ; profondément creusé vers le quart de sa longueur, à la moitié de l'espace situé entre la ligne médiane et chaque bord latéral d'une assez grosse fossette arrondie, suivie d'une dépression longitudinale, qui va s'affaiblissant jusque vers la base qu'elle n'atteint pas : cette dépression faisant paraître plus ou moins relevés, soit les bords latéraux, soit l'espace qui la sépare du sillon médian ; marqué comme la tête de points gros et rapprochés ou en partie contigus ; glabre : d'un vert métallique, souvent irisé de cuivreux, de violet ou de mi-doré ; ordinairement d'un violet cuivreux sur le repli et presque sans rebord , depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur. *Scutum du mésothorax* à peine pubescent ; ruguleusement ponctué ; d'un vert ou violâtre métallique. *Elytres* à fossettes humérales profondes, offrant ordinairement vers le milieu de la largeur de chaque étui le point le plus prolongé en arrière, vers le huitième de leur longueur ; médiocrement convexes ; déhiscentes à partir du cinquième ou du quart de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête graduellement un peu plus obtuse depuis l'épaule jusque vers leur extrémité ; glabres ; chargées de sortes de tubercules faibles et écrasés, lisses et cuivreux , irradiés à leur base et garnis de rides très-fines , d'un vert métallique dans les sillons qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir violacé ou mi-cuivreux ; chargé d'aires en ovale trans-

verse, presque égales au tiers de la largeur sur les premiers arceaux, à peu près transversales sur les deux derniers : ces aires, vertes ou d'un vert bleuâtre en devant, cuivreuses ou d'un cuivreux pourpré postérieurement, finement ridées. *Dessous du corps* très-luisant ; violet ou violet pourpré sur la poitrine, violet et quelquefois d'un violet vert sur le ventre : ce dernier marqué de points moins petits et donnant chacun naissance à un poil obscur, fin et couché, *Pieds* garnis de poils semblables ; violets ou d'un violet empourpré. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé.

Cette espèce se trouve dans nos provinces méridionales et dans d'autres contrées plus chaudes de l'Europe. Elle a été prise dans les environs de Perpignan par M. Godart.

Obs. Elle varie beaucoup dans sa couleur ; quelques individus sont presque entièrement d'un vert foncé et métallique ; chez d'autres au contraire, le violet et le cuivreux dominent plus ou moins.

Le *M. purpurascens* a de l'analogie avec le *variegatus* ; comme ce dernier, il a le corps varié de vert, de cuivreux et de violet ; mais sa tête est ordinairement verte sur le front au lieu d'avoir une teinte cuivreuse ou violâtre, et ses élytres au lieu d'être uniquement vertes, ont leurs parties saillantes cuivreuses. Chez le *purpurascens*, le prothorax est parallèle sur les côtés ; noté, vers le quart de sa longueur, et au milieu de l'espace qui sépare la ligne médiane du bord latéral, d'une fossette arrondie, profonde, suivie d'une dépression longitudinale prolongée à peu près jusqu'au rebord basilaire : cette dépression fait relever chacun des espaces compris entre elle et le rebord latéral d'une part et le sillon médiaire de l'autre, en sorte que la surface prothoracique est inégale ; le sillon médiaire est graduellement plus large et plus profond, et, vers les deux tiers il est égal en largeur, soit à chaque dépression, soit à l'espace qui le sépare de celle-ci. Chez le *variegatus*, le prothorax est sensiblement rétréci d'avant en arrière, privé de fossettes et n'offre une dépression longitudinale que près de chaque rebord latéral, c'est-à-dire vers les trois quarts de l'espace compris entre la ligne médiane et chaque bord latéral ; sa surface est à peu près plane entre ces deux points ; le sillon médian est presque réduit à une raie sur la moitié antérieure, faiblement ou médiocrement large dans la postérieure et approfondi seulement près du rebord basilaire. Enfin chez le *purpurascens*, les parties saillantes ou points obséquement tuberculeux des élytres sont isolés les uns des autres ; chez le *variegatus* au contraire, ils sont confluent et forment des rugosités sur les étuis. Le *M. purpurascens* est plus méridional que l'autre.

nn. Corps non en partie de couleur d'un vert métallique. Prothorax muni à la base d'un rebord moins élevé que le milieu du dos du même segment.

6. Prothorax non comme gibbeux aux angles postérieurs, marqué de points varioliques ; à peu près plan de chaque côté de la ligne médiane. Premier arceau du dos de l'abdomen sans aires cornées.

11. **M. tuccius** ; Rossi. Entièrement noir. Tête et prothorax marqués de points varioliques. Le prothorax subarrondi aux angles de devant, arrondi aux postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ; presque plan de chaque côté de celle-ci ; déprimé et comme entaillé en devant, échancré en arc et subconvexement déclive à la base, avec le rebord basilaire garni de poils et notablement moins élevé, même dans son milieu, que le dos. Élytres marquées de points ordinairement gros, assez profonds et rapprochés. Arceaux antérieurs du dos de l'abdomen mats, imponctués et sans aires subcornées.

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc.

♀. Dernier arceau du ventre déprimé, faiblement entaillé dans son milieu.

*Meloe tuccia*, Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 258. 591. pl. 4. fig. 5. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 290. 591. pl. 4. fig. 5. — MEYER, Tentam. monog. gen. *Meloes*, p. 30. 40. — BRULLÉ, Exped. scient. de Morée, zool. 2<sup>e</sup> sect. p. 250. 413 — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278. 7. — LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 296. 1032. — A. RICHARD, Elem. d'Hist. nat. médic. t. 1. p. 405.

*Meloe punctata*, FABR. Ent. syst. t. 1. 2. p. 518. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 588. 6.

*Meloe punctatus*, OLIV. Ency. méth. t. 7. p. 651. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 391. 40. — LEACH, Transact. of the Linn. Soc. t. xi, p. 44, — *Id.* p. 243. 3. et p. 243. 5. pl. 18, fig. 1.

*Meloe sulcicollis*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 391. 8. — MULS. Lettr. t. 2. p. 299. 4. — KRYNICK, Enum. Coleopt. in Bullet. de la Soc. d. Nat. de Mosc. t. 5. p. 142.

*Meloe turcius*, BRANDT et RATZEB. Darstell. und. Beschr. part. 2. p. 109. pl. 16. fig. 3. — BRANDT et ERICHSON, Monogr. gener. *Meloes*, in Act. Acad. Natur. Curies. t. 16. 1<sup>re</sup> partie p. 121. 6. — *Id.* tiré à part, p. 21. 6. — KÜSTER, Kaef. Europ. 9. 64.

Long. 0,020 à 0,051 (9 à 14 l.) Larg. 0,0100 à 0,0135 (4 1/4 à 6 l.)

Corps noir, un peu luisant sur la tête, le prothorax, les élytres, le ventre et les deux derniers arceaux du dos de l'abdomen, mat sur les premiers arceaux de celui-ci. Tête variolée ou comme cri-

blée de gros points arrondis ou de points fossettes, ordinairement moins rapprochés près de la ligne médiane du front; presque plane ou peu convexe sur celui-ci; à peine rayée d'une courte ligne longitudinale médiane. *Epistome* et *labre* en partie poilus: ce dernier échancré dans son milieu jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus des côtés du prothorax; à peu près de même grosseur; à premier article renflé, moins long que le dernier: le deuxième court: le troisième, de moitié plus long que large: les cinquième à dixième moins longs ou à peine aussi longs que larges: les neuvième à dixième, moniliformes: le onzième, rétréci à partir du quart jusqu'à l'extrémité: les sept ou huit premiers, poilus: les autres, brièvement pubescents. *Cou* rugueusement ponctué; garni de poils cendrés. *Prothorax* de deux tiers environ plus large qu'il est long; tronqué en devant, mais déprimé en forme de triangle dirigé en arrière et paraissant ainsi entaillé à son bord antérieur; garni de poils cendrés dans cette dépression; subarrondi à ses angles de devant, plus sensiblement arrondi aux postérieurs; subparallèle ou aiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés; échancré en arc à la base; déprimé et subconvexement déclive à sa partie postérieure; muni à celle-ci d'un rebord garni de poils cendrés, verticalement arqué, et notablement moins élevé, même dans son milieu que le dos: ce rebord précédé d'un rebord transversal graduellement plus prononcé à ses extrémités; rayé sur la ligne longitudinalement médiane, d'une ligne ou d'un sillon plus profond postérieurement et parfois en partie masqué par les points; presque plan de chaque côté de la ligne médiane; couvert, comme la tête, de points varioleux, ou comme criblé de points-fossettes arrondis, en partie au moins contigus sur les côtés, et surtout sur la majeure partie du repli: celui-ci, muni depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur d'un rebord poilu et graduellement plus prononcé. *Elytres* à fossettes humérales profondes; à côtés perpendiculaires ou inclinés; offrant jusqu'au tiers de la longueur, entre le dos et la partie inclinée, une arête assez prononcée; ordinairement déhiscentes seulement dans leur quart postérieur; marquées de points ordinairement gros et assez profonds, rarement confluent, si ce n'est vers le bord externe du repli, où ils se transforment en rugosités. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat; glabre et dépourvu d'aires subcornées sur les quatre premiers arceaux, presque en totalité luisants, ponctués et garnis de poils assez courts

et peu serrés sur les deux derniers arceaux. *Ventre* luisant ; rugueux ; marqué de points peu serrés, donnant chacun naissance à un poil obscur et couché. *Pieds* robustes ; noirs ; rugueusement ponctués ; garnis de poils noirs : ceux-ci formant sous les articles des tarses une brosse raide. *Tarses* simples ( $\sigma^7 \varphi$ ). *Ongles* d'un fauve testacé.

Cette espèce habite plus particulièrement nos provinces méridionales. Je l'ai prise dans les plaines de la Crau et dans diverses autres parties de l'ancienne Provence. Elle a été trouvée, en très grande quantité, broutant dans les fossés de Perpignan, par M. Godart.

**Obs.** Elle est très-distincte de toutes les espèces de notre pays par les points varioliques dont sa tête et son prothorax sont comme criblés ; par son prothorax échancré et garni de poils à son bord antérieur ; par les premiers arceaux de l'abdomen dépourvus d'aires subcornées.

Elle s'éloigne d'ailleurs du *majalis* par le dernier article de ses antennes entier ; du *cicatricosus* par les angles antérieurs de son prothorax arrondis ; du *coriarius*, par son ventre dépourvu de bandes d'un rouge jaune ; du *limbatus*, par son prothorax marqué de points varioliques ; des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur, par son prothorax échancré en arc à sa base, subconvexement déclive à celle-ci et muni d'un rebord notablement moins élevé, même dans son milieu, que le dos.

Le *M. corrosus* (DEJEAN), Catal. (1833), p. 221, de la Sicile et autres parties chaudes de l'Europe, s'éloigne du *tuccius* par les points de ses élytres, moins gros, plus ou moins faibles ou même obsolètes ; mais il offre si bien tous les autres caractères distinctifs de celui que nous venons de décrire, qu'il n'est évidemment qu'une variété méridionale de cette espèce, comme l'ont pensé Brandt et Erichson.

Ces auteurs signalent encore deux autres variétés : 1<sup>o</sup> Elytres à points obsolètes (*M. scabricollis*, DAHL) : 2<sup>o</sup> Elytres couvertes de rugosités analogues à celles des élytres du *M. proscarabaeus*.

Près de cette espèce vient se ranger la suivante, très-répandue en général dans les collections :

***M. erythrocnemus* ; PALLAS.** D'un noir luisant ; avec les cuisses, moins les genoux et la base du premier article des tarses postérieurs, d'un rouge jaune. Tête et prothorax, marqués de points gros, profonds et parfois confluent. Antennes courtes, à articles trois à huit moins longs ou

à peine aussi longs que larges. Prothorax près d'une fois plus large que long, subarrondi aux angles de devant ; sinueusement rétréci d'avant en arrière ; profondément échancré à la base ; creusé de trois larges sillons longitudinaux : le médian affaibli ou obsolète en devant. Elytres coriaccées.

*Meloe erythrocnema*, PALLAS, Icon. p. 76 1. pl. E, fig. 1. etc.

Long. 0,0190 à 0,225 (8 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0043 (1 1/2 à 2 l.) vers la base des élytres ; 0,0037 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

10. Prothorax comme gibbeux aux angles postérieurs ; non marqué de gros points varioliques. Premiers arceaux de l'abdomen offrant des aires subcornées.

1. Antennes grêles, surtout vers l'extrémité ; à articles quatre à huit sensiblement plus longs que larges. Elytres garnies de poils fins.

**12. *M. rugosus* ; MARSHAM.** D'un noir grisâtre opaque ; peu garni de poils courts sur la tête, le prothorax et les élytres : les deux premiers assez densément ponctués. Antennes grêles, subfiliformes : quatrième à dixième articles submoniliformes, plus longs que larges. Tête rayée d'une ligne médiane plus profonde sur le front, prolongée au moins jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long ; arrondi aux angles ; rétréci d'avant en arrière ; convexement déclive dans le milieu, sur son tiers postérieur ; échancré, à peine rebordé et notablement moins élevé que le dos, à la base ; déprimé ou sillonné au devant de celle-ci, plus largement dans le milieu ; ordinairement noté de fossettes près des angles de devant. Elytres pointillées ; grossièrement coriaccées. Aires antérieures du dos de l'abdomen à peine égales au septième de la largeur de l'arceau.

*Meloe rugosus*, MARSH. Entom. brit. 1. p. 483. 4. (teste Leach). — LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2<sup>e</sup> édit. t. 20 (1818) p. 113. — BRANDT et ERICHs. Monogr. gen. *Meloes*, in Act. Acad. Curiosor. Natur. t. 16. part. 1. p. 126. 11. — *Id.* tiré à part p. 26. 11.

*Meloe autumnalis*, LEACH, in The Transact. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI. 1<sup>re</sup> part. p. 40. 3, pl. 6. fig. 7. 8. — *Id.* p. 244. 8. et p. 249. 8.

*Meloe rugulosa*, (ZIEGLER) (DEJEAN) Catal. (1821) p. 76. — *Id.* (1833) p. 221. — *Id.* (1837) p. 242.

*Meloe punctatus*, CURTIS, Brit. Entom. t. 6. 279, 8. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 63. 2. — *Id.* Man. p. 335. 2631.

*Meloe microthorax*, (STEVEN) (DEJEAN) Catal. (1833) p. 221.

*Meloe rugosa*, LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 398. 1037.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 16 l.) Larg. 0,0033 à 0,0056 (1 1/2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres; 0,0051 0,0035 (2 1/4 à 4 1/4 l.) ; vers le milieu des étuis.

*Corps* opaque ou peu luisant. *Tête* noire ou d'un noir gris ; marquée de points médiocres, assez rapprochés, donnant chacun naissance à un poil fin, obscur, mi-couché, peu apparent ; obtusément et assez faiblement plus lisse et plus saillante sur le milieu du front, jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux ; déprimée en arc ou en angle dirigé en arrière à la partie postérieure et sur le côté externe de cette partie obtusément tuberculeuses ; rayée d'une ligne longitudinalement médiane, naissant de la suture frontale, plus profonde sur le front, prolongée jusqu'au vertex et souvent, mais plus faiblement, jusqu'à la partie postérieure de celui-ci, généralement plus profonde ou plus marquée après la saillie du front. *Suture frontale* en angle très-ouvert et dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs ; en partie garnis de points piligères : le labre, échancré environ jusqu'à la moitié de sa longueur. *Antennes* prolongées jusqu'au quart ou un peu plus des élytres ; noires ; assez grêles ; subfiliformes ou à peine un peu plus grêles vers l'extrémité ; à premier et deuxième articles poilus : les autres, brièvement pubescents ; le premier arqué ; le deuxième, court ; le troisième de moitié plus long que large, souvent faiblement plus grand que le suivant ; les quatrième à dixième, plus ou moins détachés les uns des autres, ovalaires ou ovalairement obconiques, subgraduellement un peu moins grands, mais toutefois plus longs que larges : le onzième, le plus long, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. *Cou* un peu plus étroit que la moitié de la tête ; marqué de points piligères. *Prothorax* une fois au moins plus large que long ; un peu plus élevé en arrière qu'en devant ; arqué en devant, faiblement échancré derrière le cou ; épointé ou arrondi aux angles antérieurs, qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le tiers de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur ; arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs ; sensiblement rétréci d'avant en arrière et en ligne à peu près droite, entre ces deux points ; échancré en arc ou entaillé assez profondément à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit et souvent à peine marqué, surtout dans son milieu, notablement moins saillant dans ce point que le milieu du dos, et surtout que les angles postérieurs ; déprimé ou rayé au devant de la base d'un sillon transversal, s'avancant presque jusqu'au tiers de la longueur vers la ligne médiane, graduellement plus affaibli et plus rapproché de la base sur les côtés de celle-ci, parfois

presque nul vers les angles postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ordinairement oblitérée à ses extrémités et parfois peu distincte même dans le milieu ; convexement déclive sur cette ligne à partir des trois cinquièmes ou des deux tiers de sa longueur, avec les angles postérieurs arrondis et proéminents ; presque plan ou un peu inégal sur le reste de sa surface, mais plus relevé d'avant en arrière ; rayé presque parallèlement à ses angles de devant et près de ceux-ci, d'une ligne ou fossette linéaire oblique, souvent liée en devant à une autre ligne plus faible située plus près de la ligne médiane et parallèlement à celle-ci, constituant avec la fossette une figure presque en fer à cheval : ces fossette et ligne, parfois peu distinctes : la fossette ordinairement prononcée ; d'un noir mat ou grisâtre et peu luisant ; ponctué et garni de poils comme la tête : partie repliée presque lisse près du bord interne, plus sensiblement rebordée entre les hanches et l'angle postérieur ; partie intermédiaire entre le prothorax et les élytres, ponctué et garnie de poils fins. *Elytres* à fossette humérale assez profonde, offrant en dehors du milieu de la largeur de chaque étui son point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie inclinée, une tranche obtuse près des épaules, puis subarrondie ou convexement déclive ; d'un noir grisâtre opaque ; grossièrement coriaces, à parties saillantes assez larges ; ruguleusement pointillées sur celles-ci et plus sensiblement sur les sillons tortueux qui les séparent ; parsemées ou garnies de poils courts, clairsemés ou peu épais, souvent en partie usés ou peu apparents. *Dos de l'abdomen* convexe ; d'un noir opaque, garni de poils noirs, fins, couchés, peu épais ; à aires subcornées, ruguleuses, luisantes : les premières arrondies en devant, et occupant à peine sur les trois premiers arceaux le septième ou sixième médian de la largeur : les suivantes graduellement moins étroites : l'avant-dernière subtransversale : la dernière transversale. *Dessous du corps* luisant ; marqué sur le ventre de points en majeure partie linéairement allongés, paraissant ainsi ridé sur cette partie ; garni de poils noirs, fins, couchés et peu serrés. *Pieds* assez grêles ou peu robustes ; noirs ; ponctué et garnis de poils courts et obscurs. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* obscurs ou fauves. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce paraît habiter les diverses parties de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle offre diverses variations :

1<sup>o</sup> Sous le rapport de la ponctuation plus ou moins petite et plus ou moins légère.

20 La suture frontale est tantôt visiblement en angle très-ouvert et faiblement ou assez faiblement dirigé en arrière ; d'autres fois elle est arquée en arrière ou presque transversale.

30 La ligne longitudinalement médiane s'efface souvent en approchant du vertex, mais elle offre ordinairement à la partie postérieure de celui-ci des traces plus ou moins marquées de son existence.

40 Le prothorax est ordinairement un peu rétréci d'avant en arrière : à sa base il n'offre généralement point de rebord proprement dit, surtout dans son milieu ; mais au devant du bord postérieur il est déprimé ou creusé d'un sillon plus ou moins faible, notablement plus développé dans son milieu, dans le sens de la longueur, et graduellement rétréci à ses extrémités : quelquefois ce léger sillon se montre plus profond et le bord postérieur se relève plus ou moins sensiblement en rebord étroit. La surface du dos est convexement déclive à partir des trois cinquièmes ou des deux tiers de la longueur sur la ligne médiane, et cette déclivité se raccourcit en ligne arquée ou triangulaire, en se rapprochant des angles postérieurs qui sont proéminents. La ligne longitudinale médiane ordinairement apparente, quelquefois très-prononcée surtout en arrière, et parfois presque oblitérée. Les fossettes voisines des angles antérieurs, généralement très-apparentes, sont parfois presque obsolètes ; tandis que par une anomalie assez rare on les voit parfois se prolonger longitudinalement ; d'autres fois on observe une autre fossette plus ou moins apparente près de chaque angle postérieur, ou une autre sur la ligne médiane, après le bord antérieur.

50 Les parties saillantes des élytres sont généralement assez larges proportionnellement ; mais les sillons qui les séparent sont plus ou moins ridés, ainsi que la surface des parties saillantes.

Malgré ces variations, le *M. rugosus* se distingue d'une manière assez facile de toutes les espèces du sous-genre *Meloe*. Il s'éloigne du *majalis*, par le dernier article des antennes non échancré ; du *cicatricosus*, par les angles antérieurs de son prothorax arrondis et non saillants ; du *coriarius*, par son ventre dépourvu de bandes d'un rouge jaune ; par les articles trois à dix de ses antennes plus longs que larges ; du *limbatus*, par ses élytres non bordées de rouge testacé à leur côté interne ; des *variegatus* et *purpurascens*, par sa couleur, par son prothorax plus large, non muni d'un rebord épais sur les côtés, convexement déclive au devant de la base ; du *tuccius*, par sa tête et son prothorax non marqués de points varioliques ou points-fossettes. Entre les espèces suivantes qui ont entre elles plus d'analogie par la

largeur et la forme du prothorax, il se distingue du *murinus* par sa couleur, par la ligne médiane de la tête naissant de la suture frontale, par le dos de son abdomen garni de poils non disposés par mouchetures ; du *pygmaeus*, par la ligne médiane du front prolongée jusqu'au vertex, par ses antennes subfiliformes, par son prothorax parallèle entre les angles antérieurs et postérieurs, par ses élytres moins grossièrement coriacées, par sa couleur ; du *scabriusculus*, par la ligne médiane de la tête prolongée généralement depuis la suture frontale jusqu'à la partie postérieure du vertex ; par son prothorax sans rebord ou presque sans rebord à la base, mais déprimé d'une manière sulciforme au devant de celle-ci, ou rayé d'un sillon plus large dans son milieu ; par ses élytres à rugosités plus larges et garnies de poils, surtout par ses antennes grêles, à articles quatrième à huitième d'un quart plus longs que larges ; du *brevicollis*, par ces trois derniers caractères, par sa couleur, par sa tête, son prothorax et ses élytres garnis de poils ; surtout par ses antennes ne grossissant pas vers l'extrémité.

Cette espèce est bien le *M. scabrosus* de Marshan, suivant Leach et M. Curtis. Ce dernier regarde comme synonyme de cette espèce le *M. punctatus* de Fabricius, qui, suivant Illiger (Mag. t. 4. p. 149., paraît se rapporter au *proscarabæus* ou à l'*uralensis*.

Près du *M. rugosus*, doit être placée l'espèce suivante qui habite le royaume de Naples, la Sicile, le midi de l'Espagne et l'Algérie, mais qui n'a pas, je crois, été prise en France.

**M. murinus** ; BRANDT et ERICHSON. D'un noir grisâtre et garni de poils fins, livides et peu épais, sur la tête, le prothorax et les élytres. Antennes grêles, subfiliformes, à articles quatrième à dixième, d'un quart au moins plus longs que larges. Tête et prothorax marqués de points petits et rapprochés : la tête, rayée d'une ligne médiane depuis les yeux jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long ; rétréci d'avant en arrière ; anguleux et saillant vers le tiers ou plus de sa longueur ; à angles postérieurs arrondis ; échancré en arc et à peine muni d'un rebord épais et obtus à la base ; convexement déclive sur son tiers postérieur ; rayé d'une ligne médiane et noté de fossettes de chaque côté de celle-ci. Elytres coriacées. Dos de l'abdomen orné de mouchetures de poils d'un flave testacé ; à aires à peine égales au septième de la largeur sur les premiers arceaux.

Long. 0,0067 à 0,0137 (3 à 7 l.) Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres ; 0,0045 à 0,0100 (2 à 4 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

*Annales de la Société Linnéenne.*

19

*Meloe cinerea*, (DAUL).

*Meloe murinus*, BRANDT et ERICHSON, in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1 part. p. 127.

12. pl. 8. fig. 4. — *Id.* Tiré à part p. 27. 12. pl. 8. fig. 4.

*Meloe murina*, LUCAS, Explor. sc. de l'Alger, p. 298. 1037

Obs. Sa tête rayée d'une ligne médiane seulement depuis le niveau du bord postérieur des yeux, est indistincte ou remplacée par une ligne lisse, plus antérieurement ; son prothorax anguleux vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, au lieu d'être arrondi à ces angles ; ses élytres ornées sur le dos de l'abdomen de mouchetures d'un flave lestacé, la distinguent suffisamment du *M. rugosus*.

Quelquefois la ligne médiane de la tête est indistincte depuis le milieu du front jusqu'à la suture frontale ; d'autres fois elle est apparente ; chez divers individus elle est sulciforne depuis les yeux jusqu'à la partie postérieure du vertex. Le prothorax à sa base offre souvent à peine les traces d'un rebord, d'autres fois il se déprime plus ou moins sensiblement au devant du bord postérieur et se montre muni d'un léger rebord plus large vers le milieu. Le sillon médiaire est plus ou moins prononcé ou profond. Les fossettes situées entre la ligne médiane et les côtés, sont ordinairement transverses et presque au niveau des sortes d'angles antérieurs ; d'autres fois on croit distinguer deux fossettes de chaque côté, dont l'antérieure plus marquée ; parfois enfin il n'existe qu'une fossette, mais un peu obliquement longitudinale, sur le tiers médiaire de la longueur. Cette dernière particularité qui se rencontre ordinairement chez les individus plus visiblement rebordés à la base, semblerait constituer une espèce particulière (*M. ovilis*) ; mais vraisemblablement ce n'est qu'une variation de l'espèce.

13. **M. pygmaeus** ; L. REDTENBACHER. Noir ; garni de poils courts sur la tête, le prothorax et moins distinctement sur les élytres. Les deux premiers assez densément ponctués, à intervalles peu unis. Antennes grêles, rétrécies à partir du cinquième article : les quatrième à dixième submoniliformes, plus longs que larges. Tête rayée sur le front d'une ligne médiane non prolongée jusqu'au vertex. Prothorax près d'une fois plus large que long : subarrondi aux angles : parallèle sur les côtés ; convexement déclive dans le milieu, sur son tiers postérieur ; échancré, à peine rebordé et notablement moins élevé que le dos, à la base ; déprimé au devant de celle-ci ; rayé d'une légère ligne médiane ; ordinairement noté d'une fossette entre celle-ci et les côtés. Elytres assez finement coriacées ; à sillons

*tortueux rugueux. Aires antérieures du dos de l'abdomen égales au dixième environ de la largeur de l'arceau.*

*Meloe pygmaeus*, L. REDTENB. FAUN. AUSTR. p. 619.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0031 à 0,0072 (2 1/4 à 3 1/4 l.) à la base de l'abdomen 0,0056 à 0,0078 (2 1/2 à 3 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* noir ou d'un noir légèrement violâtre ; mat ou peu luisant, surtout sur la tête et sur le prothorax. *Tête* marquée de points assez rapprochés, et séparés par des intervalles un peu rugueux ; garnie de poils noirs assez courts ; rayée d'une ligne médiane, en général peu distinctement avancée jusqu'à la suture frontale, et non prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre plus finement ponctué, échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale*, arquée en arrière, en général peu ou point anguleuse. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres ; noires avec les deux derniers articles souvent moins obscurs ; assez grêles ; rétrécies graduellement à partir du cinquième article ; garnies de poils sur les cinq premiers, brièvement pubescentes sur les autres : le premier, renflé : le deuxième, très-court : le troisième, à peine aussi grand que le suivant : les quatrième à dixième submoniliformes, plus longs que larges : le onzième, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* marqué de points piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; près d'une fois plus large que long ; tronqué à son bord antérieur ou à peine échancré derrière le cou ; élargi depuis le cou jusqu'aux angles de devant qui se trouvent situés vers le tiers de sa longueur et subarrondis ; arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs ; en ligne droite entre les angles de devant et de derrière, ou à peine rétréci d'avant en arrière ; échancré en arc, à sa base ; sans rebord ou presque sans rebord à celle-ci, mais ordinairement déprimé au-devant du bord postérieur ou creusé d'un sillon parallèle à ce bord, sillon qui le fait paraître comme rebordé ; cette dépression avancée jusqu'au tiers et parfois jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de sa longueur sur la ligne médiane ; presque plat ou faiblement convexe en dessus, avec la partie postérieure convexement déclive et la base notablement moins élevée que le dos ; rayé d'une ligne lon-

gitudinale assez faible ; ordinairement creusé , vers le tiers de sa longueur, d'une fossette entre cette ligne et chaque bord latéral , qui paraît alors plus ou moins sensiblement relevé en bourrelet sur les côtés ; noir ; marqué de points assez serrés et brièvement piligères , avec les intervalles peu unis ; partie repliée en dessous, imponctuée près du bord. *Scutum du mésothorax* finement ponctué. *Elytres* à fossette humérale courte , ordinairement transverse , montrant vers le tiers externe de la largeur de chaque étui le point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules , graduellement convexement déclive ensuite ; noires ou plus rarement d'un noir légèrement violâtre ou bleuâtre ; garnies de poils noirs , courts et clairsemés ; coriaces , plus lisses sur les parties saillantes , rugueuses dans les sillons tortueux qui séparent celles-ci. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; parcimonieusement pointillé ; garni de poils noirs ; chargé sur chaque segment d'une aire un peu luisante : celle des deux ou trois premiers arceaux à peine égale au neuvième de la largeur totale de l'arceau , semi-circulaire : celle des derniers subtransversale ou transversale. *Dessous du corps* noir ; un peu luisant ; ruguleusement ponctué sur le ventre et garni de poils assez fins. *Pieds* noirs ; subaspèrément ponctués et garnis de poils noirs plus épais sur les jambes ; celles-ci comprimées , un peu arquées sur leur tranche externe. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* d'un fauve testacé. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce a été prise dans les montagnes des environs de Lyon , par MM. Cl. Rey et Guillebeau. Elle est conforme aux exemplaires du *M. pygmaeus* de M. L. Redtenbacher, envoyés à M. Perroud par M. Friwaldsky.

**Obs.** Elle s'éloigne du *M. rugosus* par sa couleur plus noire ; par ses antennes plus visiblement poilues et proportionnellement plus grosses sur les troisième et quatrième articles ; par sa tête rayée d'une ligne médiane peu ou point sensiblement prolongée jusqu'au vertex , ordinairement non avancé jusqu'à la suture frontale ; par son prothorax moins arrondi aux angles , parallèle ou peu sensiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; par ses élytres plus grossièrement rugueuses , c'est-à-dire offrant moins larges les parties saillantes séparées par les rayons tortueux et les sillons plus rugueux ; par les aires des premiers arceaux plus petites.

Elle se distingue du *M. murinus* par son abdomen non paré de mouchetures de poils d'un fauve testacé.

Ses antennes plus grêles et ses élytres garnies de poils empêchent de la confondre avec le *M. scabriusculus*.

Ses antennes amincies à partir du cinquième article, à articles quatrième à dixième plus longs que larges ; les poils dont elle est garnie sur la tête, le prothorax et les élytres, la séparent suffisamment du *M. brevicollis*.

Elle offre quelques variations : ainsi, la raie longitudinale médiane du front, qui ne commence ordinairement que vers le niveau du milieu du bord interne des yeux, s'avance parfois jusqu'à la suture frontale ; d'autres fois elle se prolonge d'une manière très affaiblie jusqu'au vertex. La ligne longitudinale médiane du prothorax est souvent peu distincte à ses extrémités. Les fossettes prothoraciques situées entre la ligne médiane et les côtés, souvent très apparentes, sont d'autres fois obsolètes, et dans ce cas les bords latéraux ne forment pas d'espace de bourrelet légèrement relevé. La dépression transversale antébasilaire est plus ou moins prononcée, et fait ainsi paraître la base plus ou moins distinctement relevée en rebord.

u. Antennes épaisses ; à articles quatre à huit à peine plus longs ou même à peine aussi longs que larges.

x. Antennes rétrécies vers l'extrémité ; quatrième à huitième articles à peu près aussi longs que larges. Tête et prothorax garnis de poils fins et courts.

**14. *M. scabriusculus* ; BRANDT et ERICHSON.** *D'un noir opaque, quelquefois obscurément bleuâtre sur les élytres. Antennes épaisses, un peu rétrécies vers l'extrémité ; à articles quatre à huit aussi longs que larges. Tête et prothorax marqués de points médiocres, assez rapprochés et piligères ; tête rayée d'une ligne médiane depuis le niveau du bord postérieur des yeux jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long : arrondi aux angles : les antérieurs situés vers le tiers ; subconcave sur son tiers médian au devant de la base ; échancré en arc à celle-ci, et muni d'un rebord tranchant précédé d'un sillon uniforme ; muni en devant d'un rebord triangulairement élargi ; rayé d'une ligne médiane ; marqué d'une fossette de chaque côté de celle-ci. Elytres glabres ; rugueusement ponctuées.*

*Meloe scabriusculus*, BRANDT et ERICHSON, in Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1<sup>re</sup> part. p. 123. 10. — *Id.*, tiré à part, p. 23. 10.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 10 l.) Larg. 0,0043 à 0,0067 (2 à 3 l.) à la base des élytres ; 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* d'un noir bleu ou bleuâtre ; luisant. *Tête* marquée de points assez fins et rapprochés, mais ordinairement plus rares sur le milieu du front ; garnie de poils fins, courts et peu apparents ; rayée d'une ligne médiane naissant presque au niveau du bord postérieur des yeux, ordinairement plus prononcée dans ce point, et prolongée en s'affaiblissant jusqu'au vertex, nulle sur la partie antérieure du front ou représentée par une trace à peine saillante ou par une raie peu distincte. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre, plus finement ponctué ; échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale* arquée en arrière, en général peu ou point anguleuse. *Antennes* prolongées un peu plus longuement que les angles du prothorax (♀) ou jusqu'au quart des élytres (♂) ; noires ou d'un noir bleuâtre ; épaisses ; subfiliformes, un peu rétrécies vers l'extrémité ; garnies de poils peu ou médiocrement épais du premier au sixième article, brièvement pubescentes sur les autres : le premier, renflé : le deuxième, très-court : les quatrième à huitième, aussi longs que larges : les neuvième et dixième, un peu plus longs : le onzième, le plus grand, moins long que les deux précédents réunis, en ligne droite à son côté interne, en ligne courbe à l'externe, rétréci en pointe à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* moins large que la moitié de la partie postérieure de la tête ; marqué de petits points piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; une fois au moins plus large que long ; arqué en devant, faiblement échancré derrière le cou ; arrondi aux angles antérieurs qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur ; arrondi aux angles postérieurs ; sensiblement rétréci d'avant en arrière entre ces deux points, échancré en arc à sa base ; muni à celle-ci d'un rebord tranchant, uniforme, s'inclinant sur les côtés, presque au niveau, même dans son milieu, du scutum du mésothorax, et beaucoup moins élevé que le dos, et surtout que les angles postérieurs qui sont proéminents : ce rebord, offrant au devant de lui, par l'effet de sa saillie, un sillon de largeur uniforme, à peu près égal à la sienne ; concave, déprimé ou convexement déclive en arrière sur le tiers médian de sa largeur, à partir des deux tiers ou un peu plus de sa longueur ; planiuscule en dessus, mais plus élevé d'avant en arrière ; d'un noir opaque ; marqué de points au moins aussi petits que ceux de la tête et brièvement piligères ; muni à son bord antérieur d'un rebord triangulairement élargi en arrière dans son milieu ; rayé d'une ligne longitudinalement médiane, prolongée depuis le bord antérieur jusqu'à la déclivité posté-

rière ; creusé d'une fossette assez profonde , entre la ligne médiane et chaque bord latéral, vers les deux cinquièmes de la longueur ; partie repliée en dessous , marquée de points un peu moins rapprochés. *Scutum du mésothorax* finement ponctué et garni de poils courts. *Elytres* à fossette humérale, courte, médiocrement ou assez profonde , montrant ordinairement vers la moitié de la largeur de chaque étui son point le plus prolongé en arrière : offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules, graduellement plus convexement déclive ensuite ; d'un noir opaque ou légèrement bleuâtre ; glabres ; rugueuses, avec les petits sillons tortueux séparant les parties saillantes , rugulosules. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; marqué de petits points , donnant chacun naissance à un poil obscur , assez long et couché ; chargé sur chaque segment d'une aire moins opaque ou un peu luisante : celles des deux ou trois premiers arceaux à peine égales au sixième ou au cinquième de la largeur : celles des derniers subtransversales ou transversales. *Dessous du corps* noir ; peu luisant , garni de poils couchés ; ponctué, et d'une manière ruguleuse sur le ventre. *Pieds* médiocrement robustes ; noirs, peu luisants ; assez finement ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce se trouve dans les environs de Strasbourg, dans quelques-unes des autres parties de l'Alsace ou des autres provinces orientales de cette zone de la France.

**Obs.** Elle s'éloigne des *M. rugosus* et *murinus* par ses élytres glabres par le rebord tranchant de la base de son prothorax et précédé d'un sillon de largeur uniforme ; par sa tête non rayée d'une ligne médiane près de la suture frontale ; par sa couleur ; et surtout par ses antennes épaisses ; à articles 4 à 8 à peine plus longs que larges , etc.

Elle se distingue du *M. brevicollis* , avec lequel elle a plus d'analogie, par sa couleur d'un noir mat, quelquefois à l'exception des élytres qui sont obscurément bleuâtres. Par sa tête rayée d'une ligne médiane naissant de la partie postérieure du front , c'est-à-dire du niveau du bord postérieur des yeux , au lieu de commencer vers la suture frontale ; garnie ainsi que le prothorax de points piligères. Par son prothorax offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur ses angles antérieurs , au lieu de les avoir vers le quart ; sensiblement ou plus sensiblement rétréci d'avant en arrière ; moins largement et plus notablement concave au devant de la base , entre les angles postérieurs et le tiers postérieur du dos ; muni d'un rebord

antérieur triangulairement élargi en arrière dans son milieu ; rayé d'une ligne médiane plus profonde ; marqué d'une fossette prononcée, de chaque côté de celle-ci ; par ses élytres ordinairement plus courtes et plus arrondies à leur extrémité. Par les aires du dos de l'abdomen moins étroites et moins distinctes, et enfin par ses antennes sensiblement rétrécies vers l'extrémité, au lieu de grossir vers celle-ci, et par les articles 4 à 8 de ces organes à peu près aussi longs que larges, au lieu d'être plus larges que longs.

xx. Antennes grossissant notablement vers l'extrémité ; quatrième à huitième articles moins longs que larges. Tête et prothorax glabres.

**14. M. brevicollis**; PANZER. *Noir bleu ou d'un bleu foncé, luisant, glabre. Antennes épaisses, grossissant vers l'extrémité : à articles quatrième à huitième, plus larges que longs. Tête et prothorax marqués de points assez profonds et peu serrés : la tête, rayée d'une ligne médiane dépassant à peine les yeux. Prothorax une fois plus large que long ; arrondi aux angles : les antérieurs situés au quart ; convexement déclive dans le milieu sur le quart postérieur de sa longueur ; échancré et muni à la base d'un rebord tranchant notablement moins élevé que le dos et précédé d'un sillon uniforme ; rayé d'une ligne médiane ; ordinairement sans fossettes. Elytres rugueusement ponctuées. Aires antérieures du dos de l'abdomen à peine égales au septième de la largeur.*

*Meloe brevicollis*, (HELVIG) PANZER, Faun. germ. 10. 13. — *Id.* Ent. germ. p. 351. 6. — *Id.* Index p. 208. 4. — HORPE, Enum. Insector. p. 69. — MEYER, Tentam. gener. Monogr. *Meloes* p. 23. 6. — PAYK. Faun. Suec. t. 3. p. 361. 2. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 485. 4. — LEACH, in Transact. of the Linn. Soc. of London t. 11. p. 41. pl. 6. fig. 9. — *Id.* p. 244. 9 et p. 249. 9. — LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. t. 20. p. 113. — GUÉRIN, Dict. classique d'Hist. nat. t. 10. p. 350. — *Id.* Iconogr. du R. aulic. p. 154. pl. 35. fig. 7. ant. du ♂ ; 7, a, mâchoires ; b, lèvres infér. ; 7, c, mandibule ; 7, d, labre ; 7, e, tarse postérieur. — BRANDT et ERICHSON. Monogr. gen. *Mel.* in Act. Acad. Curios. Nat. t. 16. part. 1. p. 123. 8. — *Id.* tiré à part. p. 23. 8. — CURTIS, Brit. Entom. t. 6. 279. 5. — STEPHENS, Illust. t. 5. p. 68. 1. — *Id.* Man. p. 355, 2630. — SAHLB. Ins. fenn. p. 436. 3. — KUSTER, Kact. Eur. 27. 95. — L. REDTENS. Faun. austr. p. 619.

*Meloe semi-punctata*, (ZIEGLER) (DEJEAN). Catal. (1821) p. 76.

*Meloe cephalotes*, CURTIS, A guide etc. p. 58. n° 280. 4.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0056 (1 1/2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres ; 0,0056 à 0,0112 (2 1/2 à 5 l. vers le milieu de l'abdomen.

*Corps* luisant ; d'un noir bleu ou bleuâtre, quelquefois d'un bleu noir ou noirâtre, ou même d'un bleu foncé. *Tête* marquée de points assez profonds, médiocrement rapprochés surtout sur son milieu ; glabre ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, ordinairement à peine aussi ou plus prolongée que le bord postérieur des yeux. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre plus finement ponctué ; échancré jusqu'au tiers environ de sa longueur. *Suture frontale* ordinairement en angle très-ouvert et peu prolongé en arrière, parfois peu ou point visiblement anguleuse. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ou un peu plus (♀), souvent jusqu'au quart des élytres (♂) ; d'un noir violet ou bleuâtre ; épaisses ; grossissant sensiblement vers l'extrémité ; garnies de poils peu ou médiocrement épais du premier au dixième article : le premier, renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart environ plus long que large : les quatrième à huitième et souvent quatrième à dixième (surtout chez la ♀), moins longs que larges : le onzième, plus renflé, ovoïde, élargi jusques au delà de la moitié, presque obliquement coupé ensuite de dehors en dedans, avec l'extrémité interne terminée en pointe. *Cou* à peine aussi large que la moitié de la tête ; marqué de points assez petits et piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; une fois au moins plus large que long ; faiblement arqué en avant, tronqué ou faiblement échancré derrière le cou ; arrondi ou subarrondi aux angles antérieurs, qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le quart de sa longueur ; arrondi aux angles postérieurs, subparallèle ou faiblement élargi d'avant en arrière, entre ces deux points, tantôt d'une manière parallèle, tantôt d'une manière un peu arquée ; échancré en arc à la base ; muni à celle-ci d'un rebord tranchant, uniforme, s'inclinant sur les côtés, presque au niveau, même dans son milieu, du scutum du mésothorax, et beaucoup moins élevé que le dos et surtout que les angles postérieurs, qui sont proéminents : ce rebord, offrant au devant de lui, par l'effet de sa saillie, un sillon de largeur uniforme, à peu près égale à la sienne ; convexement déclive en arrière, à partir des trois quarts de sa longueur sur son milieu et d'une manière graduellement plus courte vers les angles postérieurs : planisculé en dessus, mais plus élevé d'avant en arrière ; d'un noir bleu ou d'un bleu noirâtre ou foncé, quelquefois presque noir ; glabre ; marqué, comme la tête, de points assez profonds et médiocrement rapprochés ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, ordinairement plus faible ou peu marquée en avant et plus prononcée postérieure-

ment : partie repliée en dessous, moins fortement ponctuée ; plus sensiblement rebordée depuis l'angle postérieur jusqu'aux hanches, qu'au devant de celles-ci. *Scutum du mésothorax* finement ponctué et garni de poils courts. *Elytres* à fossette humérale courte et médiocrement profonde, offrant en dehors du milieu de chaque étui son point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules, graduellement plus convexement déclive à partir de la moitié de leur longueur ; d'un bleu foncé, ou d'un bleu noir ou noirâtre ; glabres ; luisantes ; rugueuses, avec les petits sillons tortueux séparant les parties saillantes, ruguleuses. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; lisse, parcimonieusement pointillé ; paraissant glabre ; chargé sur chaque segment d'une aire ruguleuse, luisante, noire ou d'un noir bleuâtre sur les premiers arceaux, d'un bleu foncé ou noirâtre sur les derniers : celles des quatre premiers, subarrondies, à peine égales au cinquième de la largeur ; celles des deux derniers subtransversales ou transversales, plus distinctement ponctuées et garnies de poils courts. *Dessous du corps* luisant ; d'un bleu noir ou foncé sur le ventre, et marqué de points ruguleux, assez petits, donnant naissance à un poil obscur, fin et couché. *Pieds* médiocrement robustes, d'un bleu foncé ou d'un noir bleu ; ponctués et garnis de poils obscurs, fins et assez courts sur les cuisses et même sur les jambas. *Tarses* simples (♀ ♂). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* courte et brièvement piligère.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. On la trouve dans le nord ; dans les environs de Paris (Reiche) ; dans les Vosges et les Pyrénées (de la Rouzée) ; dans les environs de Saumur (Akermann) ; près de Bordeaux (Perroud) ; je l'ai prise dans le Jura, à Pilat et dans diverses parties du midi.

OBS. Elle offre diverses variations :

1<sup>o</sup> Sous le rapport de la couleur, elle présente toutes les transitions entre le noir bleuâtre et le bleu verdâtre foncé ; quelquefois elle est presque noire sur la tête et le prothorax, plus ou moins luisante.

2<sup>o</sup> Sous le rapport de la ponctuation, les points sont généralement peu rapprochés et assez profonds, mais parfois ils sont notablement plus légers.

3<sup>o</sup> La suture frontale, ordinairement en angle très-ouvert et faiblement dirigé en arrière, semble d'autres fois en ligne transversale ou à peine arquée en arrière.

4<sup>o</sup> La ligne longitudinalement médiane du front, naissant de la

suture frontale et ordinairement à peine plus prolongée en arrière que le bord postérieur des yeux, se montre rarement plus ou moins distincte jusqu'au vertex; d'autres fois elle est à peine apparente, même dans sa partie antérieure.

5° Le prothorax, ordinairement parallèle, est parfois un peu élargi d'avant en arrière ou paraît tel par l'effet de la déclivité des angles de devant. Sa surface est quelquefois rugueuse; parfois elle offre, de chaque côté, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, les traces d'une fossette plus ou moins légère; rarement elle est déprimée sur la ligne médiane, après le bord antérieur (peut-être accidentellement) de manière à montrer le bord relevé.

6° Les élytres sont plus ou moins rugueuses. Ordinairement les sortes de points ou petites cavités séparant les parties saillantes sont irrégulières et ruguleuses dans leur fond; d'autres fois elles constituent des points arrondis et très-réguliers.

Malgré ces variations, le *M. brevicollis* se distingue facilement de toutes les espèces ayant comme lui le prothorax une fois plus large que long, arrondi à ses angles, convexement déclive dans le milieu de sa partie postérieure, avec les angles postérieurs proéminents, convexement perpendiculaires et le rebord ou le bord basilaire notablement moins élevé que le milieu du dos; il se distingue, disons-nous, par sa tête, son prothorax et ses élytres glabres; par ses antennes grossissant sensiblement vers l'extrémité, et se rapprochant, par là, de la forme qu'elles ont chez les Mylabriens; par les articles quatrième à huitième de ces organes plus larges que longs; par sa teinte luisante.

Il s'éloigne en outre des *M. scabrosus* et *murinus* par son prothorax muni à la base d'un rebord tranchant, précédé d'un sillon uniforme, de même largeur que lui, etc.; du *scabriusculus*, par les caractères indiqués précédemment.

## DEUXIÈME FAMILLE.

### MYLABRIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* ne se recouvrant pas à la suture; contigues à celle-ci; aussi longuement prolongées que l'abdomen; non en courbe rentrante à leur côté externe. *Ailes* existantes. *Antennes* terminées en massue, à dernier article généralement le plus long et toujours notablement plus gros que les autres. *Tête* plus longue depuis

le vertex jusqu'à la base des antennes, que depuis ce point jusqu'à sa partie antérieure. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à sa base. *Ongles* fendus ; non dentés.

Les Mylabriens sont faciles à distinguer des Meloïdiens par leurs ailes existantes, par leurs élytres contiguës à la suture et prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Leurs antennes en massue les éloignent des Cantharidiens, avec lesquels ils semblent se lier par les insectes du genre *Lydus*, étrangers à notre pays. Tous ont des couleurs vives ou agréables. Ils fréquentent les fleurs dans leur dernier état. Leurs larves, encore inconnues, sont probablement parasites comme celles des Meloës.

Presque tous ont des vertus épispastiques, à des degrés variables.

Ils peuvent être partagés en deux branches.

|          |   |                                                                                                                                          |                                |
|----------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Antennes | } | insérées en avant de la suture frontale et de la partie antérieure des yeux. Labre plus long que large. Elytres presque planes . . . .   | Branches.<br><br>CEROCOMAIRES. |
|          |   | insérées en arrière de la suture frontale et moins avant que la partie antérieure des yeux. Labre plus large que long. Elytres convexes. | MYLABRIAIRES.                  |

## PREMIÈRE BRANCHE.

### CEROCOMAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées en avant de la suture frontale et au devant de la partie antérieure des yeux, dans un point correspondant à une ligne longitudinale, qui passerait vers le bord interne des yeux ou un peu moins éloigné de la ligne médiane de la tête. *Labre* plus long que large. *Elytres* presque planes.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Cerocoma*, CEROCOME ; Geoffroy (1)

(Κέρας, corne ; κόμη, chevelure).

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Antennes* courtes ou médiocres ; de neuf articles : le troisième moins court que le suivant : les qua-

(1) GEOFFROY, Hist. abrég. des insectes, t. 1. p. 357.

trième à huitième, généralement plus larges que longs : les troisième à huitième plus ou moins dilatés et irréguliers chez le ♂, subcylindriques ou obconiques chez la ♀ : le dernier, généralement le moins court ou le plus long et le plus gros, comprimé, de forme variable suivant les espèces et les sexes. *Labre* plus long que large, presque en forme de fer de lance ; fendu longitudinalement. *Mandibules* allongées, coriaces ou submembraneuses à la base, cornées à l'extrémité ; terminées en pointe obtuse ; munies au côté interne d'un appendice membraneux. *Mâchoires* frangées, à deux lobes, presque unis en un lobe linéaire : l'interne, très-court : l'externe, une fois au moins plus long, échancré dans la moitié basilaire de son côté interne, pour recevoir le lobe interne. *Palpes maxillaires* subfiliformes ; de quatre articles : le dernier presque de même grosseur ou grossissant à peine vers l'extrémité, obtusément tronqué : les deuxième et troisième simples chez la ♀, unis, ovalairement ou vésiculeusement renflés chez le ♂. *Languette* membraneuse ; saillante ; allongée, cordiforme. *Palpes labiaux* de trois articles : le troisième arqué, au moins chez le ♂ ; offrant parfois à la base, chez ce dernier sexe, une appendice ou sorte de dent, qui semble comme le commencement d'une seconde branche. *Yeux* sans échancrure. *Ecusson* apparent. *Elytres* flexibles. *Ventre* de six et quelquefois sept arceaux apparents : le premier court. *Pieds* allongés ; assez grêles. *Tibias* terminés par deux éperons : l'externe des postérieurs généralement plus épais. *Tarses* à articles entiers : le premier des postérieurs un peu moins grand que les deux suivants réunis.

Les Cérocomes, par leur robe métallique, par leurs corps allongé, leurs élytres presque planes, semblent avoir quelque analogie avec les Cantharides, dont elles s'éloignent par leurs antennes en massue et par d'autres considérations.

Ces insectes sont remarquables par la beauté de leurs couleurs, et par la forme singulière de quelques-uns de leurs organes. Ils apparaissent dans les beaux jours et se rencontrent alors assez communément sur les fleurs. Leur vol est rapide ; mais il est facile de les saisir, quand ils ont la tête plongée dans la corolle des végétaux, dont ils aiment à recueillir les sucs emmiellés. Dès qu'on les saisit, ils simulent l'état de mort.

Les proportions de leur prothorax et la forme du dernier article des antennes ; la configuration surtout des antennes, celle des tibias antérieurs, des articles des tarses antérieurs chez les ♂ ; la direction des lignes du front qui partent de la suture frontale pour se courber vers

les yeux chez le même sexe, fournissent pour la distinction des espèces des caractères plus sûrs que ceux tirés des couleurs, et qu'on n'a pas assez utilisés.

- A. Prothorax d'un quart plus long que large
- B. Dernier article des antennes transverse (♂), ou de deux tiers plus long que large (♀). Ventre d'un rouge jaune, avec les deux derniers articles bleus.

1. **C. Schreberi** ; FABRICIUS. Dessus du corps variant du bleu au vert métallique ; pubescent. Prothorax d'un cinquième plus long que large. Dessous du corps d'un bleu ou vert métallique sur la poitrine et sur les deux (♂) ou trois (♀) derniers arceaux du ventre, d'un flave orangé sur les arceaux précédents.

♂. Pieds d'un flave orangé, avec la base des cuisses verte. Antennes d'un flave orangé, irrégulières, à dernier article transverse et dentelé en dessous.

♀. Cuisses vertes : tibias et tarsi noirs. Antennes brunes, régulières, à dernier article de deux tiers au moins plus long que large, anguleux à son côté externe, vers les trois cinquièmes de sa longueur.

♂. Antennes flaves ou d'un flave orangé, avec le dernier article d'un noir ou d'un brun verdâtre sur la majeure partie de la moitié externe de sa région inférieure et marqué d'un point de même couleur à la partie inférieure de son angle antéro-interne ; à premier article, denté à son angle antéro-interne, dilaté en forme de lame relevée, contournée et concave au côté externe, avancée et obtuse à son angle antéro-supérieur, et munie au dessous de cette partie avancée de deux ou trois appendices sétacés, presque spiniformes ; à deuxième article court et étroit : le troisième le plus long des quatre suivants ; les quatrième, cinquième et sixième plus larges, plus irrégulièrement dilatés à leur côté interne : le septième plus étroit, comme séparé du précédent par un petit pédicule ; le huitième, irrégulier, plus dilaté au côté externe : le neuvième comprimé, en forme de tête de marteau, une fois plus large qu'il est long dans son milieu, uni au huitième par sa partie inféro-interne, transversalement étendu en dehors, armé d'une dent obtuse à son angle supéro-interne, en forme de bec obtus à son côté externe, offrant sur la moitié interne de ses bords inférieurs deux ou trois dents submembraneuses, dont la plus rapprochée du milieu est la plus sensible ; souvent brun ou noirâtre à son côté interne.

Epistome, labre et palpes maxillaires d'un flave orangé : deuxième et troisième articles de ceux-ci presque soudés, notablement renflés : le dernier comprimé, subparallèle.

Tête creusée d'un sillon, naissant de la suture frontale, et se divisant bientôt en deux lignes arquées et divergentes, dirigées chacune vers le bord postérieur des yeux ; offrant sur le front, entre chaque œil et le sillon divergent, une sorte de plaque verte, glabre, à fond presque lisse, très-finement pointillé ou granuleux ; ponctuée et garnie de poils blanchâtres, sur le vertex. Troisième article des palpes labiaux appendicé à sa base. Prothorax creusé, entre la ligne médiane et chaque bord externe, d'une fossette longitudinale très-prononcée, un peu divergente, prolongée au moins jusqu'au tiers de sa longueur. Les sixième et septième arceaux du ventre échancrés en arc : le septième, fendu. Cuisses, tibias et tarses, flaves ou d'un flave orangé, ou d'un flave testacé ou violâtre, avec la base des quatre cuisses antérieures, souvent la moitié basilaire des postérieures, souvent aussi l'extrémité des tibias intermédiaires et moins brièvement des postérieurs, partie ou totalité des tarses postérieurs et souvent partie des intermédiaires, d'un bleu ou vert métallique, bruns ou d'un brun verdâtre. Tibias antérieurs comprimés sur les deux tiers de leur longueur en une lame arquée sur sa tranche, bifurquée en avant à sa partie supéro-antérieure, tronquée au dessous de cette bifurcation : ce tibia un peu élargi d'arrière en avant et déprimé et concave en dessous dans son tiers antérieur. Tarses antérieurs munis de longs cils ; dilatés surtout sur les trois premiers articles : le deuxième un peu moins court que le premier : le troisième près d'une fois plus long que large, aussi long que les deux précédents réunis : le troisième, anguleusement dilaté au milieu de son côté interne.

*Obs.* La couleur des pieds varie un peu. Ordinairement les cuisses antérieures sont à peine obscures à la base : les intermédiaires le sont sensiblement et les postérieures sont noirâtres, violettes, d'un bleu violet ou d'un violet noirâtre sur leur moitié basilaire : les tibias sont flaves avec les postérieurs noirs ou noirâtres à l'extrémité : les tarses d'un flave nébuleux, avec les postérieurs au moins en partie noirâtres ; mais parfois les cuisses intermédiaires sont noirâtres ou d'un violet noirâtre jusqu'à la moitié : les postérieures entièrement de même couleur : les tibias postérieurs en partie ou en totalité obscurs ou d'un noir violâtre ou bleuâtre, et les tarses postérieurs ou même tous les tarses entièrement obscurs.

♀. Antennes ordinairement brunes, avec les deuxième, troisième et quatrième articles le plus souvent en partie fauves ou d'un fauve tes-

lacé : à premier article subparallèle, à peu près aussi long que les trois suivants réunis : le deuxième court : les troisième à septième transverses, grossissant graduellement, subdentés au côté interne : le troisième le moins court de ceux-ci : le huitième plus gros que le septième, en forme de cornet : le neuvième notablement plus gros, à peu près aussi long que les six précédents réunis, de deux tiers au moins plus long que large, comprimé, en ligne presque droite à son côté interne, arqué à l'externe et anguleux vers les trois cinquièmes de sa longueur, arrondi à l'extrémité. Epistome vert ou bleu, avec la moitié antérieure pâle. Labre brun. Palpes maxillaires noirs ou noirâtres; leurs trois premiers articles subfiliformes : le dernier grossissant graduellement vers l'extrémité, plus long que le troisième. Tête à peu près uniformément ponctuée ; offrant d'une manière obsolète, deux lignes légères, naissant écartées de la suture frontale et dirigées en se courbant chacune en dehors, vers le milieu du bord interne de chaque œil. Fossettes prothoraciques plus faibles. Cinquième arceau du ventre entier : le sixième semi-globuleux, en partie enfoncé dans le cinquième, fendu. Hanches et cuisses d'un bleu violâtre, noirâtre ou verdâtre : tibias et tarses bruns, parfois avec la base des tibias et quelquefois celle des premiers articles des tarses, fauve ou testacée. Tibias et tarses antérieurs simples : les tarses pubescents en dessous : articles des tarses antérieurs graduellement moins longs, du premier au quatrième : le dernier à peu près égal au premier.

Obs. Les tibias et tarses souvent entièrement bruns ou d'un brun noir, sont parfois fauves ou d'un fauve testacé à la base des tibias et des premiers articles des tarses.

*Cerocoma Schreberi*, FABR. Spec. Ins. t. 1. p. 351. 2. (♂). — *Id.* Mant. Insect. t. 1. p. 217. 3. (♂). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 82. 5 (♂) — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74 5. — OLIV. Encycl. méth. t. 5. p. 397, 3. (♂). — *Id.* Entomol. t. 3. n° 48. p. 5. 2. pl. 1. fig. 2, a, b. (♂). — HERBST, Naturf. t. 7. p. 222, 3, pl. 109, fig. 8 et B. (♂). — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 376, 2. (♂). — *Id.* Gen. t. 2 p. 214. (♂ ♀). — TAUSCHER, Enumerat. in Mem. de la Soc. Imp. des Natur. de Mosc. t. 3. 1812, p. 146. 1. — SCHONHER, Syn. Ins. t. 3. p. 27. 3. (♂) (en excluant la synonymie de la ♀). — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 8, 1817, p. 3 2. (♂ ♀). — FISCHER DE WALDII. Entomogr. de la Russ. t. 2. p. 227. 1. pl. 41, fig. 1. (♂), 2. (♀). — AUDOUIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 3, p. 400 (en excluant la syn. de la ♀). — J. B. FISCHER, Tentam. Conspect. Cantharid. p. 2. 3. (en excluant la synonymie de la ♀). — VULS. Lettr. t. 2. p. 298. 2. — BRULLE, Expéd. Scient. de Morée. p. 228, 399. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2, p. 667. 2. (en partie seulement).

*Meloe Schreberi*, Gmel. C. Linn. Syst. Natur. t. 1, p. 2921, 38. (♂). — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. 1. p. 404. 18, (♂).

*Cerocoma Shaefferi*, Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 241, 597. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. p. 296, 597. (Voy. Illig. Magaz. t. 3. p. 170). — GERMAR, Magaz. t. 1. 2<sup>e</sup> part. p. 158.

*Cerocoma festiva*? FALDERMANN, Faun. entom. Transcaucas. in Nouv. Mem. de la Soc. Imp. d. Natur. de Mosc. t. 5. 2<sup>e</sup> part. p. 118. 372. pl. 3. fig. 1, ♂; fig. 2, ♀.

Long. 0,0080 à 0,0157 (4 à 7 l.) Larg. 0,0018 à 0,0033 (3/4 à 1 1/2 l.)

Corps allongé; subparallèle; très-peu convexe. Tête d'un vert bleuâtre ou d'un bleu vert métallique: ponctuée; hérissée, au moins sur le vertex, d'un duvet d'un blanc sale, peu allongé. *Prothorax* plus étroit en avant, élargi en ligne presque droite ou peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, offrant vers ce point sa plus grande largeur, subparallèle ou faiblement rétréci ensuite en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont un peu émoussés; tronqué et très-étroitement ou à peine rebordé à la base; d'un quart plus long qu'il est large à cette dernière; peu convexe; ordinairement d'un vert bleu ou d'un bleu vert métallique, quelquefois d'un vert métallique; assez densément ponctué; hérissé de poils fins d'un blanc sale; rayé d'une ligne longitudinale médiane, étroite, souvent peu distincte en avant; noté, de chaque côté de cette ligne, d'une fossette naissant près du bord antérieur, un peu obliquement longitudinale, prolongée environ jusqu'au tiers de la longueur. *Ecusson* moins long que large, rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité; de la couleur du prothorax; ponctué; pubescent. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax; subparallèles; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé; munies latéralement d'un rebord qui s'efface à l'extrémité; rugueusement ponctuées; hérissées d'un duvet ou de poils fins, d'un blanc sale, mi-couchés, plus courts et beaucoup moins apparents que ceux du prothorax; d'une teinte métallique, d'un bleu verdâtre, d'un bleu vert, d'un vert bleu ou bleuâtre ou vertes; munies d'un rebord sutural; creusées d'une fossette humérale peu profonde; chargées de deux nervures très-faibles: l'une, naissant de la fossette humérale, prolongée presque jusqu'à l'extrémité dans la direction presque du milieu du bord postérieur: l'autre, entre celle-ci et la suturale, ordinairement indistincte après la moitié de la longueur. *Dessous du corps et hanches*, d'un bleu violet ou verdâtre, d'un vert bleu ou bleuâtre, métallique sur la

poitrine : premiers arceaux du ventre d'un jaune orangé avec les deux (♂) ou trois (♀) derniers, d'un bleu foncé ou bleu verdâtre, métallique ; ruguleusement pointillé ; hérissé de poils fins d'un blanc sale. *Pieds* garnis de poils semblables ; cuisses d'un bleu cendré métallique (♀), ou d'un flave orangé, avec la base des antérieures, moins brièvement celle des intermédiaires, et plus longuement celle des postérieures et les trochanters d'un bleu violâtre ou brunâtre (♂) : tibias et tarses des quatre pieds antérieurs d'un flave testacé (♂), ordinairement tarses noirâtres (♀) : tarses postérieurs généralement en partie au moins de cette dernière couleur (♂).

Cette espèce habite nos provinces du midi. Elle n'est pas rare dans diverses parties de la Provence.

**Obs.** Quelques exemplaires conformes à ceux de notre midi, mais un peu plus robustes, m'ont été envoyés de Russie comme étant la *C. festiva* de Faldermann. La description donnée par cet auteur, le caractère surtout tiré de la forme du dernier article des antennes du ♂ (*articulo ultimo valde dilatato, compresso*) semblent en effet se rapporter à cette espèce ; cependant les pieds du ♂ diffèrent de ceux de notre *Schreberi* : toutes les cuisses de celle-ci sont d'un flave orangé ou roussâtre, avec la base verte et les tibias et tarses des quatre pieds antérieurs sont également d'un flave roussâtre ; dans la *festiva*, suivant le naturaliste russe, ils seraient verts, avec seulement l'extrémité des cuisses antérieures, les tibias et les tarses de la même paire, d'un flave testacé.

La *C. Wahlîi*, de Fabricius, qui habite le nord de l'Afrique, avait été indiquée par Illiger <sup>(1)</sup> et par Schönherr <sup>(2)</sup>, comme étant la ♀ de la *C. Schreberi*. Helwig <sup>(3)</sup> soupçonna qu'elle devait constituer une espèce particulière ; M. Chevrolat est venu depuis confirmer ces soupçons.

Voici la description de cette espèce :

**C. Wahlîi** ; FABRICIUS. *Dessus du corps variant du vert au bleu métallique ; pubescent. Prothorax d'un cinquième plus long que large. Poitrine et quatre derniers arceaux du ventre d'un vert ou vert bleu mé-*

<sup>(1)</sup> Magaz. Faun. Insectenk. t. 7. p. 170.

<sup>(2)</sup> Synony. insect. t. 3. p. 18.

<sup>(3)</sup> Voy. Rossi, Faun. etrusc. édit. Helw. t. 1, p. 297. note.

lallique : les premiers ; ordinairement d'un jaune testacé, parfois verts.

♂. Quatre pieds antérieurs d'un jaune testacé : cuisses postérieures et base des précédentes, vertes : tibias et tarses postérieurs, noirs. Antennes d'un jaune testacé, à dernier article ponctué de noir, moins long que large, élargi de la base à l'extrémité, obtusément arrondi à celle-ci.

♀. Toutes les cuisses vertes : tibias et tarses noirs. Antennes en majeure partie au moins d'un brun noir, à dernier article à peine aussi long que large, élargi de la base à l'extrémité, arrondi à l'angle externe de celle-ci, saillant à l'interne.

♂. Antennes d'un jaune testacé, irrégulières, avec le dernier article comprimé, moins long que large, extérieurement élargi en ligne un peu courbe de la base à l'extrémité, obtusément arrondi à celle-ci, un peu plus arrondi à l'angle externe qu'à l'interne de cette dernière, orné sur la face interne d'une rangée de points noirs, prolongée sur le huitième article. Tibias antérieurs offrant extérieurement, dans leur seconde moitié un lobe relevé, arqué sur sa tranche, séparé par un sillon longitudinal de la lame ou corps principal de la jambe. Quatre pieds antérieurs d'un jaune testacé, avec la base des cuisses, verte. Cuisses postérieures, vertes : tibias et tarses des mêmes pieds, noirs. Tarses antérieurs munis de longs cils ; dilatés sur leurs deux premiers articles : le premier plus long que large : le deuxième, une fois au moins plus long que large, le plus long : les suivants, grêles.

♀. Antennes régulières, brunes ou noires, parfois avec les troisième et quatrième articles moins obscurs : le dernier à peine aussi long que large, comprimé, en ligne droite à son côté interne, avec l'angle interne de l'extrémité très-prononcé, un peu arqué à son côté externe, avec l'angle de l'extrémité arrondi. Cuisses de tous les pieds, vertes. Tibias et tarses, noirs : tibias antérieurs de forme ordinaire. Tarses antérieurs brièvement ciliés : à articles simples, graduellement un peu moins longs du premier au quatrième.

ETAT NORMAL. Ventre vert ou d'un vert bleuâtre et métallique, sur les quatre derniers arceaux, d'un jaune testacé sur les premiers.

Obs. Une partie des auteurs ci-après, en reproduisant la phrase diagnostique de Fabricius, n'ont pas indiqué le caractère tiré de la couleur des premiers arceaux du ventre que le professeur danois n'avait ajouté qu'en note. Ce dernier semblait d'ailleurs considérer cette espèce comme une variété de la précédente.

*Cerocoma Wahlîi*, FABR. Mant. Insect. t. 1. p. 217. 2. (♀). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. p. 217. 2. (♀). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 82. 2. (♀). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74. 2. (♀). — OLIV. Encycl. méth. t. 5. p. 597. (♀). — HERBST, Natur. t. 7. p. 222. 2. (♀). — COQUEB. Illustr. Insect. t. 3. p. 131. pl. 50. fig. 2. — DENERVILLE, Dict. des sc. nat. t. 8. 1817, p. 3. (♀). — CHEVROLAT, Descript. etc. in Revue Entom. publ. par G. SILBERMANN, t. 5. p. 268. (♂♀). — LUCAS, Explor. Scient. de l'Algér. p. 586. 1003. pl. 33. fig. 6. (♂) ; fig 6 à f, détails.  
*Meloe Wahlîi*, Gmel. G. LINX, Syst. nat. t. 4. p. 1021, (♀).

Var.  $\alpha$ . *Ventre entièrement vert, c'est-à-dire n'offrant pas les deux premiers arceaux d'un jaune testacé.*

*Cerocoma chalybeiventris*, (CHEVROLAT).

*Cerocoma Wahlîi*, variet. CHEVROLAT, Descript. etc. in Revue entomol. publ. par G. SILBERMANN, t. 5. p. 268.

*Cerocoma Wagneri*, KÜSTER, Kœf. Europ. 2. 32.

Long. 0,0070 à 0,0150 (3 1/3 à 6 3/4 l.) Larg. 0,0023 à 0,0045 (1 1/4 à 2 l.)

PATRIE : L'Algérie, sur les Ombelles et sur l'*Hypericum repens*.

Obs. Dans l'état normal, cette espèce se distingue aisément de la précédente par son ventre offrant les quatre derniers arceaux d'un vert ou vert bleu métallique. Dans sa variété  $\alpha$ , elle s'en éloigne davantage.

Dans tous les cas, le ♂ est très-distinct de celui de la *C. Schreberi*, par la forme de ses antennes, surtout par celle du dernier article de celles-ci, par la rangée de points noirs dont cet article est orné ; par la saillie moins prononcée de la base du troisième article des palpes labiaux ; par la forme des tibias antérieurs ; par la forme et les proportions des articles des tarses antérieurs ; par la couleur de ses pieds postérieurs. Le front n'offre aussi, comme chez la *Schreberi*, qu'un sillon naissant de la suture frontale et postérieurement divisé en deux lignes courbées en dehors ; mais chez la *Wahlîi* ces lignes aboutissent à la moitié interne ou un peu plus du côté interne des yeux, au lieu d'aboutir vers leur partie postérieure, et l'espace compris entre ces lignes et les yeux est aussi visiblement ponctué que le reste.

La ♀ s'éloigne de celle de la *C. Schreberi* par la forme et la brièveté du dernier article de ses antennes. Chez l'espèce précédente, cet article est de deux tiers au moins plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand, et anguleux vers les trois cinquièmes de son côté externe ; ici, il est presque carré, à peine plus long que large et arrondi vers la partie externe de l'extrémité.

La variété *chalybeiventris* se distingue de la *C. Schaefferi*, par son prothorax d'un cinquième plus long que large et élargi d'avant en arrière jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, par la forme du dernier article des antennes et par la couleur des pieds.

AA. Prothorax à peine plus long ou à peine aussi long que large.

C. Antennes d'un roux ou flave testacé (♂♀); à dernier article presque orbiculaire (♂).

2. **C. Kunzei**; WALT. Dessus du corps pubescent; variant du vert ou bleu métallique au bronzé semi-cuivreux. Dessous du corps ordinairement vert. Prothorax à peine plus long que large. Antennes et pieds d'un roux ou flave testacé (♂♀).

♂. Antennes très-irrégulières, à troisième article aussi long que le dernier : celui-ci presque orbiculaire, échancré au côté interne.

♀. Antennes régulières, à troisième article plus court que le dernier : celui-ci, à peine aussi long que large, arrondi à la partie externe de son extrémité, avancé en angle saillant à l'interne.

♂. Antennes entièrement d'un roux testacé; à premier article à peine relevé à son bord externe; relevé à l'interne, en forme de lame recourbée en dehors, échancrée à son bord antérieur, avec son angle antéro-externe avancé en forme de dent : le deuxième article, très-court et étroit : le troisième, au moins aussi long que le dernier, longitudinalement concave en dessous, avec sa base un peu recourbée, convexe en dessus, paraissant presque parallèle ou graduellement un peu rétréci dans son milieu, mais offrant à son bord interne une petite dent près de sa base, et une plus prononcée près de son extrémité : le quatrième, aminci de dehors en dedans : le cinquième mince, dilaté à son côté interne : les sixième et septième près d'une fois moins larges que le cinquième, presque égaux, à peu près aussi longs, pris ensemble, qu'ils sont larges : le sixième, inséré au milieu du septième, qui est relevé à ses extrémités : le neuvième, comprimé, presque orbiculaire ou très-obtusément presque carré, échancré au côté interne, un peu moins long que large. Tête verte sur sa partie postérieure, avec l'antérieure à partir du milieu du front et une tache sur celui-ci, d'un flave testacé, et l'extrémité des mandibules noirâtre. Prothorax creusé de deux fossettes profondes, obliques ou divergentes, prolongées presque depuis la base jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur de ce segment. Pieds d'un roux ou flave testacé, avec les trochanters intermédiaires et postérieurs, verts. Tibias antérieurs

comprimés jusqu'aux deux tiers de leur longueur, en forme de lame graduellement plus arquée d'arrière en avant, sur sa tranche : cette lame fortement déclive à sa partie antérieure, après laquelle le tibia est aplati ou déprimé et élargi d'arrière en avant jusqu'à son extrémité. Pieds d'un roux testacé, avec les trochanters intermédiaires et postérieurs et la base de la tranche inférieure des cuisses postérieures d'un vert métallique. Tarses antérieurs garnis de longs cils ; peu ou médiocrement dilatés ; à premier article à peine plus long que large ; le deuxième, le plus grand, comprimé et anguleusement dilaté à l'angle extérieur de son extrémité.

♀. Antennes entièrement d'un roux livide ou testacé ; régulières, à troisième article moins long que le dernier, subdenté au côté interne : les quatrième à huitième transverses : les quatrième à sixième, subdentés au côté interne : le neuvième, un peu moins long que large, presque quadrilatère, en ligne courbe depuis la moitié de son côté externe jusqu'au quart externe de l'extrémité, à peine arqué sur le reste de celle-ci, en ligne presque droite à son côté interne, avec l'angle interne de l'extrémité avancé, saillant et prononcé, et l'angle externe arrondi. Tête verte, avec l'épistome d'un flave testacé. Palpes maxillaires d'un fauve testacé, parfois obscurs. Fossettes prothoraciques nulles ou obsolètes. Pieds d'un roux ou flave testacé, avec tous les trochanters et la base de la tranche inférieure des cuisses postérieures, verts. Tarses antérieurs grêles ; garnis en dessous de poils courts ; à articles graduellement un peu moins longs du premier au quatrième.

*Cerocoma Kunzei*. (FRIWALDSKY) WALTZ, Beiträge zur Kenntniss der Coleopt. der Türkei, dans le Journal Isis publié par Oken, t. 31, (1838), p. 465. 90.

Long. 0,0100 à 0,0135 (4 1/2 à 6 l.) Larg. 0,0028 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; très-peu convexe ; ordinairement d'un vert ou bleu métallique, ou orangé, semi-cuivreux ou d'un cuivreux violâtre, en dessus. Tête ponctuée ; hérissée de poils cendrés ou d'un blanc flavescent ; rayée de deux lignes, naissant rapprochées de la suture frontale et prolongées en arrière en se courbant vers les deux tiers du bord interne des yeux (♂♀). Prothorax à peine aussi long que large ; obtusément arqué en devant, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ de la longueur de ses côtés, à peine rétréci ensuite ;

émoussé aux angles postérieurs ; tronqué à la base ; peu convexe ; hérissé de poils cendrés ou d'un blanc flavescent ; rayé d'une ligne longitudinale médiane en partie au moins obsolète. *Ecusson* à peine moins long que large ; en triangle ou presque en demi-cercle ; pubescent. *Elytres* ruguleusement ponctuées ; variant du vert au bleu ou au violet métallique , quelquefois même au bronzé semi-cuivreux ; munies d'un rebord latéral et d'un rebord huméral s'oblitérant vers l'extrémité ; creusées chacune d'une fossette humérale ; offrant ordinairement les traces de deux nervures s'oblitérant avant d'arriver à l'extrémité : l'externe, naissant de la fossette humérale. *Dessous du corps* garni de poils cendrés ou d'un blanc ou cendré flavescent ; ruguleusement ponctué ; variant du vert au bleu métallique. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce habite généralement la Turquie et quelques parties voisines de cet empire.

J'ai reçu, comme provenant du midi de la France, une *Cérocome* ♂, d'un vert bleu métallique sur la tête et sur le prothorax, d'un bleu métallique sur les élytres, différant de la description ci-dessus, par les côtés du ventre , moins le dernier ou les deux derniers arceaux, d'un jaune ou roux testacé ; par le dernier article des antennes régulièrement orbiculaire ou un peu plus large que long, et sans échancrure au côté interne. Cet exemplaire, qui semblerait par ces différences constituer une espèce particulière (*C. gloriosa*), présente si bien tous les autres caractères des exemplaires de la *C. Kunzei* que j'ai eu l'occasion d'observer ; il offre une si grande similitude dans le reste de la conformation des antennes et dans celle des tibias et des tarses antérieurs, qu'il n'est évidemment qu'une variété de celle-ci.

La provenance de cet insecte me paraît douteuse , et je ne l'inscris qu'avec hésitation parmi les Vésicants de France.

La *C. Mühlfeldi*, décrite par Gyllenhal, dans l'ouvrage de Schönherr : *Synonymia insectorum*, ne paraît pas, jusqu'à ce jour, avoir été trouvée en France. En voici néanmoins la description abrégée :

**C. Mühlfeldi** ; SCHÖNHERR. Pubescente ; d'un vert ou vert bleu métallique, avec les pieds, d'un flave roussâtre. Prothorax à peine aussi long que large.

♂ Antennes d'un flave roussâtre, irrégulières, à dernier article, plus large que long, arrondi à son côté externe, tronqué ou subéchancré à l'extrémité, raccourci et tronqué à son côté interne.

♀ Antennes en partie brunes ; à dernier article aussi long que large, presque quadrangulaire, arqué à son côté externe, en ligne droite à l'interne, tronqué à l'extrémité, avec les deux angles de celle-ci prononcés, surtout l'interne.

♂. Tibias antérieurs comprimés en forme de lame prolongée en triangle allongé jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis déprimés, élargis d'arrière en avant et concaves, en dessus, dans le dernier quart. Tarses antérieurs longuement ciliés ; à deuxième article le plus long, comprimé et relevé à son extrémité en une dent obtuse.

♀. Tibias et tarses antérieurs simples ou de forme ordinaire.

*Cerocoma Mühlfeldi*, SCHÖNHERR, Synon. Insect. t. 3. append. p. 15. 17. (décrite par Gyllenhal). — GERMAR, Faun. insect Europ. 9 10. — J. B. FISCHER, Tentam. consp. Cantbar. p. 2. 2, etc.

Long. 0,0112 à 0,0128 (3 à 5 5/4 l.). Larg. 0,0023 à 0,0036 (1 à 1 1/2 l.)

Elle habite l'Autriche, la Hongrie.

Obs. Les pieds sont d'un roux testacé ou d'un flave roussâtre, avec les trochanters et ordinairement la base des cuisses postérieures, verts.

CC. Antennes d'un roux ou flave testacé (♂♀), avec le premier article bleu chez la ♀ : le dernier presque obtriangulaire (♂♀).

**J. C. Shaefferi** ; LINNÉ. Dessus du corps pubescent, variant du bleu au vert métallique : dessous, vert. Prothorax à peine plus long que large.

♂ Pieds flaves, avec les trochanters bleus. Antennes flaves, irrégulières, à dernier article irrégulièrement obtriangulaire, avec les angles arrondis.

♀ Pieds d'un flave testacé, avec la base des cuisses verte ou bleue et les tarses obscurs. Antennes irrégulières, brunes avec partie du dos fauve ; à dernier article irrégulièrement obtriangulaire, avec l'angle interne assez prononcé, et l'externe arrondi.

♂. Antennes flaves, ou d'un jaune testacé, avec le dernier article souvent nébuleux ou brunâtre, surtout vers l'extrémité ; à premier article en forme de lame concave, relevée à ses deux bords surtout à l'interne, échancrée en devant, avancée en forme de dent à ses deux angles antérieurs et plus fortement à l'interne : le deuxième, court,

étroit : le troisième aussi long que les quatre suivants , très-irrégulier , comprimé , dilaté au côté interne et un peu relevé en forme de dent à son angle antéro-interne : le quatrième plus étroit , court , transverse : le cinquième court , le plus large , dilaté et presque submembraneux à son côté interne : le sixième brusquement plus étroit , court , offrant à son côté interne un appendice ou pédicule triangulairement élargi et coriace ou submembraneux : les septième et huitième , en forme de cornet , plus larges que longs : le neuvième , aussi long que les trois précédents réunis , comprimé , irrégulièrement obtriangulaire , dilaté à sa partie antéro interne ou antéro-inférieure , avec les angles subarrondis. Epistome , labre et autres parties de la bouche d'un flave pâle ou d'un jaune testacé , avec l'extrémité des mandibules noirâtre. Palpes maxillaires à premier article court , grêle : les deuxième et troisième presque soudés , ovalairement et vésiculeusement renflés , sillonnés en dessous : le dernier grêle. Tête non creusée d'un sillon vers le bord interne de chaque œil ; rayée sur le milieu du front de deux lignes presque contiguës , naissant de la suture frontale , courbées postérieurement chacune en dehors , et aboutissant vers le milieu interne de chaque œil ; plus densément pubescente sur chaque espace compris entre ces lignes et la moitié antérieure du bord interne des yeux ; plus finement ponctuée sur ces espaces que sur le vertex. Deuxième article des palpes labiaux non appendicé. Fossettes prothoraciques profondes , obliques ou divergentes , prolongées jusqu'au tiers de la longueur. Sixième arceau du ventre , caréné , échancré dans le milieu de sa base postérieure ; le septième plus étroit , en partie reçu dans le sixième , creusé d'une fossette longitudinale médiane. Pieds flaves ou d'un flave testacé , avec les trochanters et brièvement la base des cuisses d'un bleu ou vert métallique. Tarses postérieurs ordinairement bruns ou noirâtres. Tibias antérieurs comprimés en forme de lame arquée sur sa tranche , avec l'angle antéro-externe relevé de manière à offrir une surface horizontale près de cette lame verticale. Tarses antérieurs munis de longs cils ; offrant leurs quatre premiers articles dilatés : le premier visiblement plus long que large , à peu près égal au troisième : le deuxième , le plus grand , une fois plus long que large , élargi en ligne presque droite de la base à l'extrémité : le cinquième , filiforme.

*Obs.* Les tibias postérieurs varient du nébuleux au noir ou noirâtre : les intermédiaires et même les antérieurs , sont parfois nébuleux , au moins en partie.

♀. Antennes flaves , avec le premier article vert ou vert bleu , et les quatre ou cinq derniers souvent obscurs : le premier , comprimé ,

arquée en dessus, au moins aussi long que le troisième : le deuxième court, transverse : les troisième à huitième graduellement un peu plus gros : le troisième, une fois plus long que large : les quatrième à huitième transverses : le neuvième beaucoup plus gros, plus long que les deux précédents réunis, comprimé, irrégulièrement obtriangulaire, dilaté à sa partie antéro-interne, avec les angles subarrondis. Epistome et labre obscurs ou brunâtres. Palpes maxillaires de même couleur ; subfiliformes, à dernier article graduellement un peu élargi vers l'extrémité, à peu près égal en longueur au troisième. Tête marquée de deux faibles raies arquées en dehors et aboutissant vers le milieu du côté interne de chaque œil ; presque aussi grossièrement ponctué sur le front que sur le vertex ; uniformément hérissée de poils. Cinquième arceau du ventre, à peine échancré en arc : le sixième semi-globuleux, enfoncé en partie dans le cinquième, entier. Hanches postérieures d'un vert bleu jusqu'à la moitié de leur longueur. Tibias et tarsi le plus souvent entièrement flaves ; simples. Articles des tarsi antérieurs graduellement moins longs du premier au quatrième : assez brièvement pubescents en dessous : le cinquième égal en longueur au premier.

Obs. Parfois les tarsi postérieurs sont nébuleux.

*La Cerocoma*, GEOFFR. Hist. nat. t. 1. p. 358. 1. pl. 6 fig. 9, E ; fig. F, antennes du ♂ ; fig. G, antennes de la ♀ H et I, pattes.

*Cerocoma*, SCHAEFFER, Abhandlung. t. 2. n° 7, p. 291-310. pl. fig. 1 à 4 (insecte) ; 5 à 22 (détails). — *Id.*, Element. pl. 37. ♂, ♀ et détails — *Id.* Icon. t. 1. pl. 53. fig. 8. (*Cerocoma prima*) (♂) et 9 (*Cerocoma secunda*) (♀). — SULTZER, Gesch. d. Ins. p. 66. pl. 7. fig. 13 ; et b, c (détails).

*Meloe Schaefferi*, LINN. Syst. Nat. 10<sup>e</sup> edit. t. 1. p. 420. 7. — *Id.* 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 681. 12. — *Id.* Amœnit. acad. t. 6. p. 137. 2. — MULLER, (P. L. S.) C. LINN. Naturs. t. 5, 1<sup>re</sup> part. p. 383. 12. — LEPECH. Tageb. t. 1. p. 202. 1. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 699. 12. — *Id.* Faun. Eur. t. 8. p. 839. 4. — HERBST, Gemein. Natorg. 6. p. 180 pl. 28, fig. 5, a. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2021. 12. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 400. 7. — BRAHM, Ins. Kal. t. 1. p. 183. 603. — COVIER, Tabl. elem. p. 542.

*Cerocoma Schaefferi*, FABR. Spec. ins. t. 1. p. 331. 1. — *Id.*, Mant. t. 1. p. 217. 1. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 81. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74. 1. — HERBST, in FUSSLY'S. Archiv. p. 148. 1. — *Id.* Trad. Fr. p. 167. — *Id.* Naturs. t. 7. p. 218. 1. pl. 109. fig. 6 et 7 — OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 397. 2. — *Id.* Entom. t. 3. n° 48. p. 5. 1. pl. 1. fig. 1. b, (♂) ; c, d (♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 4. (1803) p. 541. — PANZ. Ent. germ. p. 203. 1. — *Id.* Faun. germ. 106. 11. — *Id.* Enumeral. System. p. 71. 8. 9. — *Id.*, Index, p. 143. 1. — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 337. 643. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 138. pl. fig. 4. —

- STURM, Insek. Cabin. 4. pl. 25. (♀). — LATR. Gen. t. 2. p. 214. 1. — *Id.*, Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 5. (1816). p. 582. pl. B. 23. fig. 8. — *Id.* in Cuv. Regn. anim. t. 3. (1817) p. 318. — *Id.* 2<sup>e</sup> édit. (1829) partie entomol. t. 2. p. 62. — SCHÖNH, Syn. ins. t. 5. p. 16. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 432. 1. — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 8. p. 2. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 335. — AUDOUIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 3. p. 400. — J. B. FISCHER, Tentam. consp. Canthar. p. 1. 1. — MULS. Lettr. t. 2. p. 297. 1. — BRULLÉ, Expéd. sc. de Morée. p. 228 400. — CUVIER, Regn. anim. éd. F. Masson, (insectes) p. 414. pl. 54. fig. 5. (♂); fig 5, a, antenne du ♂, grossie. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 267. 1. — L. DUF. Excurs. p. 72. 439. — GUERIN, Icon. du Regn. anim. de Cuvier, p. 131. pl. 35. détails. — L. REDTENS. Faun. austr. p. 620. — KÜSTER, Kaef. Eur. 2. 31.
- Meloides Adamovichiana*, PILLER et MITTERPACHER, Iter. in poseg. Slav. prov. (1785) pl. 9. fig. 1. — VOY. BORCKHAUS. in SCRIBA's Journ. p. 94, (98).
- Cerocoma viridis*, FOURCH. Entom. Paris. t. 1. p. 163. 1. — SCOPOL. Delic. flor. et Faun. t. 1. p. 56. pl. 22. fig. C, ♂; B, ♀; a, antennes du ♂, en dessus; b, id. en dessous; c, antennes de la ♀, en dessus; d, id. en dessous, — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 575, 1. pl. 90. fig. 5.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0018 à 0,0055 (3/4 à 1 1/4 l.)

*Corps* allongé; subparallèle; très-peu convexe. *Tête* variant du bleu au vert métallique; hérissée de poils d'un cendré blanchâtre, assez allongés. *Antennes* flaves ou d'un flave testacé. *Prothorax* un peu arqué et plus étroit en devant, élargi en ligne presque droite environ jusqu'au tiers de ses côtés; subparallèle ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont très-émoussés ou subarrondis; tronqué à la base, parfois légèrement échancré dans le milieu de celle-ci; muni à son bord postérieur d'un rebord très-étroit; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à la base; peu convexe; variant du bleu au vert métallique; hérissé de poils fins d'un blanc sale ou d'un cendré blanchâtre; longitudinalement rayé d'une ligne médiane étroite, ordinairement indistincte en devant; noté, de chaque côté de cette ligne, d'une fossette naissant près du bord antérieur, obliquement dirigée en dehors, à peine prolongée jusqu'au tiers de la longueur, parfois peu distincte chez la ♀. *Écusson* moins long que large, rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité; de la couleur du prothorax; ponctué, pubescent. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie environ aussi longues que lui; subparallèles; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble; munies latéralement d'un rebord qui s'efface à l'extrémité; très-peu convexes; rugueusement ponctuées; hérissées d'un duvet ou de poils fins d'un

blanc sale ou flavescent, plus courts et moins apparents que ceux du prothorax ; variant du bleu au vert métallique ; munies d'un rebord sutural ; creusées d'une fossette humérale peu profonde ; souvent sans traces de nervures longitudinales, ou parfois offrant une légère nervure naissant après la fossette humérale et longitudinalement prolongée jusque près de l'extrémité, vers le milieu du bord postérieur. *Dessous du corps* et *hanches* entièrement d'un bleu vert ou d'un vert métallique ; hérissé de poils d'un blanc flavescent ; ruguleusement ponctué. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé, avec les trochanters et la base des cuisses d'un bleu ou vert métallique : tarses intermédiaires et surtout postérieurs en partie au moins nébuleux ou obscurs.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris et dans diverses autres parties de la France, surtout dans les parties méridionales. On ne la rencontre pas dans les environs de Lyon.

Obs. Indépendamment des différences de couleur qu'elle peut offrir dans les diverses parties avec les espèces précédentes, elle se distingue des *C. Schreberi* et *Wahlîi* par son prothorax à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand et par la forme du dernier article des antennes ; par le dernier article des palpes labiaux dépourvu d'appendice à la base. Elle s'éloigne de la *C. Kunzei* par la forme du dernier article de ses antennes, surtout du ♂ de cette dernière, par la conformation des tibias antérieurs.

## DEUXIÈME BRANCHE.

### MYLABRAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale et moins avant que la partie antérieure des yeux. *Labre* plus large que long. *Elytres* convexes.

Ces insectes constituent les deux genres suivants :

|          |                                                                                                                                                           | Genres.   |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Antennes | de neuf articles apparents ; le dernier obovoïde, arrondi à son extrémité. . . . .                                                                        | HYCLEUS,  |
|          | de onze articles apparents : le dernier, rétréci à son extrémité, et souvent en offrant extérieurement, près de celle-ci, une légère échancrure . . . . . | MYLABRIS, |

Genre *Hycleus*, HYCLÉE ; Latreille (1).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale, et moins avant que la partie antérieure des yeux ; courtes ; de neuf articles (2) : le troisième grêle, plus long que large, plus grand que le suivant : les quatrième à septième en partie moins longs que larges : les sixième et septième, grossissant graduellement : le neuvième le plus gros, aussi long que les trois précédents réunis, subcomprimé, arrondi à son extrémité, constituant avec le huitième une massue obovoïde. *Labre* transverse, échancré en devant. *Mandibules* cornées ; terminées en pointe et munies, au côté interne, d'un appendice membraneux et ordinairement d'une ou de deux dents. *Mâchoires* à deux lobes assez épais, presque égaux : l'externe courbé sur l'interne, presque uni à lui, plus grossièrement frangé. *Langnette* moins longue que large, entière ou à peine échancrée en devant. *Palpes labiaux* de trois articles ; subfiliformes, subcomprimés. *Yeux* assez faiblement échancrés. *Ecusson* apparent. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; contiguës à la suture ; flexibles ; convexes. *Ventre* de six arceaux apparents : le premier très-court : le sixième en partie caché. *Pieds* allongés, assez grêles. *Tibias* terminés par deux éperons : l'externe des postérieurs à peine moins grêle que l'interne, *Tarses* à articles entiers : premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés.

Ces insectes se rapprochent entièrement des *Mylabres* par leurs formes extérieures ; ils se trouvent, comme ces derniers, sur les fleurs.

1. **M. Bilbergi** ; SCHÖNHERR. Noir, avec les élytres d'un jaune testacé, ornées chacune de cinq taches et d'une bordure postéro-externe, noires : trois des taches, juxta-marginales : l'antérieure obcordiforme, presque humérale : la médiane en carré obliquement transverse, appen-

(1) In Règne animal, par Cuvier, t. 3. (1817) p. 317.

(2) Le dernier article est formé de la réunion de trois articles intimement soudés. Gyllenhal, dans l'ouvrage de Schönherr sur la *Synonymia insectorum*, t. 3, append. p. 31, avait en même temps signalé les différences que présentent dans le nombre des articles de leurs antennes les Mylabriens dont on a fait depuis les genres *Hycleus*, et *Decaloma*.

*dicée extérieurement : située vers la moitié de la longueur : la postérieure, vers les quatre cinquièmes, de forme variable, parfois liée à la bordure marginale : les deux autres taches, juxta-suturales, ponctiformes : l'une presque au quart : l'autre vers la moitié, parfois nulles.*

♂. Quatre premiers articles des tarses antérieurs élargis un peu en ligne courbe, de la base à l'extrémité. Dernier anneau du ventre laissant ordinairement apparaître deux petites pointes.

♀. Quatre premiers articles des tarses antérieurs élargis en ligne droite, de la base à l'extrémité. Dernier anneau du ventre convexe, inerme.

*Mylabris Bilbergi*, SCHÖNHERR, Syn. insect. t. 3, append. p. 33. 53. (décrite par Gyllenhal).

*Mylabris clavicornis*, (ILLIGER), (DEJEAN) Catal. (1821) p. 74. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 34 (1823) p. 13.

*Dices Bilbergi*, (DEJEAN) Catal. (1821) p. 74. — *Id.* (1833) p. 221. — *Id.*, (1837) p. 243. — DAHL, Catal. (1823) p. 48.

*Hycleus Bilbergi*, LATR. in Règne animal par Cuvier, 2<sup>e</sup> édit, 1829, t. 4, p. 63. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 248, 5.

ETAT NORMAL. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées chacune de cinq taches, d'une bordure vers leur partie postéro-externe, et d'une bordure suturale postscutellaire très-courte, noires ; la première tache la plus grosse, obcordiforme, naissant presque de la base et près de l'angle huméral, prolongée parallèlement au bord externe, jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur, à peine étendue transversalement jusqu'à la moitié de la largeur des étuis, vers sa partie postérieure où elle offre sa plus grande largeur : la deuxième, ponctiforme, située presque au quart de la longueur, près de la suture dont elle est séparée par un espace à peine égal à son diamètre : la troisième, ponctiforme, située presque à la moitié de la longueur, à peu près aussi voisine de la suture que la deuxième : la quatrième, située sur la même ligne transversale que la troisième, en forme de carré un peu obliquement transversal, commençant environ à la moitié de la largeur, munie à son angle postéro-externe d'un appendice prolongé parfois jusqu'au bord marginal : la cinquième, moins grosse que la quatrième, quatre fois environ plus grosse que la deuxième, de forme variable, irrégulièrement quadrangulaire ou triangulaire, située un peu après les trois quarts de la longueur, ordinairement étendue de

la moitié aux quatre cinquièmes de la largeur : la bordure marginale, naissant au niveau de la moitié de la longueur de la cinquième tache prolongée en se rétrécissant, jusqu'au milieu du bord postérieur : la bordure suturale, étroite, à peine plus longuement prolongée que l'écusson.

*Variations des élytres (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . *Bordure suturale rudimentaire, indistincte.*

Var.  $\beta$ . *Taches des élytres au nombre de quatre seulement.*

Obs. C'est ordinairement l'une des deux taches juxta-suturales, l'antérieure surtout, qui fait défaut.

Var.  $\gamma$ . *Taches des élytres au nombre de trois seulement.*

Obs. Ce sont généralement alors les deux taches juxta suturales, c'est-à-dire la deuxième et la troisième qui manquent.

*Mylabris Bilbergi*, SCHONHER, loc. cit. Var  $\beta$ , p. 34.

Var.  $\delta$ . *Taches des élytres au nombre de deux seulement.*

Obs. Les deux taches juxta-suturales et la postérieure manquent ou sont à peine marquées.

ÉTAT NORMAL.

*Variation des élytres (par excès).*

Obs. La plupart des taches, sans perdre leur caractère distinctif, acquièrent parfois un développement plus sensible.

Var.  $\varepsilon$ . *Quatrième tache divisée en deux petites.*

Var.  $\zeta$ . *Quatrième tache munie d'un appendice ayant toute la longueur de son côté externe et prolongé jusqu'au bord marginal ou à peu près.*

Var.  $\eta$ . *Cinquième tache liée à la bordure postéro-externe.*

Long. 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0023 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

Corps suballongé ; subparallèle ; peu fortement convexe. Tête noire ; marquée de points ronds assez gros, presque contigus ; hérissée de poils noirs, médiocrement longs. Antennes et palpes, noirs.

*Prothorax* un peu plus étroit en devant ; échancré dans le milieu de son bord antérieur ; subparallèle et à côtés perpendiculairement déclives et invisibles en dessus : cette partie perpendiculaire rétrécie graduellement depuis les angles de devant jusqu'aux postérieurs qui sont subarrondis ; un peu arqué en arrière à la base ; à peine rebordé à celle-ci ; à peine aussi long sur son milieu qu'il est large à son bord postérieur ; convexe ; noir ; marqué de points ronds assez gros , presque contigus ; hérissé de poils noirs ; marqué sur la seconde moitié de sa ligne médiane d'une dépression ou fossette plus ou moins prononcée. *Ecusson* presque carré , arqué à son bord postérieur ; noir ; glabre ; ponctué en devant , lisse postérieurement. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; subarrondies aux épaules ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe , surtout à partir des quatre cinquièmes jusqu'à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; presque sans fossette humérale ; offrant à peine deux nervures longitudinales très-faibles : l'une, vers la moitié de la largeur : l'autre , entre celle-ci et la suture ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; pubescents ; ruguleusement pointillés ou ponctués.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve sur les fleurs , dans les environs de Marseille et dans divers autres lieux de la Provence et du Languedoc.

Genre *Mylabris*, MYLABRE ; Fabricius <sup>(1)</sup>.

(*μυλαβρίς*, nom employé par Dioscoride comme correspondant à celui de *Cantharide*.)

**CARACTÈRES.** *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale, et moins avant que la partie antérieure des yeux ; courtes ou médiocres ; régulières (♂♀) ; de onze articles : le premier, un peu renflé : le deuxième court : le troisième, notablement plus long que large, et plus grand que le suivant : les sixième à onzième, ou septième à onzième, grossissant graduellement : les sixième à dixième un peu élargis de la base à l'extrémité , au moins en partie plus larges que

---

(1) FABRICIUS. *Systema entomol.* p. 261.

longs : le onzième, ordinairement le plus grand, toujours le plus gros, rétréci à son extrémité, et souvent en offrant extérieurement, près de celle-ci, une légère échancrure. *Labre* transverse ; corné, ordinairement échancré en devant, arrondi aux angles antérieurs, et rétréci d'avant en arrière. *Mandibules* cornées ; arquées ; terminées en pointe ; habituellement munies au côté interne, d'une dent et d'un appendice coriace. *Mâchoires* à deux lobes cornés, un peu arqués : l'externe courbé sur l'interne et plus cilié à son bord interne. *Palpes maxillaires* de quatre articles, comprimés : le premier court : le deuxième, mince à sa base, un peu élargi vers l'extrémité, généralement plus long que le suivant et souvent même un peu plus que le dernier : celui-ci subparallèle, obtusément tronqué à son extrémité. *Langue* presque obcordiforme, membraneuse en devant. *Palpes labiaux* assez courts : de trois articles, comprimés : le dernier tronqué à son extrémité. *Yeux* faiblement échancrés. *Ecusson* apparent. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; contiguës à la suture ; un peu élargies d'avant en arrière ; souvent arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité ; flexibles ; convexes, avec les côtés infléchis. *Ventre* de six arceaux : le premier court, le sixième en partie au moins caché. *Pieds* allongés, assez grêles. *Tibias* terminés par deux épérons : l'externe des postérieurs ordinairement à peine moins grêle et moins pointu que l'interne. *Tarses* à articles entiers : premier article des postérieurs généralement aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés. *Corps* épais.

Les Mylabres se reconnaissent aisément entre les insectes des deux genres précédents, à leurs antennes de onze articles, et à la forme du dernier de ceux-ci.

Leurs larves, encore inconnues, sont probablement aussi parasites de quelques Hyménoptères. Sous leur forme parfaite, on les trouve sur les fleurs, particulièrement sur les composées, les ombellifères ou sur certaines graminées. Ils semblent, parmi les Vésicants ayant un genre de vie analogue, représenter les Meloés, par l'épaisseur ou la lourdeur de leur corps ; mais comme la plupart des Coléoptères méliophiles, ils ont les élytres en partie au moins ornées de couleurs claires ou agréables.

(1) M. Stableau, entomologiste parisien, a vu un jour, sur un talus exposé au midi, sortir un de ces insectes d'une sablonnière de Grenelle, près Paris. Il eut l'idée de creuser dans le même lieu, et il en trouva onze autres prêts à sortir (Iconogr. du règne anim. par M. Guérin, p. 133.)

Les variations nombreuses que présente le dessin de leur robe, suivant le développement plus ou moins considérable de la matière colorante noire, rend souvent très-difficile l'étude des espèces, et surtout leur synonymie : la plupart des auteurs les ayant décrites d'une manière incomplète, ou ayant tantôt réuni plusieurs espèces en une seule, tantôt considéré comme caractères spécifiques, de simples modifications de dessin.

Les Mylabres paraissent être les Cantharides des anciens, c'est-à-dire les insectes dont ils faisaient usage en médecine. On ne saurait en douter en lisant le passage suivant de Dioscoride, sur les Cantharides (1). « Celles, dit-il, qui ont le corps allongé, épais, et les élytres « parées de bandes transversales jaunes, sont très-efficaces ; celles au contraire qui sont d'une seule couleur n'ont point de vertu ». Ces insectes sont encore employés comme vésicants en Grèce, en Chine et dans diverses autres parties de l'Orient. Quelques-uns paraissent, après notre Cantharide, posséder les vertus les plus énergiques (2).

**1. M. Fuesslini ; PANZER.** Noir ; hérissé de poils noirs. *Prothorax* élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, sub-parallèle ensuite ; à peine plus long que large. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache subbasilaire, ovale, entre l'écusson et le calus, de deux bandes transversales sinuées ou dentées et d'une tache subapicale presque semi-orbiculaire, d'un jaune d'ocre ou orangé : la première bande et la seconde, parfois réduites à des taches isolées.

ETAT NORMAL DES ELYTRES. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache presque avancée jusqu'à la base, d'une tache subapicale et de deux bandes transversales, sinueuses ou dentées, d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre : la tache subbasilaire, ordinairement en ovale longitudinal, couvrant la moitié médiane de l'espace compris entre la suture et le calus huméral, prolongée jusqu'au huitième environ de la longueur des étuis : la première bande transversale jaune, couvrant du tiers à

---

(1) *Pedacii Dioscoridis Opera, ex nov. interpret. Jani-Antonii Saraceni (Francofurti) 1598* in fol. p. 402. — *PLINE, Hist. nat. lib. XI. chap. 41 et liv. 29 chap. 5.* (édition Pankoucke, Paris 1830, t. 8. p. 87 et t. 17. p. 301). — *AELIEN, De Natur. animal. lib. 9. cap. 5* (edit. de Londres 1744 in-4o, t. 1. p. 518).

(2) Voyez BRETONNEAU, *Journal de pharmacie*, t. 13, 1878. p. 73-83. — FARINES, note etc., in *journal de pharmacie* t. 13 (1879). p. 266-267. — WALT, *Rei se. et Revue entomol. de Silberm.* t. 4. p. 145

un peu moins de la moitié de la longueur, étendue depuis le rebord sutural qui reste noir jusqu'au bord externe, offrant une dent dirigée en avant vers le milieu de son bord antérieur, et plusieurs autres dirigées en arrière à son bord postérieur, ordinairement rétrécie vers la suture dans le sens de la longueur : la deuxième bande transversale jaune, couvrant des trois cinquièmes ou presque des deux tiers aux sept neuvièmes de la longueur, étendue depuis le rebord sutural qui reste noir jusqu'au bord externe, ordinairement anguleuse ou dentée vers le milieu de son bord antérieur, entaillée dans la partie correspondant de son bord postérieur, et munie, de chaque côté de cette entaille, d'une dent dirigée en arrière : la tache subapicale jaune, presque en ovale transverse tronqué en avant, presque également rapproché des bords sutural, apical et latéral, couvrant ordinairement les deux tiers médians au moins de la largeur. Ces taches et bandes jaunes, laissant de couleur noire, 1<sup>o</sup> une bande basilaire noire prolongée au moins jusqu'au tiers de la longueur, sur la suture, enclosant une tache jaune, subbasilaire, en ovale longitudinal : 2<sup>o</sup> deux bandes transversales noires sinuées ou dentées : l'antérieure, anguleusement avancée sur la suture : la postérieure, enclosant avec les bordures noires de l'extrémité, de la suture et du bord externe, une tache jaune en ovale transverse ou semi-orbiculaire.

*Variations des élytres (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . *Bande basilaire noire interrompue : celle du milieu incomplète dans sa moitié interne : la troisième parfois à peine étendue jusqu'à la suture.*

Oss. La bande antérieure noire est alors réduite à deux taches : l'une suturale, obcordiforme, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, ne couvrant pas le tiers et quelquefois pas le quart interne de la largeur de chaque élytre, dans son développement transversal le plus grand : l'autre, longitudinale, passant sur le calus, isolée du bord externe dans son tiers postérieur. La seconde bande transversale noire est réduite à une grosse tache liée au bord externe, couvrant environ les deux cinquièmes externes de la largeur d'un étui, et ordinairement à une ou deux autres ponctiformes ou courtes et sublinéaires ; l'une voisine de la suture : l'autre liée ou presque liée à la grosse marginale ; quelquefois manquant de la tache voisine de la suture, et offrant ainsi sans taches la moitié interne de l'étui. Dans

quelques-unes de ces variations la troisième bande atteint parfois à peine la suture.

Var.  $\beta$ . *Bande basilaire noire, interrompue, ainsi que celle du milieu.*

Obs. La bande antérieure noire est alors ordinairement réduite à deux taches : l'une, suturale, élargie dans sa seconde moitié, tantôt obcordiforme, tantôt presque en forme d'ancre, couvrant dans son développement transversal le plus grand, près de la moitié de la largeur de chaque étui : la deuxième, longitudinale, passant sur le calus, isolée du bord externe, dans sa moitié ou dans son tiers postérieur. La seconde bande transversale noire, réduite à deux ou trois taches isolées : l'une, plus grosse, suturale, triangulaire ou en losange, souvent avancée jusqu'à la tache suturale de la première bande : les deux autres, plus ou moins petites, situées sur la même ligne transversale : l'intermédiaire ordinairement plus petite.

*Mylabris cichorei*. Var. Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 240-593. — Id. ed. Hrw. t. 1. p. 294. 593.

Var.  $\gamma$ . *La première, ou la seconde des bandes transversales noires des élytres, interrompue dans son milieu.*

Obs. 1<sup>o</sup> Quelquefois la bande basilaire noire est seule interrompue dans la partie de son milieu correspondant au milieu du bord postérieur de la tache jaune ovalaire, et cette interruption est ordinairement assez faible pour laisser facilement reconnaître l'état normal.

2<sup>o</sup> D'autres fois c'est la bande noire du milieu, qui est réduite comme dans la variété précédente à trois taches : l'interne, plus grosse, commune aux deux étuis : l'intermédiaire, plus petite.

Var.  $\delta$ . *Première bande noire presque interrompue dans son milieu.*

Obs. Dans ce cas, la première bande transversale jaune (celle qui vient après la tache ovale subbasilaire jaune et la première bande noire), a acquis plus de développement et se trouve presque unie par la partie anguleuse du milieu de son bord antérieur à la tache subbasilaire ovalaire.

Dans ces diverses variétés par défaut, la tache subapicale, et plus rarement la subbasilaire, acquièrent plus de développement.

Var. ε. *Elytres* différant de l'état normal, par la deuxième bande transversale jaune, c'est-à-dire celle qui précède la tache subapicale, plus développée longitudinalement que dans l'état normal.

Var. ζ. *Elytres* différant de l'état normal par l'angle marginal antérieur jaune.

Obs. Chez divers individus des variétés précédentes, la bande noire antérieure reste séparée du bord externe par un espace jaune, sub-linéaire, sur le tiers ou la moitié postérieure de sa longueur, ou même avancé plus ou moins près de l'angle huméral. Ici cet angle lui-même serait jaune. Je n'ai pas vu d'exemple de cette variation, indiquée par Bilberg, et dont la figure de la planche de l'ouvrage de l'auteur ne donne pas l'idée.

BILBERG, Monogr. p. 22. 12. var. β. pl. 2. fig. 13.

#### ETAT NORMAL.

*Astelabus polymorphus*, PALLAS, Reise, t. 1. app. p. 465. 44. a. — *Id.* trad. fr. de Gauthier de la Peyronie, Paris 1788. in 4° t. 1. app. p. 723. 44. a.

*Meloe fasciatus*, FUSSLER, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. c.

*Meloe cichorii*, SCHRANK, Enum. p. 222. 419.

*Mylabris cichorii*, ROSSI, Faun. etrusc. t. 1. p. 240. 395. — *Id.* éd. HALLW. t. 1. p. 296. 395.

*Mylabris Fuesslini*, PANZ. Entom. germ. p. 204. 1. — *Id.* Faun. germ. 31. 18 — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 557. 644. — BILBERG, Monogr. p. 22. 12. pl. 2. fig. 12. — SCHOENH. Syn. insect. t. 3. p. 32. 13. — FISCHER (J.-B.), Monogr. p. 22. 12. pl. 2. fig. 12. — BRULLÉ, Exped. sc. de Morée. p. 228. 404. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 271. 17. — KÜSTER, Kaef. Europ. 3. 53. — L. REDTENB. Faun. Austr. page 629.

*Mylabris variabilis*, OLIV. Entom. t. 3. n. 47. p. 10. 11. (La fig. a. de la pl. 2. fig. 14, paraît se rapporter à une espèce voisine, du Cap de Bonne-Espérance). — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 93. 19. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 369 (var. *Fuesslini* et la suivante). — TAUSCH. Enum. In. Mém. de la Soc. Imp. des Nat. de Moscou, t. 3 p. 155. 3. pl. 10. fig. 3.

#### Variations des élytres (par excès.)

Var. η. Première bande transversale jaune divisée en deux parties, dont l'interne est généralement plus grande.

Obs. Ces deux parties sont d'une étendue variable, et chacune d'elles

varie aussi de forme suivant la manière capricieuse dont la matière noire a envahi l'espace occupé par la couleur jaune. Ordinairement l'externe est à l'état de tache, et l'interne conserve souvent l'apparence de bande raccourcie ; mais parfois cette dernière est elle-même réduite à une tache plus ou moins isolée de la suture ; d'autres fois au contraire elle se lie par l'angle de son bord antérieur avec la tache subbasilaire orbiculaire jaune.

Cette variété  $\eta$  paraît plus commune en France que l'état normal.

*Mylabris variabilis*, OLIV. Entom. t. 5. n. 47. p. 10. 11. pl. 2. fig. 14.  $\delta$ .

Var.  $\theta$ . Semblable à la précédente, mais avec la tache jaune externe ou plus rarement avec l'interne, nulle.

*Meloe 8-maculatus*, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 4. p. 404. 22.

Var.  $\iota$ . Deuxième bande transversale jaune des élytres divisée en deux parties, dont l'interne ordinairement plus grande.

Obs. La partie externe est ordinairement réduite à l'état de tache, tandis que la partie interne offre souvent plus ou moins la figure d'une sorte de bande raccourcie de figure variable.

Dans cette variété, la bande transversale jaune antérieure est aussi souvent divisée en deux ou réduite à une tache, et les taches basilaire et subapicale parfois très-restreintes et de figures variables.

Ces deux variétés sont peu communes.

Long. 0,0100 à 0,0137 (1 1/2 à 7 l.) Larg. 0,0053 à 0,0085 (1 1/2 à 2 l.)

Corps suballongé ou allongé ; luisant ; convexe. Tête noire ; marquée de points assez petits et rapprochés ; hérissée de poils noirs, parfois en partie usés ; offrant souvent sur le front une trace longitudinale lisse. Labre à peine échancré, plus finement ponctué que le front. Antennes noires ; prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax ; grossissant graduellement à partir du sixième et surtout du septième article : le troisième un peu plus grand que le suivant, de moitié au moins plus long que large : les huitième à dixième moins longs que larges : le onzième le plus grand, presque aussi long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. Prothorax obtusément tronqué et à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subanguleux dans ce

point, subparallèle ensuite ; à peine aussi long que large ; tronqué à la base, parfois subéchancré dans le milieu de celle-ci ; à peine relevé en rebord très étroit et tranchant à cette dernière ; convexe ; noir ; paraissant un peu moins finement ponctué ou marqué de points plus médiocres que la tête ; hérissé de longs poils noirs ; creusé d'un court sillon transversal à l'extrémité de la ligne médiane, et ordinairement d'une fossette un peu après le milieu de celle-ci ; quelquefois noté d'une autre fossette plus petite entre cette dernière et chaque bord latéral ; ordinairement non sinué près des hanches dans sa partie repliée en dessous. *Ecusson* presque semi-orbiculaire ; noir ; ponctué. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité, mais un peu anguleusement à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; hérissées de poils obscurs, moins longs d'avant en arrière, beaucoup moins apparents que ceux du prothorax ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu saillantes et parfois en partie indistinctes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon, mais moins rarement dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle est facile à distinguer du *M. variabilis* par sa tache jaune subapicale, située entre la troisième bande noire et l'extrémité qui est bordée de noir. Elle s'en éloigne encore généralement par l'absence d'une tache jaune humérale, par sa tache subbasilaire ordinairement en ovale longitudinal, moins rapprochée de l'écusson ; par la première bande jaune souvent plus étroite vers la suture ; par son prothorax sans échancrure ou à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur, plus étroit et offrant vers les deux cinquièmes, plutôt que vers le cinquième ou vers le quart, son angle antéro-latéral ; par sa forme proportionnelle un peu moins allongée ou plus large ; par ses élytres plus régulièrement arrondies à leur partie postéro-externe.

Le *M. Spartii*, du moins d'après les exemplaires que j'ai reçus de la Hongrie, et ceux que j'ai vus dans diverses collections, ne me semble être qu'une variété du *M. Fuesslini*, dont les taches et bandes des élytres sont d'un jaune orangé au lieu d'être d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre. Le *M. 4-punctata* présente des variations de couleur analogues.

*Mylabris Spartii*, GERMAN, Reise n. Dalmat. p. 210. 162. pl. 10. fig. 4. — KÜSTNER, Kaef. Europ. 3. 56.

Obs. Dans la figure donnée par Germar, la tache subbasilaire a une disposition transverse, au lieu d'être longitudinalement ovale ou suborbiculaire, sans doute par une erreur du dessinateur.

Le caractère distinctif entre les *M. Fuesslini* et *Spartii* indiqué par M. Küster et tiré du dernier article des antennes, me semble sexuel.

**2. *M. variabilis* ;** BILBERG. Noir ; hérissé de poils noirs. Prothorax élargi depuis les côtés du cou jusqu'au cinquième ou au quart de sa longueur, subparallèle ensuite ; au moins aussi long que large. Elytres ornées chacune de deux taches subbasilaires parfois incomplètement séparées, et de deux bandes transversales irrégulièrement sinuées ou dentées, d'un jaune pâle : leur partie noire constituant, outre la base, trois bandes transversales dentées : la première, avancée sur la suture jusqu'à l'écusson et plus ou moins sur le calus, étranglée dans son milieu, atteignant à peine le côté, parfois réduite à deux taches noires : la seconde commençant un peu après la moitié de la longueur, au moins égale à chacune des jaunes, et à la dernière noire, c'est-à-dire à l'apicale.

ETAT NORMAL DES ELYTRES. Elytres noires, parées chacune de deux taches subbasilaires, dont l'une juxta-scutellaire et l'autre à l'angle huméral, parfois unies, et de deux bandes transversales dentées, d'un jaune pâle : la partie noire, couvrant brièvement la base et formant en outre trois bandes dentées ou sinuées : la première, constituant avec sa pareille un arc dirigé en arrière, paraissant composée sur chaque élytre, de deux taches noires, unies : l'interne, liée sur la suture à sa pareille, couvrant environ du sixième au tiers de la longueur et un peu moins de la moitié de la largeur, avancée en forme de bordure suturale jusqu'à la base, où elle s'unit à la partie basilaire noire, ordinairement un peu moins prolongée en arrière sur la suture que vers le quart ou le tiers interne de la largeur : la tache externe, non étendue tout-à-fait jusqu'au bord externe, avancée sur le calus, souvent jusqu'à la partie basilaire noire, élargie d'avant en arrière et échancrée à son bord postérieur : ces deux taches formant sur chaque élytre une bande plus ou moins étranglée dans son milieu, enclosant en devant entre elles, la base, l'écusson et le calus huméral, une tache orbiculaire d'un jaune pâle : cette première bande noire, moins développée longitudinalement dans son milieu et offrant à son bord postérieur trois dents obtuses : deux, dépendant de la tache externe qui contribue à la former : une, plus obtuse et plus prolongée en arrière appartenant à la tache interne, vers le tiers ou le quart interne de la

largeur : la deuxième bande noire, transversale, couvrant de la moitié ou un peu moins, presque aux deux tiers de la longueur, entaillée vers les deux tiers de son bord antérieur, et plus ou moins avancée en forme d'angle ou de dent, de chaque côté de cette entaille, en ligne presque droite, ou un peu arquée en arrière entre la dent interne précitée et la suture, entaillée vers le milieu de son bord postérieur, munie de chaque côté de cette entaille d'une dent : l'externe plus prononcée et plus prolongée en arrière : l'interne souvent faible : la troisième bande noire, apicale, couvrant environ le sixième postérieur ou un peu plus de la longueur, entaillée dans le milieu de son bord antérieur et anguleusement avancée de chaque côté de cette entaille, surtout du côté externe : ces parties noires, laissant, de couleur d'un jaune pâle, deux taches subbasilaires et deux bandes transversales, sur chaque étui : la tache subbasilaire interne, subarrondies, enclose comme il a été dit : la tache subbasilaire externe de forme variable, ordinairement allongée, comprise entre le calus huméral et le bord externe, ordinairement linéairement prolongée en arrière le long du bord marginal, jusqu'à la première bande transversale jaune : celle-ci, offrant ordinairement à son bord antérieur une dent suturale commune aux deux étuis, souvent peu nettement indiquée, et deux autres, sur la moitié externe de sa largeur, offrant à son bord postérieur une dent dirigée en arrière, vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la largeur : la deuxième bande transversale jaune, offrant à son bord antérieur, un peu avant le milieu de la largeur de celui-ci une dent dirigée en avant, et de chaque côté de cette dent, une entaille, dont l'externe plus profonde, offrant à son bord postérieur une dent dirigée en arrière dans son milieu et une entaille sur la suture et près du bord externe.

Var. α. *Bande noire antérieure réduite à deux taches isolées, de grosseur variable et dont l'interne ne joint pas la suture.*

Ons. Quelquefois l'interne est presque ponctiforme, à peine égale au cinquième de la largeur, isolée de la suture et séparée de la tache juxta marginale par un espace plus grand que son diamètre. On voit ordinairement après l'écusson des restes de la bordure suturale noire de l'état normal ; mais les taches subbasilaires jaunes ne sont plus indiquées et se trouvent remplacées par une bande transversale jaune, qui se lie avec la première bande jaune, par la suture, plus largement par la moitié de la largeur de chaque étui et par le bord externe.

Var. β. *Bande antérieure noire séparée en deux taches isolées, dont l'interne s'étend jusqu'à la suture.*

Obs. Les deux taches jaunes subbasilaires sont ordinairement indiquées ou même assez bien circonscrites, mais unies ensemble au devant du calus huméral.

*Meloe fasciatus*, FUESSLY, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. d.

*Mylabris variabilis*, BILBERG, Monogr. Mylabr. p. 25. Var.  $\gamma$ . pl. 3. fig. 3.

Var.  $\gamma$ . Deuxième bande noire n'atteignant ni la suture ni le bord externe, réduite à deux taches soit unies, soit séparées l'une de l'autre.

*Mylabris variabilis*, BILB. l. c. p. 26. Var.  $\delta$ . pl. 3. fig. 6. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3 p. 33. 16. Var.  $\delta$ .

Obs. Dans la variété citée par Bilberg, les deux taches composant la seconde bande noire raccourcie à ses deux extrémités, sont isolées. J'en ai vu, dans la collection de M. Gacogne, une variété semblable, mais dont les deux taches sont unies.

Var.  $\delta$ . Bande antérieure noire entière, mais non avancée sur le calus, de telle sorte que les deux taches jaunes subbasilaires sont réunies en une bande.

*Cantharis fasciata*, FARRANTE IMPERATO, Histor. natural. Venetia, 1672 in fol. p. 681 et pl. p. 692.

*Meloe fasciatus*, FUESSLY, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. c.

*Mylabris cichorei*, LATR. Hist. nat. t. 1. p. 370. 4. pl. 88. fig. 9. — TAUCHEN. Enumer. etc. in Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Mosc. t. 3. p. 136. pl. 10. fig. 6.

*Mylabris variabilis*, BILB. l. c. p. 25. 15. Var.  $\beta$ . pl. 3. fig. 4. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 33. 16. Var.  $\beta$ .

#### ÉTAT NORMAL.

*Meloe fasciatus*, FUESSLY, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. a.

*Meloe variabilis*, PALLAS. Icon. p. 81. 7. pl. E. fig. 7.

*Meloe cichorii*, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 399. 4 (en partie).

*Mylabris cichorei*, PETAGN. Spec. Insect. Calabr. p. 27. 155.

*Mylabris cichorii*, DORTCHES Observat. etc. in Mém. de la Soc. d'Ag. de Paris, 1787 (printemps). p. 67 et 68. pl. fig. 3. — OLIV. Entom. t. 3. n. 47. p. 7. 7 pl. 1. fig. b et c et a à f détails (les fig. d et e paraissent se rapporter à une autre espèce. — La fig. 13 de la pl. 2. indiquée également comme appartenant au *M. cichorii*, représente une variété du *M. 4-punctata*, LINN.) — Id. Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 13 (1803). p. 308. — Id. Encycl. méth. t. 8. p. 94. 16. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 374 (en partie.) — Id. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2<sup>e</sup> édit. t. 22 (1818). p. 12. 1. — GRÉVIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 11 (1827). p. 363. — MELS. LETHR. t. 2

p. 298. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 141. 16. — CUVIER, Règn. anim. éd. 1. *Fortin Masson*, p. 416. pl. 54. fig. 7.

*Mytabris fasciata*, OLIV. Encycl. méth. t. 8 p. 97. 21 ?

*Mytabris variabilis*, BILL. Monogr. Mytabr. p. 23. 13. pl. 3. fig. 3. — SCHONH. Syn. ins. t. 3 p. 35. 16. — J.-B. FISCHER, Tentam. conspect. canthar. p. 4. — BRULLÉ, Exped. sc. de Morée p. 229.-406.

*Mytabris mutans*, GUÉRIN. Dict. pitt. d'Hist. nat. t. 5. (1837). p. 351. pl. 397. figure 5.

*Variations des élytres (par excès).*

Var. ε. Tache jaune subbasilaire externe divisée en deux par une dent ou un appendice linéaire de la bande noire antérieure.

Obs. Souvent alors la bande noire antérieure s'étend à peu près jusqu'au bord marginal des étuis.

Var. ζ. Bandes noires plus développées que dans l'état normal et rendant longitudinalement moins développés les bandes jaunes, surtout la première.

Obs. Les deux bandes noires antérieures sont celles qui ont le plus de disposition à se développer ; parfois la bande jaune antérieure est réduite sur la suture à un douzième ou même un quinzième de la longueur des élytres

J'ai vu un exemplaire chez lequel la dent externe du bord antérieur de la bande noire apicale s'avancait jusqu'au bord postérieur de la deuxième bande noire.

Long. 0,0100 à 0,0157 (4 / 12 à 7 l.) Larg. 0,0025 à 0,0043 (1 / 8 à 2 l.)

*Corps* allongé ; luisant ; convexe. *Tête* noire ; marqué de points médiocres, rapprochés ; hérissée de longs poils noirs. *Labre* à peine échancré ; plus finement ponctué et moins longuement hérissé de poils. *Antennes* prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax (♂) ou un peu moins (♀) ; noires ; grossissant à partir du sixième et surtout du huitième article : le troisième une fois au moins plus long que large : les suivants plus longs que larges : le onzième, le plus grand, rétréci à partir de la moitié. *Prothorax* échancré dans le milieu de son bord antérieur ; élargi depuis les côtés du cou jusqu'au tiers environ de sa longueur, subparallèle ensuite ; un peu plus long que large ; obtusément tronqué ou faiblement arqué en arrière à sa partie postérieure ; parfois légèrement échancré dans le milieu de

celle-ci ; à peine relevé à la base en un rebord tranchant très-étroit ; convexe ; noir ; ponctué et hérissé comme la tête, de longs poils noirs ; creusé d'une fossette un peu arquée, au devant du cinquième ou du quart médiaire du rebord basilaire ; noté sur la ligne médiane, un peu après le milieu de sa longueur, d'une fossette subarrondie habituellement plus prononcée ; peu ou point sinué près des hanches, dans la partie repliée en dessous. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; ponctué. *Elytres* cinq fois au moins aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes, obliquement ou obtusément coupées ensuite jusque près de l'angle sutural qui est subarrondi ; convexes ; ruguleusement et un peu plus finement ponctuées que le prothorax ; hérissées de poils noirs moins épais, moins longs et moins apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu saillantes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctué et hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce est l'une des plus communes de celles de ce genre qui habitent notre pays. On la trouve dans le Midi, dans les environs de Lyon, dans diverses provinces du centre de la France et jusqu'aux environs de Paris.

**OBS.** Les individus de notre pays se reconnaissent en général facilement entre ceux de toutes les autres espèces qui habitent aussi la France ; à leurs élytres ornées de deux taches subbasilaires et de deux bandes transversales jaunes : la tache subbasilaire interne plus grande, au moins aussi large que longue, ordinairement anguleuse dans le milieu de son bord postérieur, séparée de la suture par une bordure suturale noire à peu près de la largeur de l'écusson et parfois incomplète, souvent unie sur la calus ou incomplètement séparée de la tache jaune subbasilaire externe : ces deux taches subbasilaires ainsi que les bandes jaunes, séparées par des bandes transversales noires : l'antérieure de celles-ci, ordinairement formée de deux taches noires, souvent à peine liées dans leur milieu, vers la moitié de la largeur des étuis ; l'interne constituant ordinairement avec sa pareille, une tache suturale commune, presque carrée : les deuxième et troisième bandes noires, dentées : la deuxième offrant ordinairement à son bord antérieur, un peu avant la moitié de la largeur, un angle plus avancé que le reste : la bande postérieure, apicale, couvrant au moins le sixième postérieur de la longueur.

Mais dans les parties plus chaudes de l'Europe, on trouve des individus qui sembleraient devoir constituer une espèce particulière (M.

*hypocrita*), et faire la transition de cette espèce au *M. 4-punctata* de Linné. Des deux taches noires qui, dans l'état normal, constituent en se liant, la bande antérieure noire, l'interne est en ovale longitudinal, subponctiforme, isolée de la suture, de la courte bordure suturale postscutellaire, et de la tache externe : celle-ci s'avance encore jusqu'à la moitié du calus huméral, mais elle reste isolée du bord externe. Cependant chez ces exemplaires, formant la var  $\alpha$  et dont les individus qui m'ont passé sous les yeux sont tous de la Sicile, de la Grèce ou de quelques autres parties chaudes de l'Europe, on semble reconnaître encore le *M. variabilis*, à la bande noire du milieu, ordinairement anguleusement avancée vers le milieu de son bord antérieur et surtout couvrant à la suture le sixième environ de la longueur des élytres, et offrant vers le milieu de sa largeur un développement longitudinal à peu près égal ; par la bande noire apicale couvrant environ le sixième postérieur de la longueur à la suture.

Le *M. variabilis* a été confondu par divers auteurs avec d'autres espèces voisines, principalement avec le *M. cichorii* de Linné, dont les descriptions peuvent souvent donner lieu à l'équivoque. Mais pour ceux qui n'ont pas vu l'exemplaire typique de cette dernière espèce, dans la collection de cet illustre père de la science, la figure 315. 5. de la pl. 3 du t. 5. des *Amoenitates academicæ*, suffit, par sa taille, pour indiquer une espèce différente avec laquelle Linné confondait probablement notre *M. variabilis*, car il donne pour patrie à son *Meloe cichorii*, tout l'Orient, les parties méridionales de la France, la Chine et le Cap de Bonne-Espérance.

J'ai vu dans la collection de M. Godard un assez grand nombre d'individus provenant de la Crimée, chez lesquels la seconde bande transversale noire des élytres semble un peu plus antérieure que chez les individus de nos pays ; mais ces exemplaires qui sembleraient constituer une espèce particulière (*M. similis*) offrent avec notre *M. variabilis* tant d'analogie, que peut-être n'en sont ils qu'une variété locale.

**3 *M. quadripunctata* ; LINNÉ.** Noir ; hérissé de poils noirs. Prothorax au moins aussi long que large. Elytres variant du jaune pâle au jaune orangé ; ornées d'une très-courte bordure postscutellaire, et chacune de quatre taches et d'une bordure apicale lunulée, noires : les première et deuxième taches, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée

---

(<sup>1</sup>) Mus. Ulric. Reg. p. 103. — Syst. nat. 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 680. 3.

*transversale arquée en arrière, vers le cinquième ou un peu plus de la longueur des étuis, à la suture : la troisième, ponctiforme, et la quatrième en triangle transverse, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu arquée en avant, vers les quatre septièmes de la longueur des étuis, à la suture : la bordure apicale couvrant presque le sixième postérieur des étuis vers la suture, et le douzième, dans son milieu.*

**ETAT NORMAL DES ELYTRES.** *Elytres* d'un jaune rouge, d'un jaune orangé, d'un jaune d'ocre, ou d'un jaune pâle, très-brièvement et souvent peu distinctement noires à la base, ornées d'une courte bordure postscutellaire, et chacune de quatre taches subponctiformes, et d'une bordure apicale, noires : la tache ou bordure postscutellaire, commune, débordant à peine le rebord sutural, de moitié environ plus longue que large : les première et deuxième taches noires particulières à chaque élytre, formant avec leurs pareilles une rangée transversale arquée en arrière : la première ou interne, vers le quart de la longueur, en forme de point ovale, égal au sixième ou au cinquième de la largeur d'un étui, séparé de la suture par un espace ordinairement moins grand que son diamètre ; la deuxième, ou externe, plus antérieure, située vers le cinquième de la longueur, un peu moins rapprochée du bord externe que la première ne l'est du bord sutural, ordinairement plus petite, en triangle un peu oblique, souvent échancré à son bord postérieur : les troisième et quatrième taches, formant avec leurs pareilles une rangée transversale faiblement arquée en avant : la troisième ou interne, située vers les quatre septièmes ou un peu plus de la longueur, ponctiforme, ovale, égale ou variablement un peu plus petite ou plus grande que la première, ordinairement un peu plus rapprochée qu'elle de la suture : la quatrième ou externe, généralement la plus grosse, commençant un peu après la moitié de la largeur, faiblement plus postérieure que la troisième, presque en ligne droite à son bord interne, transversalement étendue jusqu'au bord externe ou presque jusqu'à lui, en se rétrécissant graduellement de dedans en dehors, en formant un triangle transverse parfois tronqué près du bord extérieur : la bordure apicale, lunulée, ou en forme de fer à cheval, couvrant environ le sixième ou le septième postérieur de la longueur à la suture, un peu moins au bord externe, et environ le douzième au devant du milieu du bord postérieur, échancrée à la partie antérieure de son côté sutural et obliquement à la partie antérieure du marginal.

*Variations des Elytres (par défaut)*

Obs. Quelquefois la tache postseutellaire devient peu distincte. Les taches ponctiformes varient aussi de petitesse et de proportions relatives. La deuxième se montre quelquefois très-petite, et la quatrième modifie sa figure pour se rapprocher de la forme d'un point.

Var. α. *Elytres marquées seulement de deux taches subponctiformes et de la bordure apicale, noires.*

Obs. Ce sont généralement les première et deuxième taches qui font défaut. Variété rare.

Var. β. *Elytres réduites à trois taches ponctiformes et à la bordure apicale noires.*

Obs. 1° C'est ordinairement la deuxième, ou antérieure externe qui disparaît le plus souvent.

2°. Plus rarement c'est l'interne.

*Mylabris 4-punctata*, SILBERG, Monogr. var β. p. 27. 16. pl. 3. fig. 9, — SCHÖNH.

Syn. ins. t. 3. p. 34. 18. var β.

*Meloe variabilis*, PALLAS, Icon. pl. E. fig. 14. α?

3°. Plus rarement encore c'est la troisième ou interne de la seconde rangée,

Var. γ. *Rangée antérieure des taches ponctiformes, réduite à une tache (ordinairement l'externe): rangée postérieure transformée en une bande transverse plus ou moins raccourcie, par l'union des troisième et quatrième taches; offrant aussi la bordure apicale, noires.*

*Mylabris 4-punctata*, SILB. Monogr. p. 28. 16. pl. 3. fig. 10. — SCHÖNH. Syn.

ins. t. 3. p. 34. 18. var γ.

*Meloe fasciatus*, FUESSLY, Verz. p. 20. 393. pl. fig. 1. b. ?

Var. δ. *Taches variablement plus petites que dans l'état normal: la quatrième ou la postérieure externe réduite parfois à un petit point noir.*

**ÉTAT NORMAL.**

*Meloe quadripunctata*, LINN. Faun. suec. 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 680. 6. (suivant le type).

— P. L. S. MÜLLER, Natur. t. 3. 1<sup>e</sup> part p. 582. 6. — GOEZE, Entom. Beyt.

- t. 1. p. 693. 6. — THUNB. Nov. ins. Spec. 6. pl. fig. 6. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 400. 5.
- Mylabris melanura*, J. B. FISCHER, Monogr. Canthar. p. 6 24 — CHEVROL. Descript. de Mylabr. in Revue entom. de SILBERMANN, t. 5. p. 270. 6. — L. DEFOUR, Excurs. p. 75. 440.
- Mylabris 10-punctata*, OLIV. Entom. t. 3. n° 47. p. 12-13. pl. 1. fig. 4. et pl. 2<sup>e</sup> fig. 18. a. (mais non la fig. b). — *Id.* Nouv. dict. d'hist. nat. t. 13. (1803) p. 208. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 129 — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 369. 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 216. 1. — *Id.* Nouv. dict. d'Hist. nat. t. 2 (1818) p. 128. pl. G. 23. 14. — LAMARTE, Anim. s. vert. t. 4 p. 431. 5. — MULS. Leitr. t. 2 p. 298. 2.
- Mylabris octopunctata* OLIV. Encycl. méth. t. 8, p. 93. 20. — LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 22 (1818) p. 128.
- Mylabris 4-punctata*, DORTUES, Observ. sur quelques ins. nuis. aux blés et à la luzerne, in Mém. de la Soc. d'agr. de Paris, 1787 (printemps) p. 68. pl. fig. 6 — BILL. Monogr. p. 27. 16. pl. 5. fig. 7 et 8. — SCHÖNN. Syn. ins. t. 3. p. 54. 1<sup>e</sup>. — BRULLÉ, Exped. sc. de Morée p. 229. 408. — ROSENH. Die. Thier. Andalus. p. 229.
- Mylabris mutans*, GUÉRIN, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 5. p. 351. pl. 347 fig. 8.
- Mylabris hispanica*, (MANNER). Voy. Motschoulsk. Coléopt. d'un voy. de M. Handschuh, in Bullet. de la Soc. d. nat. de Mosc. t. 22 (1849) p. 132-172. — *Id.* tiré à part p. 83. 172.

*Variations des Elytres (par excès)*

OBS. Les taches ponctiformes noires se montrent parfois moins petites que dans l'état normal, mais en conservant leur forme ordinaire.

- Mylabris cichorii*, OLIV. Entom. t. 3. n° 47. p. 7. 7. var. pl. 2. fig. 13 ?
- Mylabris mutans*, GUÉRIN, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 5. p. 351. pl. 37. fig. 7.

Var. ε. *Troisième tache noire ou l'interne de la rangée postérieure étendue jusqu'à la suture en constituant avec sa pareille une tache commune ou presque commune.*

OBS. Souvent alors cette tache perd sa forme normale et prend celle d'un carré.

- Mylabris melanura*, PETAGN. Spec. insect. Calabr. p. 27. 136, pl. fig. 13.
- Meloe melanurus*, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 4. p. 364.

OBS. Souvent alors la quatrième tache, étendue jusqu'au bord externe, prend la forme d'un carré, ou s'en rapproche.

Var. ζ. *Taches noires de la rangée postérieure liées entre elles ou à peu près.*

Obs. Elles conservent généralement leur forme ordinaire ou s'en écartent peu.

1° Taches antérieures isolées.

*Mylabris 4-punctata*, BILB. loc. cit. var. ♀. pl. 28. 16. pl. 3. fig. 12. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 34. 18 var. ♀.

2° Taches de la rangée antérieure faiblement unies entre elles:

*Mylabris 4-punctata*, TAUSCHER, loc. cit. pl. 10. fig. 3 ? — BILB. Monogr. loc. cit. p. 28. 16. var. ♀. pl. 3. fig. 13 ? — SCHÖNH. loc. cit. p. 34. 18. var. ♀ ?

*Mylabris mutans*, GUERIN, Dict. pictor. d'Hist. nat. t. 5. (1837), p. 551. pl. 397. fig. 6.

Obs. Là se bornent les variations des élytres, chez les individus pris en France, que nous avons eu l'occasion d'examiner. Mais dans les autres pays, on trouve des modifications plus prononcées, dont nous parlerons ci-après.

Long 0,0112 à 0,0187 (5 à 7 l.) Larg. 0,053 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.)

Corps allongé, luisant; convexe. Tête noire; marquée de points médiocres ou assez petits et rapprochés; hérissée de poils noirs assez longs; ordinairement notée d'une fossette plus ou moins apparente sur le milieu du front, et souvent d'une autre moins apparente ou obsolète au côté interne de chaque œil, au dessus de la base de chaque antenne. Labre peu ou point échancré; un peu plus finement ponctué que la tête. Antennes noires; prolongées un peu au delà (♂) ou à peine au delà (♀) des angles postérieurs du prothorax; grossissant progressivement à partir du sixième ou du septième article: le troisième une fois au moins plus long que large: les suivants plus longs que larges: les neuvième et dixième et souvent le huitième, moins longs que larges; le onzième presque égal aux deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. Prothorax plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subanguleux dans ce point, subparallèle ensuite; un peu plus large que long; un peu arqué en arrière, et relevé en rebord très-étroit et tranchant, à la base; convexe; noir; ponctué et hérissé de poils comme la tête ou à peu près; ordinairement marqué d'une fossette ou court sillon transverse arqué à l'extrémité de la ligne médiane; creusé un peu après le milieu de cette ligne d'une fossette subarrondie généralement plus prononcée; peu ou point sinué

près des hanches, dans sa partie repliée en dessous. *Ecusson* presque semi-orbiculaire ; noir, ponctué. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité, mais un peu anguleusement à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; hérissées de poils noirs, courts, clairsemés et peu apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales légères et souvent en partie obsolètes, dont les troisième et quatrième se réunissent sur la tache subponctiforme antérieure externe ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce n'est pas rare pendant l'été dans les environs de Lyon et dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle se distingue assez aisément entre nos autres *Mylabres* de France, par la disposition des taches noires ; par la figure ponctiforme des trois premières ; par la forme en triangle ordinairement transverse et rétréci de dedans en dehors, de la quatrième tache ; par la bordure lunulée de l'extrémité des élytres.

Quelquefois cependant la quatrième tache des élytres se montre subarrondie ou carrée, et se rapproche ainsi de la configuration qu'elle présente chez le *M. melanura* de Pallas.

Celui-ci, généralement d'une taille un peu plus avantageuse, offre les taches ponctiformes des élytres habituellement moins petites, et la quatrième en carré, quelquefois même plus long que large ; mais cette sorte de *Mylabre* se lie par des transitions souvent si insensibles avec notre *M. 4-punctata* et présente d'ailleurs avec ce dernier tant de similitude pour la disposition des taches qu'il est difficile de dire si le *M. melanura* doit constituer une espèce ou être considéré comme une variété locale de celle qui nous occupe.

Au *M. melanura* de Pallas se rapporte la synonymie suivante :

*Meloe melanura*, PALLAS, Icon. p. 86. 12. (non la fig. 12. de la pl. E). — Gmel.

Car. Linn. Syl. Natur. t. 1, p. 2020. 30.

*Mylabris quadripunctata*, TAUSCHER, Entom. etc. in Mem. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. (1812), p. 133. 2. pl. 10. fig. 2. — MÉNÉTRIERS, Catal. p. 207. 917.

*Mylabris melanura*, FISCHER DE WALDH. Entom. de Russ. t. s. p. 225. 5. — GERLER, *Mylabr. de la Sibér.* 2 in Nouv. Mem. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 1. (1829) p. 178. 6.

Les affinités que notre *M. 4-punctata* présente, par ses variations les plus prononcées, avec le *M. variabilis*, ont porté M. Guérin à ne

voir dans tous ces individus (*M. 4-punctata* et *variabilis*) qu'une seule espèce à laquelle il a donné le nom de *M. mutans* <sup>(1)</sup>. Evidemment ce savant dont l'œil est si clairvoyant, s'est fait illusion dans cette circonstance. Les figures de son Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, dans lesquelles il cherche à montrer par quelles modifications successives passe son *M. mutans*, depuis les variations par défaut du *M. 4-punctata* jusqu'à celles plus prononcées du *M. variabilis*, suffisent pour indiquer, par la brièveté de la bordure noire apicale, chez les figures 7, 8 et 9, que ces dernières n'appartiennent pas à celle représentée fig. 5.

Dans quelques catalogues on trouve indiquée, comme habitant la France, l'espèce suivante :

**4. *M. decempunctata* ; FABRICIUS.** Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. Prothorax creusé d'une fossette vers le milieu de la ligne médiane. Elytres d'un jaune d'ocre ou orangé, ornées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les deux premières formant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière, vers les deux septièmes, à la suture : les troisième et quatrième formant avec leurs pareilles une rangée arquée en avant, vers la moitié de la longueur, à la suture : la cinquième la plus grosse, transverse, couvrant les deux cinquièmes submédianes, vers les cinq sixièmes de la longueur : les première et troisième également rapprochées de la suture : les deuxième et quatrième, un peu moins voisines du bord externe.

**ETAT NORMAL DES ÉLYTRES.** Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un jaune orangé, ornées chacune de cinq taches ponctiformes ou subponctiformes noires : les première et deuxième, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière : la première ou interne, vers les deux septièmes de la longueur, séparée de la suture par un espace égal au sixième ou septième environ de la largeur de l'étui : la deuxième, plus antérieure, située après le calus, vers le sixième ou le cinquième de la longueur de l'élytre, au côté interne de la troisième nervure qu'elle couvre, un peu moins voisine du bord externe que la première de la suture : les troisième et quatrième, ponctiformes, ordinairement de la grosseur des deux précédentes, disposées en rangée oblique en sens inverse des deux premières, constituant

---

(1) Dict. pittor. d'hist. nat. t. 5. p. 554. pl. 327.

avec leurs pareilles une rangée arquée en avant : la troisième ou interne, au moins aussi rapprochée de la suture que la première, située vers le milieu de la longueur : la quatrième ou externe plus postérieure de la moitié environ de son diamètre, aussi voisine à peu près du bord externe que la deuxième : la cinquième, la plus grosse, en ovale transverse, couvrant ordinairement les deux cinquièmes submédiaires de la largeur, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture, située presque aux cinq sixièmes de la longueur.

OBS. Les points varient un peu de grosseur : le cinquième toutefois, est généralement le plus gros et transverse, quoique de figure parfois un peu différente.

*Malabris 10-punctata*, FABR. Spec. ins. t. 1 p. 351. 3. — *Id.* Mant. t. 1. p. 216. 5. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 89. 9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 84. 14. — PETAGN. Spec. ins. Calabr. p. 27. 154. — ILLIG. Mag. t. 3 p. 173. 14. — TAUSCHER, ENHIM. In. Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Moscou. t. 3. p. 140. 9. pl. 10 fig. 11. — OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 99. 42. — BILBERG, Monog. p. 65. 44. pl. 6. fig. 17. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 40. 49. — GOLDFUS. Handb. p. 335? — J.-B. FISCHER, Monogr. Cauth. p. 12. 73. — BRULLÉ, Exped. sc. de la Morée, p. 229. 405.  
*Meloe 10-punctata*, GMEIN. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2018. 6.

Long. 0,0112 à 0,0157 (5 à 7 l.) 0,0036 à 0,0045 (1 2/3 à 2 l.)

**Corps** allongé ; luisant. **Tête** noire ; marquée de points médiocres et rapprochés ; hérissée de longs poils noirs ; ordinairement notée sur le milieu du front d'une cicatrice ou d'une légère fossette souvent chargée d'une courte ligne longitudinale élevée. Suture frontale à peine arquée en arrière. **Labre** à peine échancré à son bord antérieur. **Antennes** noires ; prolongées jusqu'aux angles postérieurs ou un peu au delà ; grossissant graduellement à partir du sixième article : le troisième ordinairement une fois plus long que large : les quatrième à cinquième ou sixième plus longs que larges : les neuvième et dixième moins longs que larges : le dernier, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. **Prothorax** plus étroit et faiblement échancré à son bord antérieur, élargi jusque vers les deux cinquièmes, subparallèle ensuite ; tronqué ou à peine arqué en arrière et relevé en rebord étroit et tranchant à cette dernière, quelquefois légèrement échancré dans le milieu de celle-ci ; plus large que long ; convexe ; ponctué et hérissé de poils comme la tête ; creusé d'une fossette arquée ou transverse au devant du milieu de la base, et d'une autre subarrondie ou irrégulière, or-

dinairement plus prononcée, un peu après le milieu de la ligne médiane. *Ecusson* en triangle obtus ou subarrondi ; noir ; ponctué ; poilu. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; sub-parallèles, ou à peine élargies un peu après la moitié, arrondies chacune à l'extrémité, avec l'angle sutural à peine anguleux ; convexes ou convexement en toit ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils noirs ou obscurs, hérissés et moins courts près de la base, mi-couchés postérieurement, peu apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales un peu légères et souvent en partie obsolètes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pièds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce est indiquée dans le catalogue de M. de Marseul, comme se trouvant en France. Je l'ai reçue de M. Wachanru, mais sans être bien sûr qu'elle se trouve dans notre midi. Elle m'a été donnée par M. Godart comme venant de Crimée.

Près du *M. 10-punctata*, vient se placer l'espèce suivante :

**M. Forti.** Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. *Prothorax* noté d'une fossette vers le milieu de la ligne médiane. *Elytres* d'un jaune d'ocre, ornées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les première et deuxième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu avant le quart : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale vers la moitié ou à peine moins de la longueur : la cinquième, transverse, sur le milieu de l'élytre, vers les cinq sixièmes de la longueur : les première et deuxième presque également rapprochées de la suture : les deuxième et quatrième à peine moins voisines du bord externe.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.) Larg. 0,0022 (4 l.)

*Mylabris 10-punctata*, PETAGN. INS. Calab. p. 27. 1347

**PATRIE :** le royaume de Naples.

Elle m'a été envoyée par M. le docteur Forté, de Naples, à qui je l'ai dédiée.

**OBS.** Elle se distingue du *M. 10-punctata* par sa taille plus petite et surtout par ses quatre premières taches ponctiformes constituant avec leurs pareilles, sur chaque élytre, deux rangées transversales en ligne droite ; par la cinquième tache faiblement plus grosse que les autres et occupant le milieu de la largeur de l'élytre ; par les première et

troisième taches un peu moins rapprochées de la suture et par les deuxième et quatrième taches moins voisines du bord externe : la quatrième, distante de ce bord environ du quart de la largeur d'un étui.

**5. *M. duodecim-punctata* ; OLIVIER.** Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres, mêlés à des poils d'un blanc cendré luisant. Prothorax rayé d'une ligne longitudinale et d'une fossette sur son milieu. Elytres d'un jaune d'ocre ; ornées chacune de six points d'un noir violacé, inégaux, formant transversalement avec leurs pareils, trois rangées : la première, en ligne droite ou à peine arquée en arrière, les deux autres, arquées en avant : chaque point interne également rapproché de la suture : le postérieur externe plus voisin que les autres du bord extérieur : le premier, interne, au cinquième ou un peu plus de la longueur des étuis : le deuxième, à la moitié : le troisième, aux quatre cinquièmes : le premier, externe, au cinquième : le deuxième, aux quatre septièmes : le troisième, le plus gros, aux cinq sixièmes, parfois uni avec le cinquième : plusieurs parfois nuls.

**ÉTAT NORMAL DES ÉLYTRES.** Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un roux jaune, ornées chacune de six taches ponctiformes ou subponctiformes, d'un noir violacé : les première et deuxième, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée transverse en ligne droite ou à peine arquée en arrière : la première, arrondie, située vers le cinquième ou les deux neuvièmes de la longueur, ordinairement d'un diamètre égal au cinquième ou au sixième de la largeur d'un étui, séparé de la suture par un espace à peu près égal à son diamètre : la deuxième, à peine plus antérieure, située après le calus, vers le cinquième de la longueur, séparée du bord externe par un espace au moins égal à son diamètre : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversalement arquée en avant, c'est-à-dire constituant sur chaque élytre une rangée obliquement transverse : la troisième, ponctiforme ou subponctiforme, ordinairement presque égale à la première suivant sa grosseur variablement un peu plus ou un peu moins rapprochée de la suture que celle-ci, située vers la moitié de la longueur des étuis : la quatrième suivant sa grosseur variablement plus postérieure que la troisième de la moitié, des trois quarts du diamètre de celle-ci, ou même sensiblement plus en arrière que le bord postérieur de cette dernière, ponctiforme ou irrégulière, ordinairement la moins petite des cinq premières, à peine moins rapprochée du bord externe que la première : les cinquième et sixième, constituant avec leur

pareilles une rangée transversalement arquée en devant, formant sur chaque élytre une rangée oblique, presque parallèle à celle formée par les troisième et quatrième : la cinquième, souvent la plus petite des six, ponctiforme, ordinairement aussi rapprochée de la suture que les première et troisième, située vers les quatre cinquièmes environ de la longueur de l'élytre : la sixième, généralement la plus grosse de toutes, subarrondie, ordinairement la plus voisine du bord externe, située vers les cinq sixièmes environ de la longueur, distante de la suture au moins de la moitié de la largeur d'une élytre.

Obs. Les points varient un peu de grosseur ; mais le plus souvent le quatrième et surtout le sixième sont les plus gros, et les premier et cinquième les plus petits.

*Variations des élytres (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . *Taches des élytres réduites à un seul point noir, bien marqué.*

Obs. C'est généralement la sixième ou externe de la rangée postérieure qui reste seule.

Quelques-unes des autres sont parfois représentées par des points noirs très-petits, à peine distincts.

Var.  $\beta$ . *Taches des élytres réduites à deux points noirs, bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :

1<sup>o</sup> Les cinquième et sixième.

2<sup>o</sup> Les deuxième et sixième.

Parfois, quelques-unes des autres taches sont indiquées par des points à peine apparents.

Var.  $\gamma$ . *Taches des élytres réduites à trois points noirs, bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :

1<sup>o</sup> La deuxième et les cinquième et sixième.

2<sup>o</sup> La première et les cinquième et sixième.

3<sup>o</sup> Les première, deuxième et sixième.

Var.  $\delta$ . *Taches des élytres réduites à quatre points noirs bien marqués.*

Obs. Le plus souvent ce sont les première, deuxième, cinquième et sixième.

Var.  $\epsilon$ . *Taches des élytres réduites à cinq points bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :

1<sup>o</sup> Les première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième.

2<sup>o</sup> Les première, deuxième, troisième, quatrième et sixième.

ÉTAT NORMAL.

*Mylabris crocata*, OLIV. Entom. t. 5. L<sup>o</sup> 47. p. 11. 14. pl. 2. fig. 23 (suivant ce que dit Olivier dans l'Encycl. méth.)

*Mylabris 12-punctata*, OLIV. Encycl. méth. t. 8, p. 98. 40.

*Mylabris cyanescens*, (ILLIGEN). (DEJEAN). Catal. (1821). p. 74. — *Id.* (1835). p. 223 — *Id.* 1837). p. 243. — ROSENH. Die Thier. Andalus. p. 231.

*Variations des élytres (par excès),*

Var.  $\gamma$ . *Taches d'une rangée, unies.*

Obs. Ce sont ordinairement les cinquième et sixième taches qui se lient et acquièrent plus de développement ; mais cette union laisse facilement reconnaître le dessin normal.

Long. 0,0067 à 0,0135 (3 à 6 l.) Larg. 0,0022 à 0,0045 (1 à 2 l.)

*Corps* suballongé ou allongé ; luisant. *Tête* noire ; marquée de points médiocres et rapprochés ; hérissée de poils noirs ; ordinairement creusée d'une fossette sur le milieu du front , et chargée d'une ligne longitudinale plus ou moins obsolète, naissant du milieu de la suture frontale et prolongée jusqu'à la moitié de la fossette. *Suture frontale* arquée en arrière. *Labre* un peu plus finement ponctué que la tête ; faiblement échancré au milieu de son bord antérieur. *Antennes* noires, parfois moins obscures sur une partie des quatrième à sixième articles ; prolongées à peine jusque vers les angles postérieurs (♀) ou un peu au-delà (♂) ; grossissant progressivement à partir du sixième article : le troisième, de moitié environ plus long que large : les cinquième à dixième, généralement moins longs que larges : le dernier, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit, et faiblement dans le milieu de son bord antérieur, élargi jusque vers les deux cinquièmes, subparallèle ensuite ; un peu plus long que large ; un peu

arqué en arrière et relevé en bord étroit et tranchant, à la base ; convexe ; noir ; ponctué à peu près comme la tête ; hérissé de poils noirs entremêlés de poils plus fins d'un cendré grisâtre, ordinairement plus apparents ou plus épais sur les côtés ; creusé d'une fossette arquée au devant du milieu de la base ; rayé sur son milieu d'une courte ligne longitudinale. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; ponctué ; poilu. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité, peu ou point subanguleuses à l'angle sutural ; convexes en devant, convexement en toit postérieurement ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils obscurs mi-couchés peu apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales légères et souvent en partie obsolètes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* obscurs ou fauves.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et plus communément dans nos provinces méridionales, même dans les Alpes et les Pyrénées.

Obs. Elle se distingue du *M. 10-punctata*. par son prothorax garni de poils cendrés entremêlés à des poils noirs ; rayé d'une courte ligne longitudinale sur son milieu et marqué d'une fossette plus ou moins faible sur ce point ; par ses élytres ornées chacune de six taches ponctiformes au lieu de cinq, offrant la sixième ou externe de la rangée postérieure rapprochée du bord externe et distante de la suture de la moitié au moins de la largeur, au lieu d'être située vers la moitié de la largeur de l'élytre.

Quelques entomologistes confondent avec le *M. 12-punctata* le *M. crocata* qui s'en rapproche beaucoup. Voici la description de cette dernière espèce, d'après des exemplaires provenant de la Russie.

**M. crocata ; PALLAS.** Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. Prothorax marqué d'une fossette sur son milieu. Elytres d'un jaune d'ocre ; ornées chacune de six points noirs (les troisième et quatrième ordinairement moins petits), formant transversalement, avec leurs pareils, trois rangées : la première, arquée en arrière : la deuxième, subtransversale : la troisième, arquée en devant : les deux premiers points internes également rapprochés de la suture : le troisième, au tiers de la largeur : les deux premiers points externes moins voisins du bord extérieur (surtout le deuxième) : le troisième, rapproché de ce bord : le premier interne vers le quart : le deuxième, un peu après la moitié : le troisième, aux

quatre cinquièmes : le premier externe, au cinquième : le deuxième, à peine plus postérieur que le deuxième interne : le troisième, presque aux cinq sixièmes de la longueur des étuis.

*Lytta lutea*, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2016. 19.

*Meloe crocata*, Pallas, Icon. p. 87. 13. pl. F. fig. f.

*Mylabris crocata*, Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 98. 39. — Billberg. Monogr. p. 67. 46. pl. 7. fig. 8. — Schon. Syn. ins. t. 3. pl. 41. 51.

*Mylabris 12-punctata*, Tausch, in Mém. des Nat. de Mosc. t. 3. p. 139. 8. pl. 10, figure 10.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.)

PATRIE : La Russie méridionale.

Obs. Elle se distingue du *M. 12-punctata* par son prothorax non hérissé de poils cendrés mêlés aux noirs ; par les points noirs des élytres presque égaux, ou par les troisième et quatrième plus gros, les deux du milieu formant avec leurs pareils une rangée presque transversale ou à peine arquée en avant, de telle sorte que le point interne est moins avancé ou à peine plus avancé que l'externe de la moitié de son diamètre ; par cette rangée située un peu après la moitié de la longueur ; par le point postérieur interne moins rapproché de la suture que les deux autres, situé vers le tiers interne de la largeur de l'étui ; par le point externe médiaire plus éloigné du bord externe que l'antérieur et surtout que le postérieur ; par le point postérieur externe ordinairement plus petit ou moins gros que les troisième et quatrième.

6. *M. geminata* ; FABRICIUS. Noir ; hérissé de poils noirs, moins apparents sur les élytres. Prothorax offrant sur les trois cinquièmes antérieurs de la ligne médiane une trace lisse ou saillante. Elytres d'un jaune pâle ; ornées d'une courte bordure suturale postscutellaire, et chacune d'une bande transverse, liée au bord externe vers la moitié de la longueur, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur, paraissant formée de deux taches unies, dont l'externe plus grosse, et de quatre taches ponctiformes, noires : ces taches disposées transversalement avec leurs pareilles sur deux rangées : l'antérieure transverse ou à peine arquée en arrière, vers le quart ou un peu moins, à la suture : la postérieure, arquée en avant, vers les cinq sixièmes : ces rangées et la bande raccourcie, parfois transformées en bandes transversales.

ÉTAT NORMAL DES ÉLYTRES. Elytres d'un jaune pâle ; brièvement et

parfois peu distinctement noires à la base ; ornées d'une courte bordure postscutellaire et chacune de quatre taches ponctiformes et d'une bande transverse raccourcie formée de deux taches unies ; noires : la bordure postscutellaire, à peine aussi large que l'écusson, limitée par chaque strie juxta-suturale, souvent à peine une fois plus longue que large : les première et deuxième taches ponctiformes , formant avec leurs pareilles une rangée transverse ou à peine arquée en arrière, vers le quart ou un peu moins de la longueur des élytres : la première ou interne, ordinairement un peu moins avancée que l'autre à son bord antérieur, séparée de la suture par un espace ordinairement égal au septième de la largeur d'un étui : la deuxième ou externe, située sur le calus , séparée du bord latéral par un espace égal au sixième ou presque au cinquième de la largeur : la bande, située vers la moitié, ou à peine plus, de la longueur des élytres , formée de deux taches unies : l'interne, petite, ponctiforme , séparée de la suture par un espace égal au tiers ou aux deux septièmes de la largeur, dépassant faiblement le milieu de l'élytre à son côté externe, unie à la seconde par sa partie externe postérieure : celle-ci la plus grosse, ordinairement en carré ou parallélogramme plus ou moins irrégulier et obliquement transverse, formant avec la précédente une bande irrégulière, une fois moins développée longitudinalement dans son tiers interne que dans les deux tiers externes de sa largeur, faiblement échancrée en devant et en arrière de cette seconde partie qui est presque carrée, et le plus souvent liée au bord externe : les troisième et quatrième taches ponctiformes , formant transversalement avec leurs pareilles une rangée arquée en devant : la quatrième ou externe, située aux cinq sixièmes de la longueur d'une élytre, très-voisine et souvent presque contiguë au bord externe : la troisième ou interne, un peu plus antérieure, aussi rapprochée de la suture que la première.

Obs. Ces taches, celles surtout qui forment la bande, sont d'une grosseur un peu variable, suivant les individus ; elles se rapprochent plus ou moins de la suture suivant le développement qu'elles acquièrent : ainsi la tache interne de la bande, quelquefois rapprochée de la suture du sixième de la largeur, en est quelquefois distante des deux cinquièmes.

*Variations des élytres (par défaut.)*

Var. α. *L'une des six taches de chaque élytre, nulle.*

a Tache interne de la bande médiane, nulle.

Obs. La bande est donc réduite à une seule tache, l'externe, qui dans ce cas est ordinairement plus petite que dans l'état normal, et isolée du bord externe. Quelquefois la troisième tache ou la postéro-interne est très-petite, mais cependant encore distincte. Je n'ai vu aucune des autres taches faire complètement défaut.

*Mylabris geminata*, BILB., Monogr. p. 68. 47. pl. 7 fig. 9.

Var.  $\beta$ . *Bande réduite à deux taches isolées.*

L'interne petite, punctiforme : l'externe ordinairement séparée du bord externe.

*Mylabris geminata*, BILB., Monogr. p. 68. 47. pl. 7. fig. 10.

#### ÉTAT NORMAL.

*Mylabris geminata*, FABR. Suppl. Entom. Syst. p. 20. 9-10 — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2 p. 84. 18. — ILLIC. Mag. t. 3. p. 175. 18. — OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 101. 58. — BILBERG, Monogr. p. 68. 47. (mais non la figure indiquée.) — SCHONH. Syst. Ins. t. 5. p. 41. 53. (en excluant la figure de Bilberg) — J.-B. FISCHER. Monog. Cauthar. p. 11. 66. — GEBLER, des Mylabr. de la Siber. in Nouv. Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 1. 1. (1829). p. 156. 3. — MENÉTR. Catal. p. 207. 921. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 271. 18.

Obs. Quelquefois, mais rarement, la tache punctiforme externe de la rangée antérieure s'avance sur le calus.

#### Variations des élytres (par excès.)

Var.  $\gamma$ . *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chaque rangée également isolée de la suture : les taches de l'une des rangées unies ensemble.*

a. Taches de la rangée antérieure, unies.

b. Taches de la rangée postérieure, unies.

Var.  $\delta$ . *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chacune des deux rangées également isolée de la suture, mais liée avec la tache externe.*

Var.  $\epsilon$ . *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne*

*de la rangée antérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.*

- a. Taches de la rangée postérieure isolées.
- b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés sont peu communes.

Var. ζ. *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.*

- a Taches de la rangée antérieure isolées.
- b Taches de la rangée antérieure unies.

Obs. Dans cette variété ζ, la tache interne de la rangée postérieure constitue avec sa pareille tantôt une double tache juxta-suturale, tantôt une tache suturale commune.

Var. η. *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure seule liée à la suture et à la tache externe.*

- a Taches de la rangée postérieure isolées.
- b Taches de la rangée postérieure unies.

Var. θ. *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant jusqu'à la suture et liée à la tache externe.*

- a Taches de la rangée antérieure isolées.
- b Taches de la rangée antérieure unies.

Var. ι. *Bande médiane non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chacune des rangées arrivant jusqu'à la suture et liée avec la tache externe.*

Obs. Parfois chez les var. ε à ι, les élytres offrent les traces d'une bordure apicale très-étroite et quelquefois aussi, du moins dans leur moitié postérieure, une bordure suturale très-étroite, noires ou obscures. Quelquefois aussi la tache externe de la rangée antérieure commence à devenir de forme anormale et à s'avancer sur le calus.

Var.  $\kappa$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Aucune des taches internes des deux rangées, n'arrivant jusqu'à la suture.*

Obs. Cette variété est très-rare.

Var.  $\lambda$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.*

a Taches de la rangée postérieure isolées.

b Taches de la rangée postérieure unies.

Var.  $\mu$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant à la suture et isolée de la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.

b Taches de la rangée antérieure unies.

Var.  $\nu$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure arrivant seule à la suture et liée à la tache externe.*

a. Taches de la rangée postérieure isolées.

b Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés sont très-rares.

Var.  $\xi$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure arrivant seule jusqu'à la suture et liée à la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.

*Mylabris geminata*, DE CASTELNAU, Hist. nat. t. 3. p. 271. 18.

b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés, la dernière surtout, sont médiocrement rares.

Var.  $\phi$ . *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de l'une et de l'autre rangée arrivant aussi jusqu'à la suture : les taches de la rangée antérieure isolées.*

- a. Taches de la rangée postérieure isolées.
- b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. La première de ces variétés est rare : la seconde assez commune.

Var.  $\pi$ . *Bande médiane étendue jusqu'à la suture. Tache interne de l'une et de l'autre rangée arrivant aussi jusqu'à la suture : les taches antérieures unies.*

- a. Taches de la rangée postérieure isolées.
- b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. La première de ces variétés est rare : la seconde assez commune. Chez celle-ci, la bande du milieu et les deux rangées transformées sont étendues jusqu'à la suture et généralement jusqu'au bord externe. Les élytres sont donc parées de trois bandes transversales noires ; l'antérieure et la postérieure sont rétrécies dans leur milieu, c'est-à-dire vers le point où chacune des taches ponctiformes dilatéées s'est unie à sa voisine sur chaque élytre.

Dans les variétés  $\iota$  à  $\pi$ , les élytres offrent ordinairement une étroite bordure apicale parfois, surtout dans leur moitié postérieure des traces d'une étroite bordure suturale.

Chez les dernières variétés surtout les trois bandes des élytres ont acquis un plus grand développement : la deuxième tache ou l'antérieure externe s'avance sur le calus et même jusqu'à la base : la quatrième ou postérieure externe, qui s'est unie au bord externe, se prolonge un peu en arrière sur le bord, et, avec la bordure apicale, enclose l'espace jaune qui existe entre elle et le bord ou plutôt l'étroite bordure apicale noire, espace qui constitue une sorte de tache subapicale en ovale transversal.

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

*Corps* allongé ; luisant. *Tête* noire ; marquée de points médiocres et assez rapprochés ; hérissée de poils noirs : tantôt marquée sur le milieu du front d'une cicatrice ou légère fossette chargée d'une faible ligne élevée, tantôt sans cicatrice ou fossette bien apparente, mais chargée d'une courte ligne longitudinale. *Antennes* noires ; prolongées au delà des angles postérieurs du prothorax et parfois jusqu'au quart des élytres ; grossissant progressivement à partir du quatrième article

le troisième une fois plus long que large : les quatrième à sixième à peine aussi longs (♀) ou à peine plus longs (♂) que larges : les septième à dixième moins longs que larges : le onzième, le plus long, presque aussi grand que les deux suivants réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur ; élargi depuis les côtés du cou jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, parallèle ensuite ; faiblement arqué en arrière et relevé en rebord étroit et tranchant, à la base ; à peu près aussi long que large ; convexe ; noir ; ponctué et hérissé de poils à peu près comme la tête ; marqué d'une faible fossette transverse au devant de la moitié médiane de la base ; offrant ordinairement sur les trois cinquièmes antérieurs de la ligne médiane une trace lisse ou faiblement relevée, d'autres fois offrant peu ou point distinctement cette trace. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; plus finement ponctué ou presque lisse vers son extrémité : garni de poils. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles, un peu obtusément arrondies chacune à l'extrémité, à peine subanguleuses à leur angle sutural ; convexes en devant, convexement en toit en arrière ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils noirs ou obscurs peu apparents, hérissés et moins courts près de la base, mi-couchés postérieurement ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales très-faibles et souvent peu distinctes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* obscurs ou fauves.

Cette espèce est commune dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces méridionales.

Obs. Dans l'état normal elle est facile à distinguer de toutes les autres espèces par ses quatre taches ponctiformes disposées sur deux rangées, dont l'antérieure forme avec sa pareille une rangée presque en ligne droite, et surtout par sa bande médiane, raccourcie au moins à son extrémité interne ; mais quand la matière noire a eu la liberté de s'étendre davantage, les taches de chaque rangée, de ponctiformes qu'elles étaient, ont acquis plus de développement, elles s'étendent jusqu'à la suture ou se lient entre elles : la deuxième ou antérieure externe s'avance sur le calus et souvent jusqu'à la base. Bientôt les taches de chaque rangée sont transformées en une bande, et étendues du bord externe à la suture, ainsi que la bande médiane. Les élytres semblent donc alors d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une courte bordure suturale, de trois bandes transversales noires, et souvent d'une étroite bordure obscure ou noire à

l'extrémité. Dans cet état, les dernières variétés sont si éloignées de l'état normal, qu'on serait tenté de les prendre pour des espèces différentes, si l'on n'avait toutes les transitions qui conduisent à cet état extrême.

Mais, même chez ces dernières variétés, le *M. geminata* est facile à distinguer des autres espèces de notre pays. Il s'éloigne du *M. variabilis*, par sa dernière bande qui n'est pas apicale; du *M. Fuesslini*, par sa taille plus petite, par sa partie subbasilaire jaune sur toute sa largeur ou du moins jusqu'au calus, au lieu d'offrir seulement une tache longitudinale ovale; du *M. 4-punctata*, par sa taille, par la position de la seconde rangée, par l'absence de bordure apicale noire lunulée; des *M. 12-punctata* et *flexuosa*, par le dessin des élytres; de toutes ces espèces, par son front et son prothorax offrant ordinairement une ligne longitudinale lisse ou saillante.

**7. *M. flexuosa* ; OLIVIER.** Noir; hérissé de poils noirs, moins apparents sur les élytres. Prothorax aussi long que large; pointillé. Elytres d'un jaune pâle, ornées d'une tache suturale et chacune de cinq autres, noires: la suturale, ovale, prolongée jusqu'au tiers, unie à l'écusson par une courte bordure suturale: la première tache, allongée, passant sur le calus: les deuxième et troisième, en rangée transversale, vers la moitié de la longueur: la deuxième, plus petite, liée ou à peu près à la suture: la troisième, oblongue, unie ou à peu près au bord externe: les quatrième et cinquième, en rangée un peu arquée en devant avec leurs pareilles, ordinairement unies en forme de bande transversale étranglée: la troisième, parfois avancée jusqu'à celle du calus et souvent unie à la deuxième.

**ÉTAT NORMAL DES ÉLYTRES.** Elytres d'un jaune d'ocre, ornées d'une tache suturale, et chacune de cinq taches et d'une étroite bordure apicale, noires: la tache suturale, ovale, commune, liée à l'écusson par une courte bordure suturale, prolongée sur la suture jusqu'à plus du tiers ou presque aux deux cinquièmes de la longueur de celle-ci, étendue dans son milieu jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur de chaque étui: la première tache particulière à chaque élytre, allongée, naissant de la base, passant sur le calus, longitudinalement prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur de la tache commune, le long du bord externe dont elle reste distante dans son milieu du douzième environ de la largeur, à peine étendue jusqu'à la moitié de la largeur, à son bord interne: les deuxième et troisième taches, disposées sur la même rangée transversale, vers le milieu de

la longueur : la deuxième, ou interne, ordinairement soit ponctiforme, subarrondie ou ovale, soit longitudinale ou un peu oblique, liée ou à peu près à la suture, au moins à sa partie antérieure, couvrant des trois aux quatre septièmes de la longueur, à peine plus étendue au côté interne que la suturale : la troisième, ou externe de la seconde rangée, presque en carré ou en ovale allongé, liée au bord marginal, prolongée des deux aux trois cinquièmes de la longueur, à peine aussi étendue au côté interne que la première, ordinairement anguleuse à sa partie postéro-interne ; les quatrième et cinquième taches, disposées, avec leurs pareilles, sur une rangée transversalement, un peu arquée en avant, vers les cinq sixièmes de la longueur : la quatrième, ou interne, unie à une bordure suturale étroite naissant un peu avant son bord antérieur, et prolongée en forme de bordure apicale jusqu'à la cinquième tache et parfois jusqu'à la moitié du bord externe : cette quatrième tache, presque carrée, couvrant des six aux sept huitièmes de la longueur et la moitié de la largeur, ordinairement liée par le milieu de son bord externe à la cinquième tache : celle-ci, un peu plus postérieure, presque en triangle lié par sa base au côté externe et unie par son sommet au milieu du côté externe de la quatrième tache.

*Variations des Elytres (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . Deuxième tache, ou juxta-suturale médiane, plus petite, isolée de la suture.

Obs. Quelquefois alors les quatrième et cinquième taches sont à peine unies; par contre, la troisième ou juxta-marginale médiane se lie à la première, c'est-à-dire à celle du calus.

Var.  $\beta$ . Quatrième et cinquième taches isolées l'une de l'autre.

ETAT NORMAL :

*Mylabris flexuosa*, BILBERG, Monogr. Mylabrid. p. 39. 25. pl. 4. var.  $\beta$ . fig. 14.

— SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 36. 28. var.  $\beta$ . — MÉNÉTRIÈS, Catal. p. 208. 925.

*Variations des Elytres (par excès).*

Var.  $\gamma$ . Troisième tache ou la juxta-marginale médiane unie à la première ou juxta-marginale antérieure.

Obs. Dans l'état normal ces deux taches sont parfois unies.

*Mylabris flexuosa*, OLIV. Encycl. méth. t. 8. (1811). p. 101. 56. — BILBERG, Monogr. Mylabr. p. 39, 25. pl. 4. fig. 15. — SCHONH Syn. ins. t. 3. p. 56. 28.

Var.  $\gamma$ . Deuxième tache ou la juxta-suturale médiane unie sur la suture à la suturale ou commune.

Var.  $\gamma$ . Deuxième tache ou la juxta-suturale médiane unie à la troisième ou juxta-marginale médiane : les deux postérieures restant isolées.

Obs. Dans ce cas, cette deuxième tache est parfois unie à la commune ; d'autres fois elle en reste isolée. On peut sous ce rapport établir les sous-variétés suivantes :

1<sup>a</sup> Deuxième tache avancée sur la suture jusqu'à la commune.

2<sup>a</sup> Deuxième tache isolée de la commune.

3<sup>a</sup> Troisième tache ou la juxta-marginale médiane liée à la première c'est-à-dire à la juxta-marginale antérieure.

4<sup>a</sup> Troisième tache ou la juxta-marginale médiane isolée de la première ou juxta-marginale antérieure.

Enfin l'antérieure se dilate souvent jusqu'au bord externe, dans sa moitié postérieure.

Var.  $\delta$ . Deuxième tache ou la juxta-suturale médiane unie à la troisième ou juxta-marginale médiane : les deux postérieures également unies en forme de bande.

*Mylabris flexuosa*, BILB. Monogr. Mylabr. p. 39 25. var.  $\gamma$ . pl. 4. fig. 15. — SCHONH. Syn. Ins. t. 3. p. 56. 28. var.  $\gamma$ .

Obs. Dans cette variation on retrouve souvent les unions singulières des autres taches, les unes avec les autres, comme dans la var.  $\gamma$ .

Var.  $\epsilon$ . Troisième tache ou la juxta-marginale médiane, liée à la deuxième, à la première et plus faiblement à la cinquième.

Obs. La deuxième est alors ordinairement unie à la commune. Chez cette variété, la matière noire s'est étendue davantage ; la troisième tache est unie à la juxta-marginale antérieure, constituée avec la deuxième une bande transversale un peu rétrécie dans son milieu et se

prolonge surtout assez en arrière pour se lier à la cinquième. Cette dernière, forme aussi avec la quatrième une bande plus développée dans le sens de la longueur et enclosant avec la bordure apicale une tache jaune, ordinairement arrondie plus ou moins restreinte. La tache submarginale antérieure ou la première, s'étend ordinairement jusqu'au bord en ne laissant de couleur jaune qu'une petite tache humérale et une autre, entre sa partie postéro-externe et le bord et la partie antéro-externe de la troisième.

Long. 0,0078 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0022 à 0,0028 (1 à 1 1/4 l.)

*Corps* allongé; luisant. *Tête* noire; marquée de points assez petits et rapprochés; hérissée de poils noirs; ordinairement marquée sur le milieu du front d'une fossette ou cicatrice souvent chargée d'une ligne courte et longitudinale, faiblement élevée. *Antennes* noires, prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ou plus; grossissant à partir du sixième article: le troisième, une fois aussi long que large: le cinquième ordinairement un peu moins court que les quatrième et cinquième: le quatrième parfois à peine plus grand que le deuxième: les sixième à dixième moins longs que larges: le onzième le plus grand, de moitié au moins plus long que le précédent, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi environ jusqu'au tiers de sa longueur, subparallèle ensuite; arqué en arrière et à peine relevé en rebord étroit et tranchant, à la base; à peu près aussi long que large; convexe; noir; pointillé ou plus finement ponctué que la tête; hérissé comme elle de poils noirs; parfois marqué d'une faible fossette transverse au devant de la partie médiane de la base. *Ecusson* en demi-cercle noir; ponctué; garni de poils. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax; subparallèles, obliquement subarrondies à l'extrémité, plus prolongées à leur partie postéro-interne qu'à l'externe; convexes en avant, convexement en toit postérieurement; garnies de poils noirs ou obscurs peu apparents, hérissés et moins courts près de la base, mi couchés postérieurement; chargées chacune de quatre nervures longitudinales très-faibles et souvent en partie peu distinctes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, ponctuels, garnis de poils noirs. *Ongles* sauves ou obscurs.

Cette espèce habite nos provinces du midi, principalement dans les lieux élevés, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. On la trouve ordinairement sur les fleurs de l'asphodèle, suivant M. Larouze.

## TROISIÈME FAMILLE.

## CANTHARIDIENS.

**CARACTÈRES.** *Elytres* aussi longuement prolongées ou à peu près que l'abdomen ; flexibles ; n'embrassant pas les côtés de celui-ci ; ne se recouvrant pas à la suture. *Ailes* existantes. *Antennes* subfiliformes, soit grossissant progressivement à peine, soit graduellement plus minces vers l'extrémité ; de onze articles : les troisième à onzième, plus longs que larges.

Ces insectes ont la tête inclinée ; les antennes insérées près de la moitié du côté interne des yeux ; médiocres ou assez longues ; la suture frontale ordinairement arquée en arrière ; les épisternums du postpectus rétrécis d'avant en arrière, trois ou quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base ; les épimères du postpectus parallèles aux épisternums, souvent en partie apparentes.

Ils peuvent être partagés en deux branches :

|      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                   |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Tête | moins longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. Labre transverse ; généralement échancré au milieu de son bord antérieur. <i>Elytres</i> contiguës ou à peu près à la suture : non en courbe rentrante à leur côté externe ; aussi longuement prolongées que l'abdomen. . . . . | Branches.<br><br>CANTHARIDIAIRES. |
|      | aussi longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. Antennes sétacées, au moins chez les ♂. <i>Elytres</i> souvent déhiscentes en partie à la suture, plus ou moins sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe. . . . .                                                   | ZONITAIRES.                       |

## PREMIÈRE BRANCHE.

## CANTHARIDIAIRES.

**CARACTÈRES.** *Tête* moins longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce

point jusqu'au vertex. *Labre* transverse ; généralement échanuré au milieu de son bord antérieur. *Elytres* contiguës ou à peu près à la suture ; non en courbe rentrante à leur côté externe ; aussi longuement prolongées que l'abdomen.

Ces insectes peuvent être divisés en deux rameaux.

|        |   |                                                                                                                                                                                    |                             |
|--------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Ongles | { | pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets. Yeux entiers. Eperon interne de leurs tibias postérieurs très-épais, obliquement coupé à l'extrémité. . . . . | Rameaux.<br><br>ALOSIMATES. |
|        |   | ni pectinés ni dentés à aucune des branches de leurs crochets. Yeux échanrés. . . . .                                                                                              | CANTHARIDIALES.             |

#### PREMIER RAMEAU.

#### ALOSIMATES.

**CARACTÈRES.** *Ongles* pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets. *Yeux* entiers. *Eperon externe* de leurs tibias postérieurs épais, cylindrique, obliquement coupé à son extrémité. Ces insectes offrent à peu près les mêmes caractères buccaux que les Cantharides.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Alosimus* ; ALOSIME.

(*Αλοσιμους*, qui se laisse facilement prendre).

**CARACTÈRES.** *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart ou au tiers de la longueur des élytres ; grossissant plus ou moins sensiblement vers l'extrémité ; à articles troisième à dixième plus longs que larges, ordinairement élargis en ligne courbe depuis la base jusqu'aux deux tiers ou un peu plus : le troisième plus grand que les suivants. *Prothorax* moins long que large ; offrant ordinairement vers le tiers ou vers les deux cinquièmes de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci postérieurement ensuite jusqu'à la base ; tronqué et relevé en rebord à celle-ci. *Cuisses postérieures* plus grosses, sensible-

ment arquées à leur bord antérieur. Ongles dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets.

**1. A. syriacus**; LINNÉ. Pubescent. Tête noire ou d'un noir verdâtre, ornée sur le milieu du front d'une tache ponctiforme, d'un rouge jaune; rayée d'une ligne médiane sur le vertex. Prothorax d'un roux flave ou testacé; rayé d'une ligne médiane et marqué d'une fossette entre cette ligne et chaque bord latéral, un peu après la moitié de la longueur. Elytres d'un bleu verdâtre ou d'un vert bleuâtre. Dessous du corps d'un bleu verdâtre ou d'un bleu noir. Pieds noirs ou d'un noir verdâtre.

♂. Premier article des tarses intermédiaires moins long que le deuxième, à peine plus long que large; comprimé et dilaté en dessous d'une manière presque égale; séparé en dessous du tibia par un sillon profond. Dernier arceau du ventre entaillé ou fendu jusqu'à la moitié de sa longueur.

♀. Premier article des tarses intermédiaires plus long que large, régulier, plus étroit à la base, non dilaté. Dernier arceau ventral entier ou à peine échancré.

*Meloe syriacus*, LINN. Mus. Ulr. Regin. p. 102. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 680.

4. — MUELLER (P. L. S.) C. LINN. Syst. Natur. t. 1. p. 381. 4. — GÜZZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 697. 4.

*Meloe* (inconnu). GRONOV. Zoophyl., fasc. 2. pl. 172. 630.

*Meloe dorso-rufus*, SCOPOL. Ann. 5. Hist. nat. p. 103. 81.

*Meloe austriacus*, SCHRANK, Equim. Ins. p. 223. 420. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 4. p. 365.

*Lytta syriaca*, FABR. Spec. t. 1. p. 329. 3. — *Id.* Mant. t. 1. p. 216. 4. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 84. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 77. 8. — GMEL. C. LINN. Syst. Natur. t. 1. p. 2014. 4. — SCHRANK, Entomol. Beobacht. in Naturf. t. 24. p. 89. 39. — PANZ. Ent. germ. p. 204. 2. — *Id.* Faun. Germ. 41. 5. — *Id.* Index, p. 144. — TOWNS. Voy. en Hong. t. 3. p. 175. 168. — SCHONNER. Syn. Ins. t. 3. p. 23. 11. — J. B. FISCHER, Tentam. consp. Canthar. p. 16. 10. — FISCHER DE WALD. Entom. de Russ. t. 2. p. 228. pl. 42. fig. 2. (Elytres bleues) et 3. (Elytres vertes).

*Meloe crambes*, PALLAS, Icon. p. 95. 26. pl. E. fig. 26.

*Lytta ruficollis*, HERBST, in FUSSLY's, Archiv. p. 179. 6. pl. 48. fig. 4. — *Id.* Trad. fr. p. 178. 2. pl. 48. fig. 4.

*Cantharis syriaca*, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 278. 9. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46. p. 11. 9. pl. 1. fig. 5. — TICNY. Hist. nat. t. 7. p. 118. — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 6. (1817). p. 487. 2. — J. B. FISCHER, Tent. consp. Cantharid. p. 16. 10. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2. p. 272. 3. — L. REDTENB. Faun. Austr. p. 620. —

Reiche, Catal. des esp. de Coleopt. recueillis par M. F. de Sauley, pendant son voy. en Orient, p. 16. 508.

*Oëus syriacus*, LATR. Hist. natur. t. 10, p. 394. 5. — Tausch. Enum. in Vém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. (1812). p. 153. 2. pl. 10. fig. 20.

Long. 0.0112 à 0.0137 (5 à 7 l.) Larg. 0.0053 à 0.0051 (1 1/2 à 2 1/4 l.)

*Corps* allongé ; presque plan. *Tête* ordinairement noire, parfois d'un noir verdâtre ou bleuâtre, ou même d'un vert métallique ou bleuâtre ; ornée sur le milieu du front d'une tache punctiforme d'un rouge jaune ; marquée de points médiocrement rapprochés ; hérissée de poils en partie obscurs, en partie cendrés ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, prolongée ordinairement depuis la tache punctiforme jusqu'à la partie postérieure du vertex, parfois apparente seulement sur ce dernier. *Antennes* prolongées environ jusqu'au tiers des élytres ; de même grosseur (♂) ou grossissant faiblement vers l'extrémité (♀) ; noires, pubescentes ; à troisième article un peu plus grand que le suivant : les quatrième à dixième un peu plus longs que larges, élargis en ligne un peu courbe de la base à l'extrémité. *Prothorax* arrondi aux angles de devant ou élargi en ligne courbe depuis les côtés du cou jusqu'au deux cinquièmes de sa longueur, plus sensiblement rétréci ensuite en ligne courbe ; tronqué et relevé en rebord, à la base ; moins long que large ; plus finement et plus parcimonieusement ponctué que la tête, hérissé de poils obscurs moins épais ou plus clairsemés ; lisse entre les points ; d'un rouge ou roux testacé, d'un rouge ou d'un roux jaune ou testacé ; luisant ; rayé d'un sillon longitudinal médian, ordinairement affaibli en devant ; noté, un peu après la moitié de sa longueur, d'une fossette punctiforme, entre la ligne médiane et chacun des bords latéraux. *Ecusson* ordinairement noir ou noir bleuâtre. *Elytres* subparallèles (♂) ou faiblement plus larges un peu après la moitié de leur longueur (♀) ; ruguleuses ou ruguleusement ponctuées ; rebordées à la suture et sur les côtés ; offrant les traces de deux ou trois faibles nervures longitudinales ; hérissées de poils mi-couchés assez courts, cendrés ou obscurs ; ordinairement d'un bleu verdâtre, quelquefois d'un vert bleuâtre ou même d'un vert métallique. *Dessous du corps* garni de poils cendrés ou obscurs ; ordinairement d'un bleu verdâtre, quelquefois d'un bleu noirâtre ou obscur. *Pieds* noirs ou d'un noir bleuâtre ou verdâtre, avec les cuisses ordinairement d'un bleu verdâtre.

Cette espèce habite l'Autriche, et diverses parties de l'Europe méridionale orientale. Elle a été indiquée par M. Duméril comme se trouvant aussi dans les environs de Montpellier.

## DEUXIÈME RAMEAU.

## CANTHARIDIATES.

CARACTÈRES. *Ongles* ni pectinés, ni dentés à aucune des branches de leurs crochets. *Yeux* échancrés.

Ajoutez à ces caractères ;

*Mandibules* cornées ; arquées ; munies en général d'une dent près de leur extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, presque égaux, assez courts, ciliés : l'externe, arqué sur l'interne. *Langue* échancrée. *Menton* transverse.

Ces insectes se divisent en deux genres :

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Eperon<br>externe | des tibias postérieurs très-épais, plus long que l'interne, cylindrique ou un peu élargi vers son extrémité, obliquement tronqué à celle-ci, un peu concave ou en cornet à cette troncature. Antennes grossissant plus ou moins vers leur extrémité ; à troisième article faiblement plus long que le suivant. . . . . | <i>Cantharis</i> . |
|                   | des tibias postérieurs ordinairement plus court, à peu près aussi grêle que l'interne, terminé en pointe. Antennes assez longues, graduellement plus grêles vers l'extrémité ; à troisième article de moitié au moins plus long que le suivant . . . . .                                                               | <i>Epicauta</i> .  |

Genre *Cantharis*, CANTHARIS; Geoffroy. (1)

(Κανθάρις, Cantharide) (2).

CARACTÈRES. *Eperon externe* des tibias postérieurs très-épais, plus long que l'interne, cylindrique ou un peu élargi vers son extrémité,

(1) GEOFFROY, Hist. abr. des Ins. t. 1, p. 339.

(2) ARISTOTE, Hist. des Anim. livre IV, chap. 7.

Le savant précepteur d'Alexandre a cru inutile de décrire la plupart des animaux

obliquement tronqué à celle-ci, un peu concave ou en cornet à cette troncature. *Antennes* médiocres ou assez longues ; grossissant plus ou moins sensiblement vers leur extrémité ; à troisième article à peine aussi long ou faiblement plus long que le suivant. *Prothorax* moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand ; élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes environ de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, notablement rétréci ensuite jusqu'à la base. *Elytres* d'une largeur à peu près uniforme ; flexibles, généralement moins arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe ; médiocrement convexes. *Cuisses postérieures* à peu près de la grosseur des autres. *Premier article des tarsi intermédiaires* visiblement moins long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés.

dont il a parlé, parce qu'ils étaient alors connus de tous ceux auxquels s'adressait son ouvrage, comme le seraient aujourd'hui le Hanneton ou le Cerf-volant ; mais depuis que les traditions se sont perdues ou altérées, il est aujourd'hui d'autant plus difficile de déterminer les insectes dont il est fait mention dans l'*Histoire des Animaux* de ce célèbre naturaliste, que les anciens confondaient ordinairement, en une seule, plusieurs espèces même de celles qui figurent aujourd'hui dans des genres différents. D'après ce que nous avons dit précédemment, les Mylabres étaient les véritables Cantharides des Grecs. Aristote les cite en traitant des parties extérieures et intérieures des insectes. « Le « genre (expression qui correspond aujourd'hui à celle de classe) des insectes, dit-il, « renferme un grand nombre d'espèces (mot, en partie au moins, synonyme de celui de « genre), dont plusieurs, quoique voisines, n'ont pas de dénomination commune qui les « réunisse. Par exemple l'Abeille, le Frélon, la Guêpe et autres semblables manquent « de nom commun. Il en est de même de ceux qui ont des ailes dans des étuis, comme « le Scarabé, le Pilulaire, la Cantharide et autres semblables. » (ARISTOTE, Hist. des anim. trad. de Camus, t. 1. p. 205). Linné a donné ce nom commun qui n'existait pas chez les Grecs, et qu'Aristote sentait la nécessité de créer : les Abeilles, etc., ont été appelées HYMÉNOPTÈRES, et les Scarabés, les Cantharides, etc. COLÉOPTÈRES.

ALDROVANDE, De Animal. Insect. Bonon, 1638. in fol. p. 469. et suiv. (de Cantharide article qui résume ce que les anciens ont dit des Cantharides et qui s'applique plus particulièrement aux Mylabres.)

MOUFFET, Theatr. Insector. Londini 1634, p. 144. chap. 20. (de Cantharide).

JOXSTON, Hist. nat. de Insect. Amstelod. 1657. lib. 1. chap. 6. p. 76. de Cantharide.)

CHARLET. Odon. Zoic. p. 47.

GREW, Mus. regal. Soc. p. 168.

RAY, Hist. Insector. Londini 1710. p. 101.

SCHAEFFER. Elem. Ratisb. 1766. pl. 33. — Id. Icon. pl. 47. fig. 1. (Cantharis prima).

SULTZER, Kennz. Zurich. 1761. p. 92. 26. 2. pl. 7. fig. 55. (Mélœ à longues élytres.)

1. **C. vesicatoria** ; LINNÉ. Glabre en dessus, d'un vert doré, parfois d'un vert bleu ou d'un bleu vert, avec les huit ou neuf derniers articles des antennes et les tarsi, d'un noir violâtre. Tête rayée d'un sillon longitudinal profond depuis le front jusqu'à la partie postérieure du vertex. Prothorax plus large que long ; élargi en ligne droite depuis les côtés du cou, jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, où il offre des angles saillants et un peu relevés, rétréci ensuite en ligne droite ; peu convexe ; un peu inégal ; rayé d'une ligne médiane approfondie postérieurement ; échancré à la base et relevé en un rebord plus développé longitudinalement dans son milieu. Tarsi postérieurs non dentés.

♂. Antennes prolongées presque jusqu'à la moitié des élytres ; à dernier article trois fois aussi long qu'il est large. Prothorax ordinairement déprimé ou creusé d'un sillon transverse, dirigé d'un angle antérieur à l'autre, et s'affaiblissant ou s'annihilant en se rapprochant de ces angles. Tibias antérieurs terminés par un seul éperon droit. Premier article des tarsi antérieurs arqué en dessus et courbé en sens contraire en dessous dans sa moitié basilaire. Premier article des tarsi intermédiaires droit ou non arqué : le deuxième, inséré à l'extrémité du précédent. Dernier arceau du ventre profondément entaillé.

♀. Antennes prolongées jusqu'au quart ou un peu plus des élytres ; à dernier article deux fois et demie aussi long qu'il est large. Prothorax ordinairement non déprimé transversalement, d'un angle antérieur à l'autre, mais offrant une dépression transverse plus ou moins prononcée après chacun des angles précités. Tibias antérieurs à deux éperons. Premier article des tarsi antérieurs en ligne droite en dessus, plus étroit, mais à peine échancré en dessous. Dernier arceau du ventre entier ou faiblement échancré.

*Meloe vesicatorius*, LINN. Syst. Nat. 10<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 419. 3. — *Id.* 12<sup>e</sup> édit. t. 1. p. 679. 3. — *Id.* Faun. Suec. p. 227. 827. — *Id.* Amœnit. acad. t. 6. p. 133. 1. — PODA, Ins. mus. graec. p. 47. 2. — SCOPOL. Ent. carn. p. 39. 185. — MÜLLER (O. F.) Faun. Fridr. p. 22. 217. — BERGMANN. C. Linn. Syst. nat. p. 146. 5. — MÜLLER (P. L. S.) C. Linn. Natur. t. 5. 1. p. 389. 3. pl. 8. fig. 6. — FUESLY, Verz. p. 20. 397. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 693. 3. — BARDET, Gener. p. 88. — SCHRANK, Edum. p. 221. 418. — KUN, Natur. Bemerk. in Naturforsch. t. 21. p. 190. 1. — RAZOUM. Hist. nat. du Jorat. t. 1. p. 170. 90. — LOSCHGE, Geschich. d. Span. Flieg. in Naturf. t. 23. p. 37. pl. 1. fig. 1-3. insecte ; 4-5. œufs ; 6-8. larve. — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. 1. p. 397. 3. — BRAHM, Insekthal. t. 1. p. 122 425.

— CUVIER, Tabl. élém. p. 544. — FLOUREN. 7<sup>e</sup> édit. p. 336. 2. — *Id.* 8<sup>e</sup> édit. p. 341. 2. — *Id.* Tral. fr. t. 1. p. 421. 2.

*La Cantharide des boutiques*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 341.

*Lytta vesicatoria*, FABR. Syst. Entom. p. 269. 1. — *Id.* Spec. t. 1. p. 328. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 215. 1. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 83. 1. (*ruficollis*). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 76. 4. — HERBST, in FUESSLY'S Arch. p. 145. 1. — PETAGN. Spec. p. 27. 133. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2013. 1. — ROSSI, Faun. étr. t. 1. p. 239. 592. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 291. 592. — PANZ. Ent. Germ. p. 203. 1. — *Id.* Faun. Germ. 41. 4. — *Id.* Index. p. 144. 1. — *Id.* J.-M. SCHAEFF. Icon. p. 64. pl. 47. 1. — *Id.* ed. Voets. Col. t. 4. p. 117. 1. pl. 48. fig. 1. β. — HOPPE, Enum. p. 36. — *Id.* Taschenb. (1796). p. 161. — PAYK. Faun. Succ. f. 2. p. 159. 1. — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 637. 839. — TOWN. Voy. en Hongr. t. 5. p. 173. 167. — GZEZ. Eur. Faun. t. 8. p. 811. 1. — MARSH. Ent. brit. p. 484. 1. — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 162. 1. — QUENSEL, Svensk. Zool. t. 1. 1. n. 5. p. 6. pl. 5. B. fig. 1-5. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 488. 1. — SCHÖNHERR. Syn. ins. t. 3. p. 20. 1. — SAMOELLE, The Entom. Usef. p. 59. pl. 4. fig. 3. — FISCHER DE WALDHEIM, Entomogr. t. 2. p. 259. 2. pl. 43. fig. 2. et 3. — GEBLER, LEDEROUR'S. Reise, t. 2. p. 142. 6. — BRANDT et RATZBURG, Medicin. Zoolog. t. 2. p. 116. pl. 18. fig. 1, 2, 3. Insecte; 5 et 6. Larve. — ALTMANN, Die nütz. u. Schäd. Forstkaef. p. 28. — MÉNÉTRIÈS. Catal. p. 209. 931. — *Id.* Insect. recueill. par M. Lehmann, in Mém. de l'Acad. Imp. des sc. de Saint-Petersb. (sc. nat.) t. 6. p. 243. 513. — *Id.* tiré à part, 2<sup>e</sup> part. p. 32. 315. — KUSTER, Kaef. Europ. 2. 84.

*Cantharis vesicatoria*, DE GEER, Mém. t. 5. p. 12. 2. pl. 1. fig. 9. — MÜLLER (F. O.) Zool. Dan. prodr. p. 80. 863. — RETZ. Gener. et Spec. p. 152. 8. 0. — FOURCER. Entom. paris. t. 1. p. 134. 1. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 277. — *Id.* Entom. t. 3. n<sup>o</sup> 46, p. 6. 1. pl. 1. fig. 1. a, b, c. — *Id.* N. Dict. d'Hist. nat. t. 4. (1805) p. 302. — TIGNEY. Hist. nat. t. 7. p. 117. pl. fig. 1. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 401. 1. pl. 90. fig. 7. — *Id.* Gen. t. 2. p. 210. 1. — *Id.* in CUVIER, Règn. anim. (1817). t. 3. p. 320. — *Id.* (1829). t. 3. p. 67. — TAUSCH. in Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. p. p. 136. 2. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 456. 1. — DUMER. Dict. des sc. natur. t. 6. p. 485. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 536. — AUDOUIN, Dict. class. t. 3. p. 157. — MULS. Lettr. t. 2. p. 299. 1. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 70. 1. — *Id.* Man. p. 353. 2634. — Cuv. Règn. anim. édit. Crochard, pl. 55. fig. 3. a à f. détails. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 272. 1. — L. DUF. Excurs. Entom. p. 73. 441. — GUERIN, Icon. du Règn. anim. de Cuv. p. 135. pl. 35. fig. 10. détails; 10. mâchoires; 10. a, labre; 10. b, lèvres infér.; 10. c, tarse antér. — L. REDTENB. Faun. Aust. p. 620.

Long. 0,0135 à 0,0225 (6 à 10 l.) Larg. 0,0053 à 0,0048 (1 1/2 à 2 1/8 l.)

*Corps allongé. Tête élargie d'avant en arrière, offrant vers ses angles postérieurs sa plus grande largeur; ordinairement d'un vert doré, quelquefois d'un vert bleu ou même d'un bleu vert; superficiellement et densément pointillée; marquée en outre de points médio-*

cres plus rapprochés sur le front que sur la partie postérieure ; notée d'une petite fossette près du côté interne de chaque œil ; rayée sur sa ligne médiane, à partir du niveau du bord postérieur des yeux, d'un sillon linéaire profond, prolongé jusqu'au bord postérieur du vertex et plus profond sur ce dernier ; hérissée de poils obscurs, fins, clairsemés et peu apparents. *Epistome* et *labre* ponctués ; d'un vert doré. *Mandibules* d'un vert doré, à extrémité d'un noir violâtre. *Palpes maxillaires* d'un vert mi doré ou d'un vert bleu. *Yeux* bruns ; faiblement échancrés. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps (♀), ou un peu plus (♂) ; un peu épaisses ; à premier et deuxième articles d'un vert doré : le troisième d'un bleu ou violet foncé : les autres, d'un noir mat : le troisième un peu obconique, à peine aussi grand que le suivant : les cinquième à dixième, à peine grossissant de la base à l'extrémité, une fois ou une fois et demie plus longs qu'ils sont larges : le onzième, le plus long, rétréci en pointe dans ses deux derniers cinquièmes. *Prothorax* élargi en ligne droite depuis les côtés du cou jusqu'au quart ou un peu plus de sa longueur, où il offre sa plus grande largeur ; à angles antérieurs prononcés et un peu relevés, rétréci ensuite en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs ; d'un cinquième plus large à la base qu'à ses angles de devant ; plus large que long ; échancré dans le milieu de sa base ; relevé à celle-ci en un rebord plus développé longitudinalement dans son milieu ; marqué d'un sillon transverse au devant de ce rebord ; de la couleur de la tête, et d'une ponctuation analogue à celle-ci ; garni comme elle de poils peu distincts ; peu convexe ; un peu inégal, et d'une manière ordinairement un peu variable suivant le sexe ; rayé d'une ligne ou d'un sillon longitudinal médian, ordinairement plus prononcé à ses extrémités, surtout à la postérieure. *Ecusson* assez petit ; en triangle obtus : vert ou vert bleu. *Elytres* subparallèles ; émoussées ou faiblement arrondies à l'angle sutural, plus sensiblement arrondies à leur partie postéro-externe ; munies d'un rebord latéral qui s'efface vers l'extrémité, et qui se relève du septième à la moitié de la longueur, en formant une assez faible gouttière ; convexes ; flexibles ; densément et peu distinctement pointillées ; ruguleuses ; creusées d'une fossette humérale transversalement étendue jusqu'à l'écusson ; d'un vert doré, quelquefois d'un vert bleu ou d'un bleu vert ; glabres ; munies d'un rebord sutural ; chargées de deux nervures longitudinales assez faibles, prolongées presque jusqu'à l'extrémité : la deuxième, ou plus externe, naissant de la fossette humérale ; l'autre, plus rapprochée de la suture que de la deuxième nervure, sur-

tout en devant où elle s'affaiblit. *Dessous du corps* d'un vert doré ou d'un vert bleu ; ponctué ; garni de poils assez longs sur la poitrine, peu épais, cendrés ou d'un cendré rosâtre. *Pieds* allongés ; d'un vert doré ou d'un vert bleu sur les cuisses et les jambes, parfois verts, plus ordinairement d'un bleu violet sur les tarses. *Eperons* et *ongles* d'un fauve testacé. *Tibias* intermédiaires sensiblement arqués : tarses comprimés, garnis en dessous d'un duvet court et serré : le premier, moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, et surtout dans le midi.

On la trouve principalement dans les mois de juin et de juillet sur les frênes (1), les lilas et les troènes, dont elle ronge les feuilles ; mais elle fréquente diverses autres espèces de végétaux (2) , et attaque quelquefois les céréales et autres graminées.

Elle a, comme les Mylabres , qui paraissent être les véritables Cantharides des anciens, depuis longtemps attiré l'attention des médecins et des naturalistes. Nous avons déjà parlé assez longuement de sa vertu épispastique pour n'avoir pas à y revenir. Cette propriété réside principalement dans les parties molles du thorax et de l'abdomen et paraît se conserver très-longtemps.

En raison de leur action médicamenteuse, les Cantharides sont devenues l'objet d'un commerce de quelque importance. Pour les récolter, on étend des draps sous les arbres ou arbrisseaux qui en sont chargés, et l'on met à profit les premières heures du matin, c'est-à-dire les moments où elles sont encore engourdies par la fraîcheur de la nuit, pour les faire tomber en secouant les végétaux qui les portent.

On les tue ensuite de diverses manières, soit en les rassemblant dans un tamis de crin exposé à la vapeur du vinaigre bouillant, soit en les réunissant dans un sac de canevas, trempé à diverses reprises dans du vinaigre, soit en employant la chaleur du bain-marie, ou en les soumettant, dans un vase fermé, aux émanations de l'huile de houille.

On les fait sécher ensuite dans un grenier bien aéré, en les disséminant sur des claies recouvertes de toile ou de papier, en ayant soin de

(1) LINNÉ. *Amœnit. acad.* t. 5. p. 252.

(2) Les syringa, chèvrefeuille, sureau, peuplier, bignonia, saules, etc., Voyez LINNÉ (*Amœnit. academ.* t. 6. p. 153. — *Id.* t. 3. p. 553). — FRID. LACHMUND. *Observat. de Canth. in magnâ copia prope Hildesmium captis* (*Miscell. curios. med. phys. Acad. Natur. Curiosor. ann.* 4 et 5, 1673 et 1674. *Francf. et Lips.* 1688. in-4° p. 228). etc.

temps en temps, à quelques jours d'intervalle, de les remuer à l'aide d'un bâton ou avec les mains garnies de gants.

Quand elles sont complètement sèches, on les enferme dans des boîtes ou dans des barils intérieurement garnis de papier : mais leur dessiccation doit être bien complète; autrement elles s'altéreraient et acquerraient une odeur désagréable, qui rendrait leur vente difficile.

Dans toutes ces opérations, il est indispensable de prendre le plus de précautions possibles pour prévenir les accidents qui pourraient résulter de la volatilité de la *cantharidine*.

Il serait imprudent également de se reposer ou de dormir sous les arbres sur lesquels elles abondent. Leur présence, au reste, se décelé au loin par les effluves fétides qu'elles répandent dans les airs.

Prises à l'intérieur, elles peuvent être un dangereux poison. Cossinus, chevalier romain, fut tué de cette manière par un médecin que Néron, dont il était l'ami, avait fait venir pour le traiter <sup>(1)</sup>, et depuis cette époque on a eu plus d'une fois l'occasion de constater des effets non moins déplorables de l'emploi à l'intérieur de ces petits animaux <sup>(2)</sup>.

Autrefois notre Cantharide était uniquement tirée d'Espagne <sup>(3)</sup>; de là le nom de *Mouche d'Espagne* <sup>(4)</sup> sous lequel elle est connue dans presque toute l'Europe. Aujourd'hui le midi de la France en fournit une certaine quantité.

Le professeur Loschge a, le premier, donné sur les premiers états de cet insecte <sup>(5)</sup> des détails complétés par d'autres naturalistes dont nous allons citer les travaux.

Quand la Cantharide veut pondre ses œufs, à l'aide de ses antennes et de ses palpes, elle semble chercher la place la plus convenable pour les y cacher. Puis, à l'instar des *Meloés*, elle creuse un trou dans le sol et y dépose, en un tas irrégulier, un nombre considérable de ces graines vivantes qu'elle recouvre de terre.

Ces œufs, de couleur jaunâtre, ont la forme d'un cylindre arrondi à

(1) PLINÉ, Hist. nat. liv. 29. chap. 30. édit. Panck. t. 17. p. 301.

(2) VOY. GEOFFROY, Mat. médic. t. 1. p. 388.

(3) LINNÉ, Amœnit. Academ. t. 6. p. 155, etc.

(4) En allemand, *Spanische Fliege*; en anglais, *Spanish Fly*.

(5) Beitrag zur Geschichte der Spanischen Fliege (*Meloe vesicatorius*), in Naturforscher t. 23. 1788. p. 37-48. pl. 1. fig. 4 et 5, œuf; fig. 16, 7 et 8, larve).

à ses extrémités <sup>(1)</sup>. Ils sont d'une telle transparence qu'on peut apercevoir au travers de leur coquille les parties de la larve qui commencent à se dessiner et à se colorer en noir, telles que les yeux et les mandibules.

Quinze jours à trois semaines après, de chacune de ces graines animales, sort une larve <sup>(2)</sup> dont voici la description.

*Larve hexapode*; composée, outre la tête, de douze segments; ayant le corps presque d'égale largeur, mais rétréci vers son extrémité. *Tête* en ogive à sa partie antérieure; munie de chaque côté d'yeux ponctiformes, noirs. *Antennes* subulées; de quatre ou cinq articles: le premier, subarrondi: les deuxième et troisième, subcylindriques, allongés: le suivant ou les suivants, sétiformes. *Mandibules* arquées; subcornées. *Mâchoires* courtes, à un lobe. *Palpes maxillaires* de trois articles: *palpes labiaux*, de deux. Les trois segments thoraciques portant chacun en dessous une paire de pieds. Dernier arceau de l'abdomen, muni de deux soies.

Cette larve, au sortir de l'œuf, est d'un jaune citron, avec les yeux et les mandibules noirs. Vingt-quatre heures après sa sortie, elle a déjà pris d'autres teintes: le dessous de son corps, les pieds, les antennes, les deux derniers arceaux thoraciques et le premier du dos de l'abdomen, sont brunâtres, tandis que toutes les autres parties sont d'un brun foncé.

Ces larves, comme celles des Meloés, sont vraisemblablement parasites aussi de celles de quelques Hyménoptères. Leur nombre considérable, l'inquiétude qu'elles manifestent, les mouvements qu'elles se donnent après être sorties de l'œuf, leurs rapports frappants avec celles de nos premiers Vésicants, indiquent suffisamment qu'elles sont aussi destinées à refréner la trop grande multiplication de divers Mellifères ou insectes rapprochés de ceux-ci; mais jusqu'à ce jour, on n'est pas parvenu à connaître leur vie vermiforme <sup>(3)</sup>, et l'étude de leurs métamorphoses fournira le sujet d'un chapitre curieux au naturaliste qui parviendra à en suivre le développement <sup>(4)</sup>.

(1) LOSCHGE, loc. cit. p. 1. fig. 4 et 5. — AUDOUIN, Ann. des Sc. nat. t. 9, pl. 43. fig. 11 et 12.

(2) La larve des Cantharides, comme celle des Meloés, semble, dans l'œuf, être enfermée dans une double enveloppe.

(3) RATZBURG, Ent. Nachtray, etc. Berlin, 1859, p. 25.

(4) Voy. outre Loschge: LATREILLE, Hist. nat. t. 10. p. 399. (Répétition des détails donnés par l'auteur allemand précité) — AUDOUIN, Recherches pour servir à

Genre *Epicaula*, EPICAUTE ; L. Redtenbacher (1):

(επι, αζύγε, brûlé en dessus.)

Caractères. *Eperon* externe des tibias postérieurs plus court et à peu près aussi grêle que l'interne, terminé en pointe. *Antennes* assez longues, graduellement plus grêles vers l'extrémité ; à troisième article de moitié au moins plus long que le suivant. *Prothorax* au moins aussi long ou plus long que large ; élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes environ de sa longueur, subparallèle ensuite. *Elytres* graduellement un peu plus larges d'avant en arrière ; flexibles ; en général plus arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe, convexement déclives sur les côtés. *Cuisses postérieures* non renflées, à peine moins grêles et aussi droites que les précédentes. *Premier article des tarsi intermédiaires* ordinairement presque aussi long ou aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* noir dentés.

Ce genre est réduit en France à la seule espèce suivante :

1. *E. verticalis* ; ILIGER. Noir, garni de poils noirs : tête d'un rouge testacé depuis la suture frontale jusqu'à sa partie postérieure ; rayée d'une ligne médiane depuis le front jusqu'au vertex ; ornée d'une bande noire sur cette raie. *Antennes* comprimées, subdentées et à peine moins grêles dans leur milieu. *Prothorax* élargi en ligne presque droite depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ensuite ; plus long que large ; rayé d'une ligne médiane postérieurement creusée en sillon élargi, et parsemée d'une ligne de duvet cendré. *Elytres* à rebord marginal garni d'un duvet pareil.

♂. Premier article des tarsi antérieurs graduellement élargi presque en ligne droite, plan, ordinairement rougeâtre, et garni en dessous,

*Hist. nat. des Cantharides* (Ann. des Sc. nat. t. 9, 1836, p. 58.) — ZIER, Sur le développement de la Cantharide (Archives publiées par Brandes, t. 29. 1829 3<sup>e</sup> cah. p. 209. pl. 18. fig. 5 et 6.) — BRANDT et RATZEBERG, Zoologie médicale, t. 2. p. 116 et suiv. — RATER, Die Forstins t. 4. pl. 2. fig. 27. B, etc.

(1) (DEJEAN) Catal. (1835). p. 224. — *Id.* Catal. (1837). p. 246. — L. REDTENBACHER, Die Gattung. d. deutsch. Käfer-Fauna, p. 153. — *Id.* Faun. Austr. p. 621.

*Annales de la Société Linnéenne.*

24

ainsi que les trois articles suivants, d'une brosse de duvet d'un fauve cendré. Eperon externe des tibias antérieurs dépassant à peine à son extrémité celle desdits tibias. Dernier arceau du ventre profondément entaillé.

♀. Articles des tarses antérieurs, comprimés : le premier, non élargi. Eperon externe des tibias antérieurs dépassant environ de la moitié de sa longueur l'extrémité desdits tibias. Dernier arceau du ventre moins profondément échancré.

*Meloe capite rufus*, SCOPOL. Ann. 3. Hist. nat. p. 103. 82.

*Meloe algiricus*, SULZ. Abg. Gesch. d. Ins. p. 66. pl. 7. fig. 12.

*Meloe rufidorsum*, GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 704. 17

*Lytta marginata*, DORTUES, Observ. sur quelques insectes nuisibles aux blés et à la luzerne, in Mém. de la Soc. d'Agr. de Paris (1787) (trim. de printemps). p. 69 et 70, pl. fig. 9 et 10.

*Lytta rufa*, GMEL. C. LINNÉ. Syst. Nat. t. 1. p. 2016. 26.

*Meloe erythrocephalus*, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 403. 16. pl. 2. fig. 50.

*Lytta dubia*, ROEM. Gener. p. 31. 83. pl. 7. fig. 12.

*Lytta erythrocephala*, ROSSI. Faun. etr. t. 1. p. 239. 393. — *Id.* édit. HELW. t. 4. 291. 593.

— PANZ. Ent. Germ. p. 204. 3. — *Id.* Faun. Germ. 41. 6. — *Id.* Krit. Revis. t. 1. p. 94. — TOWN. Voy. en Hong. t. 3. p. 173. 169.

*Cantharis dubia*, OLIV. Encycl. méth. t. 3. p. 279. 14. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46. p. 16. 17. pl. 1. fig. 7. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 4. (1803). 304. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 420. — LATR. Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 3. (1816). 692. — DUNGRIG, Dict. des sc. nat. t. 6. p. 488. 4. — AUDOUIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 3. p. 159. — MELS. Lettr. t. 2. p. 300. 2.

*Cantharis erythrocephala*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 401. 2. — LAMARCK, Anim. 8. vert. t. 4. p. 436. 2.

*Lytta verticalis*, ILLEG. Magaz. t. 3. p. 172. 21. — PANZ. Index, p. 144. 3. — GERMAR, Reis. p. 210. 160. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 27. 39.

*Epicauta verticalis*, (DEJEAN). Catal. (1835) p. 223. — *Id.* (1837) p. 247.

*Lytta dubia*, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 274. 13.

*Epicauta dubia*, L. REBERN. Faun. austr. p. 621. — KÜST. Kaef. Europ. 27. 98.

Long. 0,0123 à 0,0168 (3 1/2 à 7 1/2 l.) Larg. 0,0033 à 0,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l.)

*Corps allongé. Tête* un peu plus large que longue, presque parallèle depuis la moitié des yeux jusqu'à sa partie postérieure ; subconvexe sur le front ; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre ; indistinctement et densément pointillée ; marquée de points assez petits et peu rapprochés, donnant naissance à un poil noir assez court ; offrant au dessus de la base des antennes un espace orbiculaire lisse et glabre à

peine égal (♂ ♀) à la moitié de la distance qui sépare chaque œil de la ligne médiane ; rayée sur la ligne médiane, à partir du niveau du bord postérieur des yeux, d'un sillon linéaire prolongé jusqu'au bord postérieur du vertex ; parée sur cette ligne d'une bande noire élargie d'avant en arrière, et ordinairement d'une tache obtriangulaire de même couleur sur le milieu du bord antérieur du front, près de la suture frontale. *Epistome* et *labre* noirs, marqués de points piligères. *Palpes maxillaires* en partie au moins d'un rouge obscur, et garnis de poils cendrés, en dessous. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux cinquièmes des *élytres* ; un peu plus épaisses dans le milieu, graduellement rétrécies vers l'extrémité ; pubescentes ; noires, avec le premier article d'un rouge brunâtre testacé, et ordinairement partie des deuxième et troisième articles et quelquefois même du quatrième chez le ♂, de même couleur : le premier, renflé, moins long que le troisième : le deuxième, court : le troisième, le plus long, de moitié au moins plus grand que le quatrième, près de trois fois aussi long que large : les quatrième à dixième, subcomprimés, graduellement un peu moins longs ; les quatrième à septième subdentés au côté interne ou inférieur : le onzième, d'un tiers au moins plus long que le dixième, rétréci en pointe à son extrémité. *Col* court. *Prothorax* élargi en ligne à peine courbe depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, subparallèle ensuite ; émoussé aux angles postérieurs ; en ligne presque droite ou à peine entaillée en angle très-ouvert, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord étroit ; un peu plus long que large ; peu convexe ; noir ; marqué de points donnant chacun naissance à un poil noir assez court ; rayé d'un sillon longitudinal médiaire souvent peu distinct en devant. *Ecusson* en triangle à côtés arqués ; noir ; ponctué, pubescent. *Elytres* subparallèles ; arrondies chacune à l'extrémité ; munies d'un rebord latéral étroit qui s'efface vers la partie postérieure ; convexes ; granuleuses ; garnies de poils fins, couchés, d'un cendré obscur, peu apparents ; noires, avec le rebord marginal revêtu d'un duvet cendré ; creusées d'une fossette humérale transversalement étendue jusqu'à l'écusson ; offrant à peine les traces d'une nervure longitudinale naissant de la fossette humérale, ordinairement peu distincte dans sa moitié antérieure, et parfois d'une autre nervure plus faible encore, entre celle-ci et la suture, qui est elle-même à peine rebordée dans sa moitié antérieure. *Dessous du corps* garni de poils cendrés sur la poitrine, parfois obscurs sur le ventre : dernier arceau de ce dernier, entaillé (♂ ♀). *Pieds* grêles ; allongés ; noirs ; les antérieurs garnis de poils cendrés : les

autres garnis de poils obscurs. Cuisses antérieures déprimées et garnies de poils cendrés mi-dorés vers les deux tiers de leur tranche inférieure. Tibias antérieurs presque plans en dessous et garnis de poils d'un cendré mi-doré ; un peu déprimés vers le tiers basilaire de leur longueur. Eperons et ongles d'un fauve testacé : éperon externe des tibias postérieurs ordinairement aussi grêle que l'autre et terminé en pointe. Tarses garnis en dessous de duvet : premier article de tous un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se rencontre ordinairement à terre ; elle se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces plus méridionales.

ORS. Suivant Passerini, elle est parfois assez abondante en Italie pour nuire aux plantes de pommes de terre dont elle fait sa nourriture (1).

Roemer et Olivier ont pris cet insecte pour la *Lytta dubia* de Fabricius, dont le vertex est sans tache. Illiger, pour éviter toute équivoque, lui a donné le nom de *verticalis*.

Dans cette espèce l'extrémité des tibias antérieurs du ♂ est peu écartée en dessous, et le premier article des tarses antérieurs n'est pas échancré en dessous à sa base.

## DEUXIÈME BRANCHE.

### ZONITAIRES.

CARACTÈRES. *Elytres* offrant à leur côté externe, entre la moitié et les trois quarts de la longueur de celui-ci, une sinuosité en courbe rentrante plus ou moins sensible ; souvent en partie déhiscentes à la suture. Tête ordinairement aussi longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. Antennes sétacées au moins chez le ♂. Ongles généralement dentés et pectinés.

---

(1) Yoy. Revue Zool (1841). p. 354.

Cette branche peut être divisée en deux rameaux.

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                         |                              |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
|         | aussi longuement prolongées que l'abdomen ; non dépassées postérieurement par les ailes ; en ligne droite à la suture, ou moins jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur ; ordinairement contiguës (du moins pendant la vie) jusques au delà de ce point.            | Rameaux.                     |
| Elytres | un peu moins longuement prolongées que l'abdomen : dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplètement ; déhiscentes et en ligne courbe ou sinuée à la suture, au moins à partir de la moitié de leur longueur et souvent presque depuis l'écusson. | ZONITATES.<br><br>SITARATTA. |

## PREMIER RAMEAU.

## ZONITATES.

CARACTÈRES. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; non dépassées postérieurement par les ailes ; en ligne droite à la suture, au moins jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur ; ordinairement contiguës jusqu'au delà de ce point (du moins pendant la vie). *Mâchoires* ciliées ou frangées, prolongées au delà des mandibules. *Ongles* pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets.

A ces caractères on peut ajouter, du moins pour les espèces suivantes. *Tête* inclinée. *Yeux* échancrés vers la moitié, ou un peu après, de leur côté interne. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux ; médiocres ou assez longues ; graduellement plus grêles vers leur extrémité, au moins chez le ♂, souvent filiformes chez la ♀ ; subcomprimées ; de onze articles : les troisième à onzième notablement plus longs que larges. *Mandibules* cornées ; faiblement ou médiocrement arquées vers l'extrémité. *Languelette* échancrée. *Écusson* triangulaire, assez grand. *Episternums du postpectus* rétrécis d'avant en arrière ; trois ou quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Tibias* à deux éperons : l'externe parfois variable dans son épaisseur chez la même espèce.

Obs. Les éperons des tibias postérieurs commencent, à partir de ce rameau, à varier dans leur développement chez la même espèce, et par conséquent à perdre de leur importance caractéristique.

Les Vésicants de ce rameau et du suivant paraissent ne pas jouir de vertus épipastiques, suivant les recherches de M. le docteur Leclerc (1).

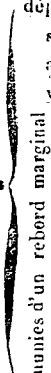
Ces insectes se divisent en trois genres.

## GENRES.

Zonitis.

Nemognatha.

Apalus.

|         |                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                               |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elytres |  | dépourvues d'un rebord marginal distinct. Mâchoires dépassant peu l'extrémité des mandibules. Deuxième article des antennes aussi long que la moitié du troisième : celui-ci variablement presque aussi grand que le suivant. |
|         |                                                                                   | Mâchoires linéaires, ciliées, infléchies à leur extrémité, plus longuement prolongées que les palpes maxillaires.                                                                                                             |
|         |                                                                                   | Mâchoires à peine prolongées au delà de l'extrémité des mandibules ; moins longuement prolongées que les palpes maxillaires.                                                                                                  |

Genre *Zonitis*, Zonite : Fabricius (1).

(Zonitis, orné de bandes).

**CARACTÈRES.** *Elytres* dépourvues de rebord marginal distinct ; très-faiblement en courbe rentrante à leur côté externe ; flexibles. *Mâchoires* à deux lobes frangés à leur côté interne : l'externe en général triangulairement allongé, dépassant un peu l'extrémité des mandibules. *Palpes* filiformes. *Menton* tronqué en avant et en arrière, en ligne courbe sur les côtés. *Antennes* à deuxième article égal au moins à la moitié du troisième : celui-ci variablement presque égal au suivant. *Prothorax* plus large que long. *Eperon externe des tibias postérieurs* ordinairement épais, cylindrique, obliquement tronqué en cornet à l'extrémité, mais parfois grêle dans la même espèce. *Corps* allongé.

Les *Zonites* sont généralement parés de couleurs assez gaies. Le jaune, dans ses nuances diverses, forme généralement le fond de leurs élytres. On les trouve principalement sur les fleurs. Leurs larves, encore imparfaitement connues, paraissent, suivant les observations de Rossi, vivre aux dépens de certaines espèces d'Apiaires.

(1) Dans sa dissertation présentée le 23 mai 1835, à la Faculté de médecine de Paris.

(1) FABRICIUS, System. Entomol. p. 126.

a. Élytres d'un jaune testacé, sans taches.

1. *Z. mutica*; FABRICIUS. Allongé; noir, avec le prothorax d'un rougeâtre flave et les élytres d'un jaune ou flave testacé. Prothorax presque tronqué en devant; à angles antérieurs peu émoussés; un peu rétréci d'avant en arrière, depuis le cinquième de sa longueur; d'un cinquième au moins plus large que long. Élytres pubescentes.

♂. Antennes sétacées; prolongées presque jusqu'aux deux tiers des élytres. Sixième arceau du ventre divisé longitudinalement en deux branches, presque en triangle allongé, graduellement rétrécies, arquées en dehors, concaves en dessous.

♀. Antennes filiformes; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes des élytres. Sixième arceau ventral non fendu longitudinalement.

ÉTAT NORMAL. Noir, avec le prothorax d'un rouge flave ou d'un rougeâtre flave; luisant; l'écusson et les élytres d'un flave testacé.

*Variations* (par défaut).

Var. α. Cou d'un flave ou roux testacé,

ÉTAT NORMAL.

*Zonitis mahia*, (probablement par erreur typographique pour *mutica*) HÜBNER, Beytr.

2. Naturg. de Insect. in Naturf. t. 24. p. 44. 10. pl. 2. fig. 41. (l'écusson est indiqué noir). — SCARPA, Journ. p. 23. 10.

*Apalus immaculatus*, OLIV. Encycl. méth. t. 4. p. 165. 4.

*Zonitis mutica*, FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 49. 3. — Id. Syst. Eleut. t. 2. p. 23.

5. — SCHÖN Syn. ins. t. 2. p. 340. 4. — St-FARG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 820. — ROSENHAUER, Die Thir. Andalus. p. 237).

*Mylabris fulva*, ROSSI, Mantiss, t. 1. p. 94. 210. pl. 2. fig. F. — Id. édit. HELW. t. 1. p. 440. 210. (à écusson noir).

*Zonitis fulva*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 407. 4. (à écusson noirâtre).

Obs. Suivant Latreille, les côtés postérieurs de la tête, et l'anus sont d'un rouge fauve. La description de cet auteur se rapporterait-elle à une variété du *Z. præusta*, ayant les élytres peu distinctement noires à l'extrémité, et la tête en partie noire?

*Variations* (par excès.)

Var. β. Écusson noir ou noirâtre sur sa moitié antérieure.

*Zonitis mahia*, HÜBNER; l. c. etc.

Var.  $\gamma$ . *Ecusson entièrement noir.*

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l) Larg. 0,0029 à 0,0039 (1 1/3 à 1 5/4 l)

*Corps* allongé ou suballongé. *Tête* élargie en ligne peu arquée depuis les yeux jusqu'à sa partie postérieure ; un peu plus large à celle-ci que le prothorax au tiers de sa longueur, et surtout qu'aux angles de derrière ; marquée de points contigus ou presque contigus ; garnie de poils flaves, courts et peu distincts ; offrant sur le vertex les traces d'une ligne médiane plus ou moins apparente ; montrant ordinairement une trace longitudinale lisse, souvent un peu saillante, non avancée jusqu'à la suture frontale ; souvent notée d'une petite fossette et d'une dépression transverse vers la partie antérieure de cette ligne ; toujours noire, luisante. *Mandibules et palpes maxillaires* noirs. *Antennes* noires ; à premier article presque aussi long que le troisième : celui-ci, deux fois et quart à deux fois et demie aussi long qu'il est large à l'extrémité, au moins aussi long que le suivant. *Cou* noir. *Prothorax* presque tronqué, à angles antérieurs émoussés, offrant vers le cinquième ou sixième de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci de ce point aux angles postérieurs qui sont émoussés ; un peu plus étroit à ces derniers qu'à ceux de devant ; en ligne presque droite à la base ; muni à celle-ci d'un rebord étroit ; marqué de points moins profonds que ceux de la tête et médiocrement rapprochés ; presque glabre ; garni de poils fins, courts et peu distincts ; généralement d'un rouge flave ou d'un rougeâtre testacé, luisant ; offrant souvent un peu après la moitié de sa longueur les traces d'une courte ligne médiane : parfois déprimé transversalement après son bord antérieur : bord du repli voisin des hanches ordinairement plus long que celui qui s'étend de l'angle juxta-coxal à l'angle postérieur. *Ecusson* ordinairement d'un flave testacé, parfois obscur ou noirâtre. *Elytres* sans rebord marginal ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé ou subarrondi : ordinairement d'un jaune testacé ; garnies de poils concolores fins, couchés, faiblement apparents. *Dessous du corps et pieds* noirs ; ponctués, pubescents : extrémité du ventre du ♂ et taches souvent moins obscures. *Eperon* externe des tarses postérieurs souvent grêle, et analogue à l'autre.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et plus communément dans les parties plus méridionales de la France.

La larve, suivant Rossi, paraît vivre dans le nid d'une sorte d'Apiaire,

du genre *Mégachile* (*M. varians*), aux dépens de la larve de cet Hyménoptère.

OBS. Cette espèce a été décrite pour la première fois par Hübner dans le 24<sup>e</sup> cahier du *Naturforscher*, sous le nom de *Zonitis mahia* pour *mutica*. Ce naturaliste envoya cet insecte à Fabricius qui lui rendit le nom spécifique défiguré par l'imprimeur.

Le *Z. mutica* se distingue des deux autres espèces par sa tête, le dessous du corps et les pieds, ordinairement noirs; par sa tête un peu plus large que le prothorax dans son développement transversal le plus grand; par son prothorax presque en ligne droite à son bord antérieur; à angles de devant peu émoussés, presque au niveau du milieu de son bord antérieur; offrant vers le cinquième ou sixième de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci en ligne à peu près droite de ce point aux angles postérieurs; par le bord du repli voisin des hanches plus long sur les côtés de celles-ci, que depuis l'angle qu'il forme près des hanches jusqu'à l'angle postérieur; par ses élytres sans taches.

♂. Elytres d'un jaune testacé, avec l'extrémité noire; parfois toutes brunes ou noires.

2. *Z. praecursta*; FABRICIUS. Allongé; ordinairement d'un flave rouge ou d'un jaune testacé, avec les antennes, les palpes, l'extrémité des élytres, la majeure partie du postpectus, les hanches et les tarses, noirs; parfois avec une partie de la tête, du ventre et des pieds, également noirs; plus rarement avec les élytres ou même tout le corps, noirs. Prothorax arqué en avant jusqu'au tiers de sa longueur, parallèle ensuite ou faiblement sinué; plus large que long. Elytres pubescentes.

♂. Antennes sétacées; prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers de la longueur des étuis. Sixième arceau du ventre longitudinalement divisé en deux branches, arquées en dehors.

♀. Antennes subfiliformes ou à peine plus grêles vers l'extrémité; prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes des élytres. Sixième arceau du ventre non divisé longitudinalement.

ETAT NORMAL. Tête, cou et prothorax d'un roux fauve ou d'un flave rougeâtre, luisant: écusson, élytres moins l'extrémité, anti et médipectus, hanches antérieures et intermédiaires, cuisses, tibias et base du premier article des tarses, d'un flave ou roux testacé; antennes, palpes, parfois labre, majeure partie au moins du postpectus, hanches

postérieures et tarses, moins la base du premier article, noirs ou d'un noir brun.

*Variations (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . *Postpectus entièrement ou presque entièrement d'un flave testacé, ainsi que les hanches postérieures.*

Var.  $\beta$ . *Extrémité des élytres offrant à peine des traces de la couleur noire.*

Obs. Parfois le postpectus offre peu de traces de la couleur noire, comme dans la var. précédente; d'autres fois au contraire une partie du ventre et des pieds sont noirs, comme chez diverses variétés par excès.

ÉTAT NORMAL.

*Mylabris testacea*, FABR. Spec. t. 1. p. 331. 7. — *Id.* Mant. t. 1. p. 217. 8. — Gmel. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2019. 14. — Rossi, Mant. t. 1. p. 93. 209. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 440. 209.

*Lytta afra*, Rossi, Faun. étr. t. 1. p. 240. 504. pl. 3. fig. 1. (considéré comme étant la ♀) et add. p. 344. 594. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 292. 594. pl. 3. fig. 1. et add. p. 486. 594.

*Apalus testaceus*, OLIV. Encycl. méth. t. 4. p. 166. 3.

*Zonitis praeusta*, FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 48 1. — *II.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 23. 2. — PANZ, Faun. germ. 36. (considéré à tort comme ♀). — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 132. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 406. 3. pl. 90. fig. 8. — *Id.* Gen. t. 2. p. 223. 1. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 56. (1819) p. 444. — ILLIC. Mag. t. 5. p. 163. 2. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 2. p. 339. 2. — GOLDFUSS, Handb. p. 356. — ST-FARG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 820. 2. — MULS. Lettr. t. 2. p. 300. 1. — MENETRIES, Catal. p. 211. 941. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 275. 3. — L. DUF. Excur. p. 75. 442.

*Variations (par excès).*

Var.  $\gamma$ . *Offrant de plus que dans l'état normal le labre et la base du ventre, noirs ou d'un noir brun.*

Var.  $\delta$ . *Offrant de plus que dans la var.  $\gamma$ , la majeure partie du ventre, les hanches et souvent la base des cuisses et l'extrémité des tibias, noires.*

Var. ε. *Offrant de plus que dans la var. δ une bande transversale sur le front ou parfois la majeure partie de la tête, noires.*

Obs. Les pieds ont tantôt les cuisses et la base des tibias d'un roux testacé, tantôt sont entièrement noirs.

Var. ζ. *Elytres d'un noir brun. Tête, prothorax, extrémité du ventre, cuisses et base des tibias, d'un rouge ou roux testacé.*

*Lytta afra*, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 240. pl. 3. fig. 3. ♂, (l'auteur considérant à tort cette couleur des élytres comme la livrée particulière du ♂ ou comme une variété spéciale du ♂). — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 292. 394.

*Zonitis praeusta*, ♂ var. FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 49. 1. — *Id.* PANZ. Faun. germ. 36. 6. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 339. 1. var. β. — ST-FARG. et A. SERV. Ency. méth. t. 10. p. 820. 2. var.

*Zonitis nigripennis*, FABR. Suppl. p. 103. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 23. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 276. 7.

*Zonitis praeusta*. Var. LATR. Hist. nat. t. 10. p. 406. var. 1. — ILIC. Maga. t. 3. p. 163. 3

Var. η. *Noir, avec le prothorax et une partie de la tête et l'extrémité de l'abdomen, d'un jaune fauve ou d'un rouge testacé.*

Var. θ. *Noir, avec le sommet de la tête et une tache sur le milieu du prothorax, rougeâtres.*

*Zonitis nigripennis*, Var, LUCAS, in Ann. de la Soc. Entomol. de Fr. 2<sup>e</sup> série, t. 7. (1849) p. LXIII.

Var. ι. *Entièrement noir.*

Obs. Cette variété singulière et très-rare a été prise par M. Arias dans le midi de la France.

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0022 à 0,0055 (1 à 4 1/4 l.)

*Corps allongé. Tête faiblement élargie en ligne droite, depuis les yeux jusque vers la moitié de l'espace qui sépare ceux-ci du bord postérieur ; un peu moins large ou à peine aussi large à celle-ci que le prothorax vers le tiers de sa largeur ; marquée de points contigus ou presque contigus ; presque glabre, garnie de poils courts et peu distincts ; offrant ordinairement sur le front les traces d'une ligne médiane lisse et souvent un peu saillante, non avancée jusqu'à la suture frontale ; souvent marquée d'une fossette ou d'une dépression*

transverse, vers la partie antérieure de cette ligne lisse, généralement d'un flave rouge ou orangé, avec la suture frontale obscure et le labre nébuleux, brun, noirâtre ou même noir. *Mandibules* ordinairement d'un flave rouge, à extrémité noire. *Palpes maxillaires* noirs. *Antennes* à premier article un peu moins grand que le troisième : celui-ci, à peine aussi long ou à peine plus long que le quatrième. *Cou* ordinairement d'un flave rouge. *Prothorax* obtusément arqué à son bord antérieur jusqu'au tiers de sa longueur; subparallèle ou subsinué de chaque côté entre ce point et l'angle postérieur qui est peu émoussé; un peu plus large à ces angles qu'aux antérieurs; en ligne presque droite à la base; muni, à celle-ci, d'un rebord très-étroit; marqué de points un peu moins rapprochés que ceux de la tête; presque glabre; luisant; ordinairement d'un flave rouge ou orangé; offrant souvent un peu après la moitié de sa longueur les traces d'une ligne médiane raccourcie ou d'une fossette; parfois déprimé transversalement après son bord antérieur, et plus visiblement de chaque côté de la ligne médiane: bord du repli voisin des hanches, ordinairement un peu moins long que le côté qui s'étend depuis l'angle juxta-coxal jusqu'à l'angle postérieur. *Ecusson* ordinairement d'un flave testacé. *Elytres* sans rebord marginal; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé ou subarrondi: ordinairement d'un flave testacé, avec l'extrémité noire; rarement entièrement noires; garnies de poils courts, fins, soyeux et couchés. *Dessous du corps* ponctué; garni de poils fins; ordinairement noir sur la majeure partie du postpectus et sur les hanches postérieures, souvent sur le médipectus et sur la moitié antérieure du ventre, d'un roux flave ou d'un roux ou flave testacé sur le reste. *Pieds* ordinairement d'un flave testacé, avec les tarses bruns ou noirs, parfois noirâtres à la base des cuisses et à l'extrémité des tibias, ou même entièrement. *Eperon* externe des tibias postérieurs ordinairement épais et canaliculé en dessous.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle varie beaucoup par la couleur. Ordinairement elle a la tête, le prothorax, le ventre ou du moins la moitié postérieure de celui-ci, les cuisses et les tarses d'un rouge ou flave testacé; souvent les pieds sont noirs en majeure partie ou en totalité; quelquefois partie de la tête ou les élytres sont noires; rarement l'insecte est tout noir.

La variété à élytres noires, considérée d'abord comme étant le ♂, ou une variété du ♂, a été plus tard admise comme une espèce par

Fabricius et quelques autres auteurs. Latreille, le premier, l'a regardée non comme étant la couleur particulière du ♂, mais comme une variété de l'espèce.

Malgré ses diverses variations de couleur, le *Z. præusta* se distingue du *Z. mutica* par sa tête à peine élargie après les yeux, et en ligne à peu près droite jusque près des angles postérieurs, un peu moins large que le prothorax vers le tiers de sa longueur; par son prothorax obtusément arqué en avant, arrondi ou élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ de sa longueur, un peu moins large à ces angles qu'aux postérieurs; par l'éperon externe des tibias postérieurs généralement épais et sillonné en dessous.

Il s'éloigne du *Z. sexmaculata* par son corps plus convexe; par sa taille moins avantageuse; par sa tête élargie non après les yeux, en ligne à peu près droite plutôt qu'arquée depuis ces organes jusque près des angles postérieurs, n'offrant pas sur le milieu du front une ligne enfoncée ou sillon léger en arc transversal dirigé en arrière, n'offrant pas sur le vertex les traces d'une ligne médiane; par son prothorax moins sensiblement sinué entre le tiers de sa longueur et ses angles postérieurs, un peu moins large vers le tiers qu'à ses angles de derrière; par sa couleur, etc.

azz. Elytres d'un roux jaune ou orangées, avec l'extrémité et deux taches ou bandes noires.

3. *Z. sexmaculata*; OLIVIER. Elytres d'un roux testacé, avec l'extrémité et deux taches sur chacune, noires: l'une de ces taches, au tiers: l'autre, aux deux tiers de leur longueur, parfois ponctiformes, d'autres fois couvrant presque entièrement les étuis. Tête, prothorax, antépectus, extrémité du ventre, cuisses et tibias, ordinairement d'un roux flave, rarement noirs: médi et postpectus et premiers arceaux du ventre, de cette dernière couleur. Prothorax presque tronqué en avant, avec les angles antérieurs arrondis jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur, subsinuément parallèle ensuite.

♂. Antennes un peu plus grêles, sétacées, prolongées environ jusqu'aux deux tiers des élytres. Sixième arceau du ventre divisé en deux branches, graduellement rétrécies, arquées et convergentes vers l'extrémité, offrant l'image d'une parenthèse.

♀. Antennes sétacées, prolongées environ jusqu'aux trois cin-

quièmes de la longueur des élytres. Sixième arceau du ventre entaillé dans le milieu de son bord postérieur, jusqu'à la moitié de sa longueur.

ÉTAT NORMAL. Elytres d'un roux ou jaune orangé, mi-doré ; noires à l'extrémité sur le neuvième de leur longueur ; ornées chacune de deux taches également noires, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur, également noires : ces taches, à peu près également éloignées de la suture et du bord externe, de grandeur variable, couvrant ordinairement les deux cinquièmes ou la moitié médiane de la largeur : la première, ordinairement la plus grande, presque en parallélogramme allongé : la deuxième, transverse ou presque carrée. Tête, prothorax, antépectus, extrémité du ventre, cuisses et tibias d'un roux testacé ou d'un roux mi-brûlé. Antennes, palpes, médi et postpectus, trois premiers arceaux du ventre et tarses, noirs.

*Variations des taches des élytres (par défaut).*

Var.  $\alpha$ . Deuxième tache des élytres nulle, ou peu distincte.

Var.  $\beta$ . Taches des élytres, à peine marquées, petites, ponctiformes.

ÉTAT NORMAL.

*Apalus sexmaculatus*, OLIV. Ency. méth. t. 4. p. 166. 2. — *Id.* Entom. t. 3. n<sup>o</sup> 32 p. 5 2. pl. 1. fig. 3.

*Zonitis sexmaculata*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 403. 2. — *Id.* Gen. t. 2. p. 224. 2.

— SCHÖN. Syn. ins. t. 2. p. 340. 8. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 437. 2.

— ST-FARG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 820. 1. — MULS. Lettr. t. 2. p. 300. 2.

*Variations (par excès).*

Var.  $\gamma$ . Taches des élytres, plus développées que dans l'état normal, et souvent déformées.

Obs. C'est ordinairement la première tache qui montre le plus de tendance à s'agrandir.

Souvent alors le prothorax commence à montrer une tache noire, de chaque côté de la ligne médiane, vers les deux tiers de sa longueur.

Var.  $\delta$ . *Première tache des élytres unie à la deuxième, et celle-ci avec la tache apicale.*

Obs. Dans cette variété, la matière noire des taches s'est étendue longitudinalement de manière à unir toutes les taches. Celles-ci sont alors souvent plus pâles que dans l'état normal; leur union n'a quelquefois lieu que par une traînée nébuleuse. Le prothorax, chez les variétés pâles, reste sans taches: d'autres fois, il montre deux taches ou une bande transverse, noires.

Var.  $\epsilon$ . *Noir, avec les élytres d'un roux orangé, ornées chacune d'une bande transverse, vers le tiers de leur longueur, d'une autre extérieurement raccourcie, vers les deux tiers de leur longueur et d'une tache apicale, noires.*

Obs. Dans cette variété, la première tache s'est liée à la suture et s'est étendue de manière à constituer une bande transversale noire, s'avancant un peu en devant et se dirigeant vers le bord externe qu'elle n'atteint que vers son angle postéro-externe. La deuxième tache également liée à la suture, constitue une sorte de bande à peine étendue jusqu'à la moitié de la largeur. La tête, le prothorax, le dessous du corps et les pieds sont entièrement noirs. (Collect. Foudras.)

Var.  $\zeta$ . *Entièrement noir, avec les élytres ornées chacune de deux bandes transversales et d'une tache en ovale transverse, d'un roux orangé.* (Collect. Godart.)

Obs. Dans cette variété singulière, la tête, les antennes, le prothorax, l'écusson, le dessous du corps et les pieds, sont noirs. Les élytres sont également noires, avec deux bandes transversales: l'une basilaire: l'autre, moins développée, vers le milieu de la longueur, et une tache en ovale transverse, vers les trois quarts de la longueur, d'un rouge orangé.

En examinant les élytres avec soin, il est facile encore de reconnaître l'état normal, malgré le développement pris par les taches noires. La première, en parallélogramme allongé, s'est étendue d'une part jusqu'à la suture, sur toute sa longueur, et, d'autre part, jusqu'au bord externe sur la moitié postérieure seulement de sa longueur. La deuxième tache noire s'est convertie en une bande transverse, n'atteignant pas tout à fait en devant la suture et le bord externe, mais

arrivant postérieurement jusqu'à l'une et l'autre, pour s'unir avec la bande noire apicale, et enclore avec elle un espace en ovale transverse d'un roux orangé. Les deux bandes de cette couleur sont donc non seulement transversales, mais prolongées en arrière le long du bord externe.

Long. 0,0130 à 0,0155 (1 à 6 l.) Larg. 0,0026 à 0,0036 (1 1/3 à 1 2/3 l.).

*Corps* allongé. *Tête* élargie en ligne arquée, depuis les yeux jusqu'à la partie postérieure : à peine aussi large ou un peu moins large que le prothorax vers les deux cinquièmes de sa longueur et surtout à la base; marquée de points contigus ou presque contigus; garnie de poils fins et courts; offrant ordinairement sur le vertex les traces plus ou moins faibles d'une ligne médiane; marquée sur le front d'une légère et linéaire dépression transversale en arc ou en angle dirigé en arrière; ordinairement chargée sur le front d'une trace longitudinale médiane lisse ou saillante; d'un roux testacé ou d'un rougeâtre flave, chez les variétés pâles, d'un fauve ou roux testacé un peu brûlé, chez les individus plus fortement colorés, souvent même notée d'une tache noirâtre vers la partie postéro-interne des yeux ou sur le vertex. *Labre* souvent obscur. *Palpes maxillaires* et *extrémité des mandibules* au moins noirs ou noirâtres. *Antennes*, noires; à premier article plus court que le troisième; les troisième à neuvième presque de même longueur: le troisième près de trois fois aussi long que large. *Cou* de la couleur de la tête. *Prothorax* presque tronqué en devant, avec les angles antérieurs arrondis ou subarrondis jusqu'au quart ou au tiers de la longueur des côtés, ordinairement un peu moins large ou à peine aussi large dans ce point qu'à ses angles postérieurs, sinué entre ces deux points; presque en ligne droite et muni d'un rebord assez étroit à la base: ce rebord rendu plus distinct par un petit sillon transversal antébasilaire: marqué de points à peu près aussi profonds que ceux de la tête, mais un peu moins serrés; presque glabre, garni de poils très-courts et peu apparents; ordinairement d'un roux fauve ou d'un jaune orangé; sans taches, chez les variétés claires, habituellement paré de chaque côté de la ligne médiane d'une tache noire ou noirâtre, couvrant la moitié submédiane de la longueur: ces taches parfois unies et constituant alors une tache dorsale commune; ordinairement marqué d'une dépression transversale, vers le tiers de sa longueur. *Ecusson* généralement de la couleur du prothorax, parfois noir ou noirâtre. *Elytres* sans rebord marginal; subarrondies chacune à

l'extrémité; d'un roux testacé; squammuleuses: garnies de poils fins, couchés et concolores; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé: garni de poils fins; noir, avec les deux ou trois derniers arceaux du ventre d'un roux testacé brunâtre. *Pieds* ordinairement d'un roux testacé, avec les larses noirs. *Eperon* externe des tibias postérieurs, épais, coupé en biseau à son extrémité.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans diverses autres parties de la France méridionale.

Obs. Elle s'éloigne des espèces précédentes, par sa taille plus avantageuse; par sa tête élargie après les yeux, offrant entre ceux-ci, sur le front, les traces plus ou moins sensibles d'un ligne ou d'un léger sillon transverse, arqué ou anguleux en arrière; par les taches de ses élytres; par les différences de coloration des parties de son corps.

Comme le *Z. praxusta*, elle offre quelquefois des variétés très-éloignées du type principal; mais le dessin des élytres, quoique singulièrement altéré, se laisse encore jusqu'à certain point, reconnaître.

### Genre *Nemognatha*, NÉMOGNATHE; Illiger (1).

(νῆμν, fil; γνάθος, mâchoire).

CARACTÈRES. *Élytres* munies d'un rebord marginal très-distinct; assez fortement en courbe rentrante à leur côté externe; flexibles; un peu déhiscentes postérieurement à la suture. *Mâchoires* linéaires, ciliées; à lobe interne court, presque nul: l'externe, allongé en forme de lanière ciliée infléchie à son extrémité, plus longuement prolongé que les palpes maxillaires. *Labre* arqué en avant. *Mandibules* allongées, ou faiblement arquées vers l'extrémité. *Palpes* subfiliformes. *Menton* tronqué en avant et en arrière, arqué sur les côtés. *Yeux* échancrés. *Antennes* à deuxième article moins long que la moitié du suivant: celui-ci sensiblement plus long que le quatrième. *Prothorax* presque en carré, plus large que long. *Eperons* des tibias postérieurs assez courts, ordinairement presque égaux en grosseur et en longueur. *Corps* allongé; très-faiblement ou très-médiocrement convexe.

---

(1) ILLIGER, Mag. 1. 6. (1807), p. 353. — Voyez aussi: LATREILLE, Considérat. sur l'ordre nat. des anim. (1810) p. 216. — OLIVIER, Encycl. méth. 1. 8. (1811) p. 174, etc.

Chez ces insectes les élytres notablement en courbe rentrante à leur côté externe, commencent à se montrer déhiscents (surtout après la mort) vers l'extrémité de la suture et servent naturellement de transition aux insectes du rameau suivant.

Comme les autres Vésicants de la même branche, ils se trouvent sur les fleurs. Leurs premiers états sont encore inconnus.

**1. N. nigripes** ; SUFFRIAN. *Antennes*, bouche, écusson, dessous du corps et pieds, noirs. *Tête et prothorax* d'un rouge jaune : la première, noirâtre postérieurement sur les côtés du cou : le second, orné, un peu avant le milieu de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire. *Elytres* d'un jaune testacé, avec l'extrémité noire sur le tiers postérieur du bord externe, un peu moins à la suture, et parées chacune sur le milieu de leur largeur, vers les trois huitièmes de leur longueur, d'une tache noire, arrondie, ordinairement plus ou moins développée.

♂. *Antennes* graduellement un peu rétrécies vers l'extrémité ; plus sensiblement comprimées et subdentées ; à dernier article aussi long que le troisième, graduellement rétréci à partir des trois cinquièmes de sa longueur. Sixième arceau ventral bilobé, entaillé jusqu'à la moitié au moins de sa longueur.

♀. *Antennes* subfiliformes ; à dernier article un peu moins long que le troisième, graduellement rétréci à partir des deux tiers de sa longueur. Dernier arceau du ventre entier ou à peine échancré.

**ÉTAT NORMAL.** *Tête* d'un rouge jaune, avec l'épistome, le labre, les antennes et les palpes noirs, et la partie postérieure, sur les côtés du cou, noirâtres. *Prothorax* d'un rouge jaune, orné un peu avant la moitié de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire, couvrant environ le cinquième de sa largeur. *Écusson* noir. *Elytres* d'un jaune ou flave testacé, avec l'extrémité et une tache orbiculaire sur chacune, noires : la partie noire de l'extrémité, couvrant le tiers postérieur du bord externe, transversale jusqu'à la moitié de la largeur de chaque étui, raccourcie ensuite en ligne courbe et couvrant environ le quart postérieur de chaque élytre, à la suture : la tache orbiculaire, située sur le milieu de la largeur de chaque étui, dont elle couvre ordinairement la moitié ou les trois cinquièmes médiaux, vers les trois huitièmes de la longueur de ceux-ci. *Dessous du corps et pieds*, noirs.

## Variations (par défaut).

Var.  $\alpha$ . *Anus roussâtre*.

## ÉTAT NORMAL.

*Nemognatha chrysomelina*, OLIVIER, *Encycl. méth.* t. 8. p. 173. 1. — LATA, in CUVIER, *Regn. anim.* t. 3. (1817) p. 320. — *Id.* (1829) t. 3. p. 68. — *Id.* *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* t. 22 (1818) p. 488. — GERMAR, *Faun. insect. Europ.* 9. 41. — DE CASTEL, *Hist. nat.* t. 2. p. 280. 2. — GUERIN, *Iconogr. du Regn. an.* p. 136. pl. 35. fig. 12, tête du ♂; 12, a, antennes; 12, b, crochets du tarse. — LUCAS, *Explor. sc. de l'Algér.* p. 396. 1850. pl. 54. fig. 8 et détails. (désigné au bas de la planche par erreur du typographe sous le nom de *Nemognathus chrysomelinus*), *Nemognatha nigripes*, SUFFRIAN, *Synonym. Miscell. in Entomol. Zeitung*, v. Stettin, t. 14 (1853), p. 256. 5.

## Variations (par excès).

Var.  $\beta$ . *Elytres marquées sur le calus huméral d'une petite tache ponctiforme noirâtre ou nébuleuse*.

Var.  $\gamma$ . *Taches des élytres occupant toute la largeur de chacun des étuis*.

Obs. Souvent alors la partie noire de l'extrémité est en ligne droite à son bord antérieur au lieu de se raccourcir en ligne courbe à la suture.

Var.  $\delta$ . *Elytres entièrement noires*.

Long. 0,0061 à 0,0112 (2 3/4 à 5 l.) Larg. 0,0018 à 0,0043 (7/8 à 2 l.)

*Corps* suballongé ; subparallèle ; très-médiocrement convexe. *Tête* marquée de points rapprochés, médiocres ; garnie de poils livides, courts et peu distincts ; colorée comme il a été dit. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié des élytres ; noires ; à troisième article , le plus gros et le plus long, deux fois et demie environ aussi long qu'il est large. *Cou* orangé. *Prothorax* tronqué et plus étroit derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ou à peine subsinué ensuite ; tronqué à peu près en ligne droite, à la base ; muni à cette dernière d'un rebord étroit ; d'un quart environ plus large qu'il est long ;

médiocrement convexe ; faiblement déprimé transversalement vers le tiers de sa longueur ; glabre ou à peu près, luisant ; noté de points plus gros, mieux marqués et moins rapprochés que ceux de la tête ; offrant souvent les traces d'une faible ligne longitudinale médiane ; coloré et peint comme il a été dit, avec la partie repliée en dessous, d'un flave testacé. *Ecusson* noir ; ponctué ; chargé d'une ligne longitudinale médiane à peine élevée. *Elytres* munies d'un rebord marginal ; arrondies à l'extrémité, prises ensemble ; déhiscentes à la partie postérieure de la suture sur le tiers de la longueur de la partie noire ; peu convexes sur le dos ; ponctuées sur leur partie antérieure et graduellement d'une manière plus fine et squammuleuse ; pubescentes ; une fois et un cinquième plus longues que larges réunies ; colorées et peintes comme il a été dit ; garnies de poils fins, couchés, assez courts, concolores. *Dessous du corps* et *pieds* ponctués ; noirs.

Cette espèce habite nos provinces les plus méridionales, principalement notre ancienne Provence. On la trouve également en Espagne et dans d'autres contrées chaudes de l'ancien monde.

**2. *N. chrysomelina* ; FABRICIUS.** *Poitrine et ventre, moins l'extrémité de ce dernier, et ordinairement antennes et tarsi, noirs. Tête et prothorax d'un roux flave : le second, orné, un peu avant le milieu de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire. Ecusson, élytres, cuisses et tibia, d'un flave testacé : le premier, ordinairement marqué d'une bande longitudinalement médiane plus ou moins large, noirâtre : les élytres, avec l'extrémité noire sur le tiers postérieur du bord externe, un peu moins à la suture, et parées chacune sur le milieu de leur largeur, vers les trois huitièmes de leur longueur, d'une tache noire, en carré obliquement disposé.*

♂ et ♀. Mêmes caractères distinctifs que chez l'espèce précédente.

**ETAT NORMAL.** *Tête* d'un roux flave ou d'un roux testacé, avec l'extrémité des mandibules, le dernier article des palpes et les antennes, noirs ou noirâtres, et les premiers articles des palpes d'un roux testacé nébuleux. *Prothorax* d'un roux testacé, orné un peu avant la moitié de la ligne médiane, d'une tache arrondie en sorte de point noir, couvrant environ le cinquième de sa largeur. *Ecusson* d'un roux ou flave testacé, orné d'une bande longitudinale noire ou noirâtre, couvrant la moitié ou parfois la majeure partie de sa largeur. *Elytres* d'un flave testacé, avec l'extrémité et une tache en carré oblique, noi-

res : l'extrémité, noire sur le tiers postérieur du bord externe : cette partie noire, transversale jusqu'à la moitié de sa largeur, raccourcie en ligne courbe à la suture : la tache, en carré ou en parallélogramme obliquement transverse, tantôt plus étroite que la moitié submédiane de la largeur de chaque étui, tantôt couvrant la majeure partie de ceux-ci. *Postpectus* d'un roux testacé : *médi* et *postpectus*, noirs. *Ventre* noir, avec l'extrémité d'un roux testacé. *Pieds* d'un roux testacé, avec les hanches postérieures au moins et les tarses, noirs ou noirâtres.

*Variations* (par défaut).

Var.  $\alpha$ . *Palpes*, *antennes*, *écusson* et *tarses* *variablement* ou *même simultanément* d'un roux testacé.

ÉTAT NORMAL.

*Zonitis chrysomelina*, FABRICIUS, Syst. Entom. p. 126. 1. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 161. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 95. 1. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 495. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 24. 7. — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1728. 1. — LILLG. Magaz. t. 6. p. 333. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 240. 1.

*Nemognatha flavipes*, MÉNÉTRIÈS, Descript. des ins. recueillis par feu M. Lehmann (in Mem. de l'acad. imp. des sc. de St-Petersbourg (sciences natur.) t. 6. (1818) p. 243. 518. pl. 4. fig. 15.) — *Id.* tiré à part, p. 32. 518. pl. 4. fig. 15.

*Nemognatha chrysomelina*, SUFFRIAN, Synon. Miscell (in Entomol. Zeitung v. Stettin; t. 14. (1855), p. 235. 3.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0028 à 0,0059 (1 1/2 à 1 3/4 l.)

*Corps* allongé ; subparallèle ; très-médiocrement convexe. *Tête* marquée de points médiocres, rapprochés ; presque glabre, garnie de poils très-courts et indistincts à la vue ; colorée comme il a été dit. *Antennes* prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax ; ordinairement noires, quelquefois avec le premier ou les deux premiers articles bruns, rarement testacées ; à troisième article le plus gros et le plus long, deux fois et demie environ aussi long qu'il est large. *Cou* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué et plus étroit derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subsinué entre ce point et chaque angle postérieur ; tronqué en ligne à peu près droite à la base, muni à cette dernière d'un rebord étroit ; à peine ou faiblement déprimé transversalement vers le tiers de sa longueur ; d'un quart environ plus large qu'il est long ; mé-

diocrement convexe ; glabre, luisant ; noté de points presque semblables à ceux de la tête ; coloré et peint comme il a été dit, avec la partie repliée en dessous d'un flave testacé. *Ecusson* ponctué ; d'un fauve ou flave testacé, ordinairement paré d'une bande médiane longitudinale noire plus ou moins large. *Elytres* munies d'un rebord marginal en ogive étroite chacune à l'extrémité ; un peu déhiscentes à la partie postérieure de la suture sur la moitié de la longueur de la partie noire ; peu convexes sur le dos ; ponctuées sur leur partie antérieure, graduellement ponctuées d'une manière plus fine et squammuleuse ; une fois et quart au moins plus longues que larges, réunies ; colorées et peintes comme il a été dit ; garnies de poils fins, clairsemés, couchés, concolores, peu ou point apparents. *Dessous du corps* noir, avec la partie postérieure du ventre d'un roux testacé. *Pieds* d'un roux ou flave testacé, avec les hanches postérieures et ordinairement les tarses noirs.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Alex. Wachanru comme ayant été prise dans les environs de Marseille. Elle serait donc de France, si toutefois il n'y a pas eu erreur, c'est-à-dire si elle n'a pas été rapportée de l'Orient par ce zélé naturaliste.

Obs. Cette Némognathe se distingue de la précédente par l'épistome, le labre, les palpes, le dessous du corps, les cuisses et les tibias, testacés.

Mais à part ces différences, le dessin des élytres et celui du prothorax est si exactement le même que chez la précédente, qu'on est à se demander si elle ne serait pas, de celle-ci, une variété locale chez laquelle la matière noire aurait pris moins de développement. Les variations que présentent sous ce rapport divers insectes de cette Tribu, semblent autoriser à le penser. La *N. chrysomelina* a bien ordinairement la première tache des élytres en carré oblique ; mais on retrouve parfois la même configuration, chez la *N. nigripes*. Cependant la *N. chrysomelina* semble avoir une taille un peu plus grêle ; le prothorax plus étroit en devant ; les élytres proportionnellement plus étroites, offrant le bord sutural plus sensiblement divergeant avec son semblable, près de l'extrémité, et la partie postérieure du bord externe rétrécie en ligne moins courbe, de manière à faire paraître chaque étui terminé en pointe ou moins obtusément arrondi à l'extrémité ; moins planes en dessus ; les antennes moins longues. Telles sont les différences souvent peu saisissables, quand on n'a pas sous les yeux ces divers insectes pour les comparer, qui semblent, couleur à part, éloigner la *N. chrysomelina* de la *nigripes*.

Genre *Apalus*, APALE ; Fabricius (1)

(ἀπαλός, mou).

CARACTÈRES. *Elytres* munies d'un rebord marginal très-distinct ; un peu déhiscentes vers l'extrémité de la suture ; très-sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe. *Mâchoires* ciliées ; à peine prolongées au delà de l'extrémité des mandibules ; moins longuement prolongées que les palpes maxillaires : ceux-ci, filiformes. *Mandibules* cornées : fortement arquées à l'extrémité. *Yeux* un peu obliquement transverses ; étroits ; faiblement échancrés. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux ; allongées ou assez allongées ; situées et comprimées chez le ♂. *Tibias postérieurs* au moins aussi longs que la cuisse ; au moins aussi longs ou plus longs que le tarse. *Corps* suballongé ; peu convexe.

1. **A. bipunctatus**; GERMAR, suballongé ; peu convexe ; noir, avec les quatre derniers arceaux du ventre, les tibias, les premiers articles des tarses et les élytres, d'un rouge rosé : celles-ci, ornées chacune d'une tache noire, un peu obliquement transverse, située des deux tiers aux cinq sixièmes de leur longueur, étendue ordinairement du huitième interne aux trois quarts de la largeur. Tête et prothorax densément et finement ponctués et hérissés de poils noirs.

♂. Antennes sétacées ; prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps ; à premier article graduellement renflé, à peine plus grand que la moitié du troisième : les troisième à dixième, comprimés, sensiblement élargis de la base à l'extrémité, subdentés : le onzième, plus long que le troisième. Sixième arceau ventral fendu presque jusqu'à la base.

♀. Je ne l'ai pas vue.

*Apalus bipunctatus*, (ZIEGLER) (DEJEAN), Catal. (1821) p. 76. — (DAHL). Catal. (182) p. 49. — GERMAR, Faun. insect. Europ. 14. 6. — KRYNICKI, Enum. etc. in Bullet. de la Soc. imp. des Natur. d. Mosc. t. 5. (1832) p. 141. 199 — WALTJ, Verzeichn. z. Bekannt. d. Coleop. d. Turkey, in Isis v. Oken (1838) p. 467. 411.

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0035 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.)

(1) FABRICIUS, Systema Entomologiae p. 127.

*Corps* suballongé ; peu convexe. *Tête* élargie d'avant en arrière jusqu'à son bord postérieur ; d'un noir presque mat ; ruguleuse, marquée de points contigus, médiocres ; assez densément hérissée de poils noirs assez longs. *Palpes* noirs ; assez allongés. *Antennes* noires ; à deuxième article court : le troisième, une fois au moins plus large qu'il est long dans son milieu, à peine plus grand que le suivant : les cinquième à onzième, allongés. *Prothorax* à peine arqué en avant, subarrondi aux angles antérieurs jusqu'aux deux cinquièmes environ de ses côtés, offrant vers ce point ou un peu après sa plus grande largeur, sinueusement rétréci ensuite, tronqué ou faiblement arqué en arrière et rebordé, à la base ; plus large que long, presque en ovale court et transverse ; peu convexe ou planiuscule ; d'un noir presque mat ; marqué de points un peu plus fins et aussi serrés que ceux de la tête ; hérissé, comme celle-ci, de poils noirs. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, à côtés un peu sinués ; obtusément arrondi à l'extrémité ; noir. *Elytres* d'un tiers plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; sensiblement en courbe rentrante vers les trois cinquièmes de la longueur de leur bord externe ; munies d'un rebord marginal ; subarrondies ou en ogive chacune à l'extrémité ; peu convexes ou planiuscules ; postérieurement déhiscentes à la suture ; munies, à celle-ci, d'un rebord graduellement affaibli ; presque glabres, indistinctement garnies de poils fins, courts, couchés et clairsemés ; ruguleuses ou ruguleusement ponctuées ; rouges ou d'un rouge rosé ; ornées chacune d'une tache noire, obliquement transverse d'avant en arrière et de dedans en dehors, étendue depuis le huitième interne, presque jusqu'aux trois quarts de la largeur, des deux tiers aux cinq sixièmes de leur longueur. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et sur les deux premiers arceaux de l'abdomen, d'un rouge rosé sur les arceaux suivants ; garni de poils plus longs et plus épais sur la poitrine. *Pieds* noirs, sur les cuisses, à la base des tibias et à l'extrémité des tarses, d'un rouge rosé sur la majeure partie des tibias et sur les premiers articles des tarses. *Eperon externe* des tibias postérieurs ordinairement plus épais. *Premier article* de tous les tarses un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve indiquée dans le catalogue de M. de Marseul comme habitant la France ; mais les exemplaires que j'ai eus sous les yeux, provenaient tous de la Hongrie.

## DEUXIÈME RAMEAU.

## SITARATES.

**CARACTÈRES.** *Elytres* un peu moins prolongées que l'abdomen ; dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplètement ; déhiscentes et en ligne courbe ou sinuée à la suture, au moins à partir de la moitié de leur longueur et souvent presque depuis l'écusson ; fortement en courbe rentrante au côté externe ; flexibles. *Yeux* échancrés un peu après la moitié de leur bord interne. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux ; médiocres ou assez longues (♀), longues (♂) ; subfiliformes ou grossissant à peine vers leur extrémité (♀), graduellement plus minces vers leur extrémité (♂) ; de onze articles : le premier, arqué et renflé vers l'extrémité : le deuxième court : les troisième à dixième, subcomprimés, subfiliformes (♀) ou subdentés (♂), presque égaux, une fois au moins plus longs chacun qu'ils sont larges : le onzième, un peu élargi vers son milieu, appendicé ou comme formé de deux articles soudés. *Labre* entier. *Mandibules* terminées en pointe. *Mâchoires* non prolongées au-delà des mandibules ; à deux lobes. *Palpes* filiformes ; à dernier article obtus à son extrémité. *Menton* presque carré. *Prothorax* plus large que long. *Ecusson* grand ; en triangle à côtés sinués ; chargé, de chaque côté, près du bord latéral, d'une ligne saillante prolongée depuis la base jusqu'aux deux cinquièmes au moins de sa longueur. *Episternums du postpectus* trois fois à peine aussi longs qu'ils sont larges en avant. *Epimères du postpectus* parallèles aux épisternums ; en grande partie visibles. *Tibias postérieurs* à deux éperons : l'externe ordinairement épais. *Tarse* postérieur un peu moins long que le tibia. *Ongles* parfois variablement inermes ou pectinés chez la même espèce.

**Obs.** Chez tous les insectes ci-après, les élytres sont chargées de deux ou trois nervures longitudinales ; et les hanches postérieures sont sillonnées transversalement.

Les peignes ou dents des crochets des tarses n'offrent souvent point de régularité dans leur existence chez la même espèce, et perdent ainsi, chez ces derniers Vésicants, l'importance caractéristique qu'ils ont dans d'autres divisions de cette Tribu.

Ces insectes se partagent en deux genres :

## GENRES.

Elytres

non sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson, d'un tiers à peine moins étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, graduellement rétrécies à partir de cette moitié jusque près de leur extrémité. Mandibules, ou du moins l'une d'elles arquée seulement vers son extrémité.

*Stenoria*,

sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson : plus d'une fois plus étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, subparallèles ou faiblement renflées dans leur milieu, dans leur seconde moitié. Mandibules courbées presque à angle droit vers la moitié de leur longueur.

*Sitaris*.Genre *Stenoria*, STENORIE.

**CARACTÈRES.** *Elytres* non sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson; d'un tiers à peine moins étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, graduellement rétrécies à partir du tiers ou de la moitié, jusqu'à leur extrémité. *Mandibules*, ou du moins l'une d'elles arquée seulement vers son extrémité. *Mâchoires* à deux lobes finement ciliés, presque égaux : l'externe ou supérieur arqué sur l'interne.

1. **S. apicalis** ; LATREILLE. Noir, avec la moitié postérieure du ventre, les pieds et la majeure partie du prothorax et des élytres, flaves : les élytres noires sur leur sixième postérieur : le prothorax, creusé d'une fossette triangulaire, vers l'extrémité de la ligne médiane ; le plus souvent orné sur cette ligne d'une bande longitudinale noire, ordinairement raccourcie en devant, parfois accompagnée de chaque côté d'un point noir, ou couvrant la majeure partie de la surface de ce segment.

♂. Antennes aussi longuement prolongées que le corps, comprimées et subdentées en dessous, graduellement un peu plus grêles depuis les deux tiers jusqu'à l'extrémité. Dernier arceau du ventre creusé d'un sillon longitudinal ; entaillé à son extrémité.

♀. Antennes prolongées jusqu'à la moitié des élytres ou un peu

plus ; non subdentées ; filiformes ou à peu près. Dernier arceau du ventre arqué en arrière.

**ÉTAT NORMAL.** *Tête* brune ou d'un noir brun. *Prothorax* d'un flave orangé ou roussâtre, orné d'une bande longitudinale brune ou noire, naissant à l'extrémité de la ligne médiane, ordinairement d'une largeur égale ou presque égale à celle de la base de l'écusson, avancée jusque vers la moitié de la longueur, où elle se termine anguleusement en avant.

**Obs.** Quelquefois le prothorax est maculé de taches nébuleuses.

*Variations* (par défaut),

**Var. α.** *Bande longitudinale noire, nulle ou n'offrant que de faibles traces de son existence.*

**Obs.** La tête est alors ordinairement d'un roux brûlé ou brunâtre sur le milieu du front.

*Sitaris thoracica* ? (DEJEAN), Catal. (1837) p. 249.

**ÉTAT NORMAL.**

*Variations* (par excès.)

**Var. β.** *Bande prothoracique noire plus ou moins développée, mais laissant encore la majeure partie du dos du prothorax de couleur foncière.*

**Obs.** Cette bande offre tantôt :

- 1° Ses angles antéro-externes dilatés.
- 2° Un point brun ou noir, près de chacun de ses angles antéro-externes.
- 3° Chacun de ces points lié à la bande.
- 4° La bande avancée jusqu'au bord antérieur.
- 5° Une branche naissant de chaque côté de la base de la bande à laquelle elle est liée, et avancée en divergeant un peu avec elle et en s'unissant souvent à chacun des points noirs précités, quand ils existent.

**Var. γ.** *Bande noire assez développée pour couvrir plus de la moitié de la surface du prothorax.*

**Obs.** La matière noire en prenant plus d'extension couvre d'une

manière variable la surface du prothorax et souvent au point de ne laisser qu'une bordure latérale d'un jaune orangé.

*Sitaris apicalis*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 403. 2. — *Id.* Gener. t. 2. p. 222. 2. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 2. p. 341. 2. — SAINT FARGEAU et A. SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 439. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 279. 2.

Long. 0,0067 à 0,0078 (3 à 3 1/2 l.) Larg. 0,0022 à 0,0024 (1 à 1 1/8 l.)

*Corps* suballongé ; subparallèle. *Tête* brune ou d'un brun noir, luisante ; marquée de points rapprochés, plus petits sur la partie antérieure du front et sur la moitié postérieure de l'épistome que sur le reste ; hérissée de poils courts et peu apparents ; chargée sur le milieu du front d'une ligne longitudinale peu saillante. *Mandibules* brunes, à extrémité noire. *Palpes* d'un testacé obscur, ou bruns. *Antennes* d'un noir brun. *Cou* ponctué ; brun noir. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou, élargi en ligne courbe depuis les côtés de celui-ci jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur ; assez anguleux et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; un peu moins large dans ce point que la tête ; rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont émoussés ou subarrondis ; d'un cinquième ou d'un quart moins large à ces angles que dans son diamètre transversal le plus grand ; en ligne presque droite, ou plutôt un peu échancrée dans son milieu, à la base ; rebordé à celle-ci ; près d'une fois plus large vers les deux cinquièmes de sa longueur qu'il est long sur son milieu ; peu convexe ; légèrement déprimé près des côtés ; rayé d'un sillon médian ordinairement en forme de fossette triangulaire sur les deux cinquièmes postérieurs de la ligne médiane ; luisant, presque lisse, superficiellement pointillé ; hérissé de poils courts, fins et peu apparents ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* ponctué, avec l'extrémité presque lisse et presque bilobée ; ordinairement rayé d'un sillon longitudinal médian prolongé depuis la base jusque vers la moitié de la longueur ; brun ou brun noir. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; rétrécies en ligne courbe depuis le huitième de la longueur de leur bord interne et subgraduellement plus déhiscents à la suture, depuis le quart ou le tiers de leur longueur jusqu'à l'angle sutural qui est prononcé ; à peine ruguleuses, obsolètement pointillées ; garnies de poils courts, couchés, concolores, peu apparents ; d'un flave testacé, avec l'extrémité brune ou d'un brun noir, sur le sixième postérieur de leur longueur. *Dessous du corps* luisant, peu garni de poils ; ponctué sur la poitrine,

presque lisse sur le ventre ; noir sur la première et sur les trois premiers arceaux du second, ou du moins sur la presque totalité de leur largeur, d'un flave ou roux testacé sur la seconde moitié du ventre. *Pieds* d'un flave testacé ou roussâtre, souvent avec la base des cuisses et parfois avec l'extrémité des tarses, noires ou obscures.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille, dans divers lieux de notre ancienne Provence, et jusque dans les Hautes-Alpes sur l'*Eryngium campestre*.

Obs. La branche supérieure de chacun des ongles, offre souvent de très-petites dents, d'autres fois elle n'en montre point de traces.

### Genre *Sitaris*, SITARIS ; Latreille (1).

(*Sitaris*, nom donné par les anciens à un oiseau aujourd'hui inconnu.)

CARACTÈRES. *Elytres* sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson : plus d'une fois plus étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, subparallèles dans leur seconde moitié ou à peine moins étroites vers les quatre cinquièmes de leur longueur. *Mandibules* courbées presque à angle droit, vers la moitié de leur longueur. *Mâchoires* à deux lobes, garnis de poils : l'interne plus court : l'externe, droit.

1. **S. Solieri** ; PECCHIOI. *Noir ou d'un noir brun : deux cinquièmes basilaires des élytres et ventre, d'un roux flave ou testacé : tibias des quatre pieds antérieurs, parfois de même couleur.*

♂. Antennes plus longues que le corps, graduellement et faiblement rétrécies vers leur extrémité. Pieds plus allongés. Tarses plus grêles. Dernier arceau du ventre divisé longitudinalement en deux parties ou sortes de lobes allongés. Anus ordinairement noir.

♀. Antennes égales environ aux deux tiers de la longueur du corps, subfiliformes ou graduellement un peu plus grosses vers l'extrémité. Pieds moins longs. Tarses moins grêles. Dernier arceau du ventre non divisé, en arc dirigé en arrière. Anus ordinairement de la couleur du reste.

---

(1) LATREILLE, Hist. nat. t. 10. p. 402.

*Sitaris Solieri*, Peccuoli, Descript. d'une nouv. esp. de *Sitaris*, in Ann. de la Soc. Entomol. de Fr. t. 8. (1839) p. 329. pl. 18. — Guérin, Iconogr. du Reg. anim. p. 137.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.) Larg. 0,0053 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.)

*Corps* oblong ou suballongé. *Tête* presque plane sur le front ; noire ; couverte de points contigus et plus fins sur le front , moins rapprochés et plus gros sur le vertex ; offrant principalement sur celui-ci des parties luisantes ; chargée longitudinalement sur le front d'une ligne médiane saillante étroite, plus ou moins marquée ; offrant ordinairement quelques points élevés formant sur le milieu du front une sorte d'arc ou d'angle dirigé en arrière et croisant la ligne médiane ; garnie de poils courts, obscurs et peu apparents. *Mandibules* et *palpes* noirs : ces derniers, parfois bruns. *Antennes* noires ; comprimées ; subdentées en dessous, mais plus faiblement chez la ♀. *Cou* noir ; ponctué. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers de la longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, subsinuément un peu rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs ; subarrondi à ces derniers ; en ligne presque droite ou faiblement arquée en arrière, à la base ; souvent un peu échancré ou entaillé dans le milieu de cette dernière ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit ; à peine plus long que large ; presque plan en dessus, un peu inégal ; noir ; densément ponctué ; garni de poils courts, obscurs et peu apparents ; rayé d'une ligne longitudinale médiane plus profonde sur ses deux derniers cinquièmes, souvent presque réduite en devant à une trace lisse. *Ecusson* noir ; assez finement et densément ponctué, déprimé près de l'extrémité , en partie lisse vers celle-ci ; parfois légèrement bilobé à sa partie postérieure. *Elytres* plus légèrement ponctué vers l'extrémité qu'à la base ; ruguleuses ; garnies de poils concolores , fins , couchés et peu apparents ; d'un flave testacé jusqu'aux trois huitièmes de leur longueur, noires ou brunes postérieurement. *Ailes* flavescentes, avec la nervure extérieure brune, depuis les deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Dessous du corps* garni de poils livides, fins et peu épais ; noir et ponctué sur la poitrine ; d'un flave testacé, luisant et presque lisse sur le ventre : ce dernier, souvent noir à l'extrémité chez le ♂. *Pieds* garnis de poils peu épais ; entièrement noirs d'un noir brun ; parfois avec les tibias des quatre pieds antérieurs, les deux premiers articles des tarses des mêmes pieds et partie du premier article des tarses postérieurs d'un

roux ou flave testacé. Ongles brièvement pectinés à la branche supérieure de chacun de leurs crochets.

Cette espèce se trouve dans les environs de Marseille, d'où elle m'a été envoyée par M. Alex. Wachanru. Elle habite aussi l'Italie et diverses autres parties plus chaudes de l'Europe. J'en ai vu dans la belle collection de M. Reiche des individus provenant de la Grèce.

**2. *S. muralis*; FORSTER.** *Noir ou d'un noir brun : cinquième basilaire de la longueur des élytres et base du premier article des tarses postérieurs d'une flave testacé.*

♂. Antennes à peu près aussi longues que le corps, graduellement un peu rétrécies vers leur extrémité, à partir des deux tiers de leur longueur. Pieds plus allongés. Dernier arceau du ventre longitudinalement fendu : le précédent échancré.

♀. Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié du corps ; filiformes ou légèrement plus grosses vers l'extrémité. Pieds moins longs. Dernier arceau du ventre entier.

*La Cantharide à bande jaune*, GEOFFR. Hist. nat. t. 1. p. 542. 2.

*Necydalis muralis*, FORSTER, Nov. Spec. ins. p. 48. 48.

*Necydalis humeralis*, FABR. Syst. Entom. p. 209. 4. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 263. 5.

— GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 514. 1. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1880,

18. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 283. 14.

*Cantharis attenuata*, FOURCQ. Entom. paris. t. 1. p. 154. 2.

*Necydalis humeralis*, FABR. Mant. t. 1. p. 170. 7. — *Id.* Ent. S. st. t. 1. 2. p. 352.

12. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 571. 13. — ROSSI, Faun. etr. t. 1. p. 175. 434.

— *Id.* Mant. t. 2. app. p. 153. — *Id.* éd. HELW. t. 1. p. 201. 434. — MARSH.

Entom. brit. t. 1. p. 359. 3. — PANZ. Ent. germ. p. 277. 11. — WALCK. Faun.

paris. t. 1. p. 222. 3.

*Cantharis humeralis*, OLIV. Encycl. méth. t. 3. p. 280. 18. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46.

p. 19. 22. pl. 2. fig. 22. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 122. — LAMARCK, Anim. s.

vert. t. 4. p. 436. 5.

*Sitaris humeralis*, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 403. 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 222. 1. —

*Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 31. (1819). p. 327. — SCHÖNN, Syn. ins. t. 2. p.

341. 1. — ST-FARG. et A. SERV. Encyc. méth. t. 10. p. 439. — DUNÉRIE, Dict.

des sc. nat. t. 49. p. 343. pl. calh. 15. Coléopt. Sétopt. fig. 1. — CURTIS, Brit.

Entom. t. 3. 340. fig. — STEPHENS, Illustr. t. 5. p. 53. 1. — *Id.* Man. p. 334. 2624.

— WESWOOD, Introd. to the mod. Classif. t. 1. p. 298. fig. 34. 1. — DE CASTELN.

Hist. nat. t. 2. p. 279. 1. — GUÉRIN, Iconogr. p. 137. pl. 35. fig. 15 ; a, antenne.

15, b, tarse antér. — LUCAS, Expl. sc. del'Alger. p. 401. 1045. — MOQUEYNS, Enum.

in Bullet. de la Soc. Linn. de Normandie, t. 2, 1856-57, p. 252.

Var. a *Tache flave de la base des élytres, nébuleuse ou noirâtre.*

Obs. Cette variation paraît au moins souvent être due à un mauvais état de conservation.

Long. 0,0078 à 0,0125 (3 1/2 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0053 à 0,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l.)

*Corps* suballongé. *Tête* noire ; densément ponctuée, avec quelques petits espaces empâtés et luisants sur la ligne médiane. *Palpes* et *antennes* noirs. *Cou* noir. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou ; élargi en ligne un peu arquée, depuis les côtés de celui-ci jusqu'au cinquième à peine de sa longueur, presque parallèle ensuite, avec une sinuosité plus ou moins sensible : en ligne presque droite ou plutôt légèrement arquée en arrière, à la base ; faiblement relevé en rebord dans le milieu de celle-ci ; déprimé au devant de son bord postérieur ; d'un tiers plus large que long ; presque plan en dessus ; marqué, vers le quart de sa ligne médiane, d'une sorte de fossette suivie d'une raie longitudinale ; noir ; un peu moins fortement ponctué que la tête. *Ecusson* noir ; ponctué. *Elytres* presque planes ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; ponctuées un peu plus finement et plus densément vers l'extrémité qu'à la base ; glabres ; d'un noir brun, avec la base d'une jaune ou flave testacé, sur le cinquième environ de leur longueur. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, brun ou d'un brun testacé sur le ventre. *Pieds* assez allongés ; noirs ou d'un noir brun, avec les tarses et les tibias antérieurs parfois d'un roux testacé nébuleux ou brunâtre. Premier article des tarses postérieurs d'un flave testacé.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les murs de pisé percés par diverses espèces de Mellifères. Elle paraît se trouver aussi dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Geoffroy, qui en fit sa *Cantharide à bande jaune*. En 1771, Forster, en raison de ses élytres rétrécies, en fit sa *Necydalis muralis*, épithète très-convenable, car l'insecte se trouve ordinairement sur les murs troués par divers Hyménoptères mellifères. Cet insecte fut envoyé d'Angleterre, et probablement sous la même dénomination, à Fabricius, qui en fit sa *Necydalis humuralis*, dans son *Systema Entomologiae* (1775). Dans son *Species* (1781), l'auteur danois lui conserva la même dénomination, tout en citant Forster qui l'avait, avant lui, appelé *muralis*. Dans sa *Mantissa Insectorum* (1787), Fabricius substitua au nom insignifiant

de *humuralis*, celui de *humeralis*, qui lui est resté. Il était de toute justice de lui rendre la dénomination imposée par Forster.

Chez cette espèce, comme chez la précédente, la branche supérieure ou interne de chaque ongle paraît tantôt inerme, tantôt pectinée ou garnie de quelques courtes dents.

Le *Sitaris muralis* paraît, dans nos environs, dans la première quinzaine d'août. Dans le même mois, la femelle se met à pondre un tas d'œufs oblongs, blanchâtres, irrégulièrement disposés. Elle les dépose le plus souvent près de l'orifice des retraites dans lesquelles elle a vécu dans son premier état. Ces œufs éclosent ordinairement dans la première moitié de septembre. Voici la description de la larve :

*Corps* en ovale allongé. *Tête* d'un blond livide ; petite, à peine égale au tiers de la largeur du premier arceau ; horizontale ; faiblement convexe ; marquée d'une ligne naissant du milieu du bord postérieur et divisée en devant en deux lignes divergentes. *Labre* arqué. *Mandibules* grêles, arquées, terminées en pointe, et munies à leur côté interne de petites dentelures, subcornées et roses à la base, cornées et noirâtres à l'extrémité. *Mâchoires* à un seul lobe, peu développé. *Palpes maxillaires* grêles, coniques, prolongés au moins aussi longuement que l'extrémité des mandibules ; composés de trois articles. *Palpes labiaux* courts, coniques. *Antennes* coniques, situées près de la base des mandibules ; composées de quatre articles dont le dernier sétiforme. *Corps* glabre, garni sur les côtés de poils fins, clairsemés et peu apparents ; graduellement élargi dans son milieu et rétréci ensuite ; composé de douze anneaux : le premier, d'un blanc rosé, orné d'une raie longitudinale médiane, blonde : les autres, couleur de chair : les trois premiers, munis chacun en dessous d'une paire de pieds déjetés en dehors : le dernier, armé de deux petits crochets, ou de deux pointes recourbées et noirâtres. *Dessous du corps* couleur de chair. *Pieds* d'un blond livide ; graduellement rétrécis de la base à l'extrémité : composés chacun de cinq pièces et terminés par un ongle assez court.

Cette larve a été découverte pour la première fois, en 1810, à Ecully, près de Lyon, par M. Foudras, de notre ville, dans les nids des *Anthophora hirsuta* et *acervorum* ; mais il n'a pas publié ses observations. En 1835, M. Audouin la trouva également dans les environs de Paris, dans des nids d'*Anthophores*. Il se borna à annoncer sa découverte, en disant qu'elle ressemblait, sous plusieurs rapports, à celle des *Lytta* et des *Meloe* <sup>(1)</sup>. Le savant professeur de Paris montra une de ces lar-

(1) Voy. Annales de la Soc. Entomol. de France, t. 4. (1835) p. LXXVII.

Annales de la Société Linnéenne.

ves à M. Westwood, qui en a donné la figure dans son Introduction à la Classification des Insectes <sup>(1)</sup>. C'est à cette figure que se bornent les détails donnés jusqu'à ce jour sur cette larve.

Maintes fois, depuis 1838, j'ai eu l'occasion de la rencontrer. En 1849, le 19 août, j'avais mis dans un bocal quelques *Sitaris* vivants. Le lendemain, une femelle se mit à pondre vers les dix heures et demie du matin, et elle continua jusqu'au 21 à onze heures du soir. Pendant cette opération, ses antennes et ses pattes étaient frémissantes et continuellement en mouvement, surtout pendant les premières heures. A l'aide de l'extrémité de son abdomen, elle tâta la place dans laquelle elle allait déposer l'œuf qui allait sortir. L'humeur visqueuse dont il était enduit servait à le fixer. Elle en forma ainsi un tas irrégulier, composé de plus de six cents de ces graines animales, d'où sortirent de jeunes larves, le 12 septembre suivant. Celles-ci, le lendemain ou surlendemain, changèrent de peau, et restèrent immobiles, agglomérées sous ces dépouilles flétries, jusque dans les premiers jours de mai. Elles se répandirent alors dans la boîte dans laquelle je les avais enfermées. Le 25 du même mois, je les portai sur des murs criblés de trous d'Anthophores ; mais la difficulté de les observer dans ces retraites, la rapidité de leur développement ne m'ont pas permis jusqu'à ce jour de suivre les diverses modifications que subit leur corps. Le 8 juillet, en fouillant les retraites creusées par les Apiaires, je trouvai quelques-unes d'elles ayant environ cinq lignes de long sur un peu plus d'une ligne et demie de largeur. Une dizaine de jours plus tard, quelques-unes étaient déjà nymphes. Les larves des Apiaires avaient disparu dans les nids qui les recélaient. Dans quelques-uns, on trouvait de faibles vestiges de leur tégument. Les insectes parfaits paraissent dans la première quinzaine d'août et s'éloignent, en général, peu des lieux qui les voient naître. Les femelles surtout, allourdies par les œufs qu'elles ont à pondre, semblent ne faire presque jamais usage de leurs ailes.

---

(1) An Introduction to the modern Classification of insects etc. London. 1833-4° 2 vol. 8, pl. 34, fig 4, larve de grandeur ordinaire ; 34, 5, larve grosse ; fig. 34, 6, mandibule ; fig. 34, 7, palpe ; fig. 34, 8, antenne ; fig. 34, 9, patte.

TABLEAU MÉTHODIQUE  
DES  
COLÉOPTÈRES VÉSICANTS  
DE FRANCE.

---

PREMIÈRE FAMILLE. **MELOIDIENS.**

MELOE, Linné.

- Proscarabaeus, *Linné.*  
Cyaneus, *Dejean.*  
Violaceus, *Marsham.*  
Autumnalis, *Olivier.*  
Majalis, *Linné.*  
Limbatus, *Fabricius.*  
\* Uralensis, *Pallas*  
\* Corallifer, *Germar.*  
Cicatricosus, *Leach.*  
Coriarius, *Brandt et Erichson.*  
Variegatus, *Donovan.*  
Purpurascens, *Germar.*  
Tuccius, *Rossi.*  
\* Erythrocnemus, *Pallas.*  
Rugosus, *Marsham.*  
\* Murinus, *Brandt et Erichson.*  
Pygmaeus, *L. Redtenbacher.*  
Scabriusculus, *Brandt et Erichson.*  
Brevicollis, *Panzer.*

DEUXIÈME FAMILLE, **MYLABRIENS.**

PREMIÈRE BRANCHE. **CEROCOMATRES.**

CEROCOMA, Geoffroy.

- Schreberi, *Fabricius.*  
\* WahlII, *Fabricius.*  
Kunzei, *Valtl.*  
\* Mühlfeldi, *Schönherr.*  
Schaefferi, *Linné.*

## DEUXIÈME BRANCHE. MYLLABRAIRES.

HYCLEUS, Latreille.

Bilbergi, *Schönherr*.

MYLLABRIS, Fabricius.

Fuesslini, *Panzer*:Variabilis, *Bilberg*.Quadripunctata, *Liné*.Decempunctata, *Fabricius*.\* Forti, *Mulsant*.Duodecim-punctata, *Olivier*.\* Crocata, *Pallas*.Geminata, *Fabricius*.Flexuosa, *Olivier*.

## TROISIÈME FAMILLE. CANTHARIDIENS.

## PREMIÈRE BRANCHE. CANTHARIDIATAIRES.

*Premier rameau. Alosimates.*

ALOSIMUS, Mulsant.

Syriacus, *Liné*.*Deuxième rameau. Cantharidiales.*

CANTHARIS, Geoffroy.

Vesicatoria, *Liné*.

EPICAUTA, L. Redtenbacher.

Verticalis, *Illiger*.

## DEUXIÈME BRANCHE. ZONITAIRES.

*Premier rameau. Zonitates.*

ZONITIS, Fabricius.

Mutica, *Fabricius*.Praeusta, *Fabricius*.Sexmaculata, *Olivier*.

NEMOGNATHA, Illiger.

Nigripes, *Suffrian*.Chrysomelina, *Fabricius*.

APALUS, Fabricius.

Bipunctatus, *Germer*.Deuxième rameau. **Sitarates.**

STENORIA, Mulsant.

Apicalis, *Latreille*.

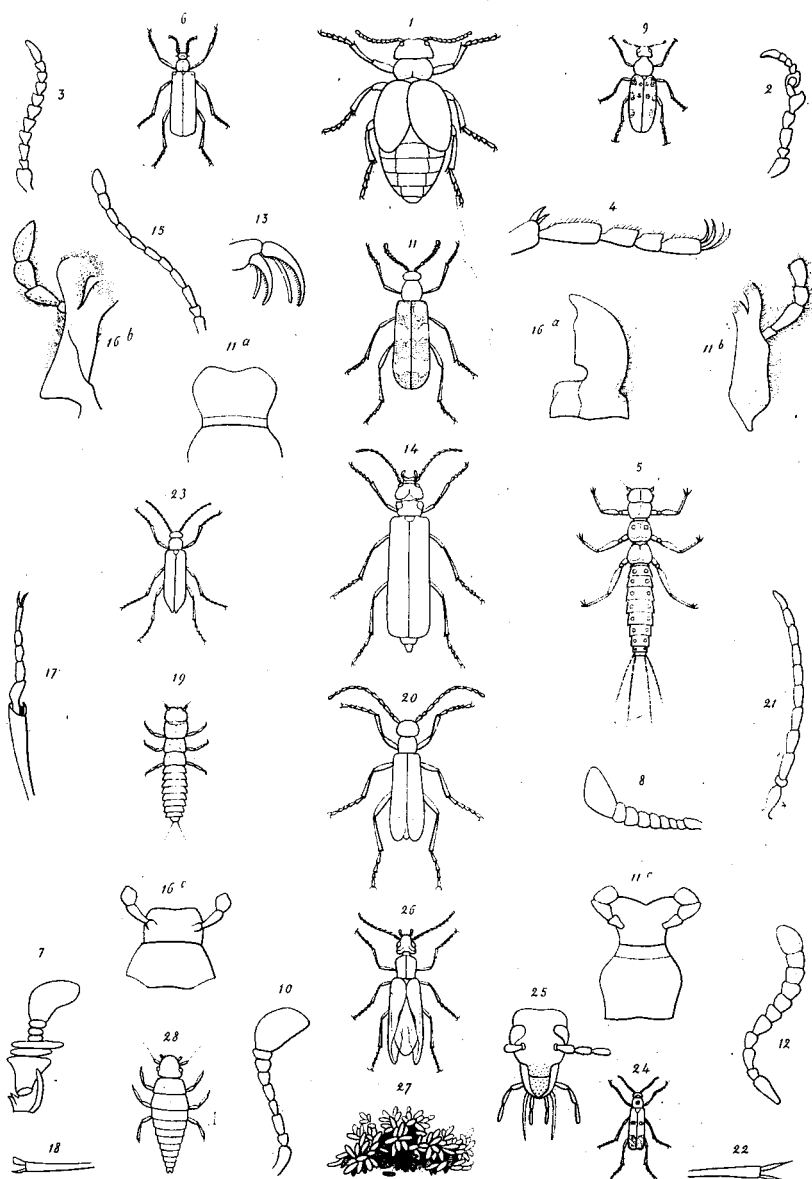
SITARIS, Latreille.

Solieri, *Pecchioli*.Muralis, *Forster*.

## EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE.

---

- Fig. 1. *Meloe brevicollis*.  
2. Antenne du *Meloe proscarabaeus* ♂.  
3. Antenne du *Meloe proscarabaeus* ♀.  
4. Tarse d'un *Meloe*.  
5. Larve de *Meloe*.  
6. *Cerocoma Schaefferi*.  
7. Antenne du ♂.  
8. Antenne de la ♀.  
9. *Hycleus Bilbergi*.  
10. Antenne de l'*Hycleus*.  
11. *Mylabris variabilis*.  
11. a, labre.  
11. b, mâchoire et palpe.  
11. c, lèvre.  
12. Antenne du *Mylabris*.  
13. Ongles pectinés d'un *Alosimus*.  
14. *Cantharis vesicatoria*.  
15. Antenne de la Cantharide.  
16. a, mandibule.  
16. b, mâchoire et palpe.  
16. c, lèvre.  
17. Tibia antérieur de la Cantharide ♂.  
18. Tibia postérieur et éperons des *Cantharis*.  
19. Larve de la *Cantharis vesicatoria*.  
20. *Epicauta verticalis*.  
21. Antenne de l'*Epicauta*.  
22. Tibia postérieur et éperons des *Epicauta*.  
23. *Zonitis mutica*.  
24. *Nemognatha nigripes*.  
25. Tête et parties de la bouche de la *Nemognatha*.  
26. *Sitaris muralis*.  
27. Larves de *Sitaris* abritées sous leurs dépouilles.  
28. Larve de *Sitaris* grosse.



VÉSICANTS

# TABLE DES VÉSICANTS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

|                        |          |
|------------------------|----------|
| <b>Alosimates</b>      | 358      |
| <b>ALOSIMUS</b>        | 358      |
| <i>syriacus</i>        | 359      |
| <b>APALUS</b>          | 391      |
| <i>hipunctatus</i>     | 391      |
| <b>APALUS.</b>         |          |
| <i>immaculatus</i>     | 375      |
| <i>sex-maculatus</i>   | 382      |
| <i>testaceus</i>       | 373      |
| <b>ATTELABUS.</b>      |          |
| <i>polymorphus</i>     | 325      |
| <b>CANTHARIDIAIRES</b> | 357      |
| <b>Cantharidiates.</b> | 361      |
| <b>CANTHARIDIENS</b>   | 357      |
| <b>CANTHARIS.</b>      | 361      |
| <i>vesicatoria</i>     | 363, 364 |
| <b>CANTHARIS.</b>      |          |
| <i>attenuata</i>       | 399      |
| <i>dubia</i>           | 370      |
| <i>erythrocephala</i>  | 370      |
| <i>fasciata</i>        | 330      |
| <i>humeralis</i>       | 399      |
| <i>proscarabaeus</i>   | 251, 257 |
| <i>syriaca</i>         | 359      |
| <b>CEROCOMA</b>        | 500      |
| <i>chalybeiventris</i> | 505      |
| <i>festiva</i> ?       | 303      |
| Kunzei.                | 509, 310 |
| Mühlfedi               | 311, 312 |
| Schaefferi             | 303      |
| Schaefferi.            | 312, 314 |
| Schreberj.             | 302, 304 |
| <i>viridis</i>         | 315      |
| <i>Wagneri</i>         | 308      |
| <i>Wahlji</i>          | 506, 508 |

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| <b>CEROCOMAIRES.</b>  | 300      |
| <b>DICES.</b>         |          |
| <i>Bilbergi</i>       | 318      |
| <b>EPICAUTA</b>       | 369      |
| <i>dubia</i>          | 370      |
| <i>verticalis</i>     | 369, 370 |
| <b>HYCLEUS.</b>       | 317      |
| <i>Bilbergi</i>       | 317, 318 |
| <b>LITTA.</b>         |          |
| <i>marginata</i>      | 370      |
| <b>LYTTA.</b>         |          |
| <i>afra</i>           | 378, 379 |
| <i>dubia</i>          | 370      |
| <i>erythrocephala</i> | 370      |
| <i>lutea</i>          | 346      |
| <i>rufa</i>           | 370      |
| <i>rusticollis</i>    | 359      |
| <i>syriaca</i>        | 359      |
| <i>verticalis</i>     | 370      |
| <i>vesicatoria</i>    | 364      |
| <b>MELOE</b>          | 237      |
| <i>aenea</i>          | 279      |
| <i>aprilina</i>       | 257      |
| <i>atrata</i>         | 251      |
| <i>autumnalis</i>     | 260, 261 |
| <i>autumnalis</i>     | 285      |
| <i>brevicollis</i>    | 296      |
| <i>Brunsvicensis</i>  | 251      |
| <i>cephalotes</i>     | 296      |
| <i>cicatricosus</i>   | 271      |
| <i>cinerea</i>        | 190      |
| <i>corallifer</i>     | 270      |
| <i>corallifera</i>    | 270      |
| <i>coriarius</i>      | 273, 274 |
| <i>corrosus</i>       | 284      |
| <i>cyanea</i>         | 255      |
| <i>cyanea</i>         | 251, 254 |

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| <i>cyaneus</i> . . . . .           | 253                |
| <i>erythrocnema</i> . . . . .      | 283                |
| <i>erythrocnemus</i> . . . . .     | 284                |
| <i>gallicus</i> . . . . .          | 233                |
| <i>glabratus</i> . . . . .         | 261                |
| <i>hungarus</i> . . . . .          | 267                |
| <i>laevigata</i> . . . . .         | 264                |
| <i>limbata</i> . . . . .           | 267                |
| <i>limbatus</i> . . . . .          | 267                |
| <i>majalis</i> . . . . .           | 263                |
| <i>majalis</i> . . . . .           | 276                |
| <i>mayalis</i> . . . . .           | 276                |
| <i>microthorax</i> . . . . .       | 245                |
| <i>murina</i> . . . . .            | 290                |
| <i>marinus</i> . . . . .           | 289, 290           |
| <i>proscarabaeus</i> . . . . .     | 249, 250, 251      |
| <i>proscarabaeus</i> . . . . .     | 257, 277           |
| <i>punctata</i> . . . . .          | 251, 254, 282      |
| <i>punctatus</i> . . . . .         | 261, 270, 282, 285 |
| <i>purpurascens</i> . . . . .      | 279                |
| <i>pygmaeus</i> . . . . .          | 290, 291           |
| <i>radinto-punctatus</i> . . . . . | 271                |
| <i>reticulata</i> . . . . .        | 271                |
| <i>reticulatus</i> . . . . .       | 274                |
| <i>rufiventris</i> . . . . .       | 274                |
| <i>rugipennis</i> . . . . .        | 251, 254           |
| <i>rugosa</i> . . . . .            | 283                |
| <i>rugosus</i> . . . . .           | 285                |
| <i>rugulosa</i> . . . . .          | 285                |
| <i>sardous</i> . . . . .           | 279                |
| <i>scabriusculus</i> . . . . .     | 293                |
| <i>scabrosa</i> . . . . .          | 277                |
| <i>scabrosus</i> . . . . .         | 277                |
| <i>semi-punctata</i> . . . . .     | 296                |
| <i>similis</i> . . . . .           | 257                |
| <i>sulcicollis</i> . . . . .       | 282                |
| <i>taurica</i> . . . . .           | 254                |
| <i>tecta</i> . . . . .             | 251, 254           |
| <i>tectus</i> . . . . .            | 231                |
| <i>tuccia</i> . . . . .            | 282                |
| <i>tuccius</i> . . . . .           | 282                |
| <i>uralensis</i> . . . . .         | 269, 270           |
| <i>variegatus</i> . . . . .        | 276                |

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| <i>violaceus</i> . . . . . | 256, 287 |
| <i>violaceus</i> . . . . . | 255      |

**MELOE.**

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| <i>algericus</i> . . . . .       | 370           |
| <i>austriacus</i> . . . . .      | 359           |
| <i>capite rufo</i> . . . . .     | 370           |
| <i>cichorii</i> . . . . .        | 325, 330      |
| <i>crambes</i> . . . . .         | 359           |
| <i>crocata</i> . . . . .         | 346           |
| <i>decem-punctata</i> . . . . .  | 340           |
| <i>dorso rufo</i> . . . . .      | 359           |
| <i>erythrocephalus</i> . . . . . | 370           |
| <i>fasciatus</i> . . . . .       | 325, 330, 355 |
| <i>melanura</i> . . . . .        | 338           |
| <i>melanurus</i> . . . . .       | 356           |
| <i>octo-maculatus</i> . . . . .  | 326           |
| <i>quadripunctata</i> . . . . .  | 335           |
| <i>rufidorsum</i> . . . . .      | 370           |
| <i>Schaefferi</i> . . . . .      | 514           |
| <i>Schreberi</i> . . . . .       | 305           |
| <i>syriacus</i> . . . . .        | 359           |
| <i>variabilis</i> . . . . .      | 330, 335      |
| <i>vesicatorius</i> . . . . .    | 363           |
| <i>Walhi</i> . . . . .           | 308           |

**MELOIDES.**

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| <i>adamovichiana</i> . . . . . | 315 |
|--------------------------------|-----|

**MELOIDIENS**

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| <b>MYLABRAIRES</b> . . . . . | 316 |
|------------------------------|-----|

**MYLABRIENS**

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| <b>MYLABRIS</b> . . . . . | 320 |
|---------------------------|-----|

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| <i>cichorei</i> . . . . .          | 324, 325, 330 |
| <i>cichorii</i> . . . . .          | 330, 336      |
| <i>crocata</i> . . . . .           | 345, 346      |
| <i>crocata</i> . . . . .           | 344           |
| <i>cyanescens</i> . . . . .        | 344           |
| <i>decem-punctata</i> . . . . .    | 339, 340      |
| <i>decem-punctata</i> . . . . .    | 356           |
| <i>decem-punctata</i> ? . . . . .  | 341           |
| <i>duodecim-punctata</i> . . . . . | 342, 344      |
| <i>duodecim-punctata</i> . . . . . | 346           |
| <i>fasciata</i> . . . . .          | 331           |
| <i>flexuosa</i> . . . . .          | 335, 334, 355 |
| <i>Forti</i> . . . . .             | 341           |

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| Fuesslini . . . . .      | 322,325             |
| geminata . . . . .       | 346,348,350         |
| hispanica . . . . .      | 336                 |
| melanura . . . . .       | 336,338             |
| mutans . . . . .         | 331,336,337         |
| octo-punctata . . . . .  | 336                 |
| quadripunctata . . . . . | 333,335,336,337,338 |
| spartii . . . . .        | 327                 |
| variabilis . . . . .     | 328,330             |
| variabilis . . . . .     | 325,326,330,331     |

**MYLABRUS.**

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| Bilbergi . . . . .    | 318,319 |
| clavicornis . . . . . | 318     |
| fulva . . . . .       | 375     |
| testacea . . . . .    | 378     |

**NECYDALIS.**

|                     |     |
|---------------------|-----|
| humeralis . . . . . | 399 |
| humuralis . . . . . | 399 |
| muralis . . . . .   | 399 |

**NEMOGNATHA.**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| chrysomelina . . . . . | 388,389 |
| chrysomelina . . . . . | 387     |
| flavipes . . . . .     | 389     |
| nigripes . . . . .     | 386,387 |

**OENAS.**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| syriacus . . . . . | 360 |
|--------------------|-----|

**PROSCARABAEUS.**

|                      |     |
|----------------------|-----|
| autumnalis . . . . . | 261 |
| hungarus . . . . .   | 267 |
| violaceus . . . . .  | 257 |

**Sitarates**

|                     |         |
|---------------------|---------|
| SITARIS . . . . .   | 393     |
| Solieri . . . . .   | 397,398 |
| moralis . . . . .   | 399     |
| humeralis . . . . . | 399     |

**SITARIS.**

|                      |     |
|----------------------|-----|
| apicalis . . . . .   | 396 |
| thoracica? . . . . . | 395 |

**STENORIA**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| apicalis . . . . . | 394 |
|--------------------|-----|

**ZONITAIRES**

|  |     |
|--|-----|
|  | 372 |
|--|-----|

**Zonitates**

|  |     |
|--|-----|
|  | 373 |
|--|-----|

**ZONITIS**

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| fulva . . . . .        | 374         |
| fulva . . . . .        | 375         |
| malia . . . . .        | 375         |
| mutica . . . . .       | 375         |
| nigripennis . . . . .  | 379         |
| praeusta . . . . .     | 377,378,379 |
| sex-maculata . . . . . | 381,382     |

**ZONITIS.**

|                        |     |
|------------------------|-----|
| chrysomelina . . . . . | 389 |
|------------------------|-----|